

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2014 ET RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Document de référence et rapport financier annuel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 mars 2015 sous le numéro D.15-0128.
Actualisation déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 6 août 2015 sous le numéro D.15-0128-A01.



La présente actualisation du Document de référence 2014 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 6 août 2015 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée d'une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

SOMMAIRE

ACTUALISATION PAR CHAPITRE DU DOCUMENT DE REFERENCE 2014

I	PRÉSENTATION DE NATIXIS	p.3
1.1	Communiqués de presse postérieurs au dépôt du document de référence	p.3
1.2	Résultats au 30 juin 2015 : communiqué de presse	p.13
1.3	Résultats au 30 juin 2015 : présentation	p.34
II	CHAPITRE 2 : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	p.58
2.1	Composition du conseil d'administration	p.58
2.2	Informations complémentaires sur les mandataires sociaux	p.63
2.3	Direction et contrôle de la gouvernance d'entreprise	p.66
2.4	Politique de rémunération de Natixis	p.68
III	CHAPITRE 3 : RISQUES ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES	p.69
3.1	Introduction	p.69
3.3	Gestion du capital et adéquation des fonds propres	p.69
3.4	Risques de crédit et de contrepartie	p.77
3.6	Risques de marché	p.83
3.8	Risques de liquidité et stratégie de refinancement	p.88
3.9	Risques juridiques	p.91
3.10	Autres risques	p.92
3.11	Expositions sensibles selon les recommandations du FSF	p.97
IV	CHAPITRE 4 : COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE	p.99
4.1	Rapport d'activité semestriel au 30 juin 2015	p.99
4.2	Refinancement	p.120
V	CHAPITRE 5 : ÉLÉMENTS FINANCIERS	p.122
5.1	Éléments financiers (comptes semestriels consolidés et notes annexes)	p.122
5.2	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière consolidée résumée	p.186
VI	CHAPITRE 7 : ÉLÉMENTS JURIDIQUES	p.188
7.1	Statuts de Natixis	p.188
7.2	Renseignements de caractère général concernant le capital de Natixis	p.191
7.3	Répartition du capital et des droits de vote	p.191
VII	CHAPITRE 8 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	p.192
8.1	Attestation du responsable de l'actualisation du document de référence	p.192
8.2	Documents accessibles au public	p.192
8.3	Table de concordance du document de référence	p.193
8.4	Table de concordance du rapport financier semestriel	p.196
8.5	Responsables du contrôle des comptes	p.197

I CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE NATIXIS**1.1 Communiqués de presse postérieurs au dépôt du document de référence****1.1.1 Communiqué de presse du 16 avril 2015****Préparation de la Communication Financière du
1^{er} trimestre 2015 : nouvelles séries trimestrielles**

Les séries trimestrielles de l'année 2014 ont été mises à jour des évolutions de normes adoptées pour la communication financière du 1^{er} trimestre 2015 et des changements d'organisations opérés à partir du 1^{er} janvier 2015 :

Evolution des normes appliquées :

(1) En accord avec notre objectif de ratio Common Equity Tier 1, à compter du 1^{er} trimestre 2015, l'allocation de capital aux métiers de Natixis est portée à 10% de leurs actifs pondérés moyens en Bâle 3 contre 9% précédemment. Les séries trimestrielles 2014 ont été recalculées en conséquence ;

(2) Application à compter du 1^{er} janvier 2015 de l'interprétation IFRIC 21 « droits et taxes » qui concerne la comptabilisation des taxes autres que l'impôt sur les sociétés et qui conduit à l'enregistrement des taxes concernées à la date de leur fait générateur et non plus nécessairement par étalement sur l'ensemble de l'exercice. Ceci implique une augmentation des frais de gestion au 1^{er} trimestre 2015 et une diminution du même montant étalé sur les trois autres trimestres. Ces taxes sont refacturées aux métiers. Les séries trimestrielles 2014 ont été retraitées suivant la même norme de comptabilisation ;

(3) Conformément à l'application de l'interprétation IFRIC 21, la comptabilisation de la contribution au Fonds de Résolution Unique estimée sera prise en compte au 1^{er} trimestre 2015 dans les charges du Hors Pôle Métiers sans réallocation aux métiers et sera considérée comme un élément exceptionnel dans la communication financière.

Évolution de l'organisation interne de la Banque de Grande clientèle :

La nouvelle présentation des métiers au sein de la Banque de Grande clientèle tient principalement compte de la création d'une nouvelle joint-venture SET (Strategic Equity Transaction) regroupant des activités exercées préalablement par les métiers de financement ou par le métier Equity. SET offre aux clients des solutions relatives à la gestion de leurs positions actions. Les revenus de cette joint-venture sont, par convention, partagés à part égales entre les métiers Actions et Financements structurés (Structured & Asset Finance). Les séries trimestrielles ont été recalculées en conséquence.

Annexes (non auditées)

Annexe 1 : Effets sur les charges et le produit net bancaire de l'application de l'interprétation IFRIC 21

Annexe 2 : Séries trimestrielles 2014 pro forma des évolutions de normes et d'organisation précisées ci-dessus

Annexe 1 : Effets sur les charges et le produit net bancaire de l'application de l'interprétation IFRIC 21

Impact sur les charges					
<i>en M€</i>	1T14	2T14	3T14	4T14	2014
BGC	-34,4	11,2	11,6	8,6	-3,0
Épargne	-10,5	3,5	3,1	3,5	-0,4
SFS	-7,4	2,3	2,6	2,7	0,1
Participations financières	-3,0	0,9	0,8	1,0	-0,2
Hors pôles métiers	-5,8	2,0	1,6	2,2	-0,1
Total Natixis	-61,2	20,0	19,7	18,0	-3,5⁽¹⁾

Impact sur le PNB					
<i>en M€</i>	1T14	2T14	3T14	4T14	2014
SFS (Crédit-bail)	-2,0	0,0	0,0	2,0	0,0
Total Natixis	-2,0	0,0	0,0	2,0	0,0

⁽¹⁾ Impact sur la comptabilisation de la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S) prise en compte au 1^{er} janvier 2014

Annexe 2 : Séries trimestrielles 2014 pro forma des évolutions de normes et d'organisation précisées ci-dessus

Natixis Consolidé pro forma

<i>en M€</i>	1T14	2T14	3T14	4T14	2014
Produit Net Bancaire	1 879	2 032	1 715	1 886	7 512
Charges	-1 386	-1 352	-1 283	-1 422	-5 442
Résultat Brut d'Exploitation	492	681	433	464	2 069
Coût du risque	-78	-85	-61	-78	-302
Mises en équivalence	11	9	11	9	40
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-23	88	13	78
Variation de valeur écarts d'acquisition	0	-38	0	-12	-51
Résultat avant impôt	425	543	471	396	1 834
Impôt	-148	-183	-151	-140	-623
Intérêts minoritaires	-7	-14	-27	-28	-76
Résultat net part du groupe	270	345	293	228	1 136

Contribution par pôle aux résultats 2014 de Natixis pro forma

<i>en M€</i>	BGC	Épargne	SFS	Part. Fi.	Hors Pôles	Natixis hors GAPC	GAPC	Natixis publié pro forma
Produit Net Bancaire	2 804	2 822	1 266	830	-218	7 505	7	7 512
Charges	-1 715	-2 004	-832	-693	-151	-5 395	-48	-5 442
Résultat Brut d'Exploitation	1 089	818	434	138	-368	2 110	-41	2 069
Coût du risque	-186	5	-76	-10	-33	-300	-2	-302
Résultat Net d'Exploitation	903	823	359	127	-402	1 810	-43	1 767
Mises en équivalence	21	17	0	2	0	40	0	40
Autres	0	-20	15	-51	82	27	0	27
Résultat avant impôt	924	820	374	78	-319	1 877	-43	1 834
					Impôt	-638	15	-623
					Intérêts minoritaires	-76	0	-76
					RNPG courant hors GAPC	1 164	RNPG	1 136
					GAPC net d'impôt	-28		
					Résultat net (pdg)	1 136		

Banque de Grande Clientèle

<i>en M€</i>	1T14	2T14	3T14	4T14	2014
Produit Net Bancaire	732	763	680	629	2 804
<i>Banque commerciale</i>	102	100	101	114	416
<i>Financements structurés</i>	290	262	271	273	1 095
<i>Marchés de capitaux</i>	349	384	314	249	1 296
FICT	233	249	224	164	871
Actions	116	135	89	85	425
Divers	-8	16	-6	-7	-4
Charges	-455	-422	-403	-435	-1 715
Résultat Brut d'Exploitation	277	340	277	194	1 089
Coût du risque	-52	-61	-24	-48	-186
Résultat Net d'Exploitation	225	279	253	146	903
Mises en équivalence	6	4	6	5	21
Autres	0	0	0	0	0
Résultat avant impôt	231	283	260	151	924
Coefficient d'exploitation	62,1 %	55,4 %	59,2 %	69,1 %	61,2 %
Coefficient d'exploitation hors impact IFRIC 21	57,4 %	56,8 %	61,0 %	70,5 %	61,1 %
RWA (Bâle 3 - en Md€)	76,0	77,8	74,7	72,2	72,2
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	7 549	7 704	7 879	7 568	7 675
ROE après impôt (en Bâle 3)	8,1 %	9,6 %	8,7 %	5,3 %	7,9 %
ROE après impôt (en Bâle 3) hors impact IFRIC 21	9,3 %	9,2 %	8,3 %	5,0 %	7,9 %

Épargne

<i>en M€</i>	1T14	2T14	3T14	4T14	2014
Produit Net Bancaire	648	711	690	773	2 822
<i>Gestion d'actifs</i>	489	527	523	599	2 137
<i>Banque Privée</i>	31	33	31	33	128
<i>Assurances</i>	126	139	130	134	529
Charges	-486	-489	-480	-549	-2 004
Résultat brut d'exploitation	163	222	210	223	818
Coût du risque	2	0	0	2	5
Résultat Net d'Exploitation	165	222	211	225	823
Mises en équivalence	4	5	4	4	17
Autres	-2	-10	-6	-3	-20
Résultat avant impôt	167	217	209	227	820
Coefficient d'exploitation	74,9 %	68,8 %	69,5 %	71,1 %	71,0 %
Coefficient d'exploitation hors impact IFRIC 21	73,3 %	69,3 %	70,0 %	71,5 %	71,0 %
RWA (Bâle 3 - en Md€)	12,8	13,0	13,0	13,8	13,8
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	3 578	3 616	3 647	3 762	3 650
ROE après impôt (en Bâle 3)	12,7 %	15,6 %	15,7 %	15,9 %	15,0 %
ROE après impôt (en Bâle 3) hors impact IFRIC 21	13,5 %	15,3 %	15,4 %	15,7 %	15,0 %

Services Financiers Spécialisés

en M€	1T14	2T14	3T14	4T14	2014
Produit Net Bancaire	313	320	307	327	1 266
Financements spécialisés	179	186	183	195	743
<i>Affacturage</i>	37	36	23	37	133
<i>Cautions et garanties financières</i>	32	37	31	34	133
<i>Crédit-bail</i>	43	44	60	54	200
<i>Crédit consommation</i>	63	65	65	66	259
<i>Financement du cinéma</i>	4	5	4	4	18
Services financiers	133	133	124	132	524
<i>Ingénierie sociale</i>	30	34	27	33	123
<i>Paievements</i>	77	74	74	73	298
<i>Titres</i>	27	26	24	26	103
Charges	-214	-206	-200	-212	-832
Résultat Brut d'Exploitation	99	113	107	115	434
Coût du risque	-19	-16	-20	-22	-76
Résultat Net d'Exploitation	80	98	88	94	359
Mises en équivalence	0	0	0	0	0
Autres	0	0	17	-2	15
Résultat avant impôt	80	98	105	92	374

Coefficient d'exploitation	68,4 %	64,5 %	65,1 %	64,8 %	65,7 %
Coefficient d'exploitation hors impact IFRIC 21	65,6 %	65,2 %	65,9 %	66,1 %	65,7 %
RWA (Bâle 3 - en Md€)	13,9	14,1	13,5	14,4	14,4
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	1 698	1 639	1 661	1 600	1 650
ROE après impôt (en Bâle 3)	12,0 %	15,3 %	16,2 %	14,5 %	14,5 %
ROE après impôt (en Bâle 3) hors impact IFRIC 21	13,4 %	14,9 %	15,8 %	13,8 %	14,5 %

Participations financières

en M€	1T14	2T14	3T14	4T14	2014
Produit Net Bancaire	213	212	209	196	830
<i>Coface</i>	<i>178</i>	<i>171</i>	<i>171</i>	<i>168</i>	<i>689</i>
<i>Corporate Data Solutions</i>	<i>21</i>	<i>21</i>	<i>20</i>	<i>21</i>	<i>83</i>
<i>Autres</i>	<i>14</i>	<i>20</i>	<i>18</i>	<i>6</i>	<i>58</i>
Charges	-176	-170	-167	-180	-693
Résultat Brut d'Exploitation	37	42	43	16	138
Coût du risque	-2	-3	-2	-4	-10
Résultat Net d'Exploitation	36	38	41	12	127
Mises en équivalence	0	1	1	0	2
Autres	0	-38	0	-12	-51
Résultat avant impôt	36	1	41	0	78

Hors pôles

en M€	1T14	2T14	3T14	4T14	2014
Produit Net Bancaire	-42	35	-171	-39	-218
Charges	-40	-32	-33	-46	-151
Résultat Brut d'Exploitation	-82	3	-204	-85	-368
Coût du risque	-8	-3	-16	-7	-33
Résultat Net d'Exploitation	-90	0	-220	-92	-402
Mises en équivalence	0	0	0	0	0
Autres	1	-14	77	17	82
Résultat avant impôt	-89	-13	-143	-74	-319

1.1.2 Communiqué de presse du 19 mai 2015**Assemblée générale de Natixis du 19 mai 2015
RENOUVELLEMENT DES POUVOIRS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR REGROUPER LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**

L'assemblée générale mixte du 19 mai 2015 a approuvé la 20^e résolution relative au renouvellement de la délégation de pouvoirs au conseil d'administration pour procéder au regroupement des actions de la société, de telle sorte que 7 actions anciennes d'une valeur nominale de 1,60 euro puissent être échangées contre une action nouvelle d'une valeur nominale de 11,20 euros.

Ce renouvellement interviendrait dans le nouveau cadre légal applicable au regroupement d'actions qui vise à simplifier la procédure.

Il est rappelé que le regroupement est une opération technique qui consiste à réduire le nombre d'actions en circulation sans modifier le montant du capital de la société émettrice.

L'opération de regroupement devrait intervenir le 2 novembre 2015 sous réserve de la publication des textes réglementaires relatifs au nouveau régime du regroupement dans des délais compatibles avec le calendrier prévu.

1.1.3 Communiqué de presse du 19 mai 2015**Natixis finalise l'acquisition des activités de Leonardo & Co. en France qui devient
Natixis Partners**

Natixis a finalisé l'acquisition de Leonardo & Co SAS (« Leonardo France »), qui devient Natixis Partners.

Natixis Partners sera dédiée au conseil en fusions acquisitions pour les fonds d'investissement et la clientèle midcap. L'équipe, dirigée par Patrick Maurel est constituée de 25 banquiers d'affaires et conseille ses clients sur plus d'une trentaine de transactions chaque année.

La création de Natixis Partners représente une étape significative dans le déploiement du plan New Frontier et permet à Natixis de renforcer son statut de banque de référence des midcaps en France, tant dans les activités de financement que de conseil en fusions acquisitions.

1.1.4 Communiqué de presse du 20 mai 2015**François Pérol reconduit à la présidence du conseil d'administration de Natixis
L'assemblée générale du 19 mai 2015 a adopté le renouvellement des mandats de dix
administrateurs, dont celui de François Pérol et a nommé Alain Denizot comme
administrateur. François Pérol a été reconduit à la présidence du conseil
d'administration de Natixis****Renouvellement des mandats :**

Les mandats de François Pérol, Président du conseil, BPCE représenté par Daniel Karyotis; Thierry Cahn, Laurence Debroux, Michel Grass, Anne Lalou, Bernard Oppetit, Henri Proglio,

Philippe Sueur, Pierre Valentin, ont été renouvelés pour quatre ans, jusqu'à l'assemblée générale de mai 2019.

Nouvel administrateur :

L'assemblée générale du 19 mai 2015 a nommé Alain Denizot, Président du directoire de la Caisse d'Epargne Nord France Europe et membre du conseil de surveillance de BPCE comme administrateur. Il participera au comité des nominations et au comité des rémunérations. Il remplace Didier Patault dont le mandat a pris fin à l'issue de l'assemblée générale du 19 mai 2015.

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration est donc composé de 15 administrateurs dont un tiers d'administrateurs indépendants : François Pérol, président du Conseil, BPCE représenté par Daniel Karyotis, Thierry Cahn, Alain Condaminas, Laurence Debroux*, Alain Denizot, Michel Grass, Catherine Halberstadt, Anne Lalou*, Bernard Oppetit*, Stéphanie Paix, Henri Proglio*, Philippe Sueur, Nicolas de Tavernost* et Pierre Valentin.

* administrateur indépendant

Alain Denizot, a occupé des fonctions au sein du Crédit du Nord, de SG Warburg France et de la Société Marseillaise de Crédit. En 1990, il rejoint la Caisse d'Epargne Ile-de-France-Ouest comme responsable puis directeur de la gestion financière. En 1995, il devient membre du directoire en charge du pôle risques et finances, puis en charge du réseau et du développement. En 2003, il prend la direction générale d'Ecureuil Assurance IARD. Il est nommé président du directoire de la Caisse d'Epargne de Picardie en 2008. Depuis 2011, il est président du directoire de la Caisse d'Epargne Nord France Europe.

Alain Denizot, 54 ans, est diplômé d'Economie Agricole, du Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures et de l'Institut d'Administration des Entreprises de Paris

1.1.5 Communiqué de presse du 30 juin 2015**Natixis Global Asset Management annonce l'acquisition de DNCA Finance**

Natixis Global Asset Management annonce la finalisation de l'acquisition de DNCA Finance (DNCA), qui rejoint ainsi l'ensemble de ses sociétés affiliées dans le monde et renforce sa position sur la clientèle *retail* en Europe.

Affiliée de Natixis Global Asset Management, DNCA, société de gestion française reconnue, aura désormais accès aux capacités de distribution internationale de Natixis Global Asset Management. DNCA pénétrera ainsi sur de nouveaux marchés, notamment l'Espagne, et renforcera son activité en Allemagne et en Suisse. DNCA conservera toute son indépendance en termes de gestion tout en développant progressivement sa présence internationale.

La direction de DNCA restera actionnaire aux côtés de Natixis Global Asset Management et bénéficiera d'un mécanisme de retrait progressif à partir de 2016, qui augmentera progressivement la part de Natixis Global Asset Management dans DNCA jusqu'à 100 %.

DNCA a connu une croissance importante ces deux dernières années, en multipliant ses actifs sous gestion par trois, passant de 5 milliards à 16,5 milliards d'euros à fin mai 2015. DNCA conservera son approche de gestion indépendante et mettra à disposition des investisseurs institutionnels et de la clientèle *retail* tout son savoir-faire en gestion actions européennes, long only et rendement absolu, multi-assets, obligations convertibles et obligations européennes.

« Le parcours de DNCA, la solidité de sa marque et des performances enregistrées par ses gérants avec des profils risques maîtrisés, contribueront de manière significative au développement du modèle multi-affiliés de Natixis Global Asset Management, et au renforcement de nos activités avec la clientèle retail européenne » explique Pierre Servant, Directeur Général de Natixis Global Asset Management, membre du Comité de Direction Générale de Natixis.

« En tant que société affiliée de Natixis Global Asset Management, notre ambition est de reproduire les succès que nous avons connu en France et en Italie au cours des 15 dernières années et de renforcer notre développement à l'international. Nous pensons que la plateforme de distribution mondiale de Natixis Global Asset Management contribuera à accélérer notre activité sur les marchés retail et institutionnels, mettant à disposition des investisseurs une gamme de fonds simple, lisible et performante qui renforcera leurs portefeuilles » a indiqué Eric Franc, Directeur Général de DNCA.

1.1.6 Communiqué de presse du 24 juillet 2015

Résultat de l'augmentation de capital réservée aux salariés adhérents des plans d'épargne salariale de Natixis dénommée « Mauve 2015 »

Pour la troisième année consécutive, Natixis a proposé une opération d'actionnariat salarié dénommée « **Mauve 2015** » du 8 avril au 5 mai 2015 inclus.

Jusqu'à présent réservée aux collaborateurs de quatre pays (France, Hong-Kong, Luxembourg et Royaume-Uni), l'opération a également été proposée, cette année, aux collaborateurs de quatre autres pays (Allemagne, Emirats Arabes Unis, Espagne et Italie).

« Mauve 2015 » a été suivie par près de 6 700 salariés, soit un taux de souscription global de 48,5%.

Le montant souscrit s'élève à 45 M€ (contre 40,2 M€ en 2014) et correspond à l'émission de 8 505 624 actions nouvelles, au prix de souscription unitaire de 5,295 €.

Les principales caractéristiques de l'offre Mauve 2015 ont été décrites dans le communiqué de presse du 12 mars 2015.

1.1.7 Communiqué de presse du 31 juillet 2015

Conseil d'administration de Natixis du 30 juillet 2015 REGROUPEMENT D' ACTIONS

Natixis a annoncé lors de son assemblée générale du 19 mai dernier son intention de procéder au regroupement des actions de la société.

Il apparaît que les conditions de mise en œuvre de cette opération de regroupement ne sont pas réunies à ce jour. En effet, des incertitudes subsistent quant au traitement fiscal de ce type d'opération pour certains actionnaires, au regard des nouveaux textes applicables au regroupement d'actions.

En conséquence, le Conseil d'administration a décidé de ne pas réaliser l'opération.

1.2 Résultats au 30 juin 2015 : communiqué de presse du 30 juillet 2015

Résultats du 2^{ème} trimestre 2015 et 1^{er} semestre 2015

PROGRESSION DES REVENUS de +12 % à 4 360 M€ ET DU RESULTAT NET de +13 % à 729 M€ au 1S15

STRUCTURE FINANCIERE RENFORCEE ET GESTION STRICTE DU BILAN

ACTIVITE DYNAMIQUE POUR LES TROIS METIERS CŒURS

- **Banque de Grande Clientèle** : forte dynamique clientèle
 - ✓ Production nouvelle soutenue dans les Financements structurés (**14 Md€** au 1S15) et très bonnes performances des Dérivés actions
 - ✓ Progression significative de l'activité des plateformes internationales, notamment en Asie
- **Gestion d'actifs** : AuM de **812 Md€** au 30 juin 2015 grâce à une collecte nette record de **29 Md€** au 1S15
- **Assurance** : hausse du chiffre d'affaires en non-vie de **14%** sur un an et augmentation significative du poids des UC en assurance-vie
- **Services Financiers Spécialisés** : bonne dynamique dans les Financements spécialisés, notamment dans le Crédit à la consommation (**encours +9 %**) et dans les Cautions et garanties (**primes +22 %**)
- **151 M€ de synergies de revenus** réalisées avec les réseaux du Groupe BPCE à fin juin 2015, en ligne avec le plan New Frontier

HAUSSE DES RESULTATS⁽¹⁾ ET DU ROE DES METIERS CŒURS

- Croissance du **PNB** de **12 % à 4 360 M€** au 1S15 et de **7 % à 2 175 M€** au 2T15
- **RAI du 1S15 en hausse de 26%** sur un an à **1 304 M€** et en hausse de **11 % à 694 M€** au 2T15
- **Résultat net pdg à 729 M€** au 1S15 (**+13% sur un an**) et à **398 M€ en hausse de 5 % au 2T15**
- **ROE des métiers cœurs** au 2T15 en hausse de **140pb** vs. 2T14 à **13,8%** et de **160pb** au 1S15 à **13,3%**

STRUCTURE FINANCIERE RENFORCEE ET GESTION STRICTE DES RESSOURCES RARES

- Progression du **ratio CET1⁽²⁾ de 40pb** sur le 2T15, à **11,0%** fin juin 2015
- Strict contrôle des **RWA** de la BGC avec une contraction de **6%** sur un an, et de **1%** à change constant depuis le début de l'année
- Forte contraction du bilan (**-11 % vs. fin mars 2015**) se traduisant par une nette amélioration du ratio de levier⁽¹⁾ à **3,9 %** fin juin 2015 (**+30pb** vs. fin mars 2015)

(1) Voir note méthodologique

(2) Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois – Sans phase-in sauf IDA sur pertes reportables

Le Conseil d'administration a examiné le 30 juillet 2015 les comptes de Natixis au titre du 2^{ème} trimestre 2015.

Pour Natixis, le 2^{ème} trimestre 2015 s'est notamment caractérisé par⁽¹⁾ :

- une **croissance des revenus des métiers cœurs de 11% vs. 2T14, et une hausse des revenus de Natixis de 7% sur la même période.**

Au sein de la Banque de Grande Clientèle, le rythme de la production nouvelle dans les Financements structurés est resté soutenu, les Dérivés actions continuent de bien performer et les plateformes internationales, notamment en Asie, ont connu une nette progression de leurs activités.

La Gestion d'actifs enregistre de nouveau une hausse importante de ses revenus sur un an, avec une collecte nette toujours dynamique. L'acquisition de DNCA s'est concrétisée au 30 juin 2015.

Dans l'Assurance, les activités non-vie affichent un développement significatif sur un an et le poids des contrats en unités de compte continue de croître en assurance-vie.

La bonne performance des Services Financiers Spécialisés est notamment portée par le Crédit à la consommation et les Cautions et garanties.

- une progression de 6% du **résultat brut d'exploitation** à 745 M€,
- un **coût du risque** en nette baisse à 32pb vs. 45pb au 2T14,
- une progression de 11% du **résultat avant impôt** vs. 2T14,
- un **résultat net pdg** de 398 M€, en hausse de 5% malgré l'impact de l'imposition sur les dividendes,
- une amélioration de 140pb du **ROE des métiers cœurs** vs. 2T14, à 13,8%,
- un **ratio de levier**⁽¹⁾ de 3,9% à fin juin 2015 (+30pb vs. fin mars 2015) grâce notamment à une baisse du bilan de 11% vs. fin mars 2015,
- un **ratio CET1**⁽²⁾ de 11,0% au 30 juin 2015.

Laurent Mignon, Directeur général de Natixis, a déclaré : «Nous poursuivons avec succès le déploiement de notre plan stratégique. Les revenus et la rentabilité de nos trois métiers cœurs sont en progression et la part de notre activité à l'international s'intensifie avec le fort dynamisme commercial de nos plateformes notamment en Asie dans la Banque de Grande Clientèle. L'acquisition de DNCA est finalisée et renforce encore le poids de l'épargne dans nos revenus. La baisse significative de nos risques pondérés et de notre bilan illustre le succès de la mise en œuvre de notre modèle *Asset Light*, modèle entièrement dédié à la construction de solutions financières au service de nos clients».

(1) Voir note méthodologique

(2) Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois – Sans phase-in sauf IDA sur pertes reportables

1 - RÉSULTATS NATIXIS DU 2T15 ET DU 1S15

1.1 ELEMENTS EXCEPTIONNELS⁽¹⁾

Éléments exceptionnels - en M€	2T15	2T14	1S15	1S14
Plus-value sur cession de la participation Lazard <i>Hors pôle (PNB)</i>		99		99
Évolutions méthodologiques liées à l'application IFRS 13 <i>FIC-T (PNB)</i>		-37		-37
Dépréciation sur écarts d'acquisition/Gains ou pertes sur autres actifs Corporate Data Solution et divers <i>(Hors pôle)</i>	-30	-54	-30	-54
Contribution au Fonds de Résolution Unique ⁽²⁾ <i>Hors pôle (Charges)</i>			-48	
Impact en résultat avant impôt	-30	9	-77	9
Impact en résultat net	-30	22	-77	22

Réévaluation de la dette senior propre - en M€ <i>Hors pôle (PNB)</i>	2T15	2T14	1S15	1S14
Impact en résultat avant impôt	125	-46	130	-37
Impact en résultat net	82	-29	85	-23

GAPC - en M€	2T15	2T14	1S15	1S14
Impact en résultat net		-27		-28

Total des impacts en RNPG - en M€	53	-34	8	-29
-----------------------------------	----	-----	---	-----

(1) Voir note méthodologique

(2) Impact estimé

1.2 RESULTATS DU 2T15

<i>Pro forma et hors éléments exceptionnels⁽¹⁾ - en M€</i>	2T15	2T14	2T15 vs. 2T14
Produit net bancaire	2 175	2 024	7%
<i>dont métiers cœurs</i>	2 023	1 830	11%
Charges	-1 431	-1 320	8%
Résultat brut d'exploitation	745	704	6%
Coût du risque	-64	-82	-22%
Résultat avant impôt	694	623	11%
Impôt	-269	-229	17%
Intérêts minoritaires	-27	-14	91%
Résultat net – pdg	398	380	5%

<i>en M€</i>	2T15	2T14	2T15 vs. 2T14
Retraitement de l'impact IFRIC 21	-14	-12	
Résultat net – pdg – hors impact IFRIC 21	384	367	5%
ROTE hors impact IFRIC 21	11,2%	11,0%	

<i>en M€</i>	2T15	2T14	2T15 vs. 2T14
Eléments exceptionnels	53	-34	
Réintégration de l'impact IFRIC 21	14	12	
Résultat net – pdg – publié	450	345	30%

(1) Voir note méthodologique

Sauf indication contraire, les commentaires qui suivent se rapportent aux résultats pro forma et hors éléments exceptionnels (voir détail p3).

PRODUIT NET BANCAIRE

Au 2T15, le PNB de Natixis s'établit en hausse de 7% vs. 2T14. Les revenus des métiers cœurs progressent de 11% sur la même période et de 2% à change constant.

La décomposition des revenus par métier est la suivante :

- Les revenus de la **Banque de Grande Clientèle** intègrent les très bonnes performances des activités Equity et Financements structurés et progressent de 5%,
- Le PNB de l'**Epargne** augmente de 19% (6% à change constant) grâce au dynamisme commercial en Gestion d'actifs comme en Assurances et Banque Privée,
- Les revenus des **Services Financiers Spécialisés** ressortent en hausse de 5%, notamment portée par une croissance de 9% sur les Financements spécialisés,

- Les **Participations Financières**, avec un contexte économique plus difficile pour Coface, affichent des revenus en retrait.

CHARGES

Les charges s'élèvent à 1 431 M€ vs. 1 320 M€ au 2T14. Le résultat brut d'exploitation ressort à 745 M€, en hausse de 6% vs. 2T14.

COÛT DU RISQUE

Le coût du risque s'établit à 64 M€, en nette amélioration sur un an (-22%). Exprimé en point de base des encours de crédit (hors établissements de crédit), le coût du risque des métiers cœurs ressort à 32pb vs. 43pb au 1T15 et 45pb au 2T14.

RESULTAT AVANT IMPÔT

Le résultat avant impôt, à 694 M€, progresse de 11%.

RESULTAT NET

Le résultat net part du groupe de Natixis s'élève à 398 M€, en hausse de 5% vs. 2T14. Retraité de l'impact IFRIC 21 (-14 M€ au 2T15 et -12 M€ au 2T14), il augmente également de 5% à 384 M€.

Après réintégration des éléments exceptionnels (-30 M€) et de l'effet de la réévaluation de la dette senior propre (+82 M€ net d'impôt), le résultat net part du groupe publié au 2T15 atteint 450 M€ vs. 345 M€ au 2T14, soit +30%.

1.3 RESULTATS DU 1S15

<i>Pro forma et hors éléments exceptionnels⁽¹⁾ en M€</i>	1S15	1S14	1S15 vs. 1S14
Produit net bancaire	4 360	3 879	12%
<i>dont métiers cœurs</i>	3 976	3 523	13%
Charges	-2 937	-2 690	9%
Résultat brut d'exploitation	1 424	1 189	20%
Coût du risque	-141	-161	-12%
Résultat avant impôt	1 304	1 039	26%
Impôt	-506	-374	36%
Intérêts minoritaires	-69	-21	
Résultat net – pdg	729	644	13%

<i>en M€</i>	1S15	1S14	1S15 vs. 1S14
Retraitement de l'impact IFRIC 21	28	27	
Résultat net – pdg – hors impact IFRIC	757	671	13%
ROTE hors impact IFRIC 21	11,0%	10,1%	

<i>en M€</i>	1S15	1S14	1S15 vs. 1S14
Eléments exceptionnels & GAPC	8	-29	
Réintégration de l'impact IFRIC 21	-28	-27	
Résultat net – pdg – publié	737	615	20%

(1) Voir note méthodologique

Sauf indication contraire, les commentaires qui suivent se rapportent aux résultats pro forma et hors éléments exceptionnels (voir détail p3).

PRODUIT NET BANCAIRE

Natixis enregistre une hausse de 12% de son PNB au 1S15 vs. 1S14, intégrant une progression de 13% des revenus des métiers cœurs (+5% à change constant).

La décomposition des revenus par métier est la suivante :

- Les revenus de la **Banque de Grande Clientèle** augmentent de 8%, dont 14% de hausse pour les revenus des activités de Marchés de capitaux et 7% pour les revenus des Financements structurés,

- Le PNB de l'**Epargne** progresse de 23% (+10% à change constant), incluant une croissance des revenus en Gestion d'actifs et en Assurances de respectivement 25% et 12%,
- Les revenus des **Services Financiers Spécialisés** augmentent de 4%, grâce notamment aux bonnes performances sur les Financements spécialisés,
- Les revenus des **Participations Financières** sont stables sur le semestre.

CHARGES

Les charges sont maîtrisées et le coefficient d'exploitation, hors impact IFRIC 21, diminue significativement de 1,7pp vs. 1S14 à 66,6%. Le résultat brut d'exploitation affiche une progression de 20% (9% à change constant) et s'élève à 1 424 M€.

COÛT DU RISQUE

Le coût du risque ressort en nette baisse à 141 M€ (-12% vs. 1S14).

RESULTAT AVANT IMPÔT

Le résultat avant impôt, à 1 304 M€, croît de 26%.

RESULTAT NET

Le résultat net part du groupe de Natixis s'élève à 729 M€, en hausse de 13% vs. 1S14. Retraité de l'impact IFRIC 21 (+28 M€ au 1S15 et +27 M€ au 1S14), il progresse de 13% à 757 M€.

Après réintégration des éléments exceptionnels (-77 M€) et de l'effet de la réévaluation de la dette senior propre (+85 M€ net d'impôt), le résultat net part du groupe publié au 1S15 atteint 737 M€ vs. 615 M€ au 1S14, soit une hausse de 20%.

2 - STRUCTURE FINANCIERE

Au 30 juin 2015, le ratio CET1 Bâle 3⁽¹⁾ de Natixis atteint 11,0%.

Sur la base d'un ratio CET1 Bâle 3⁽¹⁾ de 10,6% au 31 mars 2015 post impact de l'acquisition de DNCA, les impacts au 2^{er} trimestre 2015 se décomposent comme suit :

- effet de mise en réserve du résultat net part du groupe du 2T15 hors dividende : +27pb,
- dividende basé sur un taux de distribution de 50% : -15pb,
- effets RWA, change et autres : +25pb.

Les fonds propres et actifs pondérés en Bâle 3⁽¹⁾ s'élèvent à respectivement 12,6 Md€ et 115 Md€ au 30 juin 2015.

CAPITAUX PROPRES – FONDS PROPRES – ACTIF NET PAR ACTION

Les **capitaux propres part du groupe** s'élèvent à 18,3 Md€ au 30 juin 2015, dont 1,1 Md€ de titres hybrides (TSS et actions de préférence) inscrits en capitaux propres à la juste valeur.

Les **fonds propres Core Tier 1 (Bâle 3 – phase-in)** s'établissent à 12,5 Md€ et les **fonds propres Tier 1 (Bâle 3 – phase-in)** s'élèvent à 13,2 Md€.

Les **actifs pondérés** de Natixis s'élèvent à 115,1 Md€ au 30 juin 2015, en Bâle 3 - phase-in. Ils se décomposent en :

- risque de crédit : 75,1 Md€
- risque de contrepartie : 8,9 Md€
- risque de CVA : 5,0 Md€
- risque de marché : 14,1 Md€
- risque opérationnel : 12,0 Md€

En Bâle 3 (phase-in), au 30 juin 2015, le **ratio CET1** ressort à 10,8%, le **ratio Tier 1** s'établit à 11,5% et le **ratio global** à 12,9%.

L'actif net comptable par action au 30 juin 2015, ressort à 5,43 euros pour un nombre d'actions, hors actions détenues en propre, égal à 3 118 229 513 (le nombre total d'actions est de 3 119 622 141). **L'actif net tangible par action** (déduction des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles) s'établit à 4,28 euros.

RATIO DE LEVIER⁽²⁾

Le ratio de levier s'établit à 3,9% au 30 juin 2015.

RATIO GLOBAL D'ADEQUATION DES FONDS PROPRES

Au 30 juin 2015, l'excédent en fonds propres du conglomérat financier est estimé à près de 6 Md€.

(1) Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois - Sans phase-in sauf IDA sur pertes reportables

(2) Voir note méthodologique

3 – RÉSULTATS DES MÉTIERS

Banque de Grande ClientèleDonnées présentées hors éléments exceptionnels⁽¹⁾

en M€	2T15	2T14	2T15 vs. 2T14	1S15	1S15 vs. 1S14
Produit net bancaire	842	800	5%	1 648	8%
dont Banque commerciale	100	100	stable	189	-6%
dont Financements structurés	305	262	16%	588	7%
dont Marchés de capitaux	410	421	-3%	878	14%
Charges	-459	-422	9%	-951	8%
Résultat brut d'exploitation	383	377	1%	697	6%
Coût du risque	-40	-61	-35%	-105	-7%
Résultat avant impôt	348	320	9%	601	9%
Coefficient d'exploitation ⁽²⁾	55,8%	54,2%	+1,6pp	56,4%	+0,6pp
ROE après impôt ⁽²⁾	11,6%	10,5%	+1,1pp	11,0%	+1,1pp

(1) Voir note méthodologique

(2) Voir note méthodologique et hors impact de l'application d'IFRIC 21

Les revenus de la **Banque de Grande Clientèle** progressent de 5% au 2T15 vs. 2T14 et s'établissent à 842 M€.

Ils augmentent de 8% au 1^{er} semestre 2015 et de 10% hors opérations non récurrentes enregistrées au 1T14 dans les Financements structurés. Sur le 1^{er} semestre, les revenus de la plateforme Asie affichent une croissance significative de +59%.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 459 M€ vs. 422 M€ au 2T14. Plusieurs éléments expliquent la hausse au 2T15 : les investissements réalisés à l'international, l'impact négatif de l'effet change GBP/EUR et la mise en application du Dodd Franck Act / Volcker Rule aux Etats-Unis. Le coefficient d'exploitation hors application d'IFRIC 21 s'établit à 55,8% au 2T15 vs. 54,2% au 2T14.

Le résultat brut d'exploitation ressort à 383 M€ au 2T15, +1% vs. 2T14 et à 697 M€ au 1S15, +6% vs. 1S14.

Le coût du risque est en nette baisse au 2T15 à 40 M€, soit -35%. Sur le 1^{er} semestre 2015, il baisse de 7% à 105 M€.

Le résultat avant impôt augmente de 9% au 2T15 comme au 1S15 pour s'établir respectivement à 348 M€ et 601 M€.

Le ROE après impôt (après allocation de fonds propres en Bâle 3) hors impact d'IFRIC 21 s'améliore de 110pb au 2T15 et atteint 11,6%.

Dans les **Financements structurés**, la production nouvelle atteint un niveau record de 8,1 Md€ au 2T15, soit 13,8 Md€ au 1S15, (+18% vs. 1S14) portée notamment par les métiers Aircraft, Export & Infrastructure et Acquisition & Strategic Finance. Le PNB augmente de 16% au 2T15 à 305 M€, à change constant il gagne 4%. La part des commissions dans les revenus continue de croître : 39% du PNB vs. 33% au 2T14.

La **Banque commerciale** affiche des revenus stables au 2T15 vs. 2T14 à 100 M€. Les marges restent sous pression pour les financements classiques. La production nouvelle de 4,2 Md€ au 2T15 est portée par les corporates en France et l'international.

Le PNB des métiers **Taux, change, matières premières et trésorerie (FIC-T)** s'élève au 2T15 à 241 M€ vs. 286 M€ au 2T14 dans un contexte difficile pour les activités de Taux et Crédit avec la clientèle. Au 1S15, il est en progression de 10% sur un an à 571 M€, incluant notamment de très bonnes performances sur le Forex.

Les activités **Actions** enregistrent une progression de 25% de leurs revenus au 2T15 et de 22% au 1S15, grâce à une activité commerciale dynamique en France comme à l'international et aux performances record sur les Dérivés actions dont les revenus augmentent de 52% au 2T15 vs. 2T14.

Epargne

en M€	2T15	2T14	2T15 vs. 2T14	1S15	1S15 vs. 1S14	1S15 vs. 1S14 change constant
Produit net bancaire	846	711	19%	1 669	23%	10%
dont Gestion d'actifs	633	527	20%	1 272	25%	8%
dont Assurances	156	139	12%	296	12%	
dont Banque Privée	36	33	11%	70	9%	
Charges	-576	-489	18%	-1 159	19%	6%
Résultat brut d'exploitation	270	222	22%	510	33%	19%
Coût du risque	0	0		-1		
Résultat avant impôt	275	217	27%	518	35%	21%
Coefficient d'exploitation ⁽¹⁾	68,5%	69,3%	-0,8pp	69,0%	-2,2pp	
ROE après impôt ⁽¹⁾	17,0%	15,3%	+1,6pp	16,4%	+2,0pp	

(1) Voir note méthodologique et hors impact de l'application d'IFRIC 21

Au sein du **pôle Epargne**, l'activité est en forte croissance pour les trois métiers. Le PNB du pôle augmente de 23% au 1S15 (+10% à change constant) et de 19% au 2T15 (+6% à change constant).

Le coefficient d'exploitation hors impact de l'application d'IFRIC 21 s'améliore de 0,8pp au 2T15 et de 2,2pp au 1S15 à respectivement 68,5% et 69,0%. Le résultat brut d'exploitation progresse fortement, de 22% au 2T15 et de 33% au 1S15 (+19% à change constant).

Le résultat avant impôt s'élève à 275 M€ au 2T15, en hausse de 27%, et à 518 M€ au 1S15, en hausse de 35% à change courant et 21% à change constant.

Le ROE après impôt (après allocation de fonds propres en Bâle 3) hors impact de l'application d'IFRIC 21 s'améliore de 160pb au 2T15 et 200pb au 1S15 pour atteindre respectivement 17,0% et 16,4%.

La **Gestion d'actifs** enregistre une collecte nette très dynamique au 2T15 de 10 Md€ portant la collecte depuis le début de l'année à 29 Md€, dont 11 Md€ sur les affiliés européens et 17 Md€ sur les affiliés US. Le PNB ressort à 633 M€ au 2T15, en hausse de 20%, et à 1 272 M€ au 1S15, en hausse de 25% à change courant et de 8% à change constant.

Les actifs sous gestion atteignent 812 Md€ au 30 juin 2015 vs. 820 Md€ à fin mars 2015. La variation découle de la collecte nette de 10 Md€, de l'intégration de DNCA (+17Md€) et de la cession partielle d'une activité Money Market aux Etats-Unis (-5 Md€), d'un effet change de -16 Md€ et d'un effet marché de -14 Md€.

Dans le domaine de l'**Assurance**, la hausse du chiffres d'affaires global est de 3% au 1^{er} semestre 2015 à 3,0 Md€. En assurance-vie, la collecte nette de 0,7 Md€ sur le 1^{er} semestre 2015 émane pour 45% des contrats en unité de compte. Les UC représentent 19% des encours gérés qui s'établissent à 43,4 Md€ fin juin. Au 1^{er} semestre 2015, l'assurance dommages enregistre une hausse de 15% de son chiffre d'affaires, la Prévoyance et ADE de 13%. Le résultat brut d'exploitation de l'Assurance progresse de 14% au 1S15 vs. 1S14.

Dans la **Banque Privée**, la collecte nette s'élève à 1,1 Md€ au 1S15 en hausse de 15% vs. 1S14 et le PNB croît de 9% sur la même période. Fin juin 2015, les encours sous gestion s'élèvent à 27,2 Md€ en hausse de 10% depuis fin 2014.

Services Financiers Spécialisés

en M€	2T15	2T14	2T15 vs. 2T14	1S15	1S15 vs. 1S14
Produit net bancaire	335	320	5%	659	4%
<i>Financements spécialisés</i>	203	186	9%	395	8%
<i>Services financiers</i>	133	133	-1%	264	-1%
Charges	-209	-206	1%	-426	1%
Résultat brut d'exploitation	126	113	11%	233	10%
Coût du risque	-20	-16	26%	-34	-3%
Résultat avant impôt	107	98	9%	200	13%

Coefficient d'exploitation ⁽¹⁾	63,2%	65,2%	-2,0pp	63,7 %	-1,7pp
ROE après impôt ⁽¹⁾	15,7%	14,9%	+0,8pp	15,6 %	+1,5pp

(1) Voir note méthodologique et hors impact de l'application d'IFRIC 21

La croissance de 5% des revenus des **Services Financiers Spécialisés** au 2T15 vs. 2T14 et de 4% au 1S15 vs. 1S14 est portée par le dynamisme des activités au sein des Financements spécialisés.

Les charges d'exploitation sont maîtrisées et ressortent à 209 M€, quasiment stables vs. 2T14. Le coefficient d'exploitation hors impact IFRIC 21 s'établit à 63,2% en baisse de 200pb au 2T15.

Le résultat brut d'exploitation augmente de 11% vs. 2T14, à 126 M€ et de 10% vs. 1S14, à 233 M€.

Le coût du risque est en baisse de 3% au 1S15 à 34 M€.

Le ROE après impôt (après allocation de fonds propres en Bâle 3) hors impact IFRIC 21 atteint 15,7% au 2T15, en hausse de 80pb.

Les **Financements spécialisés** enregistrent une croissance de 9% de leurs revenus à 203 M€ au 2T15, découlant notamment des très bonnes performances sur les activités Cautions et garanties (PNB +29% au 2T15) et Crédit-bail (PNB +13% au 2T15).

Les revenus des **Services financiers** s'établissent à 133 M€ au 2T15, quasi-stables vs. 2T14. Le PNB de l'Ingénierie sociale croît de 5% au 2T15. Dans l'activité Paiements, les transactions de compensation monétique sont en hausse de 7% au 2T15.

Participations Financières

Données présentées hors éléments exceptionnels ⁽¹⁾

en M€	2T15	2T14	2T15 vs. 2T14	1S15	1S15 vs. 1S14
Produit net bancaire	197	212	-7%	423	<i>stable</i>
<i>Coface</i>	<i>161</i>	<i>171</i>	<i>-6%</i>	<i>347</i>	<i>-1%</i>
<i>Corporate Data Solutions</i>	<i>20</i>	<i>21</i>	<i>-6%</i>	<i>40</i>	<i>-6%</i>
<i>Autres</i>	<i>16</i>	<i>20</i>	<i>-19%</i>	<i>36</i>	<i>8%</i>
Charges	-167	-170	-2%	-345	<i>stable</i>
Résultat brut d'exploitation	30	42	-29%	78	-1%
Coût du risque	-4	-3	30%	-7	37%
Résultat avant impôt	26	39	-33%	72	-4%

Le chiffre d'affaires⁽²⁾ de **Coface** augmente de 2% au 2T15 et au 1S15 pour atteindre respectivement 359 M€ et 736 M€.

Le ratio combiné net de réassurance ressort à 86,4% au 2T15 vs. 78,2% au 2T14. Le cost ratio est en hausse au 2T15 à 32,1% en lien avec le développement de l'activité mais globalement maîtrisé sur le 1^{er} semestre 2015 à 29,8%. Le loss ratio s'établit à 52,0% au 1S15 compte tenu d'une dégradation du contexte économique au 2T15.

Accord avec la BPI : transfert de la gestion des procédures publiques pour une valorisation de ~90M€. Cette cession se traduira par un impact négatif d'environ 1,4pp en année pleine sur le ROTE de Coface, avant prise en compte de différentes mesures d'efficacité opérationnelle qui seront chiffrées d'ici fin 2015.

Les revenus des **Participations Financières** sont stables sur le 1^{er} semestre 2015, et en retrait de 7% au 2T15, (incluant les activités Corporate Data Solutions, gérées en extinction).

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 30 M€ au 2T15 vs. 42 M€ au 2T14.

(1) Voir note méthodologique

(2) Hors effet périmètre et à change constant

Annexes

(1) Précisions méthodologiques :

> Les comptes 2014 sont présentés pro forma :

(1) de la nouvelle allocation de capital aux métiers de Natixis à 10% de leurs actifs pondérés moyens en Bâle 3 contre 9% précédemment. Les séries trimestrielles 2014 ont été recalculées en conséquence ;

(2) de l'application à compter du 1^{er} janvier 2015 de l'interprétation IFRIC 21 « droits et taxes » qui concerne la comptabilisation des taxes autres que l'impôt sur les sociétés et qui conduit à l'enregistrement des taxes concernées à la date de leur fait générateur et non plus nécessairement par étalement sur l'ensemble de l'exercice. Ces taxes sont refacturées aux métiers ;

(3) et conformément à l'application de l'interprétation IFRIC 21, la comptabilisation de la contribution au Fonds de Résolution Unique estimée est prise en compte au 1^{er} trimestre 2015 dans les charges du Hors Pôle Métiers sans réallocation aux métiers et est considérée comme un élément exceptionnel dans la communication financière.

> Performances des métiers mesurées en Bâle 3 :

Les performances des métiers de Natixis sont présentées dans un cadre réglementaire Bâle 3. Les actifs pondérés Bâle 3 sont appréciés sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013 (y compris traitement en compromis danois pour les entités éligibles).

Le ROTE annualisé se calcule ainsi : résultat net (pdg) – coût net des TSS/actif net comptable moyen après distribution des dividendes – dettes hybrides - immobilisations incorporelles - goodwill moyens. A cela sont ajoutés les goodwill et les immobilisations incorporelles qui se rapportent aux métiers pour déterminer le ROE.

> Le taux de rémunération des fonds propres normatifs est de 3%.

> Réévaluation de la dette senior propre : composante « risque de crédit émetteur » valorisée à partir d'une méthode approchée d'actualisation des cash flows futurs, contrat par contrat, utilisant des paramètres tels que courbe des taux de swaps et spread de réévaluation (basé sur la courbe reoffer BPCE).

> Eléments exceptionnels : les données et commentaires de cette présentation sont basés sur les comptes de résultats de Natixis et de ses métiers retraités des éléments comptables exceptionnels détaillés en page 3. Les comptes de résultats de Natixis et de ses métiers incluant ces éléments exceptionnels (les données publiées) sont dans les annexes de cette présentation.

> Le calcul du ratio de levier s'effectue selon les règles de l'acte délégué, sans mesures transitoires sauf pour les IDA sur pertes reportables, avec hypothèse de renouvellement des émissions subordonnées non éligibles en Bâle 3 par des instruments éligibles. Les opérations de financement sur titres traitées avec des chambres de compensation sont compensées en application des principes posés par IAS32, sans prise en compte des critères de maturité et devises.

> Le coefficient d'exploitation et le ROE hors impact IFRIC 21 se calculent en prenant en compte par trimestre ¼ du montant des taxes et cotisations annuelles soumises à cette nouvelle norme de comptabilisation.

Comptes de résultat 2T15 : passage des données hors éléments exceptionnels⁽¹⁾ aux données publiées

<i>en M€</i>	2T15 hors exceptionnels	Réévaluation de la dette senior propre	Dépréciation Corporate Data Solution	2T15 publié
Produit Net Bancaire	2 175	125		2 301
Charges	-1 431			-1 431
Résultat Brut d'Exploitation	745	125		870
Coût du risque	-64			-64
Mises en équivalence	13			13
Gain ou pertes sur autres actifs/ Variation de valeur écarts d'acquisition	0		-30	-30
Résultat avant impôt	694	125	-30	789
Impôt	-269	-43		-312
Intérêts minoritaires	-27			-27
Résultat net part du groupe	398	82	-30	450

Natixis – Consolidé⁽¹⁾

<i>en M€</i>	1T14	2T14	3T14	4T14	1T15	2T15	2T15 vs. 2T14	1S14	1S15	1S15 vs. 1S14
Produit Net Bancaire	1 879	2 032	1 715	1 886	2 190	2 301	+ 13 %	3 911	4 491	+ 15 %
Charges	-1 386	-1 352	-1 283	-1 422	-1 553	-1 431	+ 6 %	-2 738	-2 984	+ 9 %
Résultat Brut d'Exploitation	492	681	433	464	637	870	+ 28 %	1 173	1 507	+ 28 %
Coût du risque	-78	-85	-61	-78	-78	-64	- 25 %	-163	-141	- 13 %
Mises en équivalence	11	9	11	9	9	13	+ 42 %	20	22	+ 11 %
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-23	88	13	0	-30	+ 27 %	-24	-30	+ 27 %
Variation de valeur écarts d'acquisition	0	-38	0	-12	0	0		-39	0	
Résultat avant impôt	425	543	471	396	568	789	+ 45 %	968	1 357	+ 40 %
Impôt	-148	-183	-151	-140	-239	-312	+ 70 %	-331	-551	+ 66 %
Intérêts minoritaires	-7	-14	-27	-28	-42	-27	+ 91 %	-21	-69	
Résultat net part du groupe	270	345	293	228	287	450	+ 30 %	615	737	+ 20 %

(1) Voir note méthodologique

Natixis - Contribution par pôle au 2T15

<i>En M€</i>	BGC	Épargne	SFS	Part. Fi.	Hors Pôles	Natixis publié
Produit Net Bancaire	842	846	335	197	82	2 301
Charges	-459	-576	-209	-167	-20	-1 431
Résultat Brut d'Exploitation	383	270	126	30	61	870
Coût du risque	-40	0	-20	-4	0	-64
Résultat Net d'Exploitation	343	270	107	26	61	806
Mises en équivalence	5	7	0	1	0	13
Autres	0	-2	0	-30	2	-30
Résultat avant impôt	348	275	107	-3	63	789
					Impôt	-312
					Intérêts minoritaires	-27
					RNPG	450

Banque de Grande Clientèle⁽¹⁾

en M€	1T14	2T14	3T14	4T14	1T15	2T15	2T15 vs. 2T14	1S14	1S15	1S15 vs. 1S14
Produit Net Bancaire	732	763	680	629	806	842	+ 10 %	1 495	1 648	+ 10 %
Banque commerciale	102	100	101	114	89	100	stable	202	189	- 6 %
Financements structurés	290	262	271	273	284	305	+ 16 %	551	588	+ 7 %
Marchés de capitaux	349	384	314	249	468	410	+ 7 %	733	878	+ 20 %
FICT	233	249	224	164	331	241	- 3 %	482	571	+ 18 %
Actions	116	135	89	85	138	169	+ 25 %	251	307	+ 22 %
Divers	-8	16	-6	-7	-35	27	+ 66 %	8	-7	
Charges	-455	-422	-403	-435	-492	-459	+ 9 %	-877	-951	+ 8 %
Résultat Brut d'Exploitation	277	340	277	194	314	383	+ 12 %	618	697	+ 13 %
Coût du risque	-52	-61	-24	-48	-65	-40	- 35 %	-113	-105	- 7 %
Résultat Net d'Exploitation	225	279	253	146	249	343	+ 23 %	504	591	+ 17 %
Mises en équivalence	6	4	6	5	4	5	+ 46 %	10	10	- 5 %
Autres	0	0	0	0	0	0		0	0	
Résultat avant impôt	231	283	260	151	253	348	+ 23 %	514	601	+ 17 %
Coefficient d'exploitation	62,1%	55,4%	59,2%	69,1%	61,0%	54,6%		58,7%	57,7%	
Coefficient d'exploitation hors impact IFRIC 21	57,4%	56,8%	61,0%	70,5%	57,0%	55,8%		57,1%	56,4%	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	76,0	77,8	74,7	72,2	76,1	73,2	-6%	77,8	73,2	-6 %
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	7 549	7 704	7 879	7 568	7 318	7 712	stable	7 627	7 515	- 1 %
ROE après impôt ⁽²⁾ (en Bâle 3)	8,1%	9,6%	8,7%	5,3%	9,2%	12,0%		8,8%	10,6%	
ROE après impôt ⁽²⁾ (en Bâle 3) hors impact IFRIC 21	9,3%	9,2%	8,3%	5,0%	10,4%	11,6%		9,2%	11,0%	

Epargne⁽¹⁾

en M€	1T14	2T14	3T14	4T14	1T15	2T15	2T15 vs. 2T14	1S14	1S15	1S15 vs. 1S14
Produit Net Bancaire	648	711	690	773	823	846	+ 19 %	1 360	1 669	+ 23 %
<i>Gestion d'actifs</i>	489	527	523	599	639	633	+ 20 %	1 016	1 272	+ 25 %
<i>Banque Privée</i>	31	33	31	33	34	36	+ 11 %	64	70	+ 9 %
<i>Assurances</i>	126	139	130	134	140	156	+ 12 %	266	296	+ 12 %
Charges	-486	-489	-480	-549	-583	-576	+ 18 %	-975	-1 159	+ 19 %
Résultat brut d'exploitation	163	222	210	223	240	270	+ 22 %	385	510	+ 33 %
Coût du risque	2	0	0	2	-1	0		3	-1	
Résultat Net d'Exploitation	165	222	211	225	239	270	+ 22 %	387	510	+ 32 %
Mises en équivalence	4	5	4	4	5	7	+ 52 %	9	12	+ 33 %
Autres	-2	-10	-6	-3	-2	-2		-11	-4	
Résultat avant impôt	167	217	209	227	242	275	+ 27 %	385	518	+ 35 %
Coefficient d'exploitation	74,9%	68,8%	69,5%	71,1%	70,8%	68,1%		71,7 %	69,4 %	
Coefficient d'exploitation hors impact IFRIC 21	73,3%	69,3%	70,0%	71,5%	69,6%	68,5%		71,2 %	69,0 %	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	12,8	13,0	13,0	13,8	14,7	14,3	+ 10 %	13,0	14,3	+ 10 %
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	3 578	3 616	3 647	3 762	3 899	4 170	+ 15 %	3 597	4 034	+ 12 %
ROE après impôt ⁽²⁾ (en Bâle 3)	12,7%	15,6%	15,7%	15,9%	15,1%	17,2%		14,1%	16,2%	
ROE après impôt ⁽²⁾ (en Bâle 3) hors impact IFRIC 21	13,5%	15,3%	15,4%	15,7%	15,8%	17,0%		14,4%	16,4%	

(1) Voir note méthodologique

(2) Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 10% des actifs pondérés moyens-y compris goodwill et immobilisations incorporelles

Services Financiers Spécialisés⁽¹⁾

en M€	1T14	2T14	3T14	4T14	1T15	2T15	2T15 vs. 2T14	1S14	1S15	1S15 vs. 1S14
Produit Net Bancaire	313	320	307	327	324	335	+ 5 %	632	659	+ 4 %
Financements spécialisés	179	186	183	195	193	203	+ 9 %	366	395	+ 8 %
Affacturage	37	36	23	37	35	35	- 3 %	73	70	- 4 %
Cautions et garanties financières	32	37	31	34	40	47	+ 29 %	68	87	+ 27 %
Crédit-bail	43	44	60	54	48	49	+ 13 %	87	97	+ 12 %
Crédit consommation	63	65	65	66	65	66	+ 2 %	128	131	+ 2 %
Financement du cinéma	4	5	4	4	4	5	+ 10 %	9	9	+ 4 %
Services financiers	133	133	124	132	131	133	- 1 %	267	264	- 1 %
Ingénierie sociale	30	34	27	33	32	35	+ 5 %	64	67	+ 6 %
Paievements	77	74	74	73	72	72	- 2 %	150	145	- 4 %
Titres	27	26	24	26	27	25	- 4 %	53	52	- 2 %
Charges	-214	-206	-200	-212	-217	-209	+ 1 %	-420	-426	+ 1 %
Résultat Brut d'Exploitation	99	113	107	115	107	126	+ 11 %	212	233	+ 10 %
Coût du risque	-19	-16	-20	-22	-14	-20	+ 26 %	-35	-34	- 3 %
Résultat Net d'Exploitation	80	98	88	94	93	107	+ 9 %	177	200	+ 13 %
Mises en équivalence	0	0	0	0	0	0		0	0	
Autres	0	0	17	-2	0	0		0	0	
Résultat avant impôt	80	98	105	92	93	107	+ 9 %	177	200	+ 13 %
Coefficient d'exploitation	68,4%	64,5%	65,1%	64,8%	67,0%	62,3%		66,4%	64,6%	
Coefficient d'exploitation hors impact IFRIC 21	65,6%	65,2%	65,9%	66,1%	64,2%	63,2%		65,4%	63,7%	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	13,9	14,1	13,5	14,4	14,4	14,3	+ 1 %	14,1	14,3	+ 1 %
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	1 698	1 639	1 661	1 600	1 692	1 689	+ 3 %	1 669	1 691	+ 1 %
ROE après impôt ⁽²⁾ (en Bâle 3)	12,0%	15,3%	16,2%	14,5%	14,0%	16,2%		13,6%	15,1%	
ROE après impôt ⁽²⁾ (en Bâle 3) hors impact IFRIC 21	13,4%	14,9%	15,8%	13,8%	15,5%	15,7%		14,1%	15,6%	

(1) Voir note méthodologique

(2) Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 10% des actifs pondérés moyens-y compris goodwill et immobilisations incorporelles

Participations Financières⁽¹⁾

en M€	1T14	2T14	3T14	4T14	1T15	2T15	2T15 vs. 2T14	1S15	1S14	1S15 vs. 1S14
Produit Net Bancaire	213	212	209	196	227	197	- 7 %	425	423	stable
Coface	178	171	171	168	187	161	- 6 %	349	347	- 1 %
Corporate Data Solutions	21	21	20	21	20	20	- 6 %	42	40	- 6 %
Autres	14	20	18	6	20	16	- 19 %	33	36	+ 8 %
Charges	-176	-170	-167	-180	-178	-167	- 2 %	-346	-345	stable
Résultat Brut d'Exploitation	37	42	43	16	48	30	- 29 %	79	78	- 1 %
Coût du risque	-2	-3	-2	-4	-3	-4	+ 30 %	-5	-7	+ 37 %
Résultat Net d'Exploitation	36	38	41	12	46	26	- 33 %	74	71	- 4 %
Mises en équivalence	0	1	1	0	0	1	- 31 %	1	1	- 29 %
Autres	0	-38	0	-12	0	-30		-38	-30	
Résultat avant impôt	36	1	41	0	46	-3		37	43	+ 16 %

Hors Pôles⁽¹⁾

en M€	1T14	2T14	3T14	4T14	1T15	2T15	2T15 vs. 2T14	1S14	1S15	1S15 vs. 1S14
Produit Net Bancaire	-42	35	-171	-39	10	82		-7	91	
Charges	-40	-32	-33	-46	-83	-20	- 36 %	-72	-103	+ 44 %
Résultat Brut d'Exploitation	-82	3	-204	-85	-73	61		-79	-12	- 85 %
Coût du risque	-8	-3	-16	-7	5	0	- 83 %	-11	5	
Résultat Net d'Exploitation	-90	0	-220	-92	-68	61		-90	-7	- 92 %
Mises en équivalence	0	0	0	0	0	0		0	0	
Autres	1	-14	77	17	2	2		-12	4	
Résultat avant impôt	-89	-13	-143	-74	-66	63		-102	-3	- 97 %

(1) Voir note méthodologique

GAPC

en M€	1T14	2T14	3T14	4T14	1T15	2T15	1S14	1S15
Produit Net Bancaire	14	-7	0	0	0	0	7	0
Charges	-16	-32	0	0	0	0	-48	0
Résultat Brut d'Exploitation	-2	-39	0	0	0	0	-41	0
Coût du risque	1	-3	0	0	0	0	-2	0
Résultat avant impôt	-1	-42	0	0	0	0	-43	0
Résultat net	0	-27	0	0	0	0	-28	0

Avertissement

Ce communiqué peut comporter des objectifs et des commentaires relatifs aux objectifs et à la stratégie de Natixis. Par nature, ces objectifs reposent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et non certains et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces objectifs qui sont soumis à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à Natixis, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de Natixis et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de Natixis, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements est incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats réels pourraient différer significativement de ceux qui sont impliqués dans les objectifs.

Les informations contenues dans ce communiqué, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que Natixis, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement ne sont donnés à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans ce communiqué. Ni Natixis ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de ce communiqué ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels il pourrait faire référence. Les données présentes dans ce communiqué ne sont pas auditées.

1.3 Résultats au 30 juin 2015 : présentation

Résultats du 2^e trimestre 2015

30 juillet 2015

Avertissement

Cette présentation peut comporter des objectifs et des commentaires relatifs aux objectifs et à la stratégie de Natixis. Par nature, ces objectifs reposent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et non certains, et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces objectifs qui sont notamment soumis à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à Natixis, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de Natixis et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de Natixis, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements est incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats réels pourraient différer significativement de ceux qui sont impliqués dans les objectifs.

Les informations contenues dans cette présentation, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que Natixis, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement ne sont donnés à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans cette présentation. Ni Natixis ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de cette présentation ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence. Les chiffres figurant dans cette présentation ne sont pas audités.

Précisions méthodologiques :

> Les comptes 2014 sont présentés pro forma :

(1) de la nouvelle allocation de capital aux métiers de Natixis à 10% de leurs actifs pondérés moyens en Bâle 3 contre 9% précédemment. Les séries trimestrielles 2014 ont été recalculées en conséquence ;

(2) de l'application à compter du 1^{er} janvier 2015 de l'interprétation IFRIC 21 « droits et taxes » qui concerne la comptabilisation des taxes autres que l'impôt sur les sociétés et qui conduit à l'enregistrement des taxes concernées à la date de leur fait générateur et non plus nécessairement par étalement sur l'ensemble de l'exercice. Ces taxes sont refacturées aux métiers ;

(3) et conformément à l'application de l'interprétation IFRIC 21, la comptabilisation de la contribution au Fonds de Résolution Unique estimée est prise en compte au 1^{er} trimestre 2015 dans les charges du Hors Pôles Métiers sans réallocation aux métiers et est considérée comme un élément exceptionnel dans la communication financière.

> Performances des métiers mesurées en Bâle 3 :

- Les performances des métiers de Natixis sont présentées dans un cadre réglementaire Bâle 3. Les actifs pondérés Bâle 3 sont appréciés sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013 (y compris traitement en compromis danois pour les entités éligibles).

Le ROTE annualisé se calcule ainsi : résultat net (pdg) – coût net des TSS/actif net comptable moyen après distribution des dividendes – dettes hybrides – immobilisations incorporelles – goodwill moyens. A cela sont ajoutés les goodwill et les immobilisations incorporelles qui se rapportent aux métiers pour déterminer le ROE.

> Le taux de rémunération des fonds propres normatifs est de 3%.

> Réévaluation de la dette senior propre : composante « risque de crédit émetteur » valorisée à partir d'une méthode approchée d'actualisation des cash flows futurs, contrat par contrat, utilisant des paramètres tels que courbe des taux de swaps et spread de réévaluation (basé sur la courbe reoffer BPCE).

> Eléments exceptionnels : les données et commentaires de cette présentation sont basés sur les comptes de résultats de Natixis et de ses métiers retraités des éléments comptables exceptionnels détaillés en page 5. Les comptes de résultats de Natixis et de ses métiers incluant ces éléments exceptionnels (les données publiées) sont dans les annexes de cette présentation.

> Le calcul du ratio de levier s'effectue selon les règles de l'acte délégué, sans mesures transitoires sauf pour les IDA sur pertes reportables, avec hypothèse de renouvellement des émissions subordonnées non éligibles en Bâle 3 par des instruments éligibles. Les opérations de financement sur titres traitées avec des chambres de compensation sont compensées en application des principes posés par IAS32, sans prise en compte des critères de maturité et devises.

> Le coefficient d'exploitation et le ROE hors impact IFRIC 21 se calculent en prenant en compte par trimestre 1/4 du montant des taxes et cotisations annuelles soumises à cette nouvelle norme de comptabilisation.

Profitabilité des métiers cœurs en forte hausse et strict contrôle des ressources rares

Activité au 1S15

Banque de Grande Clientèle : forte dynamique clientèle

- ✓ Production nouvelle soutenue dans les **Financements structurés (14 Md€ au 1S15)** et très bonnes performances des **Dérivés actions**
- ✓ **Progression significative de l'activité des plateformes internationales, notamment en Asie**

Semestre record pour la collecte nette en Gestion d'actifs : **29 Md€** portant les AuM à 812 Md€ au 30 juin 2015, qui intègrent DNCA (+17 Md€)

Bonne progression des métiers de l'Assurance : hausse du chiffre d'affaires en non-vie de 14% sur un an et augmentation significative du poids des UC en assurance-vie

Services Financiers Spécialisés : bonne dynamique dans les Financements spécialisés, notamment en Crédit à la consommation (encours +9%) et dans les Cautions et garanties (primes +22%)

151 M€ de synergies de revenus réalisées avec les réseaux du Groupe BPCE à fin juin 2015, en ligne avec le plan New Frontier

Résultats⁽¹⁾

Progression de 11% du PNB des métiers cœurs de Natixis au 2T15 vs. 2T14 et de 13% au 1S15 vs. 1S14

Baisse significative du coût du risque sur le trimestre (32pb vs. 45pb au 2T14)

RAI du 1S15 en croissance de 26% sur un an

Résultat net pdg à 729 M€ au 1S15 (+13% sur un an)

ROE des métiers cœurs au 2T15 en hausse de 140pb vs. 2T14 à 13,8% et de 160pb au 1S15 à 13,3%

Structure Financière & gestion des ressources rares

Progression du ratio CET1⁽²⁾ de 40pb sur le 2T15, à 11,0% fin juin 2015

Strict contrôle des RWA de la BGC avec une contraction de 6% sur un an, et de 1% à change constant depuis le début de l'année

Forte contraction du bilan (-11% vs. fin mars 2015) se traduisant par une nette amélioration du ratio de levier⁽¹⁾ à 3,9% fin juin 2015 (+30pb vs. fin mars 2015)

3 | 30 juillet 2015



(1) Voir note méthodologique

(2) Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois - Sans phase-in sauf IDA sur pertes reportables

Sommaire

1. Résultats du 2T15 et du 1S15

2. Structure financière

3. Résultats des métiers

4. Conclusion

4 | 30 juillet 2015



Eléments exceptionnels⁽¹⁾

Eléments exceptionnels - en M€	2T15	2T14	1S15	1S14
Plus-value sur cession de la participation Lazard <i>Hors pôle (PNB)</i>		99		99
Evolutions méthodologiques liées à l'application IFRS 13 <i>FIC-T (PNB)</i>		-37		-37
Dépréciation sur écarts d'acquisition/Gains ou pertes sur autres actifs Corporate Data Solution et divers (<i>Hors pôle</i>)	-30	-54	-30	-54
Contribution au Fonds de Résolution Unique ⁽²⁾ <i>Hors pôle (Charges)</i>			-48	
Impact en résultat avant impôt	-30	9	-77	9
Impact en résultat net	-30	22	-77	22

Réévaluation de la dette senior propre - en M€ <i>Hors pôle (PNB)</i>	2T15	2T14	1S15	1S14
Impact en résultat avant impôt	125	-46	130	-37
Impact en résultat net	82	-29	85	-23

GAPC - en M€	2T15	2T14	1S15	1S14
Impact en résultat net		-27		-28

Total des impacts en RNPG - en M€	53	-34	8	-29
-----------------------------------	----	-----	---	-----

5 | 30 juillet 2015

(1) Voir note méthodologique
(2) Impact estimé

NATIXIS

Hausse de 11% du résultat avant impôt au 2T15

• Forte dynamique des trois métiers cœurs qui enregistrent une croissance de 11% de leurs revenus vs. 2T14 (+2% à change constant)

• Retour à un niveau de coût du risque normalisé vs. 1T15, en nette amélioration sur un an (-22%)

• Résultat avant impôt en hausse de 11% (+1% à change constant vs. 2T14)

• Taux d'impôt impacté par la charge de 31 M€ au titre de la taxe sur les dividendes au 2T15

• Résultat net pdg en croissance de 5% intégrant l'imposition sur les dividendes et la hausse des minoritaires liée à la mise en bourse de Coface

• ROTE⁽²⁾ du 2T15 en augmentation de 20pb vs. 2T14 à 11,2%

Pro forma et hors éléments exceptionnels ⁽¹⁾ en M€	2T15	2T14	2T15 vs. 2T14
Produit net bancaire	2 175	2 024	7%
dont métiers cœurs	2 023	1 830	11%
Charges	-1 431	-1 320	8%
Résultat brut d'exploitation	745	704	6%
Coût du risque	-64	-82	-22%
Résultat avant impôt	694	623	11%
Impôt	-269	-229	17%
Intérêts minoritaires	-27	-14	91%
Résultat net – pdg	398	380	5%

en M€	2T15	2T14	2T15 vs. 2T14
Retraitement de l'impact IFRIC 21	-14	-12	
Résultat net – pdg – hors impact IFRIC	384	367	5%
ROTE hors impact IFRIC 21	11,2%	11,0%	

en M€	2T15	2T14	2T15 vs. 2T14
Eléments exceptionnels & GAPC	53	-34	
Réintégration de l'impact IFRIC 21	14	12	
Résultat net – pdg – publié	450	345	30%

6 | 30 juillet 2015

(1) Voir note méthodologique
(2) Hors impact IFRIC 21

NATIXIS

Forte progression des résultats et de la rentabilité au 1S15

• Croissance de 13% des revenus des métiers cœurs vs. 1S14, portée notamment par la Gestion d'actifs, les activités Equity et SFS (+5% à change constant)

• Amélioration significative du coefficient d'exploitation⁽²⁾ au 1S15 (-1,7pp vs. 1S14 à 66,6%) et hausse de 20% du RBE vs. 1S14 (+9% à change constant)

• Coût du risque en nette baisse sur le semestre à 141 M€ (-12% vs. 1S14)

• Résultat avant impôt de 1,3 Md€ en progression de 26% sur un an et résultat net pdg à 729 M€ (+13%)

• ROTE⁽²⁾ du 1S15 en hausse de 90pb vs. 1S14 à 11%

• BPA 1S15 à 0,23€ : +15% vs. 1S14

Pro forma et hors éléments exceptionnels ⁽¹⁾ en M€	1S15	1S14	1S15 vs. 1S14
Produit net bancaire	4 360	3 879	12%
dont métiers cœurs	3 976	3 523	13%
Charges	-2 937	-2 690	9%
Résultat brut d'exploitation	1 424	1 189	20%
Coût du risque	-141	-161	-12%
Résultat avant impôt	1 304	1 039	26%
Impôt	-506	-374	36%
Intérêts minoritaires	-69	-21	
Résultat net – pdg	729	644	13%

en M€	1S15	1S14	1S15 vs. 1S14
Retraitement de l'impact IFRIC 21	28	27	
Résultat net – pdg – hors impact IFRIC	757	671	13%
ROTE hors impact IFRIC 21	11,0%	10,1%	

en M€	1S15	1S14	1S15 vs. 1S14
Éléments exceptionnels & GAPC	8	-29	
Réintégration de l'impact IFRIC 21	-28	-27	
Résultat net – pdg – publié	737	615	20%

7 | 30 juillet 2015

(1) Voir note méthodologique
(2) Hors impact IFRIC 21

NATIXIS

Baisse du coût du risque des métiers cœurs au 2T15

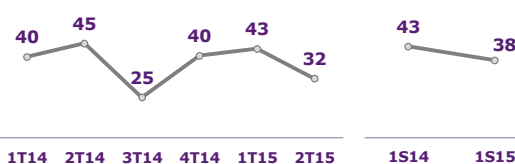
• Coût du risque⁽¹⁾ des métiers cœurs à 32pb au 2T15 en nette amélioration sur un an, notamment marqué par une forte baisse dans la BGC

• Pas de détérioration sur le secteur de l'énergie et des commodities au 2T15

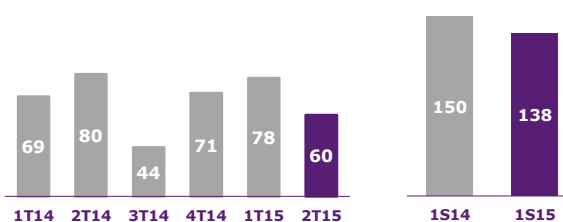
• Baisse du coût du risque dans l'ensemble des métiers cœurs sur le 1S15

• Confirmation d'un coût du risque moyenne de cycle de 30/35pb

Coût du risque⁽¹⁾ des métiers cœurs en points de base des encours de crédit



Coût du risque des métiers cœurs, en M€



8 | 30 juillet 2015

(1) Coût du risque trimestriel annualisé sur un montant total d'encours de crédit à la clientèle des métiers cœurs (hors établissements de crédit), début de période

NATIXIS

Sommaire

1. Résultats du 2T15 et du 1S15

2. Structure financière

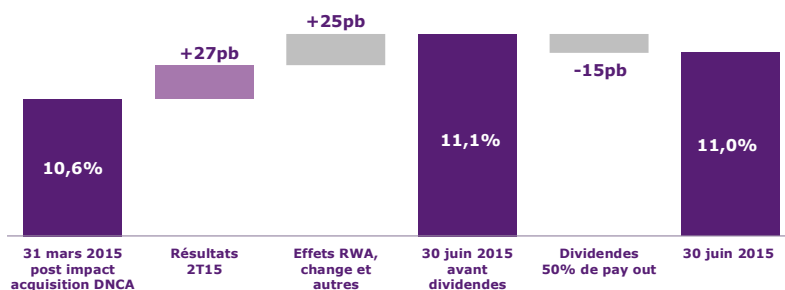
3. Résultats des métiers

4. Conclusion

9 | 30 juillet 2015



Renforcement de la solvabilité avec un ratio CET1⁽¹⁾ de 11%



- 27pb de génération de ratio CET1 liés aux résultats du 2T15
- Très bonne maîtrise des actifs pondérés en Bâle 3⁽¹⁾ (-3% vs. 1T15)
- Fonds propres et actifs pondérés en Bâle 3⁽¹⁾ de respectivement 12,6 Md€ et 115 Md€ à fin juin 2015
- Contraction du bilan de 11% vs. fin mars 2015 se traduisant par un ratio de levier⁽¹⁾ de 3,9% à fin juin 2015 (+30pb vs. fin mars 2015)

10 | 30 juillet 2015



(1) Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois – sans phase-in sauf IDA sur pertes reportables

Sommaire

1. Résultats du 2T15 et du 1S15

2. Structure financière

3. Résultats des métiers

4. Conclusion

11 | 30 juillet 2015

 NATIXIS

Fort développement des métiers à ROE élevés

**Banque de
Grande Clientèle**
Données présentées hors éléments exceptionnels⁽¹⁾

• Croissance de 8% du PNB au 1S15 vs. 1S14 (+10% hors opérations non récurrentes dans les Financements structurés au 1T14)

• Forte progression des revenus semestriels des plateformes à l'international et plus particulièrement en Asie (+59%)

• Hausse des charges d'exploitation au 2T15 liée :

- Aux investissements à l'international et à un effet change £/C négatif
- A l'application de Dodd Franck Act / Volcker Rule aux Etats-Unis

• RBE en progression de 6% vs. 1S14 (+1% hors opérations non récurrentes et à change constant)

en M€	2T15	2T14	2T15 vs. 2T14	1S15	1S15 vs. 1S14
Produit net bancaire	842	800	5%	1 648	8%
Charges	-459	-422	9%	-951	8%
Résultat brut d'exploitation	383	377	1%	697	6%
Coût du risque	-40	-61	-35%	-105	-7%
Résultat avant impôt	348	320	9%	601	9%

Coefficient d'exploitation ⁽²⁾	55,8%	54,2%	+1,6pp	56,4%	+0,6pp
ROE après impôt ⁽²⁾	11,6%	10,5%	+1,1pp	11,0%	+1,1pp

✓ Baisse des RWA de 6% sur un an et nette amélioration du ratio PNB/RWA qui s'élève à 4,6% au 2T15 vs. 4,1% au 2T14

✓ ROE en hausse de 110pb au 1S15, à 11%, proche de l'objectif fixé pour 2017 avec une allocation du capital relevée à 10% des RWA

12 | 30 juillet 2015

 NATIXIS

(1) Voir note méthodologique

(2) Voir note méthodologique et hors impact IFRIC 21

Trimestre record pour l'activité des Financements structurés et les Dérivés actions

Banque de
Grande Clientèle

Activités de Financements

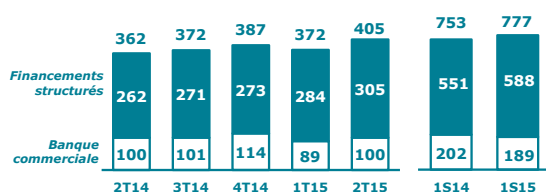
Financements structurés

- ✓ Production nouvelle record de 8,1 Md€ au 2T15 soit 13,8 Md€ sur le 1S15 (+18% vs. 1S14) portée par les métiers Acquisition & Strategic Finance et Aircraft, Export & Infrastructure
- ✓ PNB en progression de 16% au 2T15 (4% à change constant)
- ✓ Renforcement du poids des commissions dans les revenus à 39% au 2T15 (vs. 33% au 2T14)
- ✓ 1^{er} MLA bookrunner sur les LBO en France et 2^{ème} en nombre de deals en Europe au 1S15 (Dealogic)

Banque commerciale

- ✓ Production nouvelle de 4,2 Md€ au 2T15 portée par les corporates en France et à l'international
- ✓ Marges sous pression sur le segment du financement classique
- ✓ PNB du 2T15 intégrant une plus-value de cession de 11 M€

Revenus des Financements, en M€



Marchés de capitaux

Données présentées hors éléments exceptionnels⁽¹⁾

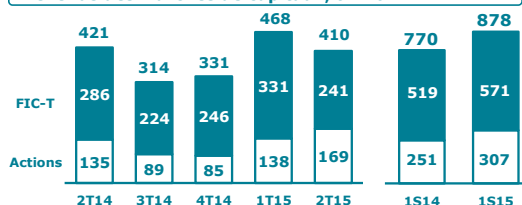
FIC-T (Taux, change, matières premières et trésorerie)

- ✓ PNB en hausse de 10% au 1S15 vs. 1S14 dans un contexte difficile au 2T15 pour les activités de Taux et Crédit avec la clientèle
- ✓ Très bonnes performances des activités Forex sur le semestre (revenus x3 vs. 1S14)
- ✓ Renforcement du poids des activités des plateformes Amériques et Asie au 1S15 (35% vs. 27% au 1S14)
- ✓ Best Debt House in France (Euromoney)
- ✓ 11^{ème} bookrunner de crédits syndiqués en Asie sur le segment des emprunteurs chinois et 1^{ère} banque française (Thomson Reuters)

Actions

- ✓ Progression du PNB de 25% au 2T15, et de 22% sur le 1S15 portée par une forte activité commerciale (France & international)
- ✓ Performances records des activités Dérivés actions (+52% vs. 2T14)
- ✓ Meilleur fournisseur de solutions assurance sur la zone EMEA (Structured Retail Products - European Structured Products Awards 2015)

Revenus des Marchés de capitaux, en M€



13 | 30 juillet 2015

(1) Voir note méthodologique

NATIXIS

Forte croissance de l'activité pour les trois métiers

Epargne

- Dynamisme de tous les métiers avec une hausse marquée des revenus au 1S15 de 23% (+10% à change constant) et de 19% au 2T15 (+6% à change constant)
- Amélioration du coefficient d'exploitation⁽¹⁾ : -220pb vs. 1S14, hors impact IFRIC 21
- Progression du RBE de +33% au 1S15 (+19% à change constant)

Assurances

- ✓ Hausse du chiffre d'affaires global de 3% vs. 1S14 à 3,0 Md€
- ✓ Assurance-vie :
 - Encours gérés de 43,4 Md€ à fin juin 2015, dont 19% en unités de compte
 - Collecte nette de 0,7 Md€ sur le 1^{er} semestre dont plus de 45% en unités de compte
- ✓ Assurance dommages : hausse de 15% du CA au 1S15
- ✓ Prévoyance et ADE : progression du CA de 13% au 1S15
- ✓ Croissance de 14% du RBE au 1S15 vs. 1S14

Banque Privée

- ✓ Collecte nette au 1S15 à 1,1 Md€, en hausse de 15% vs. 1S14
- ✓ Encours sous gestion à 27,2 Md€ à fin juin, en hausse de 10% vs. fin 2014
- ✓ PNB du 1S15 en croissance de 9% sur un an

en M€	2T15	2T14	2T15 vs. 2T14	1S15	1S15 vs. 1S14	1S15 vs. 1S14 change constant
Produit net bancaire	846	711	19%	1 669	23%	10%
dont Gestion d'actifs	633	527	20%	1 272	25%	8%
dont Assurance	156	139	12%	296	12%	
dont Banque Privée	36	33	11%	70	9%	
Charges	-576	-489	18%	-1 159	19%	6%
Résultat brut d'exploitation	270	222	22%	510	33%	19%
Coût du risque	0	0		-1		
Résultat avant impôt	275	217	27%	518	35%	21%

Coefficient d'exploitation ⁽¹⁾	68,5%	69,3%	-0,8pp	69,0%	-2,2pp
ROE après impôt ⁽¹⁾	17,0%	15,3%	+1,6pp	16,4%	+2,0pp

✓ Coefficient d'exploitation < 70% au 1S15

✓ ROE en hausse de 160pb vs. 2T14 à 17%

14 | 30 juillet 2015

(1) Voir note méthodologique et hors impact IFRIC 21

NATIXIS

Collecte nette de 29 Md€ au 1S15 portée par toutes les zones géographiques

Epargne

- **Maintien d'une collecte nette soutenue au 2T15 à 10 Md€ portant la collecte sur le 1S15 à 29 Md€ dont :**
 - ✓ +11 Md€ sur les affiliés européens
 - ✓ +17 Md€ sur les affiliés US
- **Très bonne performance commerciale de la gamme obligataire (+20 Md€ de collecte nette au 1S15) pour l'ensemble des affiliés US et européens**
- **Gestion dynamique des affiliés :**
 - ✓ Intégration de DNCA : +17 Md€
 - ✓ Cession partielle d'une activité Money Market aux US : -5 Md€
- **Développement de DNCA :**
 - ✓ Run rate EBITDA estimé > 110 M€
 - ✓ Objectif de 20-25 Md€ d'AuM en 2017 avec la poursuite du développement en France et en Italie, et avec de la collecte provenant du reste de l'Europe via la plateforme de distribution

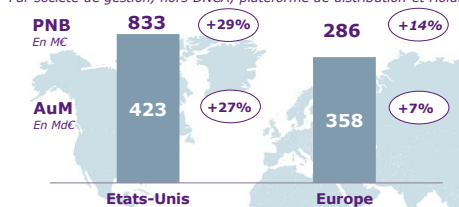
Gestion d'actifs

Hors DNCA

en M€	2T15	2T14	2T15 vs. 2T14	1S15	1S15 vs. 1S14	1S15 change constant
Produit net bancaire	633	527	20%	1 272	25%	8%
Charges	-464	-389	19%	-925	22%	6%
Résultat brut d'exploitation	169	138	23%	347	35%	15%
Coût du risque	0	1		0		
Résultat avant impôt	170	132	30%	349	39%	18%

Evolution par zone géographique

Par société de gestion, hors DNCA, plateforme de distribution et Holding

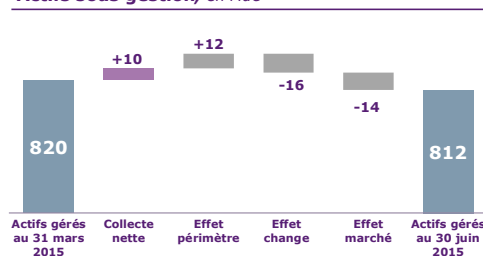


PNB au 1S15 et AuM à fin juin 2015

(x%) 1S15 vs. 1S14

15 | 30 juillet 2015

Actifs sous gestion, en Md€



NATIXIS

Forte croissance de la rentabilité au 1S15

SFS

- **Croissance des revenus de 5% au 2T15 et de 4% au 1S15, soutenue par les Financements spécialisés en hausse de 9% et de 8% sur les mêmes périodes**
- **RBE en hausse de 11% au 2T15 et de 10% au 1S15 reflétant également un bon contrôle des charges (+1% au 2T15 et au 1S15)**
- **Evolution maîtrisée du coût du risque (-3%) sur le semestre**
- **Résultat avant impôt en progression de 9% au 2T15 et de 13% au 1S15**

Financements spécialisés

- **Cautions et garanties :** taux de recours aux cautions de prêts immobiliers Saccef en hausse, pour s'établir à 88% pour les CE et 35% pour les BP à fin mai 2015
- **Crédit consommation :** production nouvelle en croissance de 9% vs. 1S14 et mise en place d'un programme de titrisation d'encours de crédits renouvelables en avril 2015

Services financiers

- **Ingénierie sociale :** hausse des encours d'épargne salariale de 10% à 25,4 Md€, dont +30% sur les PERCO. Le nombre d'entreprises clientes progresse de +6% depuis fin juin 2014
- **Paiements :** transactions de compensation monétaire en hausse de 7% au 2T15 et de 6% au 1S15

en M€	2T15	2T14	2T15 vs. 2T14	1S15	1S15 vs. 1S14
Produit net bancaire	335	320	5%	659	4%
Financements spécialisés	203	186	9%	395	8%
Services financiers	133	133	-1%	264	-1%
Charges	-209	-206	1%	-426	1%
Résultat brut d'exploitation	126	113	11%	233	10%
Coût du risque	-20	-16	26%	-34	-3%
Résultat avant impôt	107	98	9%	200	13%

Coefficient d'exploitation ⁽¹⁾	63,2%	65,2%	-2,0pp	63,7%	-1,7pp
ROE après impôt ⁽¹⁾	15,7%	14,9%	+0,8pp	15,6%	+1,5pp

✓ **Progression limitée des RWA moyens au 1S15 à +1% vs. juin 2014 et stabilité vs. mars 2015**

✓ **ROE : +150pb au 1S15 à 15,6%**

16 | 30 juillet 2015

NATIXIS

(1) Voir note méthodologique et hors impact IFRIC 21

Poursuite du développement commercial dans un contexte économique plus difficile



• Accord avec la BPI : transfert de la gestion des procédures publiques pour une valorisation de ~90 M€

• Cette cession se traduira par un impact négatif d'environ 1,4pp en année pleine sur le ROTE de Coface, avant prise en compte de différentes mesures d'efficacité opérationnelle qui seront chiffrées d'ici fin 2015

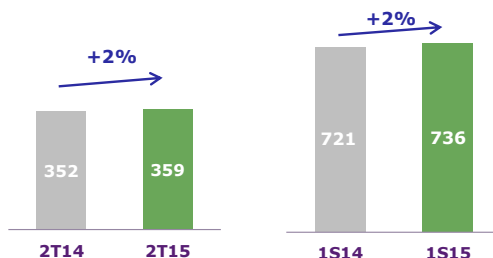
• Progression de 2% du chiffre d'affaires⁽¹⁾ au 2T15 et au 1S15 grâce à une bonne dynamique commerciale

• Stabilité des charges au 1S15 à change constant⁽²⁾

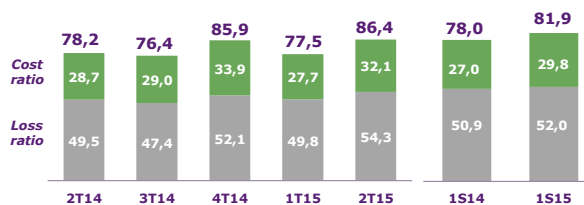
• Cost ratio en hausse au 2T15 en lien avec le développement de l'activité mais globalement maîtrisé sur le semestre

• Légère augmentation du loss ratio à 52% au 1S15 due à une dégradation du contexte économique dans certains pays émergents

Chiffre d'affaires⁽¹⁾, en M€



Assurance-crédit, ratios - net de réassurance, en %



17 | 30 juillet 2015

(1) Hors effet périmètre, à change constant
(2) Hors effet périmètre, à change constant et hors éléments exceptionnels



Sommaire

1. Résultats du 2T15 et du 1S15

2. Structure financière

3. Résultats des métiers

4. Conclusion

18 | 30 juillet 2015



Conclusion : poursuite du plan stratégique avec succès

La forte dynamique commerciale de tous les métiers, en particulier de la Gestion d'actifs et de l'Assurance, permet à Natixis d'être en avance sur son plan MT, 18 mois après son lancement

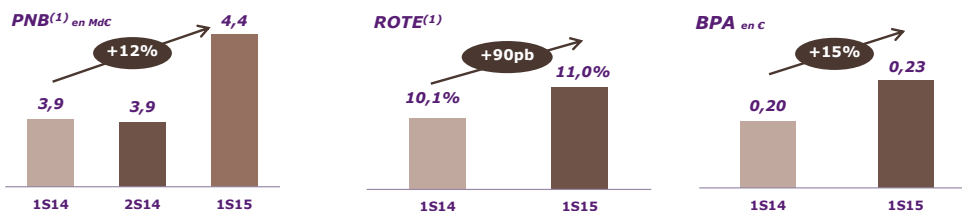
- ✓ **BGC** : accélération du développement de nos activités à l'international et 22 Md€ de production nouvelle dans les Financements
- ✓ **Gestion d'actifs** : collecte nette de 29 Md€, quasi doublée sur un an, et portée par toutes les zones géographiques
- ✓ **Assurances** : poursuite de la croissance des activités avec les réseaux du Groupe BPCE
- ✓ **SFS** : hausse de 8% des revenus des Financements spécialisés sur un an

Tout en ayant une stricte discipline dans l'allocation des ressources rares

- ✓ Confirmation du modèle Asset Light avec des RWA en baisse de 6% dans la BGC sur un an et de 2% pour Natixis sur la même période
- ✓ Limitation du recours au bilan (-13% vs. fin 2014) entraînant une forte amélioration du ratio de levier⁽¹⁾ à 3,9% (+60pb vs. fin 2014)

Ce qui conduit à une progression significative de la rentabilité

- ✓ Rentabilité des RWA de la BGC en nette progression sur un an (4,6% au 2T15 vs. 4,1% au 2T14)
- ✓ ROE des métiers cœurs au 1S15 de 13,3%, en hausse de 160pb sur un an



19 | 30 juillet 2015

(1) Voir note méthodologique

NATIXIS



Annexe– Résultats détaillés (2T15)

20 | 30 juillet 2015

NATIXIS

Sommaire

Compte de résultat de Natixis

Rappels méthodologiques	22
Comptes de résultat 2T15 : passage des données hors éléments exceptionnels aux données publiées	23
Natixis – Consolidé	24
Contribution par pôle 2T15	25

Structure financière et bilan

Capital réglementaire et structure financière – Bâle 3	32
Ratio de levier	33
Allocation de capital	34
Refinancement	35-36
Bilan consolidé	37

Compte de résultat par pôle

Banque de Grande Clientèle	26
Epargne	27
Services Financiers Spécialisés	28
Participations Financières	29
Hors Pôles	30
GAPC	31

Risques

EAD	38
VaR	39
Encours douteux	40

21 | 30 juillet 2015



Rappels méthodologiques

Précisions méthodologiques :

> Les comptes 2014 sont présentés pro forma :

(1) de la nouvelle allocation de capital aux métiers de Natixis à 10% de leurs actifs pondérés moyens en Bâle 3 contre 9% précédemment. Les séries trimestrielles 2014 ont été recalculées en conséquence ;

(2) de l'application à compter du 1^{er} janvier 2015 de l'interprétation IFRIC 21 « droits et taxes » qui concerne la comptabilisation des taxes autres que l'impôt sur les sociétés et qui conduit à l'enregistrement des taxes concernées à la date de leur fait générateur et non plus nécessairement par étalement sur l'ensemble de l'exercice. Ces taxes sont refacturées aux métiers ;

(3) et conformément à l'application de l'interprétation IFRIC 21, la comptabilisation de la contribution au Fonds de Résolution Unique estimée est prise en compte au 1^{er} trimestre 2015 dans les charges du Hors Pôle Métiers sans réallocation aux métiers et est considérée comme un élément exceptionnel dans la communication financière.

> Performances des métiers mesurées en Bâle 3 :

- Les performances des métiers de Natixis sont présentées dans un cadre réglementaire Bâle 3. Les actifs pondérés Bâle 3 sont appréciés sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013 (y compris traitement en compromis danois pour les entités éligibles).

Le ROTE annualisé se calcule ainsi : résultat net (pdg) – coût net des TSS/actif net comptable moyen après distribution des dividendes – dettes hybrides - immobilisations incorporelles - goodwill moyens. A cela sont ajoutés les goodwill et les immobilisations incorporelles qui se rapportent aux métiers pour déterminer le ROE.

> Le taux de rémunération des fonds propres normatifs est de 3%.

> Réévaluation de la dette senior propre : composante « risque de crédit émetteur » valorisée à partir d'une méthode approchée d'actualisation des cash flows futurs, contrat par contrat, utilisant des paramètres tels que courbe des taux de swaps et spread de réévaluation (basé sur la courbe reoffer BPCE).

> Eléments exceptionnels : les données et commentaires de cette présentation sont basés sur les comptes de résultats de Natixis et de ses métiers retraités des éléments comptables exceptionnels détaillés en page 5. Les comptes de résultats de Natixis et de ses métiers incluant ces éléments exceptionnels (les données publiées) sont dans les annexes de cette présentation.

> Le calcul du ratio de levier s'effectue selon les règles de l'acte délégué, sans mesures transitoires sauf pour les IDA sur pertes reportables, avec hypothèse de renouvellement des émissions subordonnées non éligibles en Bâle 3 par des instruments éligibles. Les opérations de financement sur titres traitées avec des chambres de compensation sont compensées en application des principes posés par IAS32, sans prise en compte des critères de maturité et devises.

> Le coefficient d'exploitation et le ROE hors impact IFRIC 21 se calculent en prenant en compte par trimestre 1/4 du montant des taxes et cotisations annuelles soumises à cette nouvelle norme de comptabilisation.

22 | 30 juillet 2015



Comptes de résultat 2T15 : passage des données hors éléments exceptionnels⁽¹⁾ aux données publiées

en M€	2T15 hors exceptionnels	Réévaluation de la dette senior propre	Dépréciation Corporate Data Solution	2T15 publié
Produit Net Bancaire	2 175	125		2 301
Charges	-1 431			-1 431
Résultat Brut d'Exploitation	745	125		870
Coût du risque	-64			-64
Mises en équivalence	13			13
Gain ou pertes sur autres actifs/ Variation de valeur écarts d'acquisition	0		-30	-30
Résultat avant impôt	694	125	-30	789
Impôt	-269	-43		-312
Intérêts minoritaires	-27			-27
Résultat net part du groupe	398	82	-30	450

23 | 30 juillet 2015

(1) Voir note méthodologique



Natixis – Consolidé⁽¹⁾

en M€	1T14	2T14	3T14	4T14	1T15	2T15	2T15 vs. 2T14	1S14	1S15	1S15 vs. 1S14
Produit Net Bancaire	1 879	2 032	1 715	1 886	2 190	2 301	+ 13 %	3 911	4 491	+ 15 %
Charges	-1 386	-1 352	-1 283	-1 422	-1 553	-1 431	+ 6 %	-2 738	-2 984	+ 9 %
Résultat Brut d'Exploitation	492	681	433	464	637	870	+ 28 %	1 173	1 507	+ 28 %
Coût du risque	-78	-85	-61	-78	-78	-64	- 25 %	-163	-141	- 13 %
Mises en équivalence	11	9	11	9	9	13	+ 42 %	20	22	+ 11 %
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-23	88	13	0	-30	+ 27 %	-24	-30	+ 27 %
Variation de valeur écarts d'acquisition	0	-38	0	-12	0	0		-39	0	
Résultat avant impôt	425	543	471	396	568	789	+ 45 %	968	1 357	+ 40 %
Impôt	-148	-183	-151	-140	-239	-312	+ 70 %	-331	-551	+ 66 %
Intérêts minoritaires	-7	-14	-27	-28	-42	-27	+ 91 %	-21	-69	
Résultat net part du groupe	270	345	293	228	287	450	+ 30 %	615	737	+ 20 %

24 | 30 juillet 2015

(1) Voir note méthodologique



Natixis – Contribution par pôle

2T15						
en M€	BGC	Épargne	SFS	Participations Financières	Hors Pôles	Natixis publié
Produit Net Bancaire	842	846	335	197	82	2 301
Charges	-459	-576	-209	-167	-20	-1 431
Résultat Brut d'Exploitation	383	270	126	30	61	870
Coût du risque	-40	0	-20	-4	0	-64
Résultat Net d'Exploitation	343	270	107	26	61	806
Mises en équivalence	5	7	0	1	0	13
Autres	0	-2	0	-30	2	-30
Résultat avant impôt	348	275	107	-3	63	789
					Impôt	-312
					Intérêts minoritaires	-27
				RNPG		450

25 | 30 juillet 2015

 NATIXIS
Banque de Grande Clientèle⁽¹⁾

en M€	1T14	2T14	3T14	4T14	1T15	2T15	2T15 vs. 2T14	1S14	1S15	1S15 vs. 1S14
Produit Net Bancaire	732	763	680	629	806	842	+ 10 %	1 495	1 648	+ 10 %
Banque commerciale	102	100	101	114	89	100	stable	202	189	- 6 %
Financements structurés	290	262	271	273	284	305	+ 16 %	551	588	+ 7 %
Marchés de capitaux	349	384	314	249	468	410	+ 7 %	733	878	+ 20 %
FICT	233	249	224	164	331	241	- 3 %	482	571	+ 18 %
Actions	116	135	89	85	138	169	+ 25 %	251	307	+ 22 %
Divers	-8	16	-6	-7	-35	27	+ 66 %	8	-7	
Charges	-455	-422	-403	-435	-492	-459	+ 9 %	-877	-951	+ 8 %
Résultat Brut d'Exploitation	277	340	277	194	314	383	+ 12 %	618	697	+ 13 %
Coût du risque	-52	-61	-24	-48	-65	-40	- 35 %	-113	-105	- 7 %
Résultat Net d'Exploitation	225	279	253	146	249	343	+ 23 %	504	591	+ 17 %
Mises en équivalence	6	4	6	5	4	5	+ 46 %	10	10	- 5 %
Autres	0	0	0	0	0	0		0	0	
Résultat avant impôt	231	283	260	151	253	348	+ 23 %	514	601	+ 17 %
Coefficient d'exploitation	62,1 %	55,4 %	59,2 %	69,1 %	61,0 %	54,6 %		58,7 %	57,7 %	
Coefficient d'exploitation hors impact IFRIC 21	57,4 %	56,8 %	61,0 %	70,5 %	57,0 %	55,8 %		57,1 %	56,4 %	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	76,0	77,8	74,7	72,2	76,1	73,2	- 6 %	77,8	73,2	- 6 %
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	7 549	7 704	7 879	7 568	7 318	7 712	stable	7 627	7 515	- 1 %
ROE après impôt ⁽²⁾ (en Bâle 3)	8,1 %	9,6 %	8,7 %	5,3 %	9,2 %	12,0 %		8,8 %	10,6 %	
ROE après impôt ⁽²⁾ (en Bâle 3) hors impact IFRIC 21	9,3 %	9,2 %	8,3 %	5,0 %	10,4 %	11,6 %		9,2 %	11,0 %	

26 | 30 juillet 2015

 NATIXIS

(1) Voir note méthodologique

(2) Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 10% des actifs pondérés moyens - y compris goodwill et immobilisations incorporelles

Epargne⁽¹⁾

en M€	1T14	2T14	3T14	4T14	1T15	2T15	2T15 vs. 2T14	1S14	1S15	1S15 vs. 1S14
Produit Net Bancaire	648	711	690	773	823	846	+ 19 %	1 360	1 669	+ 23 %
<i>Gestion d'actifs</i>	489	527	523	599	639	633	+ 20 %	1 016	1 272	+ 25 %
<i>Banque Privée</i>	31	33	31	33	34	36	+ 11 %	64	70	+ 9 %
<i>Assurances</i>	126	139	130	134	140	156	+ 12 %	266	296	+ 12 %
Charges	-486	-489	-480	-549	-583	-576	+ 18 %	-975	-1 159	+ 19 %
Résultat brut d'exploitation	163	222	210	223	240	270	+ 22 %	385	510	+ 33 %
Coût du risque	2	0	0	2	-1	0	- 70 %	3	-1	
Résultat Net d'Exploitation	165	222	211	225	239	270	+ 22 %	387	510	+ 32 %
Mises en équivalence	4	5	4	4	5	7	+ 52 %	9	12	+ 33 %
Autres	-2	-10	-6	-3	-2	-2		-11	-4	
Résultat avant impôt	167	217	209	227	242	275	+ 27 %	385	518	+ 35 %
Coefficient d'exploitation	74,9 %	68,8 %	69,5 %	71,1 %	70,8 %	68,1 %		71,7 %	69,4 %	
Coefficient d'exploitation hors impact IFRIC 21	73,3 %	69,3 %	70,0 %	71,5 %	69,6 %	68,5 %		71,2 %	69,0 %	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	12,8	13,0	13,0	13,8	14,7	14,3	+ 10 %	13,0	14,3	+ 10 %
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	3 578	3 616	3 647	3 762	3 899	4 170	+ 15 %	3 597	4 034	+ 12 %
ROE après impôt ⁽²⁾ (en Bâle 3)	12,7 %	15,6 %	15,7 %	15,9 %	15,1 %	17,2 %		14,1 %	16,2 %	
ROE après impôt ⁽²⁾ (en Bâle 3) hors impact IFRIC 21	13,5 %	15,3 %	15,4 %	15,7 %	15,8 %	17,0 %		14,4 %	16,4 %	

27 | 30 juillet 2015

(1) Voir note méthodologique

(2) Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 10% des actifs pondérés moyens - y compris goodwill et immobilisations incorporelles

NATIXIS

Services Financiers Spécialisés⁽¹⁾

en M€	1T14	2T14	3T14	4T14	1T15	2T15	2T15 vs. 2T14	1S14	1S15	1S15 vs. 1S14
Produit Net Bancaire	313	320	307	327	324	335	+ 5 %	632	659	+ 4 %
Financements spécialisés	179	186	183	195	193	203	+ 9 %	366	395	+ 8 %
<i>Affacturation</i>	37	36	23	37	35	35	- 3 %	73	70	- 4 %
<i>Cautions et garanties financières</i>	32	37	31	34	40	47	+ 29 %	68	87	+ 27 %
<i>Crédit-bail</i>	43	44	60	54	48	49	+ 13 %	87	97	+ 12 %
<i>Crédit consommation</i>	63	65	65	66	65	66	+ 2 %	128	131	+ 2 %
<i>Financement du cinéma</i>	4	5	4	4	4	5	+ 10 %	9	9	+ 4 %
Services financiers	133	133	124	132	131	133	- 1 %	267	264	- 1 %
<i>Ingénierie sociale</i>	30	34	27	33	32	35	+ 5 %	64	67	+ 6 %
<i>Paielements</i>	77	74	74	73	72	72	- 2 %	150	145	- 4 %
<i>Titres</i>	27	26	24	26	27	25	- 4 %	53	52	- 2 %
Charges	-214	-206	-200	-212	-217	-209	+ 1 %	-420	-426	+ 1 %
Résultat Brut d'Exploitation	99	113	107	115	107	126	+ 11 %	212	233	+ 10 %
Coût du risque	-19	-16	-20	-22	-14	-20	+ 26 %	-35	-34	- 3 %
Résultat Net d'Exploitation	80	98	88	94	93	107	+ 9 %	177	200	+ 13 %
Mises en équivalence	0	0	0	0	0	0		0	0	
Autres	0	0	17	-2	0	0		0	0	
Résultat avant impôt	80	98	105	92	93	107	+ 9 %	177	200	+ 13 %
Coefficient d'exploitation	68,4 %	64,5 %	65,1 %	64,8 %	67,0 %	62,3 %		66,4 %	64,6 %	
Coefficient d'exploitation hors impact IFRIC 21	65,6 %	65,2 %	65,9 %	66,1 %	64,2 %	63,2 %		65,4 %	63,7 %	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	13,9	14,1	13,5	14,4	14,4	14,3	+ 1 %	14,1	14,3	+ 1 %
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	1 698	1 639	1 661	1 600	1 692	1 689	+ 3 %	1 669	1 691	+ 1 %
ROE après impôt ⁽²⁾ (en Bâle 3)	12,0 %	15,3 %	16,2 %	14,5 %	14,0 %	16,2 %		13,6 %	15,1 %	
ROE après impôt ⁽²⁾ (en Bâle 3) hors impact IFRIC 21	13,4 %	14,9 %	15,8 %	13,8 %	15,5 %	15,7 %		14,1 %	15,6 %	

28 | 30 juillet 2015

(1) Voir note méthodologique

(2) Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 10% des actifs pondérés moyens - y compris goodwill et immobilisations incorporelles

NATIXIS

Participations Financières⁽¹⁾

en M€	1T14	2T14	3T14	4T14	1T15	2T15	2T15 vs. 2T14	1S14	1S15	1S15 vs. 1S14
Produit Net Bancaire	213	212	209	196	227	197	- 7 %	425	423	stable
Coface	178	171	171	168	187	161	- 6 %	349	347	- 1 %
Corporate Data Solutions	21	21	20	21	20	20	- 6 %	42	40	- 6 %
Autres	14	20	18	6	20	16	- 19 %	33	36	+ 8 %
Charges	-176	-170	-167	-180	-178	-167	- 2 %	-346	-345	stable
Résultat Brut d'Exploitation	37	42	43	16	48	30	- 29 %	79	78	- 1 %
Coût du risque	-2	-3	-2	-4	-3	-4	+ 30 %	-5	-7	+ 37 %
Résultat Net d'Exploitation	36	38	41	12	46	26	- 33 %	74	71	- 4 %
Mises en équivalence	0	1	1	0	0	1	- 31 %	1	1	- 29 %
Autres	0	-38	0	-12	0	-30		-38	-30	
Résultat avant impôt	36	1	41	0	46	-3		37	43	+ 16 %

29 | 30 juillet 2015

(1) Voir note méthodologique

 NATIXIS

Hors Pôles⁽¹⁾

en M€	1T14	2T14	3T14	4T14	1T15	2T15	2T15 vs. 2T14	1S14	1S15	1S15 vs. 1S14
Produit Net Bancaire	-42	35	-171	-39	10	82		-7	91	
Charges	-40	-32	-33	-46	-83	-20	- 36 %	-72	-103	+ 44 %
Résultat Brut d'Exploitation	-82	3	-204	-85	-73	61		-79	-12	- 85 %
Coût du risque	-8	-3	-16	-7	5	0	- 83 %	-11	5	
Résultat Net d'Exploitation	-90	0	-220	-92	-68	61		-90	-7	- 92 %
Mises en équivalence	0	0	0	0	0	0		0	0	
Autres	1	-14	77	17	2	2		-12	4	
Résultat avant impôt	-89	-13	-143	-74	-66	63		-102	-3	- 97 %

30 | 30 juillet 2015

(1) Voir note méthodologique

 NATIXIS

GAPC

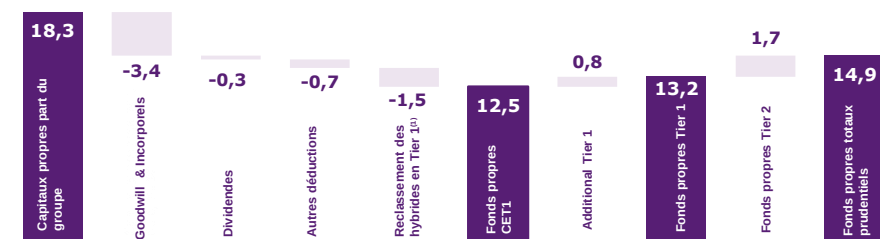
en M€	1T14	2T14	3T14	4T14	1T15	2T15	1S14	1S15
Produit Net Bancaire	14	-7	0	0	0	0	7	0
Charges	-16	-32	0	0	0	0	-48	0
Résultat Brut d'Exploitation	-2	-39	0	0	0	0	-41	0
Coût du risque	1	-3	0	0	0	0	-2	0
Résultat avant impôt	-1	-42	0	0	0	0	-43	0
Résultat net	0	-27	0	0	0	0	-28	0

31 | 30 juillet 2015

NATIXIS

Capital réglementaire au 2T15 et structure financière – Bâle 3

Reporting réglementaire, en Md€



en Md€	2T14 CRD4 phasé	3T14 CRD4 phasé	4T14 CRD4 phasé	1T15 CRD4 phasé	2T15 CRD4 phasé
Ratio CET1	10,9%	11,2%	10,9%	11,1%	10,8%
Ratio Tier 1	11,8%	12,2%	12,0%	11,9%	11,5%
Ratio de solvabilité	13,7%	14,1%	13,8%	13,6%	12,9%
Fonds propres Tier 1	13,9	14,1	13,8	14,1	13,2
Risques pondérés	118,0	115,3	115,2	118,8	115,1

en Md€	2T14	3T14	4T14	1T15	2T15
Capitaux propres (pdg)	17,8	18,5	18,9	19,6	18,3
Total actif ⁽²⁾	547	563	590	574	512

Composition des risques pondérés (RWA) en Md€	30/06/2015
Risque de crédit	75,1
Approche interne	61,7
Approche standard	13,4
Risque de contrepartie	8,9
Approche interne	7,9
Approche standard	1,0
Risque de marché	14,1
Approche interne	8,7
Approche standard	5,4
CVA	5,0
Risque opérationnel (Approche standard)	12,0
Risques pondérés totaux	115,1

32 | 30 juillet 2015

NATIXIS

(1) Incluant la plus-value liée au reclassement des hybrides en capitaux propres
(2) Bilan statutaire

Ratio de levier

Selon les règles de l'Acte délégué publié par la Commission Européenne le 10 octobre 2014

MdC	30/06/2015
Fonds propres Tier 1⁽¹⁾	14,2
Total bilan prudentiel	444,7
Ajustements au titre des expositions sur dérivés ⁽²⁾	-55,6
Ajustements au titre des opérations de financement sur titres ⁽²⁾⁽³⁾	-14,5
Autres opérations avec les affiliés	-46,4
Engagements donnés ⁽²⁾	38,0
Ajustements réglementaires	-3,9
Total exposition levier	362,3
Ratio de levier	3,9%

33 | 30 juillet 2015



(1) Sans phase-in sauf IDA sur pertes reportables - avec hypothèse de remplacement des émissions subordonnées devenues non éligibles et prise en compte d'une émission réalisée en juillet 2015 (2) Y compris effet de l'annulation des opérations avec les affiliés (3) Opérations de financement sur titres traitées avec des chambres de compensation compensées en application des principes posés par la norme IAS32, sans prise en compte des critères de maturité et devises

Allocation des fonds propres normatifs

Répartition des fonds propres normatifs et RWA au 2T15 - en Bâle 3

en MdC	RWA (fin de période)	En % du total	Goodwill et immobilisations incorporelles	Fonds propres alloués moyens début de période	ROE après impôt
BGC	73,2	68%	0,1	7,7	12,0%
Epargne	14,3	13%	2,7	4,2	17,2%
SFS	14,3	13%	0,3	1,7	16,2%
Participations Financières	6,2	6%	0,2	0,9	
TOTAL (excl. Hors Pôle)	108,0	100%	3,3	14,4	

Au 30 juin 2015, en MdC

Publié

Actif net comptable	16,9
Actif net comptable tangible ⁽²⁾	13,3
Fonds propres CET1 en Bâle 3 - phase-in	12,5

Au 30 juin 2015, en €

Actif net par action⁽¹⁾

Comptable	5,43
Comptable tangible ⁽²⁾	4,28

Intérêts sur TSS après impôts

Bénéfice par action⁽³⁾

ROE Natixis

en M€	2T15	en €	1S15		2T15	1S15
Natixis	13	Natixis	0,23	Publié	10,5%	8,5%
				Hors éléments exceptionnels ⁽⁴⁾	9,2%	8,4%

34 | 30 juillet 2015



(1) Calculé sur la base de 3 118 229 513 actions
(2) Actif net comptable tangible = actif net comptable - écarts d'acquisition - immobilisations incorporelles
(3) Incluant la charge d'intérêts sur les actions de préférence (4) Voir note méthodologique

Refinancement MLT du Groupe BPCE⁽¹⁾

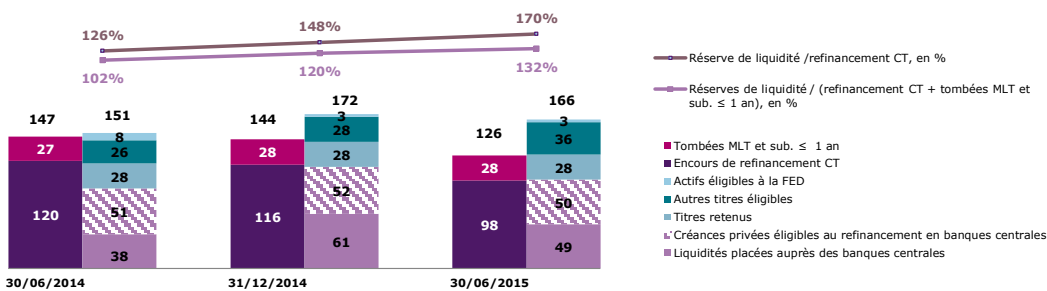
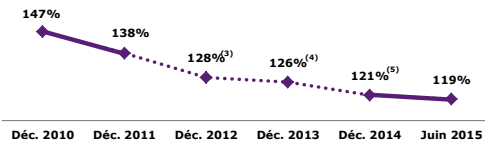
Hausse du taux de couverture du refinancement CT par les réserves de liquidité

Réserves de liquidité (en Md€) et refinancement CT

Réserves de liquidité : 166 Md€ au 30/06/2015

- 49 Md€ de liquidités placées auprès des banques centrales
- 117 Md€ d'actifs disponibles éligibles au refinancement banques centrales
- Réserves équivalentes à 132 % du total refinancement CT et tombées MLT et subordonnées ≤ 1 an

Coefficient emplois/ressources clientèle⁽²⁾



35 | 30 juillet 2015

NATIXIS

1) Le refinancement MLT de Natixis est géré au niveau du Groupe BPCE (2) Hors SCF (Compagnie de Financement Foncier, société de crédit foncier du groupe) (3) Changement de méthode au 31/12/2012 lié à la modification des définitions de la classification clientèle ; périodes antérieures non retraitées (4) Changement de méthode au 31/12/2013 suite à la mise en place de nouvelles conventions sur les compensations entre emplois et ressources financières ; périodes antérieures non retraitées (5) Changement de méthode au 31/12/2014 suite au transfert des émissions subordonnées vers la clientèle des réseaux du poste Fonds propres vers le poste Dépôts clientèle du bilan cash

Refinancement MLT du Groupe BPCE⁽¹⁾

Programme de refinancement moyen-long terme 2015 réalisé à 71% au 30/06/2015

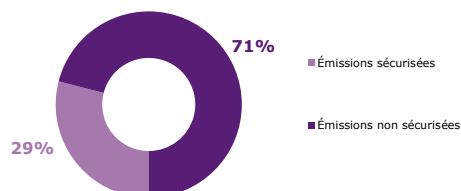
71% du programme MLT 2015 réalisé au 30/06/2015

- 17,7 Md€ levés sur un programme de 25 Md€
- Durée moyenne à l'émission de 5 ans
- Taux moyen : mid-swap + 18pb
- 50% d'émissions publiques et 50% de placements privés

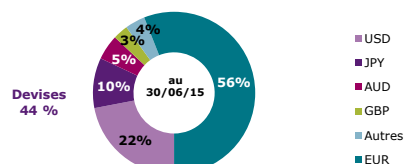
Pool de refinancement MLT BPCE : 13,7 Md€ levés

Pool de refinancement MLT CFF : 4 Md€ levés

Refinancement MLT réalisé au 30/06/2015



Diversification de la base d'investisseurs (sur émissions non sécurisées clients institutionnels)



36 | 30 juillet 2015

NATIXIS

(1) Le refinancement MLT de Natixis est géré au niveau du Groupe BPCE

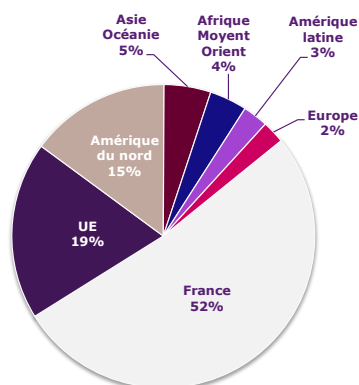
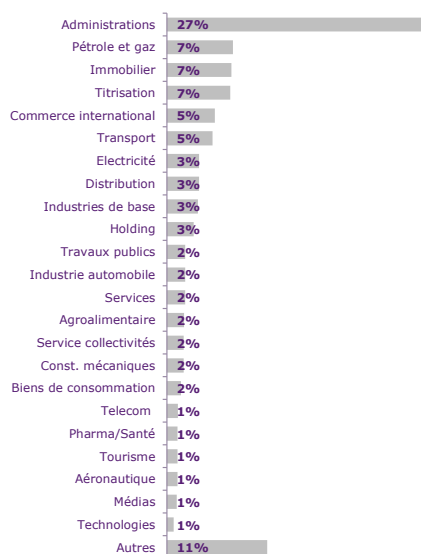
Bilan comptable

Actif (Md€)	30/06/2015	31/12/2014	Passif (Md€)	30/06/2015	31/12/2014
Caisse, banques centrales, CCP	33,8	56,6	Banques centrales, CCP	0,0	0,0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	203,3	254,6	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	164,2	220,6
Actifs financiers disponibles à la vente	52,1	44,8	Dettes envers les EC et la clientèle	177,6	195,9
Prêts et créances	167,4	178,9	Dettes représentées par un titre	50,6	56,6
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	2,6	2,8	Comptes de régularisation et passifs divers	42,2	40,8
Comptes de régularisation et actifs divers	45,7	46,5	Provisions techniques des contrats d'assurance	52,1	50,7
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0,7	0,7	Provisions pour risques et charges	1,6	1,6
Valeurs immobilisées	2,7	2,7	Dettes subordonnées	3,9	4,0
Ecart d'acquisition	3,5	2,8	Capitaux propres	18,3	18,9
			Intérêts minoritaires	1,3	1,3
Total	511,8	590,4	Total	511,8	590,4

37 | 30 juillet 2015



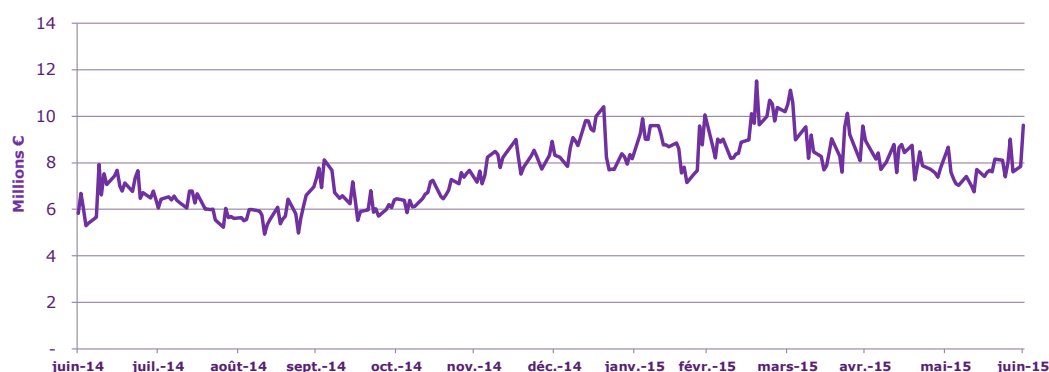
EAD (Exposure at Default) au 30 juin 2015

Répartition géographique⁽¹⁾Répartition sectorielle⁽²⁾

38 | 30 juillet 2015

⁽¹⁾ Encours : 294 Md€ / ⁽²⁾ Encours hors Finance : 170 Md€

VaR⁽¹⁾



- VaR moyenne au 2T15 de 8,2 M€ en baisse de 9% vs. 1T15

39 | 30 juillet 2015

⁽¹⁾ Après prise en compte de la garantie BPCE

NATIXIS

Encours douteux (yc établissements de crédit)

en M€	2T14	3T14	4T14	1T15	2T15
Encours douteux ⁽¹⁾	4,9	4,5	4,4	4,4	4,2
Sûretés relatives aux encours dépréciés ⁽¹⁾	-1,9	-1,8	-1,8	-1,7	-1,5
Engagements provisionnables ⁽¹⁾	2,9	2,7	2,7	2,7	2,7
Provisions individuelles ⁽¹⁾	-2,0	-1,9	-1,8	-1,8	-1,8
Provisions collectives ⁽¹⁾	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4
<i>Engagements provisionnables⁽¹⁾/Créances brutes</i>	<i>1,8%</i>	<i>1,7%</i>	<i>1,9%</i>	<i>2,3%</i>	<i>2,1%</i>
<i>Provisions individuelles/Engagements provisionnables⁽¹⁾</i>	<i>69%</i>	<i>69%</i>	<i>68%</i>	<i>67%</i>	<i>67%</i>
Provisions totales/Engagements provisionnables⁽¹⁾	83%	84%	82%	82%	81%

(1) Hors titres et repos

40 | 30 juillet 2015

NATIXIS

B Annexe – Informations spécifiques sur les expositions (Recommandation FSF)

41 | 30 juillet 2015

 NATIXIS

Protections

Protections auprès de monoline

en Md€	Notionnel couvert	Exposition avant ajustement 30/06/2015	Exposition avant ajustement 31/12/2014
Protections sur CLO	0,2	0,0	0,0
Protections sur RMBS	0,1	0,0	0,0
Autres risques	2,5	0,4	0,4
TOTAL	2,7	0,4	0,4
	Ajustement de valeur	-0,1	-0,1
Exposition résiduelle au risque de contrepartie		0,3	0,3
Taux de décote		25%	24%

Exposition résiduelle au risque de contrepartie monoline au 30/06/2015



Protections acquises auprès de CDPC

- Exposition brute : non significative au 30/06/2015
Exposition nette nulle au 30/06/2015
Montant notionnel brut : 3,4 Md€

42 | 30 juillet 2015

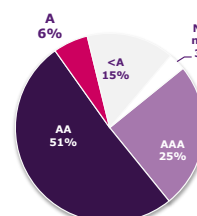
 NATIXIS

Autres CDO et Mortgage Back Securities non couverts

CDO non exposés au marché résidentiel US

- Ajustement de valeur 1S15 : ns
- Exposition résiduelle : 1,1 Md€

Exposition résiduelle



Mortgage Backed Securities non couverts

en Md€	Exposition nette 30/06/2015	Exposition brute 30/06/2015	Exposition nette 31/12/2014
CMBS	0,0	0,0	0,0
RMBS US ⁽¹⁾	0,0	0,1	0,0
RMBS Européens (UK & Espagne) ⁽²⁾	0,1	0,1	0,1
TOTAL	0,1	0,2	0,1

(1) Dont 13% non noté

(2) Dont 47% de RMBS UK et 53% de RMBS Espagne

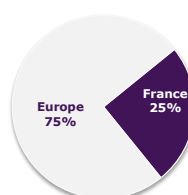
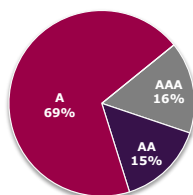
43 | 30 juillet 2015

NATIXIS

Conduits sponsorisés

MAGENTA – conduits sponsorisés par Natixis, en Md€

Pays d'émission	France	Prêts automobiles	
Montant des actifs financés	1,3	Créances commerciales	88%
Lignes de liquidité accordées	1,8	Prêts équipement	
Maturité des actifs :		Crédits à la consommation	8%
0 – 6 mois	37%	RMBS non US	
6 – 12 mois	16%	CDO	
> à 12 mois	47%	Autres	4%



44 | 30 juillet 2015

NATIXIS

Monoline

Hypothèses de valorisation

Monoline

Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur

- L'exposition économique des CDO d'ABS contenant du subprime a été déterminée en utilisant la méthode détaillée précédemment
- L'exposition économique des autres types d'actifs a été déterminée en utilisant soit le Mark-to-Market soit le Mark-to-Model

Ajustements de valeur

- Les monolines sont différenciés selon leur qualité de crédit. Ils se voient attribuer en conséquence des probabilités de défaut (PD) distinctes

PD	Monoline
15%	Assured guaranty, FSA
95%	Radian*
100%	CIFG

- Quel que soit le groupe, le Recovery en cas de défaut (R) est fixé à 10% sauf pour CIFG pour lequel le recovery est fixé à 0%
- La provision spécifique est définie comme le montant en Mark-to-Market (ou Mark-to-Model) multiplié par la perte attendue ($\text{Expected loss} = \text{PD} \times (1-R)$) sur chaque monoline

45 | 30 juillet 2015



*Hors positions couvertes par l'opération de ré-intermédiation



AUTRES INFORMATIONS**Notations long terme (situation au 6 août 2015)****Standard & Poors's** : A (perspective négative)**Moody's** : A2 (perspective stable)**Fitch Ratings** : A (perspective stable)**Calendrier financier 2015/2016**

6 mai 2015 Après Bourse	Résultats du premier trimestre 2015
19 mai 2015	Assemblée générale des actionnaires (statuant sur les comptes de l'exercice 2014)
30 juillet 2015 Après Bourse	Résultats du deuxième trimestre 2015
4 novembre 2015 Après Bourse (sous réserve de modification)	Résultats du troisième trimestre 2015
10 février 2016 Après Bourse (sous réserve de modification)	Résultats annuels 2015

II CHAPITRE 2 : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1 Gouvernance de Natixis au 31 juillet 2015

2.1.1 Composition du conseil d'administration

Nom et prénom du membre	Fonction principale exercée dans la société (a)	Fonction principale exercée en dehors de la société
M. François Pérol Date de naissance : 06/11/1963 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 60 000	Président du conseil d'administration Date de 1 ^{re} nomination : AGM du 30/04/2009 (Président du CA depuis le CA du 30/04/2009) Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 11/05/2011 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b)	Président du directoire de BPCE 50, avenue Pierre Mendès-France 75201 Paris Cedex 13
BPCE Nombre d'actions Natixis : 2 227 221 174	Administrateur Représentant permanent : M. Daniel Karyotis Date de naissance : 09/02/1961 Date de 1 ^{re} nomination : Cooptée par CA du 25/08/2009 et ratifié par AGM du 27/05/2010 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre du comité d'audit Date de 1 ^{re} nomination : CA du 28/01/2013 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre du comité des risques Date de 1 ^{re} nomination : CA du 17/12/2014 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 28/01/2013 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b)	Membre du directoire de BPCE Directeur général en charge des Finances, des risques et des opérations 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13
M. Thierry Cahn Date de naissance : 25/09/1956 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Administrateur Date de 1 ^{re} nomination : Coopté par CA du 28/01/2013 et ratifié par AGM du 21/05/2013 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 28/01/2013 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b)	Président du conseil d'administration de Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne Immeuble le Concorde 4, quai Kléber BP 10401 67000 Strasbourg Cedex
M. Alain Condaminas Date de naissance : 06/04/1957 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Administrateur Date de 1 ^{re} nomination : AGO du 29/05/2012 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2016 (c) Membre du comité des rémunérations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 29/05/2012 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2016 (c) Membre du comité des nominations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 17/12/2014 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2016 (c) Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 29/05/2012 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2016 (c)	Directeur général de Banque Populaire Occitane 33-43, avenue Georges Pompidou 31135 Balma Cedex
Mme Laurence Debroux Date de naissance : 25/07/1969 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Administrateur indépendant Date de 1 ^{re} nomination : Cooptée par CA du 01/04/2010 et ratifiée par AGM du 27/05/2010 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre du comité d'audit Date de 1 ^{re} nomination : CA du 01/04/2010 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre du comité des risques Date de 1 ^{re} nomination : CA du 17/12/2014 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Présidente du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 11/05/2011 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b)	Membre du Directoire de Heineken NV Directeur Financier Tweede Weteringplantsoen 21, 1017 ZD Amsterdam P.O. Box 28, 1000 AA Amsterdam, The Netherlands

Nom et prénom du membre	Fonction principale exercée dans la société (a)	Fonction principale exercée en dehors de la société
M. Alain Denizot Date de naissance : 01/10/1960 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 0	Administrateur Date de 1 ^{ère} nomination : AGM du 19/05/2015 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre – Comité des rémunérations Date de 1 ^{ère} nomination : CA du 19/05/2015 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre – Comité des nominations Date de 1 ^{ère} nomination : CA du 19/05/2015 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre – Comité stratégique Date de 1 ^{ère} nomination : CA du 19/05/2015 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b)	Président du directoire de la Caisse d'Epargne Nord France Europe (CENFE) 135 Pont de Flandres 59777 EURAILLE
M. Michel Grass Date de naissance : 12/11/1957 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 189	Administrateur Date de 1 ^{ère} nomination : Coopté par CA du 19/02/2014 et ratifié par AGO du 20/05/2014 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre du comité stratégique Date de 1 ^{ère} nomination : CA du 19/02/2014 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b)	Président du conseil d'administration de Banque Populaire Bourgogne Franche Comté 5, avenue de Bourgogne BP63 21802 Quétigny cedex
Mme Catherine Halberstadt Date de naissance : 09/10/1958 Nationalité Française Nombre d'actions Natixis : 1 097	Administrateur Date de 1 ^{ère} nomination : AGO du 29/05/2012 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2016 (c) Membre du comité d'audit Date de 1 ^{ère} nomination : CA du 29/05/2012 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2016 (c) Membre du comité des risques Date de 1 ^{ère} nomination : CA du 17/12/2014 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2016 (c) Membre du comité stratégique Date de 1 ^{ère} nomination : CA du 29/05/2012 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2016 (c)	Directeur général de Banque Populaire du Massif Central 18, bd Jean Moulin 63057 Clermont-Ferrand Cedex 1
Mme Anne Lalou Date de naissance : 06/12/1963 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Administrateur indépendant Date de 1 ^{ère} nomination : cooptée par CA du 18/02/2015 Et ratifié par AGO du 19/05/2015 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre du comité des rémunérations Date de 1 ^{ère} nomination : CA du 18/02/2015 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre du comité des nominations Date de 1 ^{ère} nomination : CA du 18/02/2015 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre du comité stratégique Date de 1 ^{ère} nomination : CA du 18/02/2015 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b)	Directeur général de la Web School Factory 59, rue Nationale 75013 Paris
Mme Françoise Lemalle Date de naissance : 15/01/1965 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 0	Administrateur Date de 1 ^{ère} nomination : Cooptée par CA du 30/07/2015 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre du comité stratégique Date de 1 ^{ère} nomination : CA du 30/07/2015 Date d'échéance du mandat : AG annuelle de 2019 (b)	Président du Conseil d'orientation et de Surveillance de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur (CECAZ) 455, promenade des Anglais 06200 Nice
M. Bernard Oppetit Date de naissance : 05/08/1956 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Administrateur Indépendant Date de 1 ^{ère} nomination : Coopté par CA du 12/11/2009 et ratifié par AGM du 27/05/2010 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Président du comité d'audit Date de 1 ^{ère} nomination : CA du 17/12/2009 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Président du comité des risques Date de 1 ^{ère} nomination : CA du 17/12/2014 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b)	Président de Centaurus Capital 33 Cavendish Square London W1G0PW

Nom et prénom du membre	Fonction principale exercée dans la société (a)	Fonction principale exercée en dehors de la société
	Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 11/05/2011 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b)	
Mme Stéphanie Paix Date de naissance : 16/03/1965 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 093	Administrateur Date de 1 ^{re} nomination : AGO du 29/05/2012 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2016 (c) Membre du comité d'audit Date de 1 ^{re} nomination : CA du 14/11/2012 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2016 (c) Membre du comité des risques Date de 1 ^{re} nomination : CA du 17/12/2014 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2016 (c) Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 14/11/2012 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2016 (b)	Président du directoire de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes 42, bd Eugène Deruelle BP 3276 69404 Lyon Cedex 03
M. Henri Proglia Date de naissance : 29/06/1949 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Administrateur Indépendant Date de 1 ^{re} nomination : AGM du 30/04/2009 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Président du comité des nominations(e) Date de 1 ^{re} nomination : CA du 17/12/2014 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre du comité des rémunérations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 30/04/2009 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 11/05/2011 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b)	Président d'honneur d'EDF 22-30, avenue de Wagram 75008 Paris
M. Philippe Sueur Date de naissance : 04/07/1946 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 4 000	Administrateur Date de 1 ^{re} nomination : AGM du 30/04/2009 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre du comité des rémunérations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 17/12/2009 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre du comité des nominations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 17/12/2014 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b) Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 11/05/2011 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 (b)	Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Île-de-France 57, rue du Général-de-Gaulle 95880 Enghien-Les-Bains
M. Nicolas de Tavernost Date de naissance : 22/08/1950 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Administrateur indépendant Date de 1 ^{re} nomination : AGO du 31/07/2013 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2017 (d) Président du comité des rémunérations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 06/08/2013 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2017 (d) Membre du comité des nominations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 17/12/2014 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2017 (d) Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 06/08/2013 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2017 (d)	Président du directoire du groupe M6 89, avenue Charles de Gaulle 92575 Neuilly sur Seine cedex
(a) Un bref curriculum vitae de chacun des mandataires sociaux de Natixis ainsi que la liste des mandats sociaux qu'ils ont exercés au cours de l'année 2014 et des années précédentes figurent au paragraphe 2.2. du document de référence Natixis 2014. (b) Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018 (c) Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015 (d) Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016 (e) Depuis le 18 février 2015		

2.1.2 Comité de direction générale et comité exécutif

Direction générale au 31 juillet 2015

Nom et prénom du mandataire social	Fonction principale exercée dans la société	Fonction principale exercée en dehors de la société
M. Laurent Mignon Date de naissance : 28/12/1963 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 090	Directeur général Date de 1 ^{re} nomination : CA du 30/04/2009 avec date d'effet au 14 mai 2009 Date de renouvellement : CA du 18/02/2015 Date d'échéance du mandat : AG 2019	Membre du directoire de BPCE ^(a)

(a) La liste des mandats sociaux exercés au cours de l'année 2014 et des années précédentes par le directeur général figure au paragraphe 2.2. du document de référence Natixis 2014.

Comité de direction générale et comité exécutif

■ MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION GENERALE (CDG) AU 31 JUILLET 2015

M. Laurent Mignon Directeur général Président du comité	M. Gils Berrous Services Financiers Spécialisés	M. Jean Cheval Finances et risques	M. Norbert Cron Opérations et systèmes d'information
M. Alain Delouis Ressources humaines	M. Jean-François Lequoy Epargne - Assurance	M. André-Jean Olivier Secrétariat général	M. Olivier Perquel Banque de Grande Clientèle- Financements et solutions de marché (FSM)
M. Pierre Servant Epargne – Gestion d'actifs et Banque privée	M. Marc Vincent Banque de Grande Clientèle – Relations clients et conseil (RCC)		

■ MEMBRES DU COMITE EXECUTIF (COMEX) AU 31 JUILLET 2015

M. Laurent Mignon Directeur général	M. Stéphane About FSM - Amériques	M. Patrick Artus Chef économiste	M. Gils Berrous Services Financiers Spécialisés
Mme Nathalie Broutèle Assurance – Natixis Assurances	M. Stéphane Caminati SFS – Natixis Interépargne	M. Christophe Carles SFS – Natixis Factor	M. Marc Cattelin SFS – EuroTitres
M. Frédéric Chenot SFS – Natixis Financement	M. Jean Cheval Finances et risques	M. Norbert Cron Opérations et systèmes d'information	Mme Elisabeth de Gaulle Communication et RSE
M. Georges-Eric de La Brunière Gestion d'actifs et Banque Privée – Banque Privée 1818	M. Pierre Debray FSM – Financements structurés	M. Alain Delouis Ressources humaines	M. Pierre-Henri Denain FSM – EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) hors France
Mme Catherine Fournier SFS – Natixis Payment Solutions	M. Luc François FSM – Solutions de marché	M. John Hailer Gestion d'actifs et Banque privée – Natixis Global Asset Management États- Unis et Asie	M. Hervé Housse Inspection générale
M. Paul Kerangueven Assurances – BPCE Assurances	M. Christophe Lanne Risques	M. Christian Le Hir Secrétariat général – Juridique	M. Jean-François Lequoy Epargne - Assurances
Mme Isabelle Maury Secrétariat général - Compliance	M. Nicolas Namias Stratégie	M. André-Jean Olivier Secrétariat général	M. Olivier Perquel Banque de Grande Clientèle- Financements et solutions de marché (FSM)

M. François Riahi FSM – Asie - Pacifique	Mme Anne Sallé Mongauze SFS – Compagnie Européenne de Garanties et Cautions	M. Pierre Servant Épargne – Gestion d'actifs et Banque privée	M. Didier Trupin SFS – Natixis Lease
M. Marc Vincent Banque de Grande Clientèle – Relations clients et conseil (RCC)	M. Pascal Voisin Gestion d'actifs et Banque privée – Natixis Asset Management		

2.2 Informations complémentaires sur les mandataires sociaux

Alain DENIZOT

Président du directoire de la Caisse d'Epargne Nord France Europe (CENFE)



Date de naissance : 01/10/1960

Nationalité : Française

Nombre d'actions Natixis : 0

Adresse :

135 Pont de Flandres
59777 EURALILLE

Administrateur

Date de 1^{re} nomination : AGM du 19/05/2015

Date d'échéance du mandat : AG 2019

Membre – Comité des rémunérations

Date de 1^{re} nomination : CA du 19/05/2015

Membre – Comité des nominations

Date de 1^{re} nomination : CA du 19/05/2015

Membre – Comité stratégique

Date de 1^{re} nomination : CA du 19/05/2015

Taux de présence aux instances sociales en 2014	Conseil d'administration : N/A	Comité stratégique : N/A
Diplômé d'Économie Agricole, de l'IAE Paris, et DECS, Alain Denizot a commencé sa carrière au Crédit du Nord, ensuite à SG Warburg France puis à la Société Marseillaise de Crédit. C'est en 1990 qu'il rejoint la Caisse d'Epargne Île-de-France-Ouest comme responsable puis directeur de la gestion financière. En 1995, il en devient membre du directoire en charge du pôle risques et finances, puis en 1999 membre du directoire en charge du réseau et du développement. Il intègre, en 2000, la Caisse d'Epargne de Flandre comme directeur général et membre du directoire en charge du réseau et du développement bancaire. En 2003, il prend la direction générale d'Ecureuil Assurance IARD. Il est nommé président du directoire de la Caisse d'Epargne de Picardie début 2008. Et c'est en 2011 qu'il rejoint la Caisse d'Epargne Nord France Europe comme président du directoire. Avant d'être élu, le 6 mai 2013, membre du conseil de surveillance et membre du comité d'audit et des risques du Groupe BPCE, Alain Denizot en était censeur. Expertises utiles au conseil : expertise en matières de gestion financière, risques, développement et assurances.		
Autres mandats exercés en 2014 : Au sein du groupe BPCE - Membre du conseil de surveillance et du comité d'audit et des risques de BPCE - Président du conseil d'administration de Batixia - Président du conseil de surveillance de Immobilière Nord France Europe - Administrateur de : Natixis Factor, FNCE, CE Holding Promotion, Habitat en Région - Représentant permanent de la CENFE, président de : CENFE Communication, Savoirs pour Réussir en Nord Pas de Calais - Représentant permanent de la CENFE, administrateur de : Hainaut Immobilier SA, Finorpa SCR, Finorpa Financement - Représentant permanent de la CENFE, membre du conseil de surveillance de IT-CE - Représentant permanent de CE Holding Promotion, administrateur de Habitat en Région Services - Représentant permanent de la CENFE au titre d'administrateur de Finorpa SCR, administrateur de Finovam - Membre du conseil de surveillance d'Ecureuil Crédit (fin en 2014) - Liquidateur de l'Université du Groupe Caisse d'Epargne (fin en 2014) Hors groupe BPCE - Membre du comité régional d'orientation de la Banque Publique d'Investissement - Président de Lyderic Invest ^(a)		
Conformité aux règles de cumul des mandats	Code AFEP-Medef : conforme	Code monétaire et financier : conforme

(a) Société cotée. (b) Société hors groupe.

Françoise LEMALLE

Présidente du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur (CECAZ) (depuis le 23 avril 2015)



Date de naissance : 15/01/1965
Nationalité : Française
Nombre d'actions Natixis : 0
Adresse : 455 Promenade des Anglais
BP 3297
06205 Nice Cedex 03

Administrateur

Date de 1^{re} nomination : cooptée par le CA du 30/07/2015
Date d'échéance du mandat : AG 2019

Membre – Comité stratégique

Date de 1^{re} nomination : CA du 30/07/2015

Taux de présence aux instances sociales en 2014	Conseil d'administration N/A	Comité stratégique N/A
---	---------------------------------	---------------------------

Diplômée Expert-Comptable en 1991, en étant cette année-là, la plus jeune expert-comptable de la région PACA, Françoise LEMALLE s'inscrit en 1993 auprès de la Compagnie des Commissaires aux Comptes. Elle est dirigeante d'un cabinet d'expertise comptable et d'audit de 20 personnes, situé à Mougins. Elle anime régulièrement des formations auprès de commerçants, artisans et professionnels libéraux notamment au sein de centres de gestion.

Elle est en 1999 administratrice fondatrice de la SLE de Cannes, avant d'être élue présidente de cette même SLE en 2009. Elle a d'abord siégé au COS en tant que censeur, puis depuis 2009 en tant que présidente de SLE. A partir de cette date, elle a fait partie du comité d'audit.

Elle est également administratrice depuis 2013 de l'IMF Créasol² et membre du comité d'audit de cette association.

Françoise Lemalle est également membre du conseil de surveillance de BPCE depuis le 22 mai 2015.

Expertises utiles au conseil : Expérience entrepreneuriale, connaissances approfondies dans les domaines comptable et financier, audit.

Autres mandats exercés en 2014 :

- Au sein du Groupe BPCE
 - . Membre du conseil d'orientation et de Surveillance de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur
 - . Présidente du conseil d'administration de SLE CECAZ (SLE Ouest des Alpes-Maritimes)
 - . Représentante de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur, administrateur de : FNCE
- Hors Groupe BPCE
 - . Directeur Général de Lemalle Ares X-Pert
 - . Administrateur de IMF Créa-Sol

Conformité aux règles de cumul des mandats	Code AFEP-Medef conforme	Code monétaire et financier conforme
--	-----------------------------	---

Mandats au cours des exercices précédents			
2010	2011	2012	2013
. Membre du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur			
. Président du conseil d'administration de SLE CECAZ (SLE Cannes)			
. Administrateur de IMF Créa-Sol ^(b)			
. Directeur général de Lemalle Ares X-Pert ^(b)			

(a) société cotée (b) société hors groupe

2.3 Direction et contrôle de la gouvernance d'entreprise

2.3.1 Le conseil d'administration

2.3.1.1 Organisation

- L'assemblée générale mixte du 19 mai 2015 a modifié les dispositions des articles 9 et 18 des statuts et ramené la durée du mandat des administrateurs et des censeurs à quatre ans, conformément aux recommandations du Code de gouvernance AFEP-Medef en la matière.
- Changements intervenus dans la composition du conseil depuis le 12 mars 2015 :

Le 19 mai 2015, l'assemblée générale mixte de Natixis a renouvelé, pour une durée de quatre ans, les mandats des dix administrateurs suivants :

- M. François Pérol,
- BPCE,
- M. Thierry Cahn,
- Mme Laurence Debroux,
- M. Michel Grass,
- Mme Anne Lalou,
- M. Bernard Oppetit,
- M. Henri Proglio,
- M. Philippe Sueur,
- M. Pierre Valentin.

L'assemblée générale a également décidé de nommer M. Alain Denizot en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de M. Didier Patault, pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera, en 2019, sur les comptes de l'exercice 2018.

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration a renouvelé, à l'unanimité, le mandat de président du conseil d'administration de M. François Pérol.

Le 30 juillet 2015, le conseil d'administration de Natixis a décidé, à l'unanimité, de coopter Mme Françoise Lemalle, en remplacement de M. Pierre Valentin, démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

- Au regard du principe de représentation équilibrée homme/femme au sein du conseil d'administration tel qu'introduit par la loi du 27 janvier 2011, Natixis compte au 31 juillet 2015, cinq femmes au sein de son conseil sur un total de quinze membres, soit un taux de mixité de 33,33 %.

Natixis est donc en règle avec les dispositions transitoires.

2.3.1.4 Évaluation des travaux du conseil en 2014

Natixis a procédé pour la cinquième année consécutive à l'évaluation des travaux de son conseil d'administration et de ses comités spécialisés, conformément aux recommandations du Code AFEP-Medef sur la bonne gouvernance des sociétés cotées.

Pour les exercices 2010 et 2013, Natixis avait eu recours aux services d'un cabinet externe.

Pour les exercices 2011 et 2012, Natixis avait procédé à une évaluation en interne, sur la base d'entretiens individuels et d'un questionnaire.

Pour l'exercice 2014, Natixis a procédé à un examen du suivi des décisions résultant des évaluations approfondies conduites de 2010 à 2013.

Il en résulte que :

- Les décisions prises en matière d'organisation, de composition et de fonctionnement du conseil ont remporté un taux de réalisation de 83 % ;
- Les décisions prises en matière de définition, de préparation et de discussion des thématiques soumises au conseil ont été réalisées à 94 % ;
- Les décisions prises en matière de comités spécialisés ont été réalisées à 97 %.

Ainsi, le bilan dressé est très positif, même s'il reste encore quelques pistes de progression notamment en matière de formation et d'ouverture à l'international du Conseil.

Ces exercices d'évaluation annuelle auront été un puissant levier d'amélioration du fonctionnement du conseil.

2.3.2 Les comités spécialisés : des émanations du conseil d'administration

Comme indiqué précédemment, l'assemblée générale de Natixis a renouvelé dix administrateurs et nommé M. Denizot en remplacement de M. Patault.

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration a donc procédé au renouvellement desdits administrateurs dans leurs fonctions au sein des comités spécialisés du conseil d'administration et nommé M. Denizot en qualité de membre du comité des nominations, d'une part et du comité des rémunérations d'autre part, en remplacement de M. Patault.

Aucun changement n'est intervenu dans la composition du comité d'audit et du comité des risques.

2.3.2.1 Le comité d'audit

B Rôle et pouvoirs

Il est précisé que, dans le cadre de l'étude des comptes annuels, les engagements hors bilan sont inclus dans les documents financiers examinés par le comité d'audit.

2.3.2.3 Le comité des rémunérations

A Organisation

A la date du 31 juillet 2015, le comité des rémunérations est composé de la manière suivante:

Nicolas de Tavernost	Président
Alain Condaminas	Membre
Alain Denizot	Membre
Anne Lalou	Membre
Henri Proglio	Membre
Philippe Sueur	Membre

2.3.2.4 Le comité des nominations

A Organisation

À la date du 31 juillet 2015, le comité des nominations est composé de la manière suivante :

Henri Proglio	Président
Alain Condaminas	Membre
Alain Denizot	Membre
Anne Lalou	Membre
Philippe Sueur	Membre
Nicolas de Tavernost	Membre

2.3.4 Les assemblées générales

2.3.4.5 Conditions d'exercice du droit de vote

Par exception à l'attribution de droit d'un droit de vote double à toute action entièrement libérée pour laquelle il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au nom du même actionnaire prévue à l'article L. 225-123 alinéa 3 du Code de commerce, chaque membre de l'assemblée a droit à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions (article 25 des statuts).

2.4 Politique de rémunération de Natixis

Les éléments requis au titre de la politique de rémunération par le règlement UE 575-2013 (CRR) sont exposés dans le chapitre 2 du Document de référence 2014 (pages 72 à 85) et sur le site internet de Natixis – Rubrique /Communication financière/Information réglementée/Autres informations.

2.4.2.2 Rémunération et avantages de toute nature des membres du conseil d'administration

L'assemblée générale mixte du 19 mai 2015 a porté l'enveloppe globale annuelle des jetons de présence allouée aux membres du conseil d'administration à 650 000 euros (36^{ème} résolution).

III CHAPITRE 3 : RISQUES ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

3.1 Introduction

Ce chapitre présente l'information concernant les risques et l'adéquation des fonds propres et répond en ce sens aux différentes exigences réglementaires :

- exigences au titre des normes comptables (IFRS 7, IFRS 4...) ;
- exigences relatives au règlement européen du 26 juin 2013 (CRR) et à la directive européenne CRD4 mettant en œuvre en Europe le dispositif de Bâle 3.

Par ailleurs, dans le cadre du groupe de travail organisé par le Conseil de stabilité financière (Financial Stability Board, FSB) visant à renforcer la Communication financière des banques sur les risques (Enhanced Disclosure Task Force, EDTF), Natixis a travaillé dès 2013 pour mettre en œuvre l'ensemble des recommandations.

3.1.2 Facteurs de risques

Les facteurs de risques n'ont pas, concernant Natixis, subi d'évolutions significatives par rapport à la situation décrite dans le document de référence 2014 de Natixis (chapitre 4, pp. 103-107).

3.3 Gestion du capital et adéquation des fonds propres

3.3.2 Périmètre de consolidation prudentiel

En application de l'article 19 du CRR, le périmètre de consolidation prudentiel est établi selon les principes suivants :

Les entités, hors sociétés d'assurance, consolidées en intégration globale ou par mise en équivalence dans le périmètre statutaire sont incluses dans le périmètre prudentiel ; les sociétés d'assurance du groupe font l'objet d'un traitement par mise en équivalence dans le périmètre prudentiel.

Les deux tableaux ci-dessous présentent le passage, pour l'actif comme pour le passif, de la vision du bilan comptable consolidé à la vision du bilan prudentiel.

La principale différence entre ces deux visions est le retraitement des sociétés d'assurance, ainsi qu'évoqué ci-dessus.

— TABLEAU DE PASSAGE DU BILAN FINANCIER AU BILAN PRUDENTIEL AU 30 JUIN 2015

(en millions d'euros)

	Bilan financier	Retraitement des entités d'assurances	Bilan prudentiel
ACTIF			
Caisse, Banques Centrales	33 826	0	33 826
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	203 285	-11 732	191 553
Instruments dérivés de couverture	131	0	131
Actifs financiers disponibles à la vente	52 076	-42 887	9 188
Prêts et créances sur les établissements de crédit	60 543	-867	59 676
Prêts et créances sur la clientèle	106 820	684	107 504
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	0	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2 640	-2 640	0
Actifs d'impôts courant	376	-102	274
Actifs d'impôts différés	2 396	37	2 433
Comptes de régularisation et actifs divers	42 610	-10 476	32 135
Actifs non courants destinés à être cédés	172	0	171
Participation aux bénéfices différée	0	0	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	681	2 827	3 508
Immeubles de placement	1 310	-1 099	211
Immobilisations corporelles	651	-83	568
Immobilisations incorporelles	746	-241	505
Ecarts d'acquisition	3 514	-462	3 052
TOTAL ACTIF	511 777	-67 042	444 735

(en millions d'euros)

	Bilan financier	Retraitement des entités d'assurances	Bilan prudentiel
PASSIF			
Banques centrales	0	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	164 186	-479	163 708
Instruments dérivés de couverture	566	0	566
Dettes envers les établissements de crédit	120 472	-3 200	117 272
Dettes envers la clientèle	57 065	102	57 168
Dettes représentées par un titre	50 597	-387	50 210
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	212	0	212
Passifs d'impôt courant	524	-90	433
Passifs d'impôts différés	274	-133	141
Comptes de régularisation et passifs divers	40 513	-8 742	31 771
Dettes sur actifs non courants destinés à être cédés	133	-3	129
Provisions techniques des contrats d'assurance	52 115	-52 115	0
Provisions pour risques et charges	1 635	-138	1 497
Dettes subordonnées	3 879	-636	3 242
Capitaux propres part du groupe:	18 313	0	18 313
Capital et réserves liées	10 767	0	10 767
Réserves consolidées	6 021	0	6 021
Gains ou pertes latents ou différés	882	0	882
Autres gains ou pertes à caractère définitif	-94	0	-94
Résultat de l'exercice	737	0	737
Intérêts minoritaires	1 293	-1 220	73
TOTAL PASSIF	511 777	-67 042	444 735

3.3.3 Composition des fonds propres

Au 30 juin 2015, le passage des capitaux propres comptables aux fonds propres prudentiels CET1, Tier one et totaux après application des dispositions transitoires est présenté, de façon synthétique, dans le tableau ci-dessous.

— TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES COMPTABLES AUX FONDS PROPRES PRUDENTIELS APRÈS APPLICATION DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES

En millions d'euros	31/12/2014	30/06/2015
Capitaux propres comptables		
Capital	4 986	4 991
Prime d'émission	4 165	4 165
Résultats non distribués	7 168	6 650
Actions propres détenues	-13	-8
Autres, dont éléments du résultat global accumulé	438	788
Autres instruments à reclasser en fonds propres additionnels de catégorie 1	989	989
Résultat de l'exercice	1 138	737
Total des capitaux propres comptables - part du groupe	18 872	18 313
Reclassement en fonds propres additionnels de catégorie 1	-989	-989
Ecart de conversion au cours d'arrêté	-45	-69
Retraitement distribution prévue (dividende sur exercice précédent)	0	0
Filtres prudentiels après dispositions transitoires		
Risque de crédit propre : Plus-value reclassement des hybrides	-401	-401
Risque de crédit propre : dettes et dérivés net d'impôts différés	30	-105
Ajustement pour évaluation prudente	-346	-284
Gains et pertes non réalisés	-199	1
Total des filtres prudentiels	-916	-789
Déductions après dispositions transitoires		
Distribution prévue dividende exercice en cours et charges accessoires	-1 091	-321
Ecart d'acquisition		
Montant base comptable prudentiel	-2 345	-3 052
Montant impôt différé passif associé		475
Montant inclus dans la valeur des participations mises en équivalence	-295	-297
Immobilisations incorporelles		
Montant base comptable prudentiel	-517	-513
Intérêts minoritaires		
Montant base comptable prudentiel	83	73
Ajustement prudentiel incluant les dispositions transitoires	-43	-44
Impôts différés d'actifs (déficits reportables)		
Montant base comptable prudentiel	-2 916	-2 433
Dont part hors déficits reportables et effet de compensation	889	596
Ajustement prudentiel incluant les dispositions transitoires	2 026	1 654
Insuffisance des provisions sur pertes attendues	0	0
Investissements dans le capital d'entités du secteur financier	0	0
Autres ajustements prudentiels incluant les dispositions transitoires	-97	-124
Total déductions	-4 304	-3 986
Total Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	12 617	12 480
Instruments hybrides de capital		
Montant base comptable prudentiel		
Autres instruments de capitaux propres	989	989
Plus-value résiduelle de reclassement en capitaux propres	401	401
Ajustement de la valeur nominale au cours d'arrêté	58	89
Rachat anticipé par exercice de call		-418
Total instruments hybrides	1 448	1 061

Risques et adéquation des fonds propres

Gestion du capital et adéquation des fonds propres

3

Déductions	-40	-40
Autres ajustements prudentiels incluant les dispositions transitoires	-252	-259
Total Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	1 156	762
Total Fonds propres de catégorie 1 (Tier1)	13 773	13 242
Instruments de dettes subordonnées		
Montant base comptable prudentiel	3 375	3 246
Ajustement réglementaire	-1 033	-1 060
Total instruments Tier2	2 342	2 186
Excédent des provisions sur pertes attendues	121	107
Déductions	-548	-856
Autres ajustements prudentiels incluant les dispositions transitoires	161	227
Total Fonds propres de catégorie 2 (Tier2)	2 076	1 665
Total Fonds propres prudentiels	15 849	14 906

Les montants comptables sont extraits du bilan prudentiel.

3.3.4 Évolution des fonds propres, exigences en fonds propres et ratios en 2015

Fonds propres et ratio de solvabilité :

L'évolution des fonds propres prudentiels, en référentiel Bâle 3/CRR, sur le premier semestre 2015 est présentée ci-après :

— TABLEAU D'ÉVOLUTION DU CAPITAL PRUDENTIEL APRÈS APPLICATION DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES

(en millions d'euros)

1^{er} semestre 2015

Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)

Montant au début de la période	12 617
Instruments nouveaux émis (y compris les primes d'émission)	5
Instruments remboursés	0
Résultats non distribués sur exercices antérieurs	-537
Résultat de la période	737
Distribution brute prévue	-321
Distribution faite sous forme d'actions nouvelles	0
Mouvements sur Autre résultat accumulé	
Ecart de conversion	337
Actifs disponibles à la vente	-267
Couverture de CFH	250
Autres	31
Autres	-53
Intérêts minoritaires	0
Filtres et déductions non soumises aux dispositions transitoires	
Ecart d'acquisition et Immobilisations incorporelles	-230
Risque de crédit propre	-135
Autre résultat accumulé CFH	-250
Ajustement pour évaluation prudente	62
Autre	-22
Autres, incluant ajustements prudentiels et dispositions transitoires	
Impôts différés d'actifs reposant sur des résultats futurs (hors différences temporelles)	189

Risques et adéquation des fonds propres

Gestion du capital et adéquation des fonds propres

3

Déductions au titre des dépassements des seuils de fonds propres	110
Autres	6
Effets des dispositions transitoires	-47
dont effet de la variation du taux de phasing	39
dont effet de la variation de l'assiette soumise aux dispositions transitoires	-86
Montant des fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) fin de période	12 480
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	
Montant au début de la période	1 156
Instruments éligibles nouveaux émis	0
Rachat de la période	-418
Autres, incluant les ajustements prudentiels et les dispositions transitoires	24
dont effet de la variation du taux de phasing	-114
dont autre effet des variations d'assiette	138
Montant des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) fin de période	762
Fonds propres de catégorie 1 (Tier1)	13 242
Fonds propres de catégorie 2 (Tier2)	
Montant au début de la période	2 076
Instruments éligibles nouveaux émis	0
Rachat de la période	0
Autres, incluant les ajustements prudentiels et les dispositions transitoires	-411
dont effet de la variation du taux de phasing	137
dont autre effet des variations d'assiette	-548
Montant des fonds propres de catégorie 2 (Tier2) fin de période	1 665
Total des fonds propres prudentiels	14 906

Sur le premier semestre 2015, les fonds propres prudentiels Bâle 3/CRR après application des dispositions transitoires évoluent de la façon suivante :

Les fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) s'établissent à 12,5 milliards d'euros au 30 juin 2015, en légère baisse de 0,1 milliard d'euros sur le semestre.

La baisse de 0,6 milliard d'euros des capitaux propres comptables part du groupe, à 18,3 milliards d'euros au 30 juin 2015, résulte notamment de la mise en paiement du dividende au titre de l'exercice 2014 pour - 1,1 milliard d'euros, en grande partie compensée par l'intégration du résultat comptable du premier semestre 2015 pour + 0,7 milliard d'euros et par l'effet favorable de la hausse du dollar sur l'écart de conversion pour + 0,3 milliard d'euros. Les capitaux propres comptables subissent aussi les effets de la constatation d'un put sur minoritaires relatif aux 29% non encore acquis de DNCA (- 0,2 milliard d'euros) et de la comptabilisation d'un impôt différé passif relatif à l'écart d'acquisition constaté par le métier Gestion d'actifs (- 0,4 milliard d'euros, cf. note annexe aux comptes consolidés 8.3).

Les fonds propres CET1 intègrent une prévision de distribution de dividende en numéraire au titre du premier semestre 2015 de 0,3 milliard d'euros. Ils bénéficient de la réduction de la déduction prudentielle au titre des gains latents sur portefeuilles d'actifs disponibles à la vente (y compris effet favorable de la variation des taux d'application des dispositions transitoires).

Outre les éléments ci-dessus, la baisse des fonds propres de catégorie 1 résulte principalement de la prise en compte de l'exercice, en juillet 2015, d'une option de remboursement anticipé sur une émission de fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) pour - 0,4 milliard d'euros.

Les fonds propres de catégorie 2 sont en baisse sous l'effet de l'amortissement réglementaire des lignes proches de l'échéance et surtout de l'augmentation des détentions d'instruments subordonnés en faveur des filiales d'assurances (- 0,3 milliard d'euros).

Les risques pondérés à 115,1 milliards d'euros après effet de la garantie accordée par BPCE (soit 1,8 milliard d'euros, en réduction de 0,3 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2014) sont stables sur le semestre.

<i>(en milliards d'euros)</i>	Risque de crédit	CVA	Risque de marché	Risque opérationnel	Total RWA
31/12/2014 Bâle 3	81,6	6,3	15,4	12,0	115,2
Evolution des taux de change	1,7	0,3	0,3		2,3
Evolution des volumes	2,7	-1,9	-1,2		-0,4
Amélioration des paramètres de risques	-0,5		-0,5		-1,0
Acquisitions et cessions de participations	-0,9				-0,9
Divers	-0,5	0,3	0,1		0,0
30/06/2015 Bâle 3	84,1	5,0	14,1	12,0	115,1

L'évolution du risque de crédit de + 2,5 milliards d'euros sur le semestre résulte principalement des facteurs suivants :

- l'effet de la hausse du dollar (+ 1,7 milliard d'euros) ;
- la hausse des encours (+ 2,7 milliards d'euros) portée notamment par l'évolution de l'activité ;
- une amélioration des paramètres de risque (amélioration des taux de notation, meilleure prise en compte des garanties reçues, - 0,5 milliard d'euros) ;
- les cessions de quelques lignes de participations minoritaires (- 0,9 milliard d'euros).

Les risques de CVA et de marché sont en baisse sous l'effet d'une réduction des volumes et de l'activité dans un contexte de marché difficile au cours du deuxième trimestre, notamment du fait de la Grèce.

Le risque opérationnel est inchangé en cours d'exercice.

Risques et adéquation des fonds propres

3

Gestion du capital et adéquation des fonds propres

— **TABLEAU 1 : EAD, RWA ET EFP PAR APPROCHE ET CATÉGORIE D'EXPOSITION BALOISE**

	30/06/2015			31/12/2014		
(en millions d'euros)	EAD	RWA	EFP	EAD	RWA	EFP
Risque de crédit						
Approche interne	169 233	61 794	4 944	239 201	56 938	4 555
Actions	6 101	18 746	1 500	5 390	15 725	1 258
Administrations et banques centrales	42 743	599	48	61 875	635	51
Autres actifs	255	113	9	247	109	9
Clientèle de détail	683	223	18	757	273	22
Entreprises	100 372	37 963	3 037	94 537	35 882	2 871
Établissements	11 968	3 208	257	68 994	3 469	276
Titrisation	7 111	942	75	7 401	845	68
Approche standard	69 625	13 071	1 045	26 374	14 641	1 171
Actions	41	41	3	39	40	3
Administrations et banques centrales	4 832	2 207	177	6 366	2 110	169
Autres actifs	6 464	3 977	318	6 247	5 642	451
Clientèle de détail	2 653	1 996	160	2 887	2 173	174
Entreprises	2 863	1 986	159	2 868	2 139	171
Établissements	24 816	668	53	3 064	409	33
Expositions en défaut	746	722	58	591	610	49
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	2 387	1 188	95	2 543	1 267	101
Expositions sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	5	5		1 594	120	10
Organisme de placement collectif	24 567	167	13			
Titrisation	251	114	9	175	131	10
Contribution au fonds de défaillance d'une CCP	238	241	19	302	503	40
Sous-total risque de crédit	239 096	75 106	6 008	265 877	72 082	5 766
Risque de contrepartie						
Approche interne	36 324	7 909	633	42 513	8 042	643
Administrations et banques centrales	4 091	35	3	6 328	46	3
Entreprises	13 570	4 374	350	12 974	4 322	346
Établissements	17 863	3 187	255	22 318	3 373	270
Titrisation	800	313	25	893	301	24
Approche standard ^(a)	21 418	1 044	83	17 135	1 425	114
Administrations et banques centrales	713	88	7	964	173	14
Clientèle de détail				1	1	
Entreprises	2 184	135	11	3 664	260	21
Établissements	16 843	404	32	11 899	453	36
Expositions en défaut	280	280	22	279	279	22
Expositions sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	1 323	122	10	328	259	21
Titrisation	75	15	1	0	0	0
Sous-total risque de contrepartie	57 742	8 953	716	59 648	9 467	757
Risque de marché						
Approche interne		8 731	699		9 723	778
Approche standard		5 370	430		5 659	453
Risque action		158	13		247	20
Risque de change		2 008	160		2 201	176
Risque sur matières premières		1 285	103		931	74
Risque de taux		1 919	154		2 280	182
Sous-total risque de marché		14 101	1 129		15 382	1 231

Risques et adéquation des fonds propres

Gestion du capital et adéquation des fonds propres

3

CVA	13 306	5 024	402	17 094	6 320	505
Risque de règlement livraison		4			8	1
Risque opérationnel (approche standard)		11 958	957		11 958	957
TOTAL		115 146	9 212		115 217	9 217

(a) Y compris expositions sur les affiliés classées en approche standard à compter du 30 juin 2015

— TABLEAU 2 : RWA EN BÂLE 3 PAR PRINCIPAL MÉTIER NATIXIS

(en millions d'euros) Pôle	RWA Bâle 3 au 30/06/2015			TOTAL	
	Crédit ^(a)	Marché ^(b)	Opérationnel	30/06/2015	31/12/2014
Banque de Grande Clientèle	50 098	17 146	5 998	73 242	72 170
Services Financiers Spécialisés	12 138		2 141	14 279	14 383
Épargne	10 887	19	3 382	14 288	13 764
Hors pôles métiers	5 212	1 959	- 29	7 142	8 863
Participations financières	5 724	5	466	6 195	6 037
TOTAL 30/06/2015	84 059	19 129	11 958	115 146	
TOTAL 31/12/2014	81 549	21 710	11 958		115 217

(a) Y compris le risque de contrepartie.

(b) Dont le risque de règlement livraison et 5 024 millions d'euros au titre du RWA CVA.

Après prise en compte des dispositions transitoires, le **ratio des fonds propres de base CET1** s'établit à 10,8 % au 30 juin 2015, le Ratio Tier One à 11,5 % et le ratio global à 12,9 %.

3.3.6 Autres ratios réglementaires

Ratio de contrôle des grands risques

La réglementation relative au contrôle des grands risques a été revue en 2014 en étant désormais intégrée dans le CRR. Elle a pour objet d'éviter une concentration excessive des risques sur un même ensemble de contreparties liées de telle sorte qu'il est probable que si l'une d'elles rencontrait des problèmes financiers, les autres connaîtraient également des difficultés de financement ou de remboursement. La norme est basée sur une obligation permanente : l'ensemble des risques sur un même bénéficiaire ne peut excéder 25 % des fonds propres totaux de l'établissement. Cette norme a été respectée par Natixis sur le premier semestre 2015, à l'exception d'une seule journée à la suite d'un incident technique sans conséquence finale.

3.4 Risques de crédit et de contrepartie

Évolution des risques au cours de la période

Le profil des risques de la banque n'a pas connu d'évolution majeure, les encours restant à la fois modérés et maîtrisés.

3.4.7 Exposition aux risques de crédit

Les tableaux ci-après présentent l'exposition au risque de crédit selon la réglementation Bâle 3 (règlement européen du 26 juin 2014). Elle se définit comme étant la valeur exposée en risque au moment du défaut (EAD – Exposure At Default).

Le passage des encours comptables (périmètre consolidé) aux expositions brutes et expositions en risque du périmètre prudentiel Risque de crédit intègre les principales opérations suivantes :

- exclusion des expositions classées en trading ;
- prise en compte des accords de compensation sur les opérations de marché ;
- retraitement des positions d'affacturage pour prendre en compte une exposition sur le risque de défaut et une exposition sur le risque de dilution ;
- application d'un facteur de conversion équivalent crédit sur les engagements de garanties et de financement.

■ TABLEAU 4 : EAD PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(Données certifiées par les commissaires aux comptes au titre d'IFRS 7).

Secteur activité	30/06/2015	31/12/2014
Finance ^(a)	41,8 %	40,8 %
Administrations	16,5 %	21,4 %
Autre	10,6 %	9,8 %
Pétrole / gaz	4,0 %	3,7 %
Immobilier	3,9 %	3,8 %
Titrisation	3,8 %	3,5 %
Commerce international de Matières premières	2,9 %	2,3 %
Transport	2,8 %	2,4 %
Électricité	1,9 %	1,7 %
Distribution	1,9 %	2,0 %
Industries de base	1,9 %	1,5 %
Holdings / groupe divers	1,6 %	1,4 %
BTP	1,1 %	0,8 %
Automobile	1,1 %	1,2 %
Services	1,1 %	0,8 %
Agroalimentaire	1,1 %	1,0 %
Services collectivités	1,0 %	1,0 %
Construction Mécanique et électronique	1,0 %	0,9 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %

(a) dont part BPCE égale à 13,5 % contre 16,4 % au 31/12/2014.

— **TABEAU 5 : EAD PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ET PAR CLASSE D'ACTIF**
(Données certifiées par les commissaires aux comptes au titre d'IFRS 7).

(en millions d'euros)					
Catégorie d'exposition	France	Europe	Amérique du Nord	Autre	Total
Entreprises					
Autres que PME et FS	43 492	27 726	12 900	15 176	99 294
Financements spécialisés (FS)	3 674	5 785	3 790	3 948	17 197
PME	1 866	171	24	437	2 498
Sous-total	49 032	33 682	16 714	19 561	118 989
Établissements	34 081	19 455	8 886	7 546	69 968
Administrations et banques centrales					
Administrations centrales et banques centrales	26 169	4 195	15 002	5 199	50 565
Organisation internationales	0	242	0	0	242
Banques multilatérales de développement	16	1 353	270	99	1 738
Administrations régionales ou locales	580	322	0	2	904
Entités du secteur public	634	26	4	3	667
Sous-total	27 399	6 138	15 276	5 303	54 116
Titrisation	2 703	1 165	3 995	374	8 237
Autres actifs	5 499	497	525	198	6 719
Action	5 503	331	185	123	6 142
Clientèle de détail					
Autres que PME	2 309	0	0	0	2 309
PME	941	6	1	80	1 028
Sous-total	3 250	6	1	80	3 337
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	2 387	0	0	0	2 387
Expositions sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	24 965	431	8	486	25 890
Expositions en défaut	368	70	0	588	1 026
Organisme de placement collectif	0	5	0	0	5
TOTAL 30/06/2015	155 187	61 780	45 590	34 259	296 816
TOTAL 31/12/2014	174 304	59 699	61 659	29 561	325 223

— TABLEAU 7 : EAD PAR CLASSE D'ACTIF ET PAR APPROCHE

Sont traitées en approche standard les expositions sur (ou garanties par) les affiliés au Groupe BPCE, sur les filiales bancaires européennes, sur les dérivés listés, sur les impôts différés actif, sur la clientèle de détail et sur le crédit-bail immobilier.

	Exposition	EAD			
(en millions d'euros)		Approche	Approche	Approche	
Catégorie d'exposition		IRB-A	IRB-F	standard (a)	Total
Entreprises					
Autres que PME et FS	125 335	78 294	16 491	4 509	99 294
Financements spécialisés (FS)	18 731	17 188	9		17 197
PME	2 679	1 426	534	538	2 498
Sous-total	146 744	96 908	17 034	5 047	118 989
Établissements					
	72 770	29 098	733	40 137	69 968
Administrations et banques centrales					
Administrations centrales et banques centrales	50 744	46 532	302	3 731	50 565
Organisation internationales	242			242	242
Banques multilatérales de développement	1 739			1 738	1 738
Administrations régionales ou locales	915			904	904
Entités du secteur public	671			667	667
Sous-total	54 311	46 532	302	7 282	54 116
Titrisation	8 441	7 911		326	8 237
Autres actifs	6 719	228	27	6 464	6 719
Actions	6 144		6 101	41	6 142
Clientèle de détail					
Autres que PME	12 946	280		2 029	2 309
PME	1 069	403		625	1 028
Sous-total	14 015	683		2 654	3 337
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	2 497			2 387	2 387
Expositions sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	26 221			25 890	25 890
Expositions en défaut	1 702			1 026	1 026
Organisme de placement collectif	5			5	5
TOTAL 30/06/2015	339 569	181 360	24 197	91 259	296 816
TOTAL 31/12/2014	365 688	255 083	26 631	43 509	325 223

(a) Y compris expositions sur les affiliés classées en approche standard à compter du 30 juin 2015.

— TABLEAU 12 : EAD PAR NOTE INTERNE (ÉQUIVALENT S&P)

(Données certifiées par les commissaires aux comptes au titre d'IFRS 7).

Répartition des expositions en risque par note interne (équivalent S&P) pour les classes d'actifs traitées en méthode IRB après exclusion :

- des expositions sur actions (traitées en approche pondération simple) ;
- des encours traités en pools (créances achetées) et des tiers regroupés en classes homogènes de risque ;
- des positions de titrisation.

(Répartition en %)				
Grade	Note interne	30/06/2015	31/12/2014	
Investment Grade	AAA	0,1 %	0,3 %	
	AA+	19,9 %	32,0 %	
	AA	1,6 %	1,3 %	
	AA-	6,9 %	3,7 %	
	A+	6,9 %	6,7 %	
	A	10,3 %	7,9 %	
	A-	8,5 %	8,2 %	
	BBB+	7,9 %	5,9 %	
	BBB	8,7 %	7,8 %	
	BBB-	8,2 %	8,2 %	
Investment Grade		79,0 %	82,0 %	
Non Investment Grade	BB+	4,8 %	4,3 %	
	BB	4,0 %	3,7 %	
	BB-	4,1 %	2,8 %	
	B+	2,3 %	1,8 %	
	B	0,9 %	0,8 %	
	B-	0,5 %	0,5 %	
	CCC+	0,1 %	0,1 %	
	CCC	0,1 %	0,1 %	
	CC	0,1 %	0,1 %	
Non Investment Grade		16,9 %	14,2 %	
Non noté	Non noté	1,4 %	1,3 %	
Défaut	D	2,7 %	2,5 %	
TOTAL		100 %	100 %	

Risques et adéquation des fonds propres

3

Risques de crédit et de contrepartie

— TABLEAU 13 : EAD PAR CATÉGORIE D'EXPOSITION ET PAR NOTE INTERNE

Sur les seules expositions en approche IRB, hors titrisations et autres actifs.

(en millions d'euros) Catégorie	Groupe de notes	Exposition			EAD	RWA	Taux de pondération
		Total	dont bilan	dont hors bilan			
Entreprises (a)							
	AAA	120	114	6	120	8	6,5 %
	AA+	422	47	375	422	25	5,9 %
	AA	3 343	1 419	1 924	2 608	223	8,5 %
	AA-	3 258	1 515	1 743	2 726	257	9,4 %
	A+	9 936	2 673	7 263	7 557	850	10,9 %
	A	12 446	2 439	10 007	8 002	1 067	13,1 %
	A-	12 008	4 500	7 508	8 987	1 862	24,1 %
	BBB+	10 906	4 715	6 191	9 029	2 672	29,6 %
	BBB	18 909	8 044	10 865	14 024	4 580	32,6 %
	BBB-	16 077	8 437	7 640	13 207	5 276	39,4 %
	BB+	9 581	4 954	4 627	8 097	4 189	51,1 %
	BB	8 271	5 048	3 223	6 933	3 767	52,5 %
	BB-	7 944	5 117	2 827	6 846	3 994	56,0 %
	B+/CC-	8 063	4 968	3 095	6 662	4 729	66,4 %
	C	41	35	6	39	71	179,8 %
	D	4 671	3 856	815	4 540	2 017	45,7 %
Sous-total		125 996	57 881	68 115	99 799	35 587	
Administrations et Banques centrales							
	AA+	34 939	33 719	1 220	34 939		
	AA-	7 081	5 428	1 653	6 982		
	A	2 100	654	1 446	2 067	27	1,3 %
	BBB+	1 902	922	980	1 877	155	8,2 %
	BBB-	487	471	16	487	100	20,0 %
	BB	18	16	2	18	10	52,9 %
	BB-	345	345		345	129	37,5 %
	B+/CC-	62	44	18	62	211	340,6 %
	D	56	56		56		
Sous-total		46 990	41 655	5 335	46 833	632	
Établissements ^(a)							
	AAA	106		106	105	4	3,8 %
	AA+	386	17	369	386	21	5,5 %
	AA	148	75	73	148	15	9,9 %
	AA-	2 682	653	2 029	2 664	113	4,2 %
	A+	5 749	1 470	4 279	4 811	297	5,0 %
	A	8 530	3 997	4 533	8 296	754	9,0 %
	A-	6 426	1 264	5 162	6 318	1 065	16,8 %
	BBB+	3 272	1 334	1 938	3 243	1 166	35,9 %
	BBB	2 111	448	1 663	1 556	719	46,2 %
	BBB-	1 112	550	562	871	476	54,6 %
	BB+	539	230	309	470	435	116,2 %
	BB	251	87	164	216	231	141,7 %
	BB-	213	47	166	159	117	129,9 %
	B+/CC-	198	77	121	114	299	262,7 %
	D	157	157		157		
Sous-total		31 880	10 406	21 474	29 514	5 712	
Tiers génériques ^(b) et non notés ^(a)							
		23 609	15 598	8 011	22 558	26 537	84,7 %
TOTAL		228 475	125 540	102 935	198 704	68 468	34,5 %

(a) Hors expositions sur les affiliés car non notés (53 milliards d'euros).

(b) Tiers regroupés en classes homogènes de risque.

Risques et adéquation des fonds propres

Risques de crédit et de contrepartie

3

(en millions d'euros) Catégorie	Groupe de notes	Exposition			EAD	Taux de RWA pondération	
		Total	dont bilan	dont hors bilan			
Clientèle de détail							
	BBB	61	61		61	9	15,1 %
	BBB-	62	62		62	12	20,1 %
	BB+	54	54		54	14	25,1 %
	BB	51	51		51	15	29,5 %
	BB-	27	27		27	9	32,0 %
	B+/CC-	94	94		94	38	40,6 %
	C	4	4		4	2	49,6 %
	D	37	37		37		
TOTAL CLIENTELE DE DETAIL		390	390		390	99	25,5 %

3.6 Risques de marché

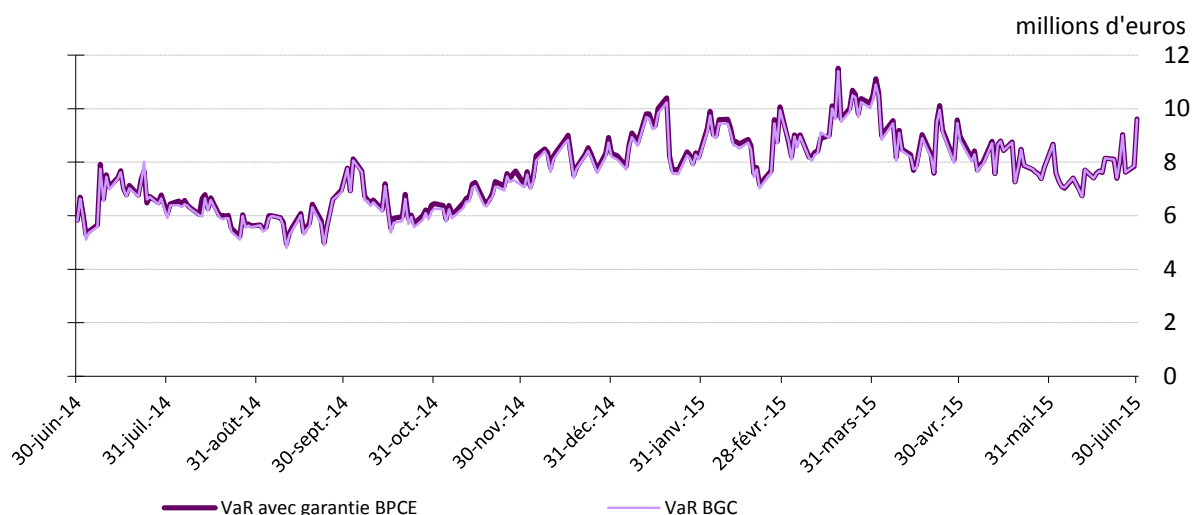
DONNÉES QUANTITATIVES DE MESURE DES RISQUES DE MARCHÉ

Évolution de la VaR sur le périmètre de Natixis tenant compte de la garantie BPCE

Le niveau de VaR des portefeuilles de négociation de Natixis s'est établi en moyenne à 7,6 millions d'euros sur un an glissant, avec un maximum constaté de 11,5 millions d'euros le 19 mars 2015, un minimum de 4,9 millions d'euros le 10 septembre 2014 et une valeur de 9,6 millions d'euros au 30 juin 2015.

VaR GLOBALE NATIXIS – PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION (VAR 99 % 1 JOUR)

Evolution de la VaR Natixis Négociation (1 jour 99%)



Ventilation de la VaR globale négociation par périmètre

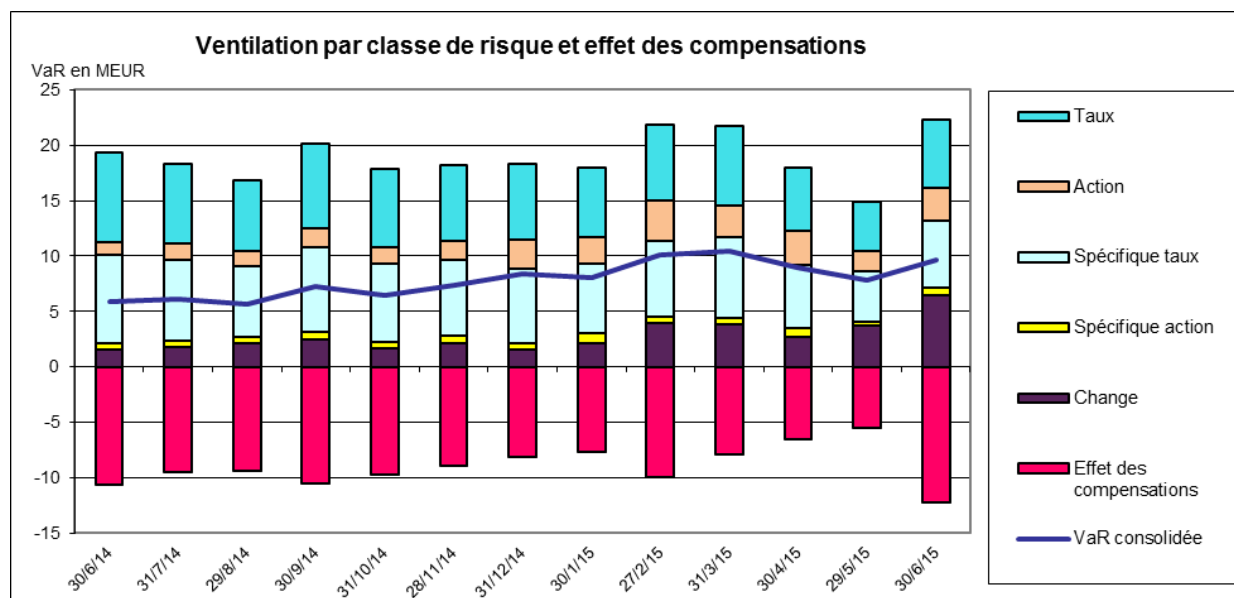
(Données certifiées par les commissaires aux comptes au titre d'IFRS 7)

Le tableau suivant présente les chiffres de VaR après prise en compte de la garantie BPCE :

En millions d'Euros		VaR après prise en compte de la garantie BPCE	
Périmètre Natixis Négociation		30/06/15	31/12/14
Natixis		9,6	8,3
BGC		9,6	8,2
dont			
Solutions de Marché		9,4	8,1
Equity Markets		2,9	2,1
Fixed Income		8,3	7,8
Commodities		0,6	0,7
Activités en extinction		2,1	1,2

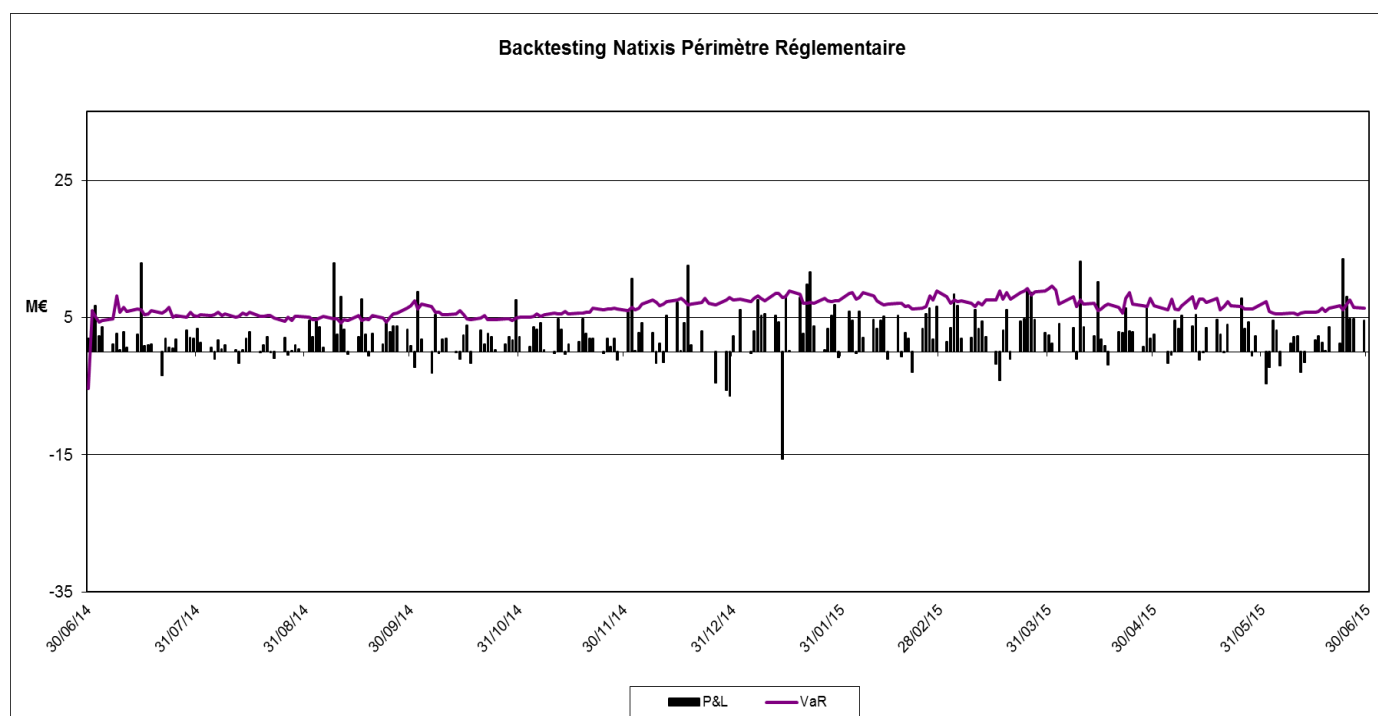
Ventilation de la VaR globale négociation par classe de risque

Le tableau suivant présente les chiffres de VaR par classes de risques, et les effets des compensations entre classes de risques :



Backtesting de Natixis sur le périmètre réglementaire

Le graphique présenté ci-dessous rend compte du backtesting (comparaison a posteriori du potentiel de perte, tel que calculé ex ante par la VaR, avec les réalisations effectivement constatées en résultat) sur le périmètre réglementaire, et permet de vérifier la robustesse de l'indicateur de VaR :



Sur un an glissant, le backtesting réglementaire de Natixis présente une exception relevée le 15 janvier 2015 consécutive à la hausse brutale du CHF suite à la décision de la Banque Nationale Suisse de supprimer le taux plancher face à l'euro. Ce mouvement de marché étant supérieur au 2,33% d'écart-type, il n'a pas été capté en VaR.

Cette exception franchissant de plus de 20% le niveau de VaR a fait l'objet d'une notification au comité des risques et à l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) conformément aux seuils d'alerte définis au titre de l'arrêté du 3 novembre 2014 (articles 98, 245 et 249).

VAR STRESSÉE DE NATIXIS (PERIMETRE REGLEMENTAIRE)

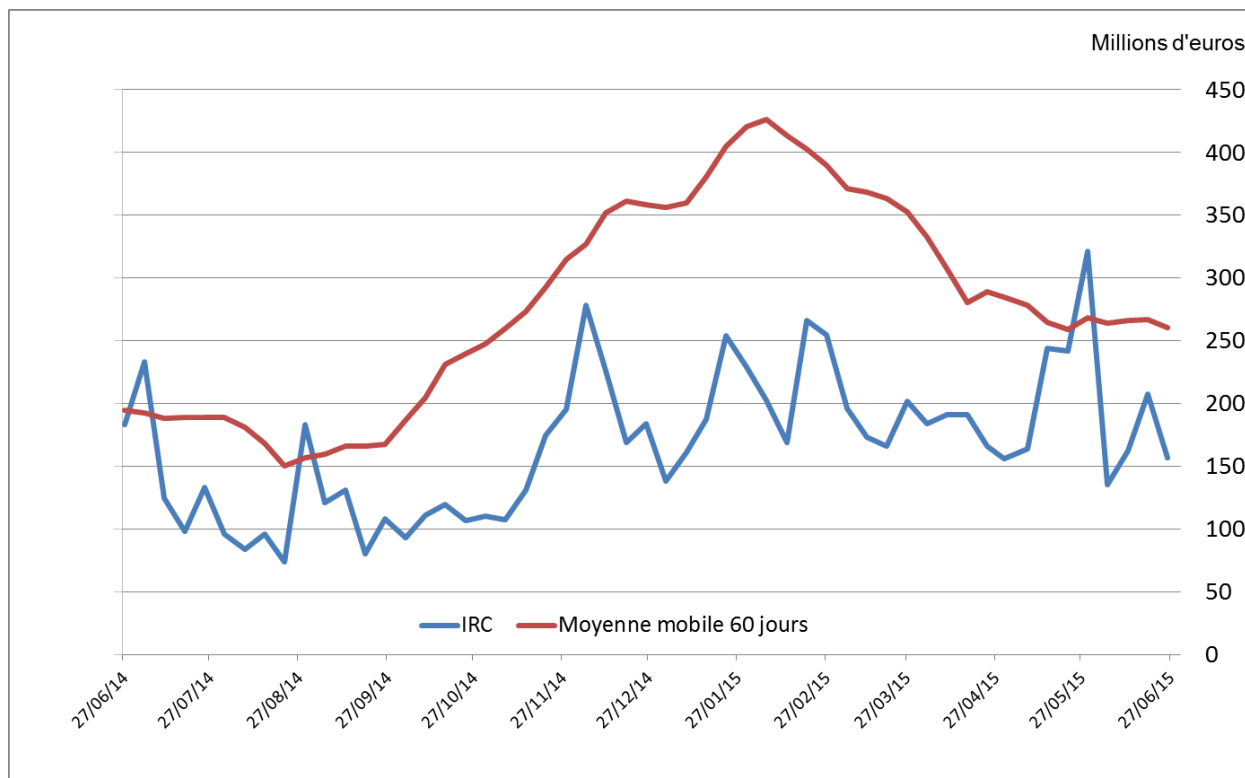
Évolution de la VaR Réglementaire de production et stressée après prise en compte de la garantie BPCE :

Evolution de la VaR Natixis Réglementaire (1 jour 99%)



INDICATEUR IRC

Cet indicateur porte sur le périmètre réglementaire après prise en compte de la garantie BPCE :



Résultats des stress tests sur le périmètre de Natixis

(Données certifiées par les commissaires aux comptes au titre d'IFRS 7)

Les niveaux de stress tests globaux affichent une moyenne de - 15,2 millions d'euros au 30 juin 2015.

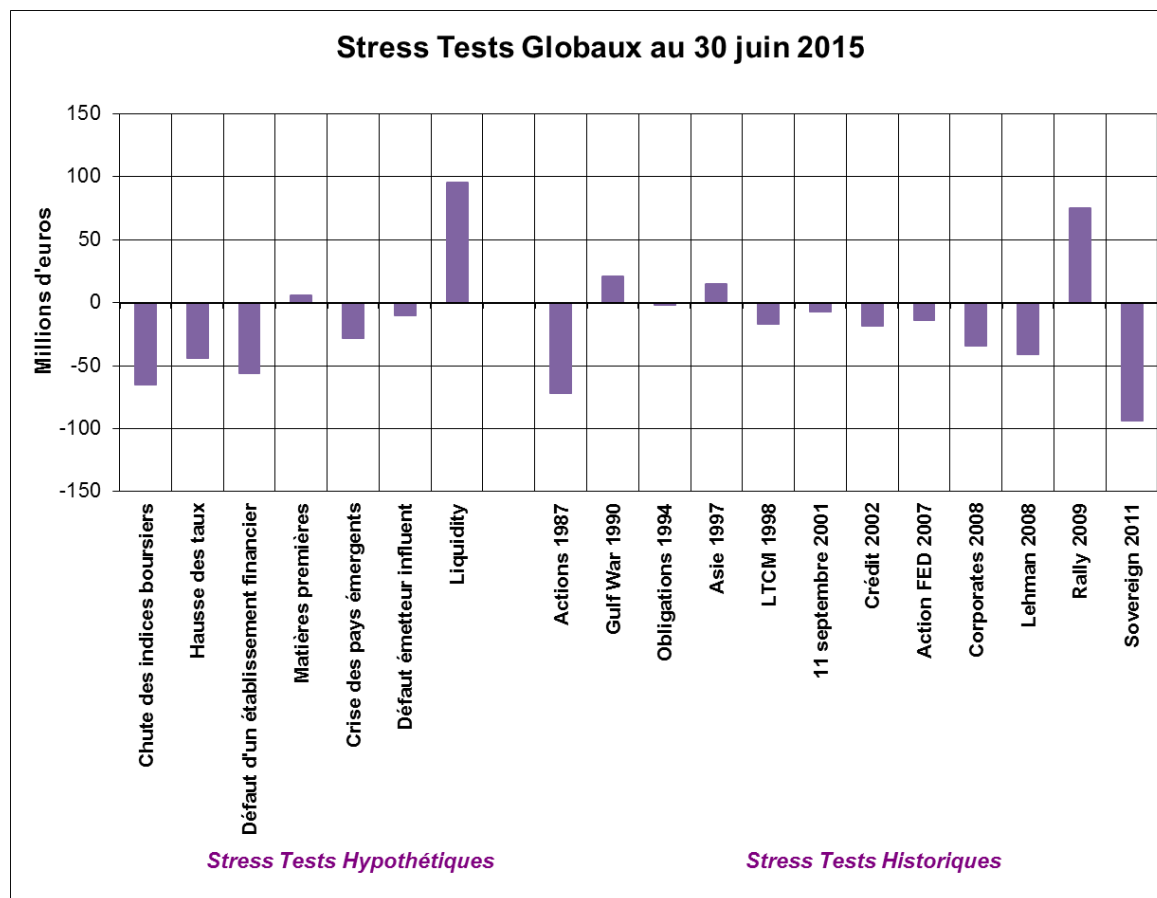
Le stress test historique reproduisant la crise des souverains de 2011 conduit à la perte maximale (- 94 millions d'euros au 30 juin 2015).

Risques et adéquation des fonds propres

3

Risques de marché

STRESS TESTS GLOBAUX AU 30 JUIN 2015 (AVEC PRISE EN COMPTE DE LA GARANTIE BPCE)



3.8 Risques de taux d'intérêt global, de liquidité, de change structurel

3.8.2 Le risque de taux d'intérêt global

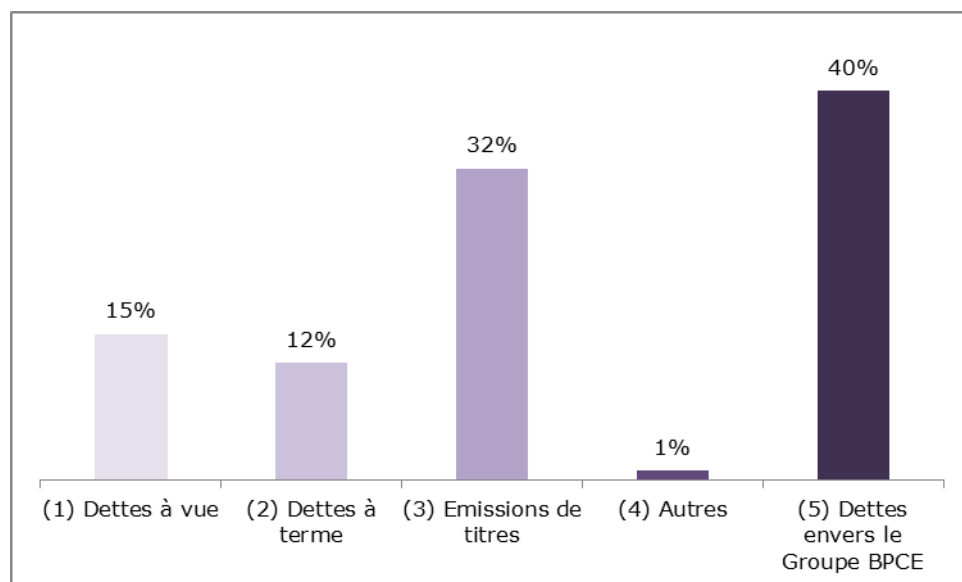
Le risque de taux d'intérêt global reste un risque modéré pour Natixis eu égard à l'encours des positions gérées.

Le choc normatif de « Bâle 2 » (+ 200 pb de variation instantanée des courbes des taux) au 30 juin 2015 conduirait ainsi à une variation en valeur absolue de la valeur économique du portefeuille de + 84 millions d'euros (vs. + 134 millions d'euros au 31/12/2014). Cette variation résulte essentiellement de la baisse de la sensibilité des produits « accreting » en USD.

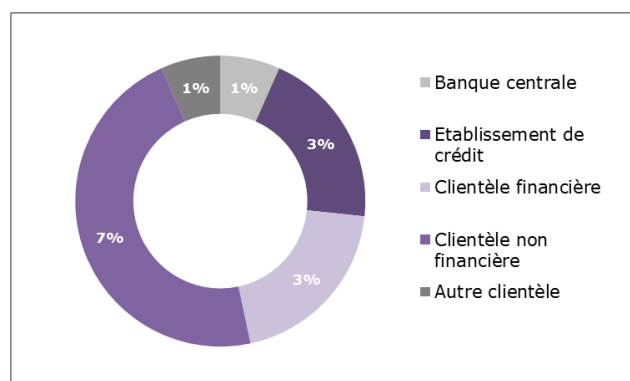
3.8.4 Risques de liquidité et stratégie de refinancement

3.8.4.3 Stratégie de Refinancement

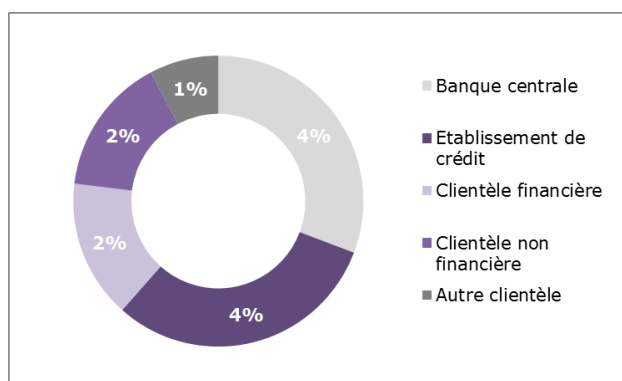
- POIDS DES SOURCES DE REFINANCEMENT « BRUTES » DISPONIBLES DANS LE BILAN DE LA BANQUE, PAR GRANDE FAMILLE DE SUPPORTS ET PAR NATURE DE CLIENTÈLE AU 30/06/2015



(1) DETTES A VUE



(2) DETTES A TERME

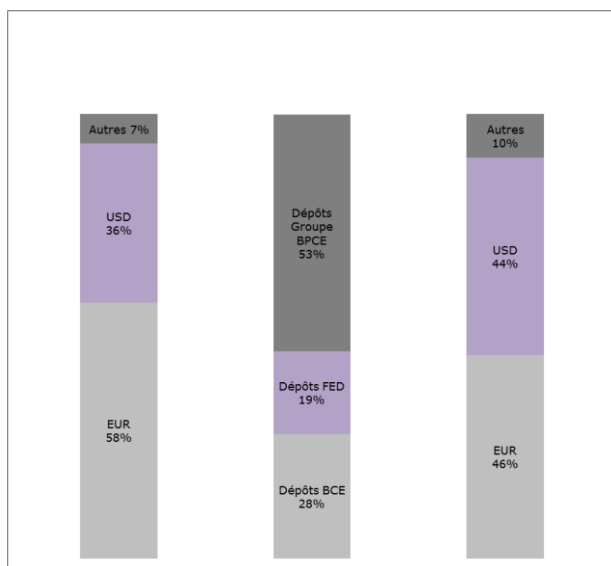


Risques et adéquation des fonds propres

3

Risques de taux d'intérêt global, de liquidité, de change structurel

30/06/2015 A CHANGE COURANT

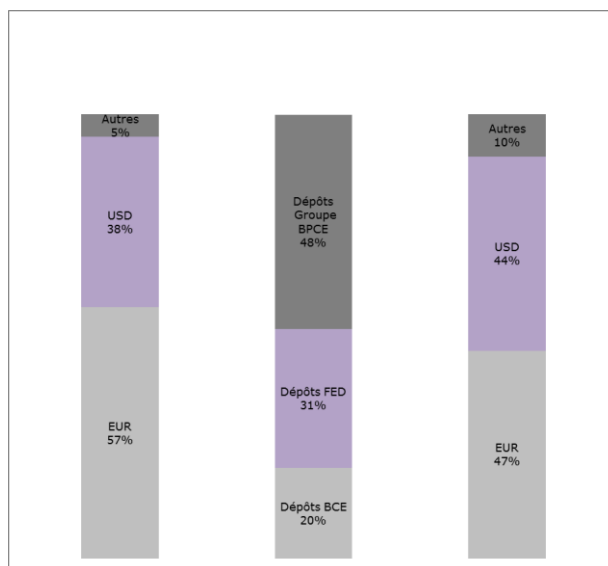


(1) Part en devises du refinancement Brut

(2) Part des dépôts en Banques Centrales et au Groupe BPCE

(3) Part en devises du refinancement Net ((1) - (2))

31/12/2014 A CHANGE COURANT

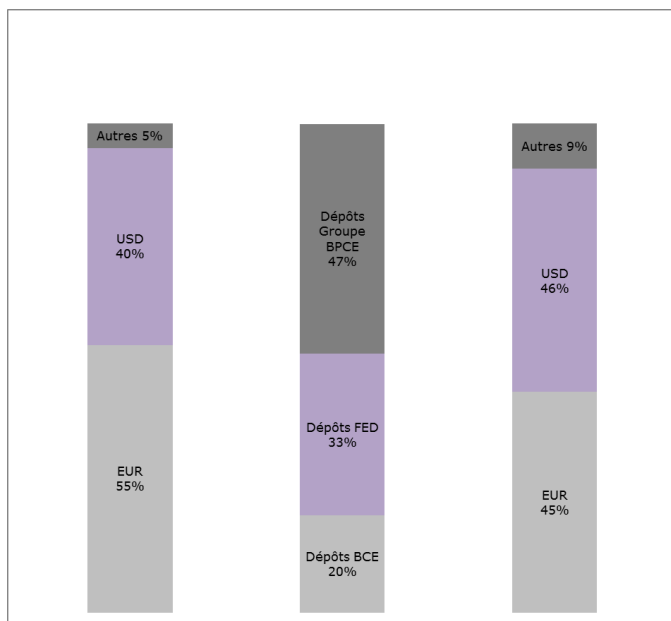


(1) Part en devises du refinancement Brut

(2) Part des dépôts en Banques Centrales et au Groupe BPCE

(3) Part en devises du refinancement Net ((1) - (2))

31/12/2014 A DOLLAR CONSTANT

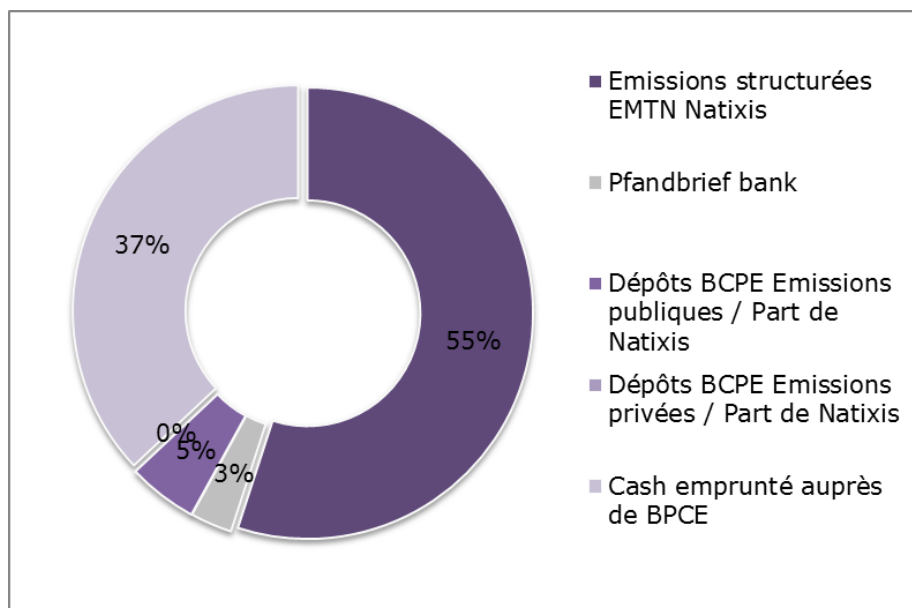


(1) Part en devises du refinancement Brut

(2) Part des dépôts en Banques Centrales et au Groupe BPCE

(3) Part en devises du refinancement Net ((1) - (2))

■ RÉALISATION DU PROGRAMME DE REFINANCEMENT MOYEN LONG TERME AU 30/06/2015 (RESSOURCES MARCHÉS)



51% du programme annuel de refinancement moyen long terme était réalisé au premier semestre 2015.

3.8.4.4 Stratégie de Refinancement

(Mise à jour de la page 160 du Document de référence 2014)

La réglementation relative au risque de liquidité applicable aux établissements de crédit français est entrée en vigueur au 30 juin 2010 (arrêté du 5 mai 2009). Notamment le coefficient de liquidité permet de vérifier que les liquidités à moins d'un mois d'échéance sont au moins égales aux exigibilités de même maturité. Il se définit comme le rapport entre les liquidités et les exigibilités à un mois au plus.

Calculé sur base sociale, ce coefficient doit réglementairement être supérieur à 100 %. Le ratio de Natixis, stable, s'élevait à 123% au 30/06/2015 (versus 125% au 31/12/2014).

3.8.4.5 Cousin d'actifs liquides

(Mise à jour de la page 162 -dernier paragraphe- du Document de référence 2014)

En cas de révision à la baisse de la notation externe de son crédit, lorsque les contrats conclus comportent des clauses dites de « rating triggers », la Banque peut être amenée à fournir du cash ou des suretés supplémentaires aux investisseurs.

En particulier, dans le cadre du calcul de Liquidity Coverage Ratio (« LCR ») selon le règlement CRR, les montants de ces sorties supplémentaires de trésorerie et ces besoins supplémentaires en sûretés sont évalués. Ils correspondent au versement auquel la banque serait soumise dans les 30 jours calendaires en cas d'un abaissement de sa notation de crédit allant jusqu'à trois crans.

Couverts dans le cadre de la gestion du LCR, ces montants étaient évalués à environ 3,5 milliards en contre-valeur euro au 30/06/2015, en légère baisse par rapport au 31/12/2014.

3.9 Risques de non-conformité et de réputation, et risques juridiques

3.9.2 Risques juridiques

3.9.2.1 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Les litiges suivants font l'objet d'une actualisation par rapport au document de référence 2014 :

Affaire Madoff

L'encours Madoff net d'assurance est estimé à 415 millions d'euros au 31 décembre 2014, intégralement provisionné à cette date. L'impact effectif de cette exposition dépendra à la fois du degré de recouvrement des actifs déposés au nom de Natixis et de l'issue des voies de recours notamment judiciaires dont dispose la banque. Dans cette perspective, Natixis a retenu des cabinets d'avocats pour l'assister dans ces actions de recouvrement. Par ailleurs, une divergence a émergé en 2011 sur l'application de la convention d'assurance responsabilité civile professionnelle sur ce dossier ; une première décision au fond est intervenue début 2015 confirmant la prise en charge par les assureurs, à hauteur des polices souscrites, des pertes subies par Natixis du fait de la fraude Madoff, laquelle fait l'objet d'un appel par les assureurs.

Irving H. Picard, le liquidateur de Bernard L. Madoff Investment Securities LLC (« BMIS ») a déposé une plainte par un acte auprès du tribunal des faillites des États-Unis (United States Bankruptcy Court) du Southern District de New York à l'encontre de plusieurs institutions bancaires, incluant une plainte de 400 millions de dollars contre Natixis. Natixis conteste les griefs invoqués à son encontre et entend prendre les mesures nécessaires pour se défendre et assurer la sauvegarde de ses droits. La procédure suit son cours.

En outre, les liquidateurs de Fairfield Sentry Limited et Fairfield Sigma Limited ont intenté un grand nombre d'actions à l'encontre d'investisseurs ayant dans le passé obtenu des paiements de ces fonds au titre de rachats de parts (plus de 200 actions ont été intentées à New York). Certaines entités de Natixis sont concernées en tant que défenderesses dans quelques-unes de ces actions. Natixis considère ces actions comme étant dénuées de tout fondement et entend se défendre vigoureusement.

Commune de Sanary-sur-Mer

En août 2011, la Commune de Sanary-sur-Mer a assigné Natixis et d'autres défendeurs, devant le tribunal administratif de Toulon, à payer solidairement la somme de 83 millions d'euros au titre notamment de la perte des investissements programmés par la Commune et la perte des contributions prévues au budget communal suite à l'abandon du projet de construction d'un complexe casino-hôtel dans la Commune. Dans le cadre de ce projet de construction, Natixis avait confirmé son engagement d'émettre une garantie bancaire d'achèvement de travaux pour un montant de 20 millions d'euros. La Commune de Sanary-sur-Mer a été déboutée de l'ensemble de ses demandes par jugement du tribunal administratif de Toulon le 12 avril 2013 et a fait appel de ce jugement. La Cour d'appel a confirmé, le 10 juillet 2015, le jugement et a rejeté la requête de la Commune de Sanary-sur-Mer.

3.10 Autres risques

3.10.1 Risques liés aux activités d'assurance

COFACE

De par ses activités, Coface est exposé à deux types de risques principaux. Le premier est le risque technique qui est le risque de pertes générées par le portefeuille de polices d'assurance de Coface. Le second est le risque financier qui est le risque de pertes en raison de variations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change ou de la valeur de marché des titres ou des placements immobiliers. Coface a mis en place des outils appropriés destinés à contrôler ces risques afin qu'ils restent dans des limites prudentes.

Compte tenu de la cotation en bourse de Coface, les principaux facteurs de risques et incertitudes auxquels Coface est confronté sont décrits de façon détaillée dans le paragraphe 5.1 « Facteurs de risques » du document de référence du Groupe Coface, déposé auprès de l'AMF le 13 avril 2015 sous le numéro R.15-019.

De plus, concernant les risques liés aux relations avec l'État dans lequel est fait mention de la convention relative à la gestion des procédures publiques, il convient de se référer au Document de référence 2014 de Coface (page 223).

Cette description reste valable, Coface n'ayant identifié aucun autre facteur significatif de risque ou d'incertitude, intervenu au premier semestre 2015 ou susceptible de l'affecter d'ici la fin de l'exercice en cours.

CEGC

La Compagnie Européenne de Garanties et Cautions étant la plateforme multi-métiers cautions et garanties du Groupe, ses principaux risques portent sur le risque de souscription, le risque de marché, le risque de défaut des réassureurs et le risque opérationnel.

Risque de souscription

Le risque de souscription est le risque principal porté par la Compagnie. Il s'agit essentiellement d'un risque de contrepartie : les engagements donnés par la Compagnie aux bénéficiaires des cautions se traduisent par une exposition directe sur les souscripteurs.

Les engagements réglementés inscrits au passif du bilan s'élèvent à près de 1,3 milliard d'euros au 30 juin 2015 (+ 6 % par rapport à fin 2014). Cette croissance s'inscrit dans la continuité de l'exercice 2014, soutenue principalement par l'activité de cautions de prêts immobiliers aux particuliers.

MONTANT DES ENGAGEMENTS REGLEMENTÉS DE CEGC (EN MILLIONS D'EUROS)

Marchés de CEGC	Juin 2015	Évolution juin 2015 par rapport à décembre 2014
Particuliers	1 140	6%
Constructeurs de maisons individuelles	13	8%
Administrateurs de biens – Agents immobiliers	13	86%
Entreprises	16	0%
Promotion Immobilière	15	- 21%
Professionnels	54	4%
Économie Sociale – Logement Social	25	4%
Activités gérées en extinction	10	- 9%
TOTAL	1 286	6%

La forte évolution des engagements réglementés des garanties aux administrateurs de biens est due au renouvellement en 2015 des garanties annuelles échues au 31/12/2014.

Risque de marché

CEGC détient un portefeuille de placements de près de 1,35 milliard d'euros en valeur bilan (en normes françaises) au 30 juin 2015. Ce portefeuille est en légère augmentation (+ 3 % depuis fin 2014). Le risque de marché issu du portefeuille de placements est limité par les choix d'investissements de la Compagnie. Les limites de risque de la compagnie sont reprises dans le mandat de gestion établi avec Natixis Asset Management. Encaissant les primes de cautions lors de l'engagement, CEGC n'a pas de besoin de refinancement. CEGC ne supporte pas non plus de risque de transformation : le portefeuille de placements est intégralement adossé à des fonds propres et à des provisions techniques.

	30/06/2015				31/12/2014	
	Valeur Bilan brute de provision	Valeur de marché	<i>en % de la Valeur Bilan Brute de provision</i>	<i>en % de la Valeur Marché</i>	Valeur Bilan brute de provision	Valeur de marché
<i>(en millions d'euros)</i>						
Actions	102	127	7,6%	8,5%	104	122
Obligations	998	1 104	74,2%	73,4%	942	1 085
Diversifié	104	110	7,7%	7,3%	93	99
Liquidités	57	57	4,2%	3,8%	84	84
Immobilier	64	81	4,7%	5,4%	62	78
FCPR	20	23	1,5%	1,5%	20	23
Autres	1	1	0,1%	0,1%	1	1
Total	1 346	1 504	100%	100%	1 307	1 494

Risque de réassurance

CEGC couvre son portefeuille d'engagements par la mise en place d'un programme de réassurance adapté aux activités exercées. Ce programme permet, d'une part, de sécuriser le résultat technique et la marge de solvabilité sur les cautions de prêt et, d'autre part, de protéger les fonds propres en cas de survenance de sinistres d'intensité sur les activités autres que les cautions de prêts. Du fait de leur forte granularité, les cautions de prêts ne présentent pas de risque de concentration.

Chaque année, les besoins de couverture en réassurance sont définis en fonction de l'évolution de l'activité et du risque constaté sur le portefeuille.

Le risque de défaut des réassureurs est encadré par des limites de concentration et de rating. Le programme de réassurance de CEGC est souscrit par quinze réassureurs dont le niveau de notation minimum est A sur l'échelle S&P.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel de la Compagnie est limité grâce aux dispositifs de maîtrise des risques mis en place dans les procédures d'octroi de chacun des métiers.

CEGC dispose d'une cartographie et d'un référentiel de défaillances adaptés à ses activités et élaborés sur la base des process des métiers. Ce référentiel constitue le cadre normatif pour le recensement des incidents, des situations de risque et le suivi des plans d'actions correctives, selon la méthodologie déployée par Natixis.

NATIXIS ASSURANCES

Natixis Assurances commercialisant essentiellement des produits d'épargne, les principaux risques résultant des contrats d'assurance sont de nature financière :

Risque financier en cas de hausse des taux

L'analyse de sensibilité réalisée à juin 2015 montre qu'une hausse de 1 point des taux obligataires a un impact de - 84,9 millions d'euros sur la situation nette (après prise en compte de la variation imputable aux assurés¹ et de la fiscalité), soit 5,6 % des capitaux propres.

Risques de marché

Natixis Assurances est confrontée aux variations de valeur de ses actifs financiers. La gestion des risques financiers consiste en la définition d'une allocation stratégique tenant compte des engagements du passif, des contraintes réglementaires (notamment en termes de dispersion) et des exigences commerciales. Ainsi, des fourchettes d'allocation sont définies pour chaque type d'actif.

L'analyse de sensibilité réalisée à juin 2015 montre que :

- une baisse de 10 % du marché actions a un impact de - 20 millions d'euros sur la situation nette (après prise en compte de la variation imputable aux assurés¹ et de la fiscalité), soit 1,3% des capitaux propres ;

¹ Prise en compte du taux de Participation aux bénéfices différée

- une baisse de 10 % du marché immobilier a un impact de - 6,6 millions d'euros sur la situation nette (après prise en compte de la variation imputable aux assurés¹ et de la fiscalité), soit 0,4 % des capitaux propres.

Par ailleurs, Natixis Assurances réassure à 100 % la garantie plancher accordée sur les contrats en unités de compte.

BPCE Assurances

BPCE Assurances commercialise essentiellement des produits d'assurance de dommages et de responsabilité (automobile, multirisques habitations, protection juridique), de prévoyance (garantie des accidents de la vie), de santé et parabancaires.

Les principaux risques auxquels la société est exposée sont des risques de souscription sur son activité d'assurances, le risque de contrepartie et les risques sur son portefeuille de placements.

Risque de souscription

- Risque de prime : afin de s'assurer que les primes payées par les assurés correspondent bien au risque transféré, BPCE Assurances a mis en place une politique de surveillance de son portefeuille basée sur l'attribution d'un score pour chaque contrat à partir des événements passés sur un historique de trois ans. Sont pris en compte notamment la nature des sinistres, leur nombre, leur coût et d'autres variables spécifiques à l'activité concernée (taux de responsabilité et niveau de bonus/malus par exemple en assurance automobile).

Cette politique de surveillance contribue également à identifier les risques potentiels de survenance de sinistres graves et participe ainsi à la mise en place des couvertures de réassurance adéquates.

- Risque de sinistre : lors de chaque inventaire est effectuée une évaluation actuarielle des provisions pour sinistres à payer à partir de méthodes largement reconnues par la profession et exigées par le régulateur.

- Risque catastrophe : le risque catastrophe se définit par l'exposition à un événement de forte ampleur générant une multitude de sinistres (tempête, risque de responsabilité civile...). Ce risque fait donc l'objet de couvertures en réassurance, soit provenant de l'État dans le cadre, par exemple, de catastrophes naturelles ou d'attentats, soit auprès des réassureurs privés notamment dans le cadre des tempêtes ou de sinistres responsabilités civiles ou encore auprès de pools de réassurance.

Risque de contrepartie

Tous les réassureurs en portefeuille hors groupe sur le programme de 2015 de BPCE Assurances sont aujourd'hui au moins notés A- par Standard & Poor's et/ou AM Best hormis 0,17% des engagements qui sont pris par des réassureurs non notés.

Par ailleurs, la diversification des réassureurs est assurée pour un certain nombre de traités et également à l'intérieur de certains traités (avec une part volontairement limitée y compris pour les apériteurs).

Risque sur le portefeuille de placements

BPCE Assurances possède un portefeuille de placements de 980 millions d'euros en valeur de bilan au 30/06/2015.

Son allocation a été définie à partir de simulations actif-passif réalisées sur l'horizon du business plan. Un jeu d'allocations est testé par rapport à trois indicateurs (financier, comptable et un indicateur de solvabilité) sur différents scénarios : un scénario central et des scénarios défavorables.

Suivant cette méthode et compte tenu de la vitesse d'écoulement des passifs d'assurance, le portefeuille est majoritairement investi sur des instruments de taux avec une durée courte.

Risques et adéquation des fonds propres

3

Expositions sensibles selon les recommandations du FSB

3.11 Expositions sensibles selon les recommandations du Forum de Stabilité Financière

Natixis est exposée aux risques suivants au 30 juin 2015.

Expositions sur les réhausseurs de crédit

Le stock de réfactions augmente de 5 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2015 (hors effet de la garantie BPCE), s'établissant à 108 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 103 millions d'euros au 31 décembre 2014.

en millions d'euros	Données au 30 juin 2015			Données au 31 décembre 2014		
	Notionnel	Expositions avant ajustement de valeur	Ajustements de valeur	Notionnel	Expositions avant ajustement de valeur	Ajustements de valeur
Protections sur CLO	164	10	(1)	189	11	(1)
Protections sur RMBS	53	7	(7)	53	7	(7)
Autres risques	2 523	419	(100)	2 324	407	(95)
Total	2 740	436	(108)	2 566	425	(103)

Données en millions d'euros	30-juin-15	31-déc-14
Exposition avant ajustements de valeur	436	425
Ajustements de valeur	(108)	(103)
Exposition résiduelle	328	322
% de décote	25%	24%

RMBS européens

Expositions nettes RMBS UK

RMBS UK (en millions d'euros)	Exposition nette au 31/12/2014	Variations de valeur 1 ^{er} semestre 2015	Autres variations	Exposition nette au 30/06/2015	AAA	AA	A	BBB	BB	B	CCC	CC
Portefeuille de transaction	60	(23)		38	1	5	27	5				
TOTAL	60	(23)	-	38	1	5	27	5				

% exposition nette garantie BPCE 0%

Expositions nettes RMBS ES

RMBS ES (en millions d'euros)	Exposition nette au 31/12/2014	Variations de valeur 1 ^{er} semestre 2015	Autres variations	Exposition nette au 30/06/2015	AAA	AA	A	BBB	BB	B	CCC	CC
Portefeuille de transaction	5		38	43	21	17	5					
TOTAL	5	0	38	43	21	17	5					

% exposition nette garantie BPCE 0%

Expositions nettes RMBS US

L'exposition nette de Natixis au RMBS US est non significative au 30 juin 2015.

Risques et adéquation des fonds propres

3

Expositions sensibles selon les recommandations du FSB

CMBS

CMBS (en millions d'euros)	Exposition nette au 31/12/2014	Variations de valeur 1er semestre 2015	Autres variations	Exposition nette au 30/06/2015	Ventilation par notation	en %	Ventilation par pays	en %
Portefeuille de transaction	38		(11)	28	A	71%	Royaume Uni	16%
TOTAL	38	0	(11)	28	BB	29%	Europe	84%
% exposition nette garantie BPCE				0%	TOTAL	100%	TOTAL	100%

Expositions aux pays sous plan d'aide

Au 30 juin 2015, les expositions au risque souverain des pays sous plan d'aide sont les suivantes :

En millions d'euros	30/06/2015 (1)				31/12/2014 (1)			
	Titres souverains	Dérivés (2)	Autres	Total	Titres souverains	Dérivés (2)	Autres	Total
Espagne	790	5	3	798	4	(2)	2	4
Grèce	2			2	6			6
Irlande	174			174	24			24
Portugal	59			59	6			6
Total	1 025	5	3	1 032	40	(2)	2	40

(1) hors corporate

(2) y compris dérivés de crédit

Deux pays bénéficiant précédemment de plans d'aide de l'union européenne sont sortis en 2014 de cette situation : l'Irlande en janvier 2014 et le Portugal en mai 2014.

Portefeuille non souverain grec

Au 30 juin 2015, l'exposition au risque non souverain grec détenue directement par Natixis est la suivante :

En millions d'euros	Exposition brute au 30 juin 2015 (1)	Provisions (2)	Exposition nette au 30 juin 2015
Banque	28 808		28 808
Financement d'actifs et opérations structurées (3)	249 884	(85 129)	164 755
Corporate	10 317		10 317
Total	289 008	(85 129)	203 879

Il n'y a pas d'exposition de titrisation.

(1) Exposition brute : valeur brute comptable au bilan au 30 juin 2015 ;

(2) Provision individuelle et provision collective ;

(3) L'exposition correspond principalement au secteur « financements maritimes » pour 126 millions d'euros.

IV CHAPITRE 4 : COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE

4.1 Rapport d'activité au 30 juin 2015

4.1.1 Précisions méthodologiques

La **présentation des pôles en 2015** est inchangée par rapport au 31 décembre 2014.

Au sein de la Banque de Grande clientèle, une nouvelle présentation des métiers a été mise en œuvre suite à la création d'une joint-venture SET (Strategic Equity Transaction) regroupant des activités exercées préalablement par des métiers de financement ou par le métier Equity. SET offre aux clients des solutions relatives à la gestion de leurs positions actions. Les revenus de cette joint-venture sont, par convention, partagés à part égales entre les métiers Actions et Financements structurés (Structured & Asset Finance). Les séries trimestrielles ont été recalculées en conséquence.

Conformément au règlement européen 809/2004 relatif aux informations contenues dans les prospectus, les informations relatives à l'activité concernant l'arrêté des comptes du 31 décembre 2013 publié dans le document de référence 2013 déposé auprès de l'AMF le 14 mars 2014 sont comprises par référence dans le présent document de référence.

Appréciation de la performance des pôles mesurée en Bâle 3

Depuis 2013, les résultats des pôles de Natixis sont présentés dans un cadre réglementaire Bâle 3.

A compter de 2015, l'allocation de capital aux métiers de Natixis s'effectue sur la base de 10 % de leurs actifs pondérés moyens en Bâle 3, contre 9 % auparavant, alignant ainsi la mesure de l'exigence de chacun des pôles sur l'objectif de ratio Core Tier One que vise Natixis. Un pro forma a été réalisé sur l'année 2014.

L'allocation de capital spécifique aux métiers d'Assurances est basée sur le traitement en Bâle 3 des titres des compagnies d'assurance, tel que transposé dans les textes CRD4/CRR (« compromis Danois »). Le capital alloué à CEGC est ajusté à compter de 2014, pour tenir compte de son exclusion du « Compromis Danois ». Il repose sur la pondération en RWA de cette structure en prenant l'hypothèse de son inclusion à l'intérieur des franchises.

Par convention, le taux de rémunération des fonds propres normatifs est maintenu à 3 %.

Les **conventions appliquées pour la détermination des résultats issus des différents pôles métiers** sont rappelées ci-après :

- les pôles métiers bénéficient de la rémunération des fonds propres normatifs qui leur sont alloués ;
- la rémunération des capitaux propres sociaux des entités qui constituent les pôles est neutralisée ;
- les pôles se voient allouer la majeure partie des charges de structure du groupe, la part non facturée de celles-ci représentant moins de 3 % du total des charges de Natixis. La contribution au FRU (Fonds de Résolution Unique) est portée par le hors pôles métiers et n'est pas réallouée aux pôles.

La valorisation du spread émetteur est enregistrée dans le hors pôles métiers.

Les Titres Super Subordonnés (TSS) sont classés en instruments de capitaux propres, les charges d'intérêt sur ces instruments ne sont pas comptabilisées dans le compte de résultat.

Les **ROE et ROTE** de Natixis et des métiers sont calculés de la façon suivante :

- pour le calcul du **ROE de Natixis**, le résultat pris en compte est le résultat net part du groupe duquel sont déduits les coupons des Titres Super Subordonnés (TSS) nets d'impôt tels qu'enregistrés en capitaux propres. Les capitaux propres retenus sont les capitaux propres part du groupe moyens annuels en IFRS, après distribution de dividendes, en neutralisant les gains et pertes latents ou différés enregistrés en capitaux propres et en excluant les TSS ;
- le **ROE des pôles métiers** est calculé sur la base des fonds propres normatifs, auxquels sont ajoutés les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles relatives au pôle ;
- le **ROTE de Natixis** est calculé en considérant au dénominateur l'actif net comptable moyen, après distribution de dividendes, dont sont exclus les dettes hybrides moyennes, les immobilisations incorporelles moyennes et les écarts d'acquisition moyens ainsi que ceux constatés dans les sociétés mises en équivalence. Le numérateur est constitué du résultat net part du groupe duquel sont déduits les coupons sur les TSS nets d'impôt.

IFRIC21

L'application à compter du 1^{er} janvier 2015 de l'interprétation IFRIC 21 «droits et taxes» concerne la comptabilisation des taxes autres que l'impôt sur les sociétés et conduit à l'enregistrement des taxes concernées à la date de leur fait générateur et non plus nécessairement par étalement sur l'ensemble de l'exercice. Ceci implique une augmentation des frais de gestion au 1^{er} trimestre et une diminution du même montant étalée sur les trois autres trimestres. Ces taxes sont refacturées aux métiers. Les séries trimestrielles 2014 ont été retraitées suivant la même norme de comptabilisation.

En synthèse, **un pro forma a été réalisé sur les données 2014** :

- pour l'ensemble des pôles afin de tenir compte de l'impact du changement d'allocation de fonds propres normatifs de 9 % à 10 %, et celui lié à l'IFRIC21.
- pour la Banque de Grande Clientèle, de la nouvelle présentation des métiers suite à la création de la joint-venture SET.

4.1.2 Faits marquants de la période

Au cours du premier semestre 2015, Natixis a évolué dans un environnement marqué par la mise en place du quantitative easing de la BCE et la perspective d'une hausse des taux directeurs américains. Le dollar s'est ainsi apprécié vis-à-vis de l'Euro sur le semestre. De plus, le marché obligataire souverain, après avoir connu un rallye spectaculaire en Europe pendant les quatre premiers mois de l'année, a enregistré une forte correction sur les mois de mai et juin, qui a conduit à la repentification des courbes de taux, à la hausse des primes de risque de crédit et à une inflexion des indices actions. Ces évolutions, associées à la situation grecque et au ralentissement de la croissance chinoise, ont accentué la volatilité sur l'ensemble des marchés.

Dans ce contexte, Natixis a poursuivi la mise en œuvre de son plan stratégique New Frontier qui porte l'ambition pour Natixis de devenir une banque de solutions financières à forte valeur ajoutée, entièrement dédiée aux clients. Cette mise en œuvre s'est illustrée

notamment ce trimestre par l'acquisition de DNCA au sein du métier Gestion d'actifs, et celle de Leonardo and Co SAS (« Leonardo France ») au sein de la Banque de Grande Clientèle.

De plus, Natixis a conforté ses positions dans les métiers cœurs et a poursuivi le développement commercial de ses principaux métiers, tournés tant vers les réseaux de BPCE que vers sa clientèle propre.

Au sein du **pôle Banque de Grande Clientèle**, Natixis a confirmé son positionnement au 1^{er} semestre 2015, que ce soit sur le marché primaire obligataire ou dans les financements structurés :

- 1^{er} bookrunner sur le marché primaire obligataire des covered bonds en euros ⁽²⁾ ;
- 4^e bookrunner sur le marché primaire obligataire en euros auprès des institutions financières⁽¹⁾ ;
- 10^e arrangeur mondial de financements de projets pour 2014⁽²⁾ ;
- 2^e arrangeur mandaté en financement immobilier en France⁽³⁾ ;
- 3^e banque conseil sur le marché français du M&A en nombre d'opérations⁽⁴⁾.

Par ailleurs, Natixis figure parmi les meilleures banques européennes pour la qualité de sa recherche crédit : elle a été élue **Meilleure recherche crédit 2015** dans 6 catégories (ABS, agences, covered bonds, distribution & biens de consommation, industrie et utilities)⁽⁵⁾. Cette récompense, obtenue pour la 4^e année consécutive, souligne l'expertise, l'engagement des équipes et l'accompagnement proposés aux clients.

Sur le segment des **émissions primaires de covered bonds**, Natixis a reçu le prix du « Lead manager : Euro », confirmant l'expertise globale de la banque sur ce segment depuis plus de 15 ans⁽⁶⁾.

Natixis a été élue « Best Debt House in France » par le magazine Euromoney⁽⁷⁾. Ce prix, que Natixis obtient pour la première fois, récompense l'expertise de la banque et illustre son positionnement de leader sur le **marché de la dette en France**.

Sur le marché des **dérivés actions**, Natixis a été reconnue Meilleur fournisseur de solutions assurance dans la zone EMEA⁽⁸⁾. Cette récompense illustre l'expertise et l'engagement des équipes d'ingénierie financière de Natixis dans la conception de solutions sur mesure et innovantes pour leurs clients.

Les réalisations du pôle Banque de Grande Clientèle ont été significatives au premier semestre 2015 et s'inscrivent dans la stratégie de développement de la banque.

(1) Source : Dealogic – classement au 1^{er} semestre 2015 comprenant les émissions Covered Bonds , senior insecured, subordonnée, liability management et ABS/MBS en euros)

(2) Source : Thomson Reuters

(3) Source : Dealogic – Top 10 MLA Table – France Syndicated real Estate Finance Loans

(4) Source : L'Agefi Quotidien 02/07/2015 (Natixis et Natixis Partners (ex-Leonardo France))

(5) Source: Euromoney – Fixed Income Research Survey 2012, 2013, 2014 et 2015

(6) Source : The Covered Bond Report – "Covered Bond report Awards for Excellence 2015"

(7) Source : Euromoney – 2015 Awards for Excellence. Cet award, décerné le 9 juillet 2015, fait référence au leadership de Natixis sur la période 2014/2015

(8) Structured Retail Products – European Structured Products Awards 2015

(9) Source : Commercial Mortgage Alert rankings

(10) Source : Dealogic classements au 1^{er} semestre 2015

• Poursuite du développement à l'international :

- montée en puissance de l'Amérique latine, avec des opérations emblématiques telles que le financement de deux parcs éoliens situés au Pérou (Parque Eolico Marcona et Parque Eolico Tres Hermanas) ;
- activité soutenue en matière de titrisation immobilière aux États-Unis : Natixis a titrisé au 1^{er} semestre plus de 1,6 milliard de dollars, dans le cadre de plusieurs opérations de CMBS de prêts immobiliers, et s'est classée 6^e en matière de distribution de conduits⁽⁹⁾ ;
- augmentation du nombre d'opérations dans lesquelles Natixis joue un rôle majeur en Asie-Pacifique, ce dont témoignent de meilleurs classements, et poursuite de la stratégie d'expansion en Chine et à Taïwan ;
- diversification des sources de financements du Groupe BPCE, notamment via des émissions obligataires Uridashi, Samourai et Kangaroo, des placements privés et un accès au marché du dollar singapourien ;
- forte pénétration de la franchise primaire obligataire de Natixis auprès des institutions financières et des émetteurs supranationaux, agences et souverains dans les pays nordiques, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, l'Autriche et le Royaume-Uni, tout en maintenant le leadership en Espagne et en Italie et en continuant à croître dans la zone Amérique ;
- forte croissance, dans la zone EMEA, des dérivés actions et des financements d'acquisition, avec un développement continu des activités en Europe du nord, ainsi que dans le Golfe, en Turquie et en Afrique.

- **Création de Natixis Partners**, suite à l'acquisition de Leonardo & Co SAS (« Leonardo France »), qui permet à Natixis de renforcer son statut de banque de référence des mid caps en France, tant dans les activités de financement que de conseil en fusions-acquisitions, et d'enrichir le dialogue stratégique avec les sponsors financiers.

- **Poursuite du développement de la recherche « cross expertise »** regroupant sur une même thématique les analyses des recherches actions, crédit et économique, ce qui permet ainsi d'offrir aux clients une vision globale des marchés.

• Un rôle de premier plan dans des opérations significatives, parmi lesquelles :

- Marché primaire actions : Natixis a notamment agi en tant que coordinateur global, chef de file et teneur de livre associé dans l'introduction en bourse d'**Amplitude Surgical**, seul chef de file et teneur de livre de l'augmentation de capital d'**OL Groupe** (Olympique Lyonnais), teneur de livre associé dans le placement accéléré d'actions **Havas**, teneur de livre associé des émissions d'obligations convertibles **Ingenico** et **Airbus**, seul chef de file et teneur de livre de l'émission d'obligations convertibles et du rachat des obligations convertibles en circulation de **Maurel & Prom**.
- Fusions et acquisitions : Natixis a notamment été conseil d'**Havas** dans la cadre de l'offre publique d'échange initiée par Bolloré sur le capital d'Havas et conseil de BF Invest dans le cadre de l'acquisition de **Sunclear** auprès du groupe Arkema.
- Marché primaire obligataire : Natixis a confirmé son statut d'acteur de référence sur le marché de l'euro auprès de toutes les catégories d'émetteurs, avec des savoir-faire reconnus sur les segments tels que les covered bonds, les green bonds, les Euro PP⁽¹⁰⁾. Parmi les opérations emblématiques : l'émission de **Cap Gemini** de 2,75 milliards d'euros en 3 tranches, l'émission High Yield à quatre tranches d'**Orange Switzerland** (trois pour un montant de 1,51 milliard d'euros et une de 450 millions de francs suisses) ou l'émission de la **République d'Égypte** de 1,5 milliard d'US dollars.

- Titrisation : Natixis a agi en tant qu'unique arrangeur et bookrunner de **Harvest XI**, 5^e émission de CLO en Europe lancée par 3i Debt Management. Aux États-Unis, Natixis est intervenue en tant que joint lead manager de l'opération **ABS Springleaf Funding** de 1,2 milliard d'US dollars, l'un des plus importants ABS de crédits consommation du pays au premier semestre.
- Financements structurés : Natixis a mené des opérations d'envergure et à forte valeur ajoutée telles que l'arrangement d'une facilité de crédit de 350 millions d'euros pour **Eurosic**, le refinancement de la dette senior d'**Exeltium** d'un montant de 1,4 milliard d'euros (soit le plus important refinancement de projet du secteur de l'énergie en France), l'offre publique d'achat du conglomérat chinois **Fosun** sur le groupe Club Méditerranée, dans le cadre de laquelle Natixis a été banque présentatrice garante de l'offre, MLA bookrunner et agent des financements, et le financement senior garanti de 370 millions d'US dollars pour **Mountain Province Diamonds** où Natixis est intervenue en qualité d'arrangeur chef de file conjoint et teneur de livre.

Au sein du **pôle Épargne**, dans le métier de **Gestion d'actifs**, NGAM a finalisé l'acquisition de 71 % du groupe DNCA au 30 juin 2015, renforçant ainsi sa position sur les marchés retail européens. Créée par des spécialistes d'une approche patrimoniale de la gestion pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels, DNCA a développé des pôles d'excellence sur les actions européennes (« long only » et « absolute return »), la gestion diversifiée, les obligations convertibles et des obligations de la zone euro. Au 30 juin 2015, les effectifs et les encours de DNCA ont été consolidés dans les comptes du groupe NGAM. Les effectifs s'élevaient à 79 ETP répartis entre Paris, Milan, Luxembourg et Munich, et les encours sous gestion atteignaient 17 milliards d'euros.

Au cours du semestre écoulé, le développement de NGAM a également été marqué par :

- le rachat en avril 2015, conformément au protocole d'acquisition, d'une participation complémentaire de 10 % dans Euro Private Equity. NGAM détient désormais 70 % du capital ;
- la souscription par NGAM en juin 2015 à l'augmentation de capital d'Ossiam. A l'issue de cette opération, NGAM détient 57,86 % du capital d'Ossiam (contre 51 % auparavant) ;
- le lancement par Natixis Asset Management (NAM) en juin 2015 de son nouveau pôle d'expertise dédié aux marchés émergents, « Emerise », basé à Singapour. Emerise propose une gamme de fonds actions marchés émergents pour offrir aux investisseurs des solutions combinant croissance de long terme et diversification de portefeuille.

En lien avec l'ambition stratégique exprimée par BPCE dans le domaine de l'**Assurance**, le premier semestre 2015 a permis aux groupes CNP et BPCE de finaliser les termes de l'accord de partenariat qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2016, pour une durée initiale de 7 ans. Natixis Assurances deviendra l'assureur exclusif des contrats d'épargne retraite (assurance vie et capitalisation) et de prévoyance distribués par les Caisses d'Épargne à compter du 1^{er} janvier 2016. De même, afin de faciliter la gestion en extinction (« run-off ») de l'encours existant chez CNP, un alignement de l'intérêt des parties a été mis en place, via un dispositif de réassurances croisées, notamment l'acceptation par BPCE Vie, filiale à 100 % de Natixis Assurances, d'une réassurance en quote-part à hauteur de 10 % des encours vie « Caisse d'Épargne » assurés par CNP en date du 31/12/2015. Ceci se traduira par l'acceptation par BPCE Vie d'un encours de provisions mathématiques de l'ordre de 11,5 milliards d'euros.

En outre, dans le domaine de l'Assurance des Emprunteurs, Natixis Assurances deviendra le co-assureur à hauteur de 34 % de l'ensemble des garanties offertes par les contrats

collectifs (« contrats groupe ») distribuées par les réseaux BPCE (Banques Populaires, Caisses d'Épargne, Crédit Foncier), CNP en étant l'apporteur.

Un partenariat très ciblé a de même été conclu dans le domaine de la prévoyance et de la santé collective, ainsi que pour les garanties de dépendance.

Enfin, les parties ont convenu que Natixis Assurances acquière 51 % du capital d'Écureuil Vie Développement, structure opérationnelle de droit commun, au sein de laquelle seront mis en commun les moyens et les missions d'aide à la commercialisation des contrats d'assurance vie à vocation d'épargne retraite et de prévoyance individuelle, distribués par le réseau des Caisses d'Épargne.

Engagés début 2014 pour permettre la distribution de l'offre d'assurance vie et de prévoyance individuelle du métier par le réseau des Caisses d'Épargne, les travaux du programme Assurément#2016 ont été poursuivis à un rythme adéquat pour permettre le lancement de la nouvelle gamme à compter du 1^{er} trimestre 2016.

Par ailleurs, la nécessité de renforcer les structures d'exploitation et d'offrir un support adéquat au réseau Caisse d'Épargne s'est traduite par l'ouverture annoncée d'un Centre d'Expertise et de Relations Client : à compter du mois de septembre 2015, celui-ci déploiera des processus entièrement numérisés au sein du Parc Scientifique de la Haute Borne situé à Villeneuve d'Ascq, près de Lille.

Conséquence de cet élargissement des activités au réseau des Caisses d'Épargne, les raisons sociales des compagnies ont été modifiées au cours du mois de juin 2015, afin de marquer leur ancrage au sein de tous les réseaux BPCE : ABP Vie, ABP Prévoyance et ABP Iard sont devenues BPCE Vie, BPCE Prévoyance et BPCE Iard.

Dans le cadre de la préparation à l'entrée en vigueur de Solvabilité 2 (« S2 ») en 2016, les métiers du pôle Assurances ont satisfait à leurs obligations déclaratives dans le cadre de l'exercice préparatoire organisé par l'ACPR au titre du reporting prudentiel relatif à l'arrêté du 31/12/2014. A cette occasion, l'essentiel des activités a confirmé des taux de couverture des SCR sensiblement supérieurs à l'exigence minimale et aux ratios Solvabilité 1.

Les métiers du pôle de **Services Financiers Spécialisés** ont poursuivi le développement des synergies avec les réseaux de BPCE. Par ailleurs, une opération de titrisation d'encours de crédits renouvelables, « Purple Master Crédit Cards », a été réalisée en avril par Crédit consommation. Elle s'inscrit dans la stratégie de diversification des sources de financement de New Frontier.

Ce développement des trois métiers cœurs s'est accompagné d'une gestion financière stricte :

- les besoins de liquidité sont restés contenus au cours du premier semestre 2015, et s'inscrivent en hausse modérée de 2 % sur un an ;
- la consommation de RWA Bâle 3 est en baisse de 2,8 milliards d'euros (2 %) par rapport au 30 juin 2014 ;
- le ratio CET1 de Natixis s'élève à 11,0 % en légère baisse de 0,4 point par rapport au 31 décembre 2014.

Enfin, lors de l'Assemblée générale de Natixis du 19 mai 2015, il a été décidé de verser un dividende de trente-quatre centimes d'euros par action, correspondant à une quote-part ordinaire de 20 centimes d'euros par action et à une quote-part exceptionnelle de 14 centimes d'euros par action.

4.1.3 Résultats consolidés

Natixis				
(en millions d'euros)	6M 2015	6M 2014 pro forma	Variation 2015 / 2014 (***)	
Produit net bancaire (*)	4 491	3 904	+ 15,0 %	+ 7,3 %
dont Métiers (**)	4 399	3 911	+ 12,5 %	+ 5,0 %
Charges	- 2 984	- 2 690	+ 10,9 %	+ 4,8 %
Résultat brut d'exploitation (*)	1 507	1 214	+ 24,1 %	+ 12,8 %
Coût du risque	- 141	- 161	- 12,4 %	
Résultat d'exploitation (*)	1 365	1 053	+ 29,7 %	
Mises en équivalence	22	20	+ 11,1 %	
Gains ou pertes sur autres actifs	- 30	- 24	+ 26,6 %	
Variation valeur écarts d'acquisition	0	- 39		
Résultat avant impôt (*)	1 357	1 011	+ 34,3 %	
Impôt	- 551	- 346	+ 59,1 %	
Intérêts minoritaires	- 69	- 21		
Résultat net part du groupe courant (*)	737	643	+ 14,6 %	
Résultat net GAPC	0	- 28		
Résultat net part du groupe	737	615	+ 19,8 %	
<i>Coefficient d'exploitation (*)</i>	<i>66,5 %</i>	<i>68,9 %</i>		
<i>Capitaux propres moyens</i>	<i>16 693</i>	<i>16 166</i>		
<i>ROE</i>	<i>8,5 %</i>	<i>7,3 %</i>		
<i>ROTE</i>	<i>10,7 %</i>	<i>9,0 %</i>		

(*) hors GAPC

(**) Métiers cœurs et participations financières

(***) à change constant

Analyse de l'évolution des principales composantes du compte de résultat consolidé

Jusqu'à la fermeture au 30 juin 2014 de la GAPC, les actifs gérés en extinction ont été isolés du résultat net part du groupe courant. Cette présentation permet une meilleure comparabilité des exercices et une meilleure lecture des performances des métiers.

PRODUIT NET BANCAIRE

Le **Produit Net Bancaire (PNB)** de Natixis s'élève à 4 491 millions d'euros au 30 juin 2015, en hausse de 15,0 % par rapport au 30 juin 2014 (7,3 % à change constant). La réévaluation de la dette propre senior compte pour 130 millions d'euros dans le PNB du semestre.

Le **PNB des métiers** ⁽¹⁾ est en hausse de 12,5 % à change courant (5,0 % à change constant) à 4 399 millions d'euros sur le semestre. Les trois métiers cœurs affichent des revenus en hausse, avec une progression de + 8 % pour la BGC hors éléments exceptionnels ⁽²⁾, + 23 % pour le pôle Épargne (+ 10 % à change constant) et + 4 % pour le pôle SFS. Le PNB des Participations financières est stable.

(1) Métiers cœurs et participations financières.

(2) Évolutions méthodologiques liées à l'IFRS13 (CVA/DVA) au T2 2014 (-37 millions d'euros).

Le **PNB du Hors Pôle Métiers** s'établit à - 39 millions d'euros au premier semestre 2015 (hors spread émetteur). Pour rappel, il enregistrait au deuxième trimestre 2014 une plus-value de 99 millions d'euros liée à la cession de la participation Lazard.

Par ailleurs, les synergies de revenus réalisées avec les réseaux de BPCE sont conformes aux objectifs linéarisés du plan stratégique.

CHARGES ET EFFECTIFS

Les charges courantes à 2 984 millions d'euros sont en hausse de 10,9 % par rapport au premier semestre 2014 à change courant. La hausse des coûts se concentre principalement sur le pôle Épargne qui poursuit son développement (effectifs en hausse de 6 %).

Les économies liées au Programme d'Efficacité Opérationnelle s'élèvent à 34 millions d'euros sur le premier semestre 2015, soit 377 millions d'euros cumulés par rapport au niveau des charges de 2011.

Les **effectifs** fin de période s'établissent à 20 687 ETP, en hausse de 1 % sur un an, la réduction des effectifs de la BGC (- 1 %) et la stabilité de ceux de SFS et des directions fonctionnelles venant contrebalancer les renforts sur l'Épargne (+ 6 %), notamment dans l'Assurance.

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le **résultat brut d'exploitation** est de 1 507 millions d'euros au premier semestre 2015, en hausse de 24,1 % par rapport au premier semestre 2014 à change courant (12,8 % à change constant).

RÉSULTAT AVANT IMPOT

Le **coût du risque** s'élève à 141 millions d'euros au premier semestre 2015 et est en baisse par rapport à celui du premier semestre 2014, traduisant une amélioration du contexte économique. Le coût du risque des métiers cœurs rapporté aux encours s'établit à 32 points de base au deuxième trimestre 2015, en nette amélioration sur un an.

Les **Gains ou pertes sur autres actifs** intègrent une dépréciation de - 29,6 millions d'euros lié aux activités de CDS (Corporate Data Services).

Pour mémoire, la **variation des valeurs d'acquisition** intégrait au premier semestre 2014 une dépréciation au titre de Corporate Data Solutions pour 38,5 millions d'euros.

Le **résultat courant avant impôt** s'établit ainsi à 1 357 millions d'euros au premier semestre 2015 contre 1 011 millions d'euros au premier semestre 2014.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE COURANT

La charge d'**impôt** courante s'élève à 551 millions d'euros au 30 juin 2015. Le taux effectif d'impôt s'établit à 41,2 % au 30 juin 2015.

Après prise en compte des **intérêts minoritaires** à hauteur de 69 millions d'euros, le **résultat net part du groupe courant** s'élève à 737 millions d'euros.

Le **ROE consolidé de gestion** après impôt s'établit à 8,5 % sur le semestre.

Annexe sur 4.1.3 – résultats consolidés

Tableau de passage des résultats de gestion aux résultats publiés

Natixis (juin 2014)							
(en millions d'euros)	6M 2014 gestion hors exceptionnels	Éléments exceptionnels	6M 2014 gestion	GAPC	6M 2014 pro forma	Impacts IFRIC 21	6M 2014 publié
Produit net bancaire	3 879	25	3 904	7	3 911	- 2	3 913
Charges	- 2 690	0	- 2 690	- 48	- 2 738	- 41	- 2 697
Résultat brut d'exploitation	1 189	25	1 214	- 41	1 173	- 43	1 216
Coût du risque	- 161		- 161	- 2	- 163		- 163
Résultat d'exploitation	1 027	25	1 053	- 43	1 010	- 43	1 053
Mises en équivalence	20		20	0	20		20
Gains ou pertes sur autres actifs	- 9	- 15	- 24	0	- 24		- 24
Variation valeur écarts d'acquisition	0	- 39	- 39	0	- 39		- 39
Résultat avant impôt	1 039	- 28	1 011	- 43	968	- 43	1 011
Impôt	- 374	27	- 346	15	- 331	16	- 348
Intérêts minoritaires	- 21		- 21	0	- 21		- 21
Résultat net part du groupe (courant)	644	- 1	643	- 28	615	- 27	642
Résultat net GAPC			- 28		-		-
Résultat net part du groupe			615		615	- 27	642
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>69,4 %</i>		<i>68,9 %</i>		<i>70,0 %</i>		<i>68,9 %</i>

Natixis (juin 2015)			
(en millions d'euros)	6M 2015 gestion hors exceptionnels	Éléments exceptionnels	6M 2015 publié
Produit net bancaire	4 360	130	4 491
Charges	- 2 937	- 48	- 2 984
Résultat brut d'exploitation	1 424	83	1 507
Coût du risque	- 141		- 141
Résultat d'exploitation	1 282	83	1 365
Mises en équivalence	22		22
Gains ou pertes sur autres actifs	- 0	- 30	- 30
Variation valeur écarts d'acquisition	0		0
Résultat avant impôt	1 304	53	1 357
Impôt	- 506	- 45	- 551
Intérêts minoritaires	- 69		- 69
Résultat net part du groupe (courant)	729	8	737
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>67,3 %</i>		<i>66,5 %</i>

4.1.4 Analyse des Métiers de Natixis

4.1.4.1 Pôle Banque de Grande Clientèle

BGC			
(en millions d'euros)	6M 2015	6M 2014 pro forma	Variation 2015 / 2014
Produit net bancaire	1 648	1 495	+ 10,3 %
<i>Banque commerciale</i>	189	202	- 6,4 %
<i>Financements structurés</i>	588	551	+ 6,7 %
<i>Activités de marchés</i>	878	733	+ 19,8 %
Fixed income & trésorerie	571	482	+ 18,4 %
Actions	307	251	+ 22,4 %
<i>Divers</i>	- 7	8	
Charges	- 951	- 877	+ 8,5 %
Résultat brut d'exploitation	697	618	+ 12,8 %
Coût du risque	- 105	- 113	- 7,3 %
Résultat avant impôt	601	514	+ 17,0 %
<i>Coefficient d'exploitation</i>	57,7 %	58,7 %	
<i>Fonds propres alloués</i>	7 515	7 627	
<i>ROE</i>	10,6 %	8,8 %	

(*) à change constant

Au premier semestre 2015, le **Produit Net Bancaire** de la Banque de Grande Clientèle s'élève à 1 648 millions d'euros en progression de 10,3 % à change courant par rapport au premier semestre 2014. Après retraitement d'un élément exceptionnel relatif aux activités de Fixed Income et Trésorerie (charge de 37 millions d'euros au premier semestre 2014 relatif à un changement de méthodologie de valorisation), le Produit Net Bancaire affiche une progression de 7,6 % à change courant.

A 189 millions d'euros, les revenus de la **Banque commerciale** sont en repli de 6 % à change courant. La pression sur les marges, tant sur les financements classiques Corporate en France que sur les activités de Trade Finance, notamment en Asie, et la stricte gestion des encours ont conduit à cette baisse des revenus.

A 588 millions d'euros, les activités de **Financements structurés** affichent des revenus en hausse de 6,7 % à change courant, par rapport au premier semestre 2014. Cette performance résulte d'une production nouvelle en hausse de 52 %, à près de 13,8 milliards d'euros (y compris opérations de restructuration et hors activités SET) et de commissions de services qui représentent désormais 39 % des revenus. Par domaine, on observe notamment une croissance significative des activités Infrastructure et Aéronautique.

Les revenus des **activités de marchés** sont en hausse de 20 % à change courant par rapport au premier semestre 2014. Après retraitement de l'élément exceptionnel

mentionné ci-dessus, les revenus des activités de marchés ressortent en progression de 14 % à change courant par rapport au premier semestre 2014.

A 571 millions d'euros au premier semestre 2015, les revenus des **activités de Taux, Change, Crédit, Matières premières et Trésorerie** sont en croissance de 18 % par rapport au premier semestre 2014. Après retraitement de l'élément exceptionnel mentionné ci-dessus, le Produit Net Bancaire est en augmentation de 10 %. L'activité commerciale progresse de 13 % de semestre à semestre. Par segment, on note les évolutions suivantes :

- les revenus des activités de Crédit sont en repli de 9 % par rapport au 1^{er} semestre 2014, en cela compris une baisse des segments primaire et secondaire compte tenu des conditions de marché observées au deuxième trimestre 2015 et le développement des activités de titrisation ;
- les revenus des activités Taux et Change sont en augmentation de 12 %, avec notamment des revenus issus du Change multipliés par trois, conséquence de la croissance de la demande clientèle suite aux mouvements observés sur la parité EUR/USD.

A 307 millions d'euros, les activités **Actions** affichent des revenus en hausse de 22 % sur un an, portées par la performance des Dérivés.

Au premier semestre 2015, les **charges** de la Banque de Grande Clientèle s'élèvent à 951 millions d'euros, en progression de 8,5 % par rapport au premier semestre 2014.

A change constant, les frais de personnel fixes sont en augmentation de 4 %, traduction des recrutements réalisés à l'international, les frais informatiques sont en repli de 6 % et les frais d'exploitation sont stables.

Le **résultat brut d'exploitation** s'élève à 697 millions d'euros, en croissance de 12,8 % par rapport au premier semestre 2014. Retraité de l'élément exceptionnel mentionné ci-dessus, il s'établit à 697 millions d'euros au premier semestre 2015 contre 655 millions d'euros au premier semestre 2014, soit une progression de 6,4 %.

Le **coefficient d'exploitation** ressort à 57,7 % au premier semestre 2015. Après retraitement de l'élément exceptionnel mentionné ci-dessus et des effets IFRIC 21, le coefficient d'exploitation du premier semestre 2015 s'établit à 56,4 % en augmentation de 0,6 point par rapport au premier semestre 2014 (55,8 %).

A 105 millions d'euros, le **coût du risque** est en réduction de 7 % par rapport au premier semestre 2014.

Sur la base des actifs pondérés (RWA) moyens et des actifs incorporels, les **fonds propres alloués** à la Banque de Grande Clientèle s'élèvent à 7,5 milliards d'euros au premier semestre 2015. La diminution de 0,1 milliard d'euros constatée par rapport au premier semestre 2014 résulte des actions de maîtrise des risques initiées depuis 2011.

Le **ROE après impôt** s'élève à 10,6 % au premier semestre 2015, en progression de 1,8 point par rapport au premier semestre 2014 (8,8 %). Après retraitement de l'élément exceptionnel mentionné ci-dessus et des effets IFRIC 21, le ROE après impôt du premier semestre 2015 ressort à 11,0 % en augmentation de 1,1 point par rapport au premier semestre 2014 (9,9 %).

4.1.4.2 Pôle Épargne

Épargne				
(en millions d'euros)	6M 2015	6M 2014 pro forma	Variation 2015 / 2014	
				(*)
Produit net bancaire	1 669	1 360	+ 22,8 %	+ 9,8 %
<i>Gestion d'actifs</i>	1 272	1 016	+ 25,3 %	+ 8,2 %
<i>Banque privée</i>	70	64	+ 9,3 %	
<i>Fonds capital-investissement</i>	31	15		
<i>Assurances</i>	296	266	+ 11,6 %	
Charges	- 1 159	- 975	+ 18,9 %	+ 6,3 %
Résultat brut d'exploitation	510	385	+ 32,7 %	+ 18,5 %
<i>Gestion d'actifs</i>	347	256	+ 35,4 %	+ 14,9 %
<i>Banque privée</i>	2	0		
<i>Fonds capital-investissement</i>	27	10		
<i>Assurances</i>	134	118	+ 13,9 %	
Coût du risque	- 1	3		
Résultat avant impôt	518	385	+ 34,6 %	
<i>Coefficient d'exploitation</i>	69,4 %	71,7 %		
<i>Fonds propres alloués</i>	4 034	3 597		
<i>ROE</i>	16,2 %	14,1 %		

(*) à USD constant

Les **revenus** du pôle **Épargne** progressent de 22,8 % sur le semestre à 1 669 millions d'euros (+ 9,8 % à change constant).

Les **charges** progressent de 18,9 % (+ 6,3 % à change constant).

Le **résultat brut d'exploitation** progresse de 32,7 % (+ 18,5 % à change constant) à 510 millions d'euros.

Le **ROE du pôle** s'élève à 16,2 %, en hausse de 2,1 points par rapport au 1^{er} semestre 2014.

A GESTION D'ACTIFS

Le métier de **Gestion d'actifs** a finalisé l'acquisition de 71 % du groupe DNCA au 30 juin 2015, renforçant ainsi sa position sur les marchés retails européens.

Au cours du semestre écoulé, le développement de NGAM a également été marqué par :

- Le rachat en avril 2015, conformément au protocole d'acquisition, d'une participation complémentaire de 10% dans Euro Private Equity. NGAM détient désormais 70% du capital.

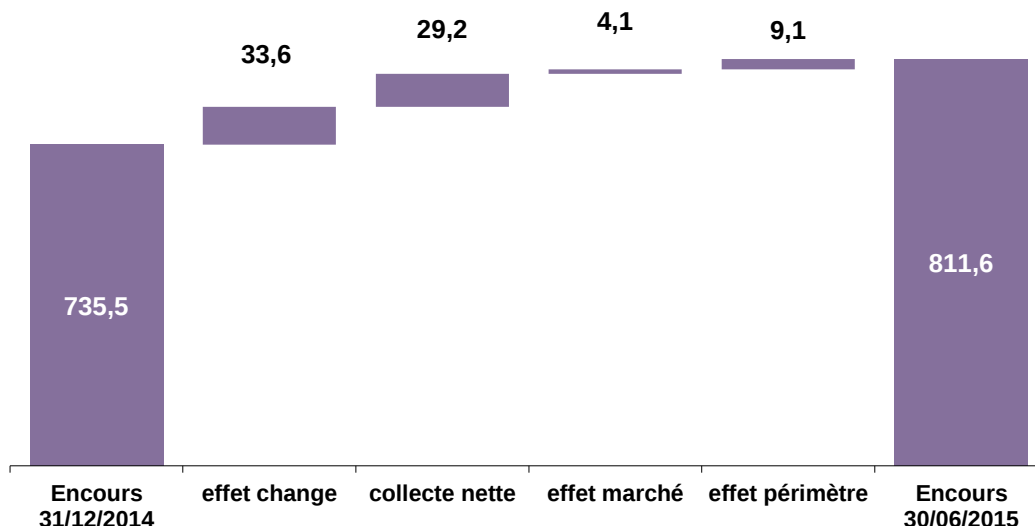
- La souscription par NGAM en juin 2015 à l'augmentation de capital d'Ossiam. A l'issue de cette opération, NGAM détient 57,86% du capital d'Ossiam (contre 51% auparavant).
- Le lancement par Natixis Asset Management (NAM) en juin 2015 de son nouveau pôle d'expertise dédié aux marchés émergents, « Emerise », basé à Singapour. Emerise propose une gamme de fonds actions marchés émergents pour offrir aux investisseurs des solutions combinant croissance de long terme et diversification de portefeuille.

De plus :

- Alpha Simplex a obtenu un CTA Intelligence US Performance Award 2015 pour son fonds Alpha Simplex Managed Futures.
- Seventure Partners a été élue « Fonds Venture de l'année » lors de la 10^e édition du Grand Prix de Private Equity Magazine.
- Bruno Crastes, directeur général et co-fondateur de la société H₂O Asset Management s'est vu décerner le Prix spécial du jury lors de la première remise des Grands Prix BFM Business de la Bourse.
- H₂O Asset Management a été distinguée comme meilleure société de gestion en France dans la catégorie de 4 à 7 fonds notés lors des European Funds Trophy 2015.
- NAM a obtenu 4 distinctions lors des Trophées du Revenu 2015 : Trophée d'or du meilleur fonds diversifiés sur 10 ans pour « Croissance diversifiée » et 3 Trophées dans les catégories « Banques à réseaux » sur 3 ans : pour les Banques Populaires, Trophée d'or pour sa gamme actions internationales et Trophée de bronze pour sa gamme actions sectorielles ; pour les Caisses d'Épargne, Trophée d'argent pour sa gamme actions Europe sur 3 ans.

Les **encours sous gestion** à fin juin 2015 s'élèvent à 811,6 milliards d'euros en croissance de 42,4 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2014 à change constant, soutenus par une collecte nette très significative de 29,2 milliards d'euros (dont 17,3 milliards aux Etats-Unis et 11,1 milliards en Europe), par l'intégration des encours de la société de gestion DNCA (+ 17,0 milliards) partiellement compensée par la sortie des encours monétaires d'une société de gestion américaine (- 8,0 milliards) et dans une moindre mesure par un effet marché positif de 4,1 milliards.

ÉVOLUTION DES ENCOURS SOUS GESTION SUR 6 MOIS (EN MILLIARDS D'EUROS)



La collecte nette s'élève à 29,2 milliards d'euros dont 27,1 milliards de collecte long terme (la collecte nette monétaire s'élève à 2,1 milliards), avec une activité dynamique sur les deux zones géographiques :

- les États-Unis enregistrent une collecte de 17,3 milliards d'euros essentiellement soutenue par Loomis sur les produits obligataires et principalement par Harris Associates sur les produits actions ;
- l'Europe affiche une collecte nette de 11,1 milliards d'euros soutenue par NAM (9,7 milliards) sur les produits obligataires (6,6 milliards) et dans une moindre mesure sur les produits monétaires (2,5 milliards) et les produits d'assurance vie (2,4 milliards). H₂O réalise une collecte nette de 1 milliard et Mirova de 0,6 milliard, AEW Europe est en décollecte nette de 0,4 milliard.

Les encours moyens à 778,9 milliards à la fin du premier semestre 2015 sont en hausse de 8,9 % par rapport au premier semestre 2014 (715,4 milliards).

Le taux de rémunération moyen des encours à 28,1 pb est en recul par rapport au premier semestre 2014 (28,4 pb au premier semestre 2014).

Le mix produits à fin juin 2015 confirme la prépondérance dans les encours des produits obligataires à 31 %, des produits assurance à 24 % et des produits actions à 23 %.

Au 30 juin 2015, le Produit Net Bancaire, à 1 272 millions d'euros, est en progression de 25,3 % par rapport à la période de référence 2014 (soit + 8,2 % à change constant) soutenu notamment par les commissions sur encours aux États-Unis (essentiellement chez Harris Associates et Loomis) et dans une moindre mesure par les commissions de performance en Europe.

B ASSURANCES

Évolution de l'activité commerciale et du PNB

Le premier semestre 2015 a été marqué par une dynamique commerciale très satisfaisante dans la quasi-totalité des branches d'assurance.

Avec 2,1 milliards de primes, la collecte d'Assurance Vie recule de 1 % par rapport au premier semestre 2014 : le métier et les réseaux de distribution ont privilégié les supports en Unités de Compte, dont les primes sont en hausse de 56 % à 437 millions d'euros et représentent 21 % de la collecte brute totale. A l'inverse, la collecte investie sur le fonds « Euro » recule de 10 % à 1,7 milliard d'euros, conséquence des moindres efforts déployés pour la promotion du fonds « Euro » dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas.

Les cotisations de Prévoyance et d'Assurance Des Emprunteurs (349 millions d'euros, soit + 13 %) maintiennent un rythme de croissance similaire à celui constaté en 2014 : les activités de prévoyance individuelle affichent une hausse de 12 % des cotisations (83 millions d'euros au premier semestre), l'activité d'ADE affichant un taux comparable (+ 13 % à 266 millions d'euros), mais plus contrasté par réseau (+ 22 % pour les Banques Populaires et + 4 % pour les Caisses d'Épargne).

Sur des marchés matures et très concurrentiels, l'activité Dommages a su profiter de l'entrée en vigueur de la Loi Hamon, qui a constitué une opportunité réelle de gain de part de marché : par rapport au premier semestre 2014, les 619 202 nouveaux contrats acquis par les deux réseaux BP et CE représentent une hausse de 3 % par rapport à un 1^{er} semestre 2014 déjà satisfaisant. Les primes acquises « Dommages » de l'ensemble des réseaux BP et CE sont en hausse de plus de 15 % à 579 millions d'euros portées par la croissance des garanties Multi-risque Habitation et des garanties Auto.

Évolution 2015 du PNB

En l'absence d'événements financiers ou climatiques majeurs, le PNB des activités d'Assurances atteint 296 millions d'euros, soit une amélioration de 12 % par rapport à 2014 qui reflète notamment :

- la croissance élevée du PNB acquis par l'Assurance Vie (98 millions d'euros / + 22 %), supportée par la croissance rapide des encours (+ 7 %), eux-mêmes soutenus par une forte collecte en Unités de Compte. En outre, la tendance globalement favorable constatée sur les marchés « Actions » a permis une compensation partielle de la dilution observée sur les rendements obligataires dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas ;
- la hausse très soutenue (+ 9 % à 74 millions d'euros) du PNB des activités de Prévoyance et surtout d'Assurance Des Emprunteurs, portées un développement significatif des cotisations sans dérive de la sinistralité ;
- la croissance significative du PNB Dommages (124 millions d'euros / + 7 %), liée à la croissance organique de portefeuilles dont la sinistralité courante est bien maîtrisée.

C BANQUE PRIVÉE

La Banque Privée enregistre **une collecte nette** de 1,1 milliard d'euros sur le premier semestre 2015, qui s'accroît de 15 % par rapport au premier semestre 2014. La collecte demeure soutenue par les réseaux BPCE sur la gestion privée et par la gestion de fortune à l'international notamment.

Les encours sous gestion s'établissent à 27,2 milliards d'euros au **30 juin 2015**, en hausse de 10 % depuis le début de l'année.

Le PNB de la Banque Privée à 69,7 millions d'euros est en hausse de 9 % par rapport au premier semestre 2014.

4.1.4.3 Pôle Services Financiers Spécialisés

Services financiers spécialisés			
(en millions d'euros)	6M 2015	6M 2014 pro forma	Variation
Produit net bancaire	659	632	+ 4,2 %
Financements spécialisés	395	366	+ 8,1 %
Affacturage	70	73	- 4,2 %
Cautions et garanties financières	87	68	+ 27,5 %
Crédit-bail	97	87	+ 12,1 %
Crédit consommation	131	128	+ 2,5 %
Financement du cinéma	9	9	+ 4,3 %
Services financiers	264	267	- 1,1 %
Ingénierie sociale	67	64	+ 5,8 %
Paievements	145	150	- 3,8 %
Titres	52	53	- 1,7 %
Charges	- 426	- 420	+ 1,3 %
Résultat brut d'exploitation	233	212	+ 10,0 %
Coût du risque	- 34	- 35	- 2,8 %
Résultat avant impôt	200	177	+ 12,5 %
Financements spécialisés	149	131	+ 14,2 %
Services financiers	51	47	+ 8,2 %
Coefficient d'exploitation	64,6 %	66,4 %	
Fonds propres alloués	1 691	1 669	
ROE	15,1 %	13,6 %	

L'activité commerciale des **Financements spécialisés** est restée soutenue et la croissance des résultats commerciaux est notable par rapport au premier semestre 2014. Cette croissance est d'abord liée à l'activité réalisée avec les réseaux de BPCE et, dans une moindre mesure, à celle conduite avec la clientèle propre.

Concernant l'**Affacturage**, le chiffre d'affaires affacturé a crû de 7 % par rapport à mi-2014 notamment grâce au développement au sein des clients entreprises de Natixis. Natixis Factor est le 4^e acteur sur le marché Français.

Cautions et garanties a enregistré une croissance marquée de son activité avec un niveau de primes émises en hausse de 22 % par rapport à mi-2014, le volume de prêts aux particuliers cautionnés restant soutenu en raison du dynamisme des réseaux sur les prêts immobiliers dans un contexte de taux historiquement bas, et de l'ampleur des refinancements.

Le **Crédit consommation** a consolidé son activité de crédit renouvelable au sein des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne, ses encours au 30 juin 2015 progressant de 2 % sur un an à plus de 1,8 milliard d'euros. Les encours de prêts personnels gérés s'élèvent à 15,8 milliards d'euros à mi-2015, en hausse de 10 % sur un an.

La production nouvelle des activités de **Crédit-bail** mobilier, en hausse de 13 %, permet de stabiliser les encours fin de période autour de 11,4 milliards d'euros. Dans ce contexte, le PNB des activités de Financement spécialisés s'élève à 395 millions d'euros en progression de 8 % par rapport au premier semestre 2014.

L'activité des **Services financiers** a enregistré une bonne dynamique.

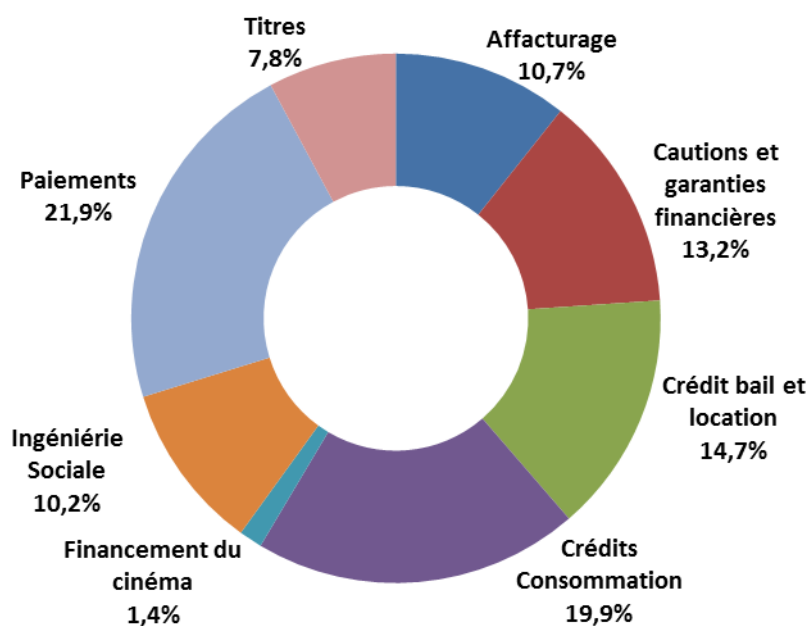
L'**Ingénierie sociale** confirme sa première place de teneur de compte d'épargne salariale notamment grâce au développement de l'activité réalisée avec les réseaux. Par rapport à mi-2014, les encours gérés d'épargne salariale progressent de 10 % et les encours Perco conservés de 30 % sur un an. Les titres de services poursuivent leur développement ; la part de marché du Chèque de Table® s'établissant à 15,9 % en progression de 0,5 point par rapport à mi-2014.

Sur le métier **Titres**, le nombre de transactions progresse de 2 % par rapport à mi-2014.

L'activité des **Paielements** reste dynamique sur la monétique avec une hausse de 6 % des transactions de compensation.

Au total, le PNB des Services Financiers s'établit à 264 millions d'euros sur le semestre, en repli de 1 % par rapport au premier semestre 2014 en lien avec un effet périmètre.

RÉPARTITION DU PNB DU PREMIER SEMESTRE 2015 DES MÉTIERS DE SFS



Les **revenus** du pôle SFS, à 659 millions d'euros, progressent de 4% par rapport au premier semestre 2014. Grâce à une bonne maîtrise des charges, le **coefficient d'exploitation** à 64,6% s'améliore de 184 pb. Le **résultat brut d'exploitation** à 233 millions d'euros augmente de 10% par rapport au premier semestre 2014.

4.1.4.4 Pôle Participations financières

Participations financières			
(en millions d'euros)	6M 2015	6M 2014 pro forma	Variation
Produit net bancaire	423	425	- 0,4 %
<i>Coface</i>	347	349	- 0,7 %
<i>Corporate Data Solutions</i>	40	42	- 5,7 %
<i>NPE</i>	- 2	- 1	+ 71,6 %
<i>Natixis Algérie</i>	37	33	+ 10,7 %
<i>Ho Chi Minh</i>	1	1	+ 4,0 %
Charges	- 345	- 346	- 0,3 %
Résultat brut d'exploitation	78	79	- 1,2 %
Coût du risque	- 7	- 5	+ 37,5 %
Résultat avant impôt	43	37	+ 15,8 %
<i>Coefficient d'exploitation</i>	81,6 %	81,4 %	

A COFACE

Le **chiffre d'affaires** du semestre, à 760 millions d'euros, progresse de 5,1 % bénéficiant de la baisse de l'euro. A change constant et hors effet de la sortie de SBCE au Brésil mi-2014, la hausse ressort à 2,1 % par rapport au premier semestre 2014 : l'assurance qui représente 95 % du chiffre d'affaires est en hausse de 1,9 % et l'affacturage de 5 %.

Le **ratio sinistres sur primes** net de réassurance ressort à 52,0 % au premier semestre 2015 contre 50,9 % pour le premier semestre 2014, soit une dégradation de 1,1 point reflétant une sinistralité en hausse notamment dans les pays émergents.

Le **Produit Net Bancaire** du premier semestre 2015 atteint 347 millions d'euros, en baisse de 0,7 % par rapport au premier semestre 2014 et de 2 % à périmètre et change constants et hors éléments non comparables (coût de la dette hybride émise en avril 2014).

Après des charges d'exploitation maîtrisées, en baisse de 0,3 % à 277 millions d'euros, le **résultat brut d'exploitation** recule de 2 %.

B CORPORATE DATA SOLUTIONS

Le **Produit Net Bancaire** du premier semestre 2015 atteint 40 millions d'euros, en retrait de 5,7 % par rapport au premier semestre 2014. Malgré un recul des charges de 4,2 %, le RBE global est négatif de 4,4 millions d'euros (- 3,9 millions d'euros au S1 2014).

Kompass, présente un chiffre d'affaires en recul de 23 % par rapport au premier semestre 2014 et un RBE de - 4,4 millions d'euros au premier semestre 2015. Un projet de cession est en cours sur cette structure.

C NATIXIS PRIVATE EQUITY (NPE)

Natixis Private Equity détient majoritairement des parts de fonds et s'apparente aujourd'hui à un fonds de fonds. L'activité du semestre est marquée par une opération de cession regroupant 7 fonds représentant 40 % de la fair market value totale.

Sur le semestre, les **encours en quote-part Natixis** (ou « cash at risk ») sont en retrait de 41 % pour atteindre 114 millions d'euros à fin juin 2015 et les engagements hors bilan, à 26 millions d'euros, baissent de 55 %. Les RWA, à 406 millions d'euros à fin juin 2015, reculent de 33 % sur les 6 premiers mois.

Le **Produit Net Bancaire** du premier semestre 2015 est négatif de 1,9 million d'euros contre un montant négatif de 1,1 million d'euros au premier semestre 2014.

D NATIXIS ALGÉRIE

L'activité de Natixis Algérie profite du dynamisme de l'activité avec les clients. Les encours de crédits moyens du semestre, représentant 776 millions d'euros, progressent de 38 % en monnaie locale par rapport au premier semestre 2014. Sur cette même période, les dépôts clientèle sont en hausse de 6 % et les encours hors-bilan baissent de 8 % du fait des changements de réglementation intervenus en 2014, limitant les encours de crédits documentaires.

Natixis Algérie présente un PNB de 37 millions d'euros en hausse de 11 % par rapport au premier semestre 2014 (+ 10 % en monnaie locale), porté par la croissance des encours de crédit. Avec des charges qui augmentent moins vite que le PNB, le RBE progresse de 14 % à 20 millions d'euros.

4.1.4.5 Hors pôles métiers

Hors pôles métiers			
(en millions d'euros)	6M 2015	6M 2014 pro forma	Variation
Produit net bancaire	91	- 7	
dont Spread émetteur	130	- 37	
Charges	- 103	- 72	+ 43,5 %
Résultat brut d'exploitation	- 12	- 79	- 85,2 %
Coût du risque	5	- 11	
Résultat avant impôt	- 3	- 102	- 96,7 %

Le **Produit Net Bancaire** du hors pôles métiers s'établit à + 91 millions d'euros contre - 7 millions d'euros à fin juin 2014. Hors spread émetteur, le Produit Net Bancaire est ramené à - 39 millions d'euros à fin juin 2015 contre + 30 millions d'euros à fin juin 2014 ; en juin 2014, la cession de la participation Lazard avait permis de dégager 99 millions d'euros de plus-value.

Les **Charges** du hors pôles métiers correspondent aux charges non refacturées aux métiers de Natixis.

Sur le premier semestre 2015, le Hors pôles métiers porte la contribution au Fond de Résolution Unique pour 48 millions d'euros. Hors cet élément les charges du Hors pôles métiers sont en baisse de - 23 % et représentent 2 % du total des charges de Natixis.

4.1.4.6 Coût du risque

Le **coût du risque courant** s'élève à - 141,5 millions d'euros au 30 juin 2015, dont - 140,9 millions d'euros au titre des risques individuels et - 0,6 million d'euros au titre de la provision collective. Au 30 juin 2014, le coût du risque hors GAPC s'élevait à - 161,5 millions d'euros.

Coût du risque global par pôle

(en millions d'euros)	30/06/2015	30/06/2014
Banque de Grande Clientèle	(105,2)	(113,5)
Épargne	(0,5)	2,8
Services Financiers Spécialisés	(33,8)	(34,7)
Participations Financières	(6,5)	(4,7)
Autres	4,5	(11,4)
COUT DU RISQUE GLOBAL	(141,5)	(161,5)

Coût du risque global par zone géographique

(en millions d'euros)	30/06/2015	30/06/2014
Afrique et Moyen-Orient	(57,2)	(28,6)
Amérique centrale et latine	(0,4)	(3,8)
Amérique du Nord	24,4	20,5
Asie et Océanie	(8,7)	(22,2)
Europe de l'Est	(17,4)	(11,5)
Europe de l'Ouest	(82,2)	(115,9)
COUT DU RISQUE GLOBAL	(141,5)	(161,5)

4.1.4.7 Parties liées

Les informations financières concernant les transactions entre parties liées figurent dans la note 8.4 des annexes aux comptes semestriels consolidés présentés section 5.1 de la présente actualisation.

4.2 Refinancement

REFINANCEMENT COURT TERME

La Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé au cours du premier semestre 2015 de mettre en œuvre un ambitieux programme d'achats d'actifs obligataires pour contrer les risques déflationnistes qui menaçaient la zone euro. Le montant total des titres achetés pourrait représenter plus de 1 100 milliards d'euros d'ici au mois de Septembre 2016. Le modeste rebond constaté sur la distribution de crédit bancaire dans la Zone Euro, a assuré le succès des opérations de refinancements ciblées à long terme de la BCE (TLTRO).

Ces deux facteurs expliquent l'augmentation très significative des excédents de liquidité que l'on observe sur le marché (396 milliards d'euros au 30/06/2015).

Dans ce contexte, les taux courts s'installent de manière plus marqués en territoire négatif. L'Euribor 3 mois franchit le seuil de zéro le 21 avril 2015 et fixe maintenant sur des niveaux proches de - 0,02 %.

Le niveau des taux commence à dissuader les investisseurs de rester sur des supports monétaires et l'encours de nos programmes de dettes court terme pâti de cet environnement en s'établissant en baisse sur le semestre. Néanmoins, la recherche de rendement pousse toujours les investisseurs à favoriser les maturités longues et permet de consolider notre refinancement pour les mois à venir.

Malgré l'incertitude quant à la hausse des taux de la Réserve Fédérale, les investisseurs américains restent très actifs sur le court terme et la crise de liquidité en Grèce n'a pas eu de réelle conséquence sur l'appétit de nos clients pour les signatures bancaires les mieux notées.

Natixis poursuit la diversification de son refinancement en développant son accès auprès d'investisseurs institutionnels en Asie et en étoffant sa gamme de produits à destination de la clientèle non-financière.

ENCOURS DES DIFFERENTS PROGRAMMES D'ÉMISSIONS COURT TERME DE NATIXIS (30 JUIN 2015)

<i>(montants en millions d'euros ou contrevalet euros)</i>	Certificats de dépôt	Commerciaux Papers
Montant du programme	45 000*	25 406
Encours 30/06/2015	36 704**	4 824

* Programme de CDN français

** y compris l'encours d'USCD's

REFINANCEMENT LONG TERME

Suite à l'annonce du programme d'assouplissement quantitatif de la BCE, les taux longs des obligations d'États de la zone Euro n'ont cessé de se replier au cours des quatre premiers mois de l'année. Le rendement du 10 ans BUND, qui était à 0,50 % au début de l'année, a touché un point bas le 20 avril à 0,07 %. A partir de cette date, les chiffres encourageant sur l'inflation en Europe pour le mois de mars ainsi qu'une forte probabilité de voir la FED remonter les taux second semestre ont eu pour effet une hausse du taux BUND à 0,76 % fin juin.

En raison de l'incapacité de la Grèce à rembourser une échéance de 1,5 milliard d'euros au Fonds Monétaire International au mois de juin malgré les efforts consentis par le gouvernement grec pour réduire sa dette, les marchés ont connu en fin de semestre une période de forte volatilité sur les taux. En Europe, les spreads de crédit bancaires sur la dette senior unsecured se sont élargis. L'aversion pour le risque des investisseurs a eu pour conséquence un élargissement du spread des dettes souveraines des « pays périphériques » vs « pays cores ».

Aux États-Unis, après un premier trimestre décevant avec une croissance du PIB de - 0,2 % en variation trimestrielle, l'activité économique a progressé en avril et mai, et devrait continuer à croître à un rythme modéré. Les chiffres encourageant sur l'emploi, avec un taux de chômage de 5,3 % en juin ainsi qu'un taux d'inflation de 1,2 % en mai que la FED voit remonter progressivement vers l'objectif de 2 %, militent pour une première remontée des taux FED FUNDS au cours du quatrième trimestre 2015.

Dans ce contexte de marché, Natixis a levé au premier semestre 2015 au titre du programme de refinancement à moyen et long terme 6 milliards d'euros (vs 10,7 milliards d'euros sur l'année 2014). Seul émetteur long terme sur le compartiment des émissions publiques, BPCE a financé Natixis à hauteur de 2,6 milliards en contre-valeur euro.

ÉMISSION ET ENCOURS DES DIFFÉRENTS PROGRAMMES D'ÉMISSIONS DE DETTE MOYEN LONG TERME DE NATIXIS (30 JUIN 2015)

<i>(montants en millions d'euros ou contrevalet euros)</i>	EMTN	BMTN	USMTN	Émissions obligataires
Émissions 30/06/2015	1 727,03	0	42,88	1 415
Encours 30/06/2015	9 857	999	243,56	4 380

V CHAPITRE 5 : ÉLÉMENTS FINANCIERS**5.1 Comptes semestriels consolidés et notes annexes****COMPTES CONSOLIDÉS ET ANNEXES****BILAN CONSOLIDE****COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE****ETAT DU RESULTAT NET ET DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL****TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (du 30 juin 2014 au 30 juin 2015)****TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE****SOMMAIRE DES NOTES ANNEXES**

NOTE 1	PRINCIPES COMPTABLES
NOTE 2	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION
NOTE 3	NOTES RELATIVES AU BILAN
NOTE 4	NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT
NOTE 5	NOTES RELATIVES AUX VARIATIONS DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL
NOTE 6	INFORMATION SECTORIELLE
NOTE 7	GESTION DES RISQUES
NOTE 8	AUTRES INFORMATIONS
NOTE 9	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

BILAN CONSOLIDE ACTIF

En millions d'Euros	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Caisse, Banques Centrales		33 826	56 598
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1	203 285	254 560
Instruments dérivés de couverture		131	130
Actifs financiers disponibles à la vente	3.2	52 076	44 816
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3.5	60 543	71 718
<i>dont activité institutionnelle</i>			
Prêts et créances sur la clientèle	3.5	106 820	107 224
<i>dont activité institutionnelle</i>		688	646
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3.6	2 640	2 763
Actifs d'impôts courants		376	537
Actifs d'impôts différés		2 396	3 000
Comptes de régularisation et actifs divers		42 610	42 752
Actifs non courants destinés à être cédés		172	209
Participation aux bénéfices différés			
Participations dans les entreprises mises en équivalence		681	684
Immeubles de placement		1 310	1 289
Immobilisations corporelles		651	588
Immobilisations incorporelles		746	750
Ecarts d'acquisition	3.7	3 514	2 807
Total des actifs		511 777	590 424

BILAN CONSOLIDE PASSIF

En millions d'Euros	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Banques centrales			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1	164 186	220 622
Instruments dérivés de couverture		566	735
Dettes envers les établissements de crédit	3.5	120 472	134 988
<i>dont activité institutionnelle</i>		46	46
Dettes envers la clientèle	3.5	57 065	60 860
<i>dont activité institutionnelle</i>		805	799
Dettes représentées par un titre	3.8	50 597	56 583
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		212	233
Passifs d'impôts courants		524	500
Passifs d'impôts différés		274	176
Comptes de régularisation et passifs divers		40 513	39 189
<i>dont activité institutionnelle</i>		3	4
Dettes sur actifs destinés à être cédés		133	106
Provisions techniques des contrats d'assurance		52 115	50 665
Provisions	3.9	1 635	1 597
Dettes subordonnées	3.10	3 879	4 008
Capitaux propres part du groupe		18 313	18 872
- Capital et réserves liées		10 767	10 702
- Réserves consolidées		6 021	6 594
- Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		882	563
- Gains et pertes non recyclables comptabilisés directement en capitaux propres		(94)	(125)
- Résultat de l'exercice		737	1 138
Participations ne donnant pas le contrôle		1 293	1 289
Total des passifs et capitaux propres		511 777	590 424

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions d'Euros	Notes	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Intérêts et produits assimilés	4.1	2 423	2 519
Intérêts et charges assimilés	4.1	(1 292)	(1 368)
Commissions (produits)	4.2	2 542	2 192
Commissions (charges)	4.2	(913)	(863)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	1341	941
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4.4	375	388
Produits des autres activités	4.5	3 540	3 254
Charges des autres activités	4.5	(3 524)	(3 150)
Produit Net Bancaire		4 491	3 913
Charges générales d'exploitation	4.6	(2 877)	(2 589)
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		(107)	(108)
Résultat Brut d'Exploitation		1 507	1 216
Coût du risque	4.7	(141)	(163)
Résultat Net d'Exploitation		1 365	1 053
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		22	20
Gains ou pertes sur autres actifs		(30)	(24)
Variation de valeur des écarts d'acquisition			(39)
Résultat avant impôt		1 357	1 011
Impôts sur les bénéfices	4.8	(551)	(348)
Résultat sur activité abandonnée			
Résultat net de la période		806	663
dont :			
- Part revenant au Groupe		737	642
- Part revenant aux intérêts minoritaires		69	21
Résultat par action (en euro)			
Résultat net attribuable aux actionnaires (c.f. annexe 8.1.2) - part du groupe - par action, calculé en retenant le nombre moyen d'actions sur l'exercice hors actions propres		0,23	0,20
Résultat dilué par action (en euro)			
Résultat net attribuable aux actionnaires (c.f. annexe 8.1.2) - part du groupe - par action, calculé en retenant le nombre moyen d'actions sur l'exercice hors actions propres et incluant les actions potentielles provenant de l'exercice d'options de souscription d'actions et les actions gratuites		0,23	0,20

ETAT DU RESULTAT NET ET DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

En millions d'Euros	Notes	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Résultat net		806	663
Ecart de revalorisation des régimes à prestations définies		47	(59)
Effets d'impôts sur éléments non recyclables en résultat		(17)	20
Quote part de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence non recyclable en résultat		0	
Eléments non recyclables en résultat		31	(39)
Ecart de conversion		349	55
Réévaluation des actifs disponibles à la vente		(147)	264
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		115	(135)
Effets d'impôts sur éléments recyclables en résultat		13	(30)
Quote part de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence recyclable en résultat		(1)	6
Eléments recyclables en résultat		328	159
Gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global (nets d'impôts)		359	120
RESULTAT GLOBAL		1 165	783
	Part du Groupe	1 087	707
	Participations ne donnant pas le contrôle	77	77

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	Capital et réserves liées		Réserves consolidées			Gains / pertes directement comptabilisés en capitaux propres							
						recyclables			Non recyclables				
	Capital	Réserves liées au capital (1)	Autres instruments de capitaux propres émis (2)	Elimination des titres auto détenus	Autres réserves consolidées	Ecarts de conversion	Actifs disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture	Ecarts de réévaluation des régimes à prestations définis	Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31 décembre 2013 après affectation du résultat	4 960	5 701	989	-19	6 434	-216	411	-289	-70	0	17 900	45	17 945
Augmentation de capital	10	-10										0	
Elimination des titres auto-détenus				5	5						10		10
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions					1						1		1
Distribution 2014 au titre du résultat 2013					-496						-496	-9	-504
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	10	-10	0	5	-490	0	0	0	0	0	-485	-9	-494
Emissions et remboursement de TSSDI et d'actions de préférence													
Rémunérations des TSSDI et d'actions de préférence					-26						-26		-26
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						53	204	-131			126	6	132
Variation des écarts actuariels IAS19 R									-39		-39	0	-39
Résultat au 30 juin 2014										642	642	21	663
Effet des acquisitions et des cessions (4)					-254	14	-46		9		-277	1 167	891
Autres					-5						-5	0	-5
Capitaux propres au 30 juin 2014	4 970	5 691	989	-14	5 659	-149	569	-420	-100	642	17 837	1 230	19 068
Augmentation de capital	16	24									40	1	41
Elimination des titres auto-détenus				3	1						4		4
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions					1						1		1
Distribution 2014 exceptionnelle au titre du résultat 2013					0						0	-1	-1
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	16	24	0	3	2	0	0	0	0	0	46	0	46
Emissions et remboursement de TSSDI et d'actions de préférence					0						0		0
Rémunérations des TSSDI et d'actions de préférence					-27						-27		-27
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						542	128	-107			562	7	569
Variation des écarts actuariels IAS19 R									-25		-25		-25
Résultat du 2 nd semestre 2014										496	496	54	550
Effet des acquisitions et des cessions					-18	0	0		0		-18	-2	-20
Autres					0						0	0	0
Capitaux propres au 31 décembre 2014	4 986	5 715	989	-11	5 616	393	697	-527	-125	1 138	18 871	1 289	20 158
Affectation du résultat de l'exercice 2014		65			1 073					-1 138	0		
Capitaux propres au 31 décembre 2014	4 986	5 780	989	-11	6 689	393	697	-527	-125	0	18 871	1 289	20 158
Effets des changements de méthode (3)					15						15	0	16
Augmentation de capital	5	-5									0		
Elimination des titres auto-détenus				1	1						2		2
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions					2						2		2
Distribution 2015 au titre du résultat 2014					-1 059						-1 059	-73	-1 133
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	5	-5		1	-1 057						-1 056	-73	-1 129
Emissions et remboursement de TSSDI et d'actions de préférence													
Rémunérations des TSSDI et d'actions de préférence					-26						-26		-26
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						377	-267	250			360	8	369
Variation des écarts actuariels IAS19 R									31		31		31
Résultat au 30 juin 2015										737	737	69	806
Effet des acquisitions et des cessions (5)					-193						-193	-1	-194
Autres (6)					-386	-40					-426	0	-427
Capitaux propres au 30 juin 2015	4 991	5 775	989	-10	5 042	730	430	-277	-94	737	18 313	1 293	19 607

1. Primes d'émission, réserve légale, réserves statutaires, réserve des plus-values à long terme et autres réserves de Natixis ;
2. Autres instruments de capitaux propres émis : il s'agit des titres super subordonnés à durée indéterminée et des actions de préférence classés en capitaux ;
3. Les impacts du changement de méthode liés à la mise en place de l'interprétation d'IFRIC 21 sont présentés en note 8.2 ;
4. Au 30 juin 2014, l'acquisition sous contrôle commun de BPCE Assurances avait généré un écart d'acquisition imputé sur les capitaux propres part du groupe à hauteur de 137 millions d'euros. La dilution sans perte de contrôle à hauteur de 58,65% de Coface avait généré une moins-value de 138 millions d'euros imputée en capitaux propres part du groupe ainsi que la reconnaissance d'intérêts minoritaires pour 1 062 millions d'euros ;
5. Les options d'achat accordées aux actionnaires minoritaires des entités DNCA France et Natixis Partners sont enregistrées en capitaux propres pour -181 millions d'euros.
6. Dont 385 millions d'euros relatifs à la reconnaissance d'un impôt différé passif sur l'amortissement fiscal d'un écart d'acquisition (cf. note 8.3)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse et des banques centrales ainsi que des soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie résultant de l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du groupe, à l'exception de ceux relatifs aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et aux immeubles de placement.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions des participations consolidées et non consolidées, des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immeubles de placement, d'immeubles donnés en location simple et aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance.

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2014	1 ^{er} semestre 2014
Résultat avant impôts	1 357	1 838	1 011
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	140	284	137
+/- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	2	56	41
+/- Dotations nettes aux autres provisions (y compris provisions techniques d'assurance)	1 868	2 191	1 305
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés MEE	(22)	(40)	(20)
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	(114)	(501)	(237)
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	63	119	58
+/- Autres mouvements	209	1 913	1 303
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	2 147	4 022	2 588
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	3 825	10 878	2 701
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	(3 265)	(18 880)	(15 689)
+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(19 704)	10 144	6 359
+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(247)	(214)	(918)
- Impôts versés	(72)	(402)	(253)
= Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	(19 464)	1 526	(7 800)
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	(15 960)	7 386	(4 201)
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations ⁽¹⁾	(339)	444	194
+/- Flux liés aux immeubles de placement	53	73	37
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(138)	(63)	(81)
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(424)	454	151
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires ⁽²⁾	(1 123)	(465)	(504)
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement ⁽³⁾	(180)	1 694	1 538
Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(1 303)	1 229	1 034
Flux de trésorerie liés aux actifs et passifs destinés à être cédés	76	(4)	10
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	2 940	4 363	242
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(14 670)	13 428	(2 764)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	(15 960)	7 386	(4 201)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(424)	454	151
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(1 303)	1 229	1 034
Flux de trésorerie liés aux actifs et passifs destinés à être cédés	76	(4)	10
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	2 940	4 363	242
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	52 732	39 304	39 304
Caisse, Banques Centrales (actif & passif)	56 598	40 891	40 891
Comptes et prêts à vue auprès des établissements de crédit	(3 866)	(1 587)	(1 587)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	38 062	52 732	36 540
Caisse, Banques Centrales (actif & passif)	33 826	56 598	41 058
Comptes et prêts à vue auprès des établissements de crédit	4 236	(3 866)	(4 518)
Variation de la trésorerie nette	(14 670)	13 428	(2 764)

- (1) Les flux liés aux actifs financiers et aux participations comprennent notamment :
- les flux liés aux actifs détenus jusqu'à l'échéance pour + 175 millions d'euros ;
 - les flux liés aux titres de participation consolidés pour - 550 millions d'euros correspondant à l'achat de DNCA (- 547 millions d'euros) et Natixis Partner (- 12 millions d'euros). Le solde correspondant à l'acquisition, y compris trésorerie acquise, de NGAM Australia (+ 1 millions d'euros) ;
 - les flux liés aux titres de participation non consolidés pour + 36 millions d'euros (correspondant principalement à la cession de la participation Cube Infrastructure à hauteur de + 36 millions d'euros).
- (2) Les flux provenant ou à destination des actionnaires comprennent les dividendes versés à BPCE à hauteur de - 757 millions d'euros et ceux versés au hors groupe - 366 millions d'euros.
- (3) Les flux provenant des activités de financement se décomposent notamment de la manière suivante :
- remboursement de titres subordonnés pour - 102 millions d'euros ;
 - intérêts payés sur les titres subordonnés pour - 52 millions d'euros ;
 - rémunération des titres super subordonnés inscrits en capitaux propres pour - 26 millions d'euros.

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES**1.1 Normes applicables**

Les comptes consolidés semestriels de Natixis au 30 juin 2015 comprennent un jeu d'états financiers résumés établis et présentés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ces états résumés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2014 publiés dans le document de référence 2014 déposé auprès de l'Autorité des Marchés financiers (AMF) le 12 mars 2015. Ils sont composés :

- du bilan ;
- du compte de résultat ;
- de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global (antérieurement dénommé état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres) ;
- du tableau de variation des capitaux propres ;
- du tableau des flux de trésorerie nette ;
- et d'une sélection de notes annexes.

Ils sont présentés avec un comparatif au 31 décembre 2014 et/ou au 30 juin 2014.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels de Natixis au 30 juin 2015 sont identiques à ceux utilisés pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2014 établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et détaillés dans la note 1 « Normes comptables appliquées » des comptes consolidés et annexes de l'exercice 2014 (présentés au chapitre 5.2 « Éléments financiers - comptes consolidés et annexes » du document de référence 2014), à l'exception des amendements et interprétations suivants nouvellement applicables au 1^{er} janvier 2015 :

- l'interprétation IFRIC 21 « Taxes » publiée par l'IASB le 21 mai 2013, adoptée par la Commission européenne le 13 juin 2014 et applicable de manière obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2015. Cette interprétation vise à clarifier la date à retenir pour la comptabilisation des droits ou taxes (« levies ») dans les états financiers de l'entité qui s'en acquitte en application de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ». Les impacts concernant les comptes de Natixis résultant de l'application de cette interprétation s'élève à 15 millions d'euros (y compris effet d'impôt) sur les capitaux propres du 31 décembre 2014 (cf. note 8.2) ;
- l'amendement « Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2011 - 2013 », adopté par la Commission européenne le 18 décembre 2014 et applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2015. Cet amendement relève du processus annuel d'amélioration qui vise à simplifier et à clarifier les normes comptables internationales. Les normes suivantes sont modifiées : IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » (ainsi que les modifications qui en découlent sur les normes IAS 32 et IAS 39) et IAS 40 « Immeubles de placement ». Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes de Natixis.

Natixis n'a pas appliqué par anticipation les textes adoptés par l'Union Européenne au 30 juin 2015 mais non encore entrés en vigueur à cette date. Il s'agit de :

- l'amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » intitulé « Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel » adopté par la Commission européenne le 17 décembre 2014 et applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2016 dans les comptes de Natixis. Cet amendement s'applique

aux cotisations versées par les membres du personnel ou par des tiers à des régimes à prestations définies. L'objectif est de clarifier et de simplifier la comptabilisation des cotisations qui sont indépendantes du nombre d'années de service du membre du personnel (ex : les contributions des membres du personnel qui sont calculées en fonction d'un pourcentage fixe du salaire) qui peuvent être comptabilisées comme une réduction du coût des services rendus de la période pendant laquelle le service est rendu, au lieu d'être affectées aux périodes de services ;

- l'amendement « Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2010 - 2012 », adopté par la Commission européenne le 17 décembre 2014 et applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2016 dans les comptes de Natixis. Cet amendement relève du processus annuel d'amélioration qui vise à simplifier et à clarifier les normes comptables internationales. Les normes suivantes sont modifiées : IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », IFRS 8 « Secteurs opérationnels », IAS 16 « Immobilisations corporelles », IAS 38 « Immobilisations incorporelles » et IAS 24 « Informations relatives aux parties liées ». Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes de Natixis.

En outre, Natixis a tenu compte pour l'établissement des comptes consolidés au 30 juin 2015 :

- pour la valorisation de ses instruments financiers, de la recommandation publiée le 15 octobre 2008 par l'AMF, le Conseil National de la Comptabilité, la Commission Bancaire et l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles, ainsi que du guide intitulé « Evaluation et informations à fournir sur la juste valeur lorsque les marchés deviennent inactifs » publié par l'IASB le 31 octobre 2008. Ces deux documents soulignent l'importance du recours au jugement pour déterminer la juste valeur des instruments dans un contexte de marché illiquide. Cette recommandation a conduit Natixis à ne pas systématiquement recourir à des modèles utilisant des données observables au 30 juin 2015, à l'instar des précédents arrêtés, compte tenu de l'illiquidité des marchés affectant certaines classes d'actifs ;
- pour l'information relative aux expositions à risques, de la déclinaison française des recommandations du Forum de Stabilité Financière (FSF). Ces informations présentées suivant le format proposé par la Commission Bancaire dans son document « Note de présentation relative à la déclinaison française des recommandations formulées par le FSF en matière de transparence financière », publié le 29 mai 2008, ont été intégrées dans la partie 3.11 du chapitre « Risques et adéquation des fonds propres » de l'actualisation du document de référence.

1.2 Faits marquants de la période

Au 1^{er} semestre 2015, Natixis a achevé l'acquisition des activités de Leonardo & Co France, renommé Natixis Partners. Cette dernière devient l'entité de Natixis dédiée en fusions et acquisitions à destination des fonds d'investissement et de la clientèle midcap.

Au 30 juin 2015, Natixis détient 92% du capital de Natixis Partners. Natixis exerce le contrôle sur cette dernière suivant IFRS 10 et consolide cette entité par intégration globale. Cette opération a généré un écart d'acquisition de 4,8 millions d'euros.

Au 30 juin 2015, Natixis, via Natixis Global Asset Management (NGAM), a finalisé l'acquisition du gestionnaire d'actifs DNCA Finance, ce qui entraîne pour NGAM un élargissement des expertises orientées vers la clientèle retail.

NGAM détient 70,7% du capital de DNCA Finance au 30 juin 2015. Le management reste actionnaire aux côtés de NGAM et bénéficie, à partir de 2016, d'options de sortie qui, si elles étaient exercées, permettraient une montée au capital progressive jusqu'à 100%.

Natixis, au travers de NGAM, exerce le contrôle sur DNCA Finance suivant IFRS 10 et consolide cette entité par intégration globale.

Cette opération a généré un écart d'acquisition calculé selon la méthode du goodwill partiel de 577,4 millions d'euros.

1.3 Recours à des estimations

La préparation des états financiers de Natixis exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations sur la base des informations disponibles susceptibles de faire appel au jugement d'experts. Ces sources d'incertitude peuvent affecter la détermination des produits et charges du compte de résultat, l'évaluation des actifs, passifs du bilan et/ou certains éléments d'informations présentés dans les notes annexes. Dans ce contexte, les résultats futurs de certaines opérations pourraient s'avérer significativement différents des estimations retenues pour l'arrêté des comptes au 30 juin 2015.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

La détermination de la juste valeur des instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques d'évaluation. Les valorisations issues de ces modèles sont ajustées pour tenir compte, en fonction des instruments concernés et des risques associés, du cours acheteur et vendeur de la position nette, des risques de modèles, des hypothèses de coût de financement des flux futurs de trésorerie des dérivés non collatéralisés ou imparfaitement collatéralisés, des risques de contrepartie et de paramètres. Les justes valeurs ainsi comptabilisées peuvent diverger des prix auxquels ces opérations seraient négociées en cas de cession effective sur le marché.

Les modèles de valorisation qui ont été utilisés pour l'évaluation d'instruments financiers devenus non liquides du fait de la crise financière sont présentés en note 1.4.1.

- Dépréciations des prêts et créances

Natixis apprécie en date d'arrêté s'il existe une indication objective de dépréciation des prêts et créances sur base individuelle ou sur base collective par famille de risques. Pour la détection des indices de dépréciation, Natixis analyse l'évolution d'un certain nombre de critères objectifs mais se fonde également sur le jugement de ses experts. De même, Natixis peut avoir recours à son jugement d'expert pour positionner dans le temps les flux futurs de recouvrement (quand il s'agit de calculer le montant des dépréciations individuelles), ou pour ajuster le montant de pertes attendues issu du dispositif Bâlois sur lequel se fonde le montant des dépréciations sur base de portefeuilles.

- **Evaluation des instruments de capitaux propres non cotés classés dans les « Actifs disponibles à la vente »**

Les instruments de capitaux propres non cotés classés dans les « Actifs disponibles à la vente » sont constitués essentiellement des titres de participation non consolidés. La juste valeur des titres de participation non cotés peut être obtenue notamment par application des méthodes de valorisation du type multiples ou DCF (actualisation des flux de trésorerie futurs). L'utilisation de ces méthodes conduit à faire au préalable certains choix et à prendre des hypothèses (notamment en matière de projections de flux futurs attendus et de taux d'actualisation).

- **Evaluation des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)**

Chaque écart d'acquisition est affecté à une UGT de façon à pouvoir être testé. Des tests de dépréciation durable sont réalisés à chaque fois qu'un indicateur objectif de dépréciation met en exergue l'existence d'un tel risque et en tout état de cause au minimum une fois par an. Les tests réalisés par Natixis consistent à comparer la valeur comptable de l'UGT (valeur comprenant l'écart d'acquisition) et sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité, elle est déterminée en appliquant la méthode d'actualisation des cash flows libres annuels à l'infini (hors UGT de Capital Investissement). Pour l'UGT Coface, la valeur d'utilité est complétée par d'autres approches s'appuyant sur des données de marché.

La mise en œuvre de cette méthode conduit à :

- estimer les flux de trésorerie futurs. Pour cette estimation, Natixis s'est fondée sur les prévisions des plans à moyen terme des métiers ;
- projeter à l'infini les flux de la dernière année sur la base d'un taux représentatif de la croissance annuelle attendue ;
- actualiser les flux sur la base d'un taux différencié par UGT.

Au 30 juin 2015, compte tenu de l'absence d'indicateur de dépréciation, aucun test de dépréciation n'a été réalisé.

- **Juste valeur des prêts et créances comptabilisés au coût amorti (hors prêts reclassés dans le cadre de l'amendement aux normes IAS 39 et IFRS 7)**

La juste valeur des prêts pour lesquels il n'existe pas de cotation est déterminée suivant la technique de l'actualisation des flux futurs. Le taux d'actualisation est fondé sur l'observation des taux pratiqués par l'établissement au cours de l'exercice pour des ensembles de prêts présentant des caractéristiques de risques similaires. Le regroupement des prêts par ensembles homogènes de risques a été opéré à partir d'études statistiques permettant d'identifier les critères ayant une incidence sur le niveau des « spread ». Natixis a également fait appel au jugement d'expert pour parfaire cette segmentation.

- **Passifs sociaux**

Natixis recourt à des actuaires indépendants pour le calcul de ses principaux engagements sociaux. Ces engagements sont déterminés au moyen d'hypothèses tel que le taux de croissance de salaires, les taux d'actualisation et les taux de rendement des actifs du régime. Ces taux d'actualisation et de rendement reposent sur les valeurs de taux de marché observés à la date d'arrêté (ex : courbe de taux des obligations Corporates AA pour

le taux d'actualisation). Appliqués à des engagements long terme, ces taux induisent sur la valorisation un facteur d'incertitude.

- Passifs relatifs aux contrats d'assurance

Les provisions techniques des contrats d'assurance sont déterminées à partir d'hypothèses et d'estimations, pouvant entraîner des ajustements des montants comptabilisés au cours de la période suivante :

- En prévoyance, les provisions pour sinistres reposent principalement sur la modélisation de la sinistralité observée ;
- En assurance vie, les provisions techniques sont calculées à partir d'hypothèses conjoncturelles, financières, de tables d'expérience (mortalité, morbidité) et de lois comportementales (comportement des assurés en matière de rachats) ;
- En assurance-crédit, les provisions pour sinistres comprennent une estimation du coût de l'ensemble des sinistres déclarés et non réglés à la clôture de la période. Ce montant de sinistres à payer est complété par une provision pour sinistres inconnus calculée sur une base statistique correspondant à l'estimation du montant final de sinistres qui sera réglé après extinction du risque et toute action de recouvrement. Les provisions de recours qui représentent les estimations des récupérations attendues, sont calculées en appliquant à l'ensemble des exercices de souscription non encore liquidés un taux ultime de récupération.

- Participation aux bénéfices différée

Le taux de participation à retenir pour le calcul de la participation aux bénéfices différée est déterminé à partir des taux de distribution prévisionnels sur la durée du Plan à Moyen Terme et en cohérence avec le taux de distribution effectif du dernier exercice.

En situation de participation aux bénéfices différée active, un test de recouvrabilité est mené afin de vérifier que les besoins de liquidité survenant dans un environnement économique défavorable n'imposent pas de vendre des actifs en situation de moins-value latente. Ce test de recouvrabilité repose sur des projections de flux de trésorerie s'appuyant sur différentes hypothèses économiques de collecte et de rachats historiques.

L'application du mécanisme de comptabilité reflet a conduit à reconnaître une participation aux bénéfices différée passive au 30 juin 2015 ; aucun test de recouvrabilité n'a donc été réalisé.

- Impôts différés

Natixis comptabilise un actif net d'impôt différé correspondant à sa capacité à générer des bénéfices imposables sur un horizon déterminé (10 ans au maximum) alors même que les reports déficitaires sont imputables sur des durées bien supérieures (20 ans aux États-Unis) ou sans limitation de durée en France ou en Grande-Bretagne.

A cette fin, Natixis établit des business plans fiscaux glissants à partir du dernier arrêté fiscal et extrapolé sur la base d'hypothèses de croissance retenues dans les plans à moyen terme des métiers.

Des ajustements relatifs aux régimes fiscaux spéciaux sont effectués.

- **Autres provisions pour risques et charges**

Les provisions enregistrées au passif du bilan consolidé, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux et aux contrats d'assurance, concernent principalement les provisions pour litiges, amendes, pénalités et risques fiscaux, ainsi qu'une provision pour restructuration constituée au 31 décembre 2013 au titre d'un plan d'adaptation des effectifs et de la fermeture de l'ex canton GAPC.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources, représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Pour la détermination de ce montant, Natixis est amenée à évaluer la probabilité de réalisation du risque. Il y a actualisation des flux dès lors que celle-ci présente un caractère significatif.

1.4 Evaluation de la juste valeur

1.4.1 Principes généraux

La juste valeur d'un instrument (actif ou passif) est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants de marché à la date d'évaluation.

La juste valeur est donc basée sur le prix de sortie (notion d'exit price).

A l'initiation, la juste valeur correspond normalement au prix de transaction et donc au prix payé pour acquérir l'actif ou reçu pour assumer le passif.

Lors des évaluations ultérieures, la juste valeur des actifs et passifs doit être estimée et déterminée en ayant recours en priorité à des données de marché observables, tout en s'assurant que l'ensemble des paramètres qui composent cette juste valeur est convergeant avec le prix que les « intervenants de marché » utiliseraient lors d'une transaction.

Cette juste valeur se compose d'un prix milieu de marché et d'ajustements additionnels de valorisation déterminés en fonction des instruments concernés et des risques associés.

Le prix milieu de marché est obtenu à partir :

- de prix coté lorsque l'instrument est coté sur un marché actif. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si les cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un secteur d'activité, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles qui interviennent régulièrement sur le marché principal, ou à défaut le marché le plus avantageux, dans des conditions de concurrence normale ;
- d'une valeur déterminée à partir de techniques de valorisation en l'absence de cotation sur un marché actif. Les techniques d'évaluation utilisées doivent maximiser l'utilisation de données d'entrée observables pertinentes et minimiser celle de données d'entrée non observables. Elles peuvent utiliser des données observables issues de transactions récentes, des justes valeurs d'instruments similaires, des modèles d'actualisation de flux ou de valorisation d'options, des modèles propriétaires dans le cas d'instruments complexes ou bien des données non observables lorsque celles-ci résultent

d'hypothèses ne reposant ni sur des prix de transaction, ni sur des données de marché.

Les ajustements additionnels de valorisation intègrent des facteurs liés à des incertitudes de valorisation, tel que des risques de marché, de crédit et de liquidité afin de prendre en compte notamment les coûts induits par une opération de sortie sur le marché principal. De même, un ajustement (« Funding Valuation Adjustment – FVA ») visant à prendre en compte à travers des hypothèses, les coûts liés au coût de financement des flux futurs de trésorerie des dérivés non collatéralisés ou imparfaitement collatéralisés est également pris en compte.

Les principaux ajustements additionnels de valorisation sont présentés ci-après :

Ajustement bid/ask (cours acheteur / cours vendeur) – Risque de liquidité :

Cet ajustement représente l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur correspondant au coût de sortie. Il reflète le coût demandé par un intervenant de marché au titre du risque à acquérir une position ou à devoir la céder à un prix proposé par un autre intervenant de marché.

Ajustement pour incertitude de modèle :

Cet ajustement permet de prendre en compte les imperfections des techniques de valorisation utilisées et en particulier, les facteurs de risques non considérés, alors même que des paramètres de marché observables sont disponibles. C'est le cas lorsque les risques inhérents aux instruments diffèrent de ceux portés par les paramètres observables utilisés pour les valoriser.

Ajustement pour incertitude sur les paramètres :

L'observation de certains prix ou de paramètres utilisés par les techniques de valorisation peut être difficile ou le prix ou paramètre peuvent ne pas être disponibles de façon suffisamment régulière pour déterminer le prix de sortie. Dans ces circonstances, un ajustement peut être nécessaire pour refléter la probabilité que les intervenants de marché adopteraient des valeurs différentes pour ces mêmes paramètres dans l'évaluation de la juste valeur de l'instrument financier considéré.

Ajustement de valeur pour risque de contrepartie (Credit Valuation Adjustment – CVA) :

Cet ajustement s'applique aux évaluations qui ne tiennent pas compte de la qualité de crédit de la contrepartie. Il correspond à l'espérance de perte liée au risque de défaut d'une contrepartie et vise à prendre en compte le fait que Natixis ne puisse pas recouvrer la totalité de la valeur de marché des transactions.

La méthodologie de détermination du CVA repose essentiellement sur le recours aux paramètres de marché en lien avec les pratiques des opérateurs de marché pour l'ensemble des segments de contreparties faisant l'objet de ce calcul. En l'absence de paramètres de marché liquides, des proxies par type de contrepartie, notation, géographie ont été utilisés.

Ajustement de valeur pour risque de crédit propre (Debit Valuation Adjustment – DVA) :

L'ajustement DVA est le symétrique du CVA et représente l'espérance de perte du point de vue de la contrepartie sur les valorisations passives des instruments financiers. Il reflète l'effet de la qualité de crédit de Natixis sur la valorisation de ces instruments. Cet ajustement DVA est évalué à partir de l'observation du paramètre de marché crédit de Natixis.

La détermination du caractère actif ou non d'un marché s'appuie notamment sur les critères suivants :

- niveau d'activité du marché et évolution (dont niveau d'activité sur le marché primaire) ;
- ancienneté des prix provenant de transactions observées ;
- raréfaction des prix restitués par une société de service ;
- fort écartement des cours acheteurs-vendeurs (bid/ask) ;
- importante variation des prix dans le temps ou entre les intervenants au marché.

Dispositif de contrôle

La détermination de la juste valeur est soumise à un dispositif de contrôle visant à vérifier que les justes valeurs sont déterminées ou validées par une fonction indépendante.

Les justes valeurs déterminées par référence à des cotations externes ou des paramètres de marché font l'objet d'une validation par un service indépendant (le service de suivi des données de marchés). Un contrôle de second niveau est opéré par la direction des Risques. Sur les marchés moins liquides, d'autres informations de marché sont utilisées pour valider la juste valeur des instruments en privilégiant les données observables.

Les facteurs qui sont pris en compte sont notamment les suivants :

- l'origine de la source externe (cotation sur pages, services de contribution..) ;
- l'homogénéité entre des sources différentes ;
- la périodicité d'alimentation des données ;
- le caractère représentatif du paramètre au regard de transactions de marché récentes.

Pour les justes valeurs déterminées à partir de modèles d'évaluation, le dispositif de contrôle comprend la validation de manière indépendante de la construction des modèles et des paramètres intégrant ces modèles.

Cette validation est réalisée sous la responsabilité de la direction des Risques.

Elle consiste à vérifier la cohérence et la pertinence du modèle par rapport à la fonction qu'il doit remplir (fixation des prix, évaluation, couverture, mesure et contrôle des risques) et au produit auquel il s'applique, à partir de :

- l'approche théorique : les fondements financiers et mathématiques du modèle ;
- l'application du modèle : les « pricers » retenus pour la production des risques et résultats ;
- la stabilité du modèle sous stress des paramètres ;
- l'étude de la stabilité et de la convergence des méthodes numériques employées ;
- la ré-implémentation indépendante du modèle dans le cadre de la validation algorithmique ;
- l'analyse comparative de la calibration des paramètres de modèle ;
- l'étude du risque de modèle via notamment l'analyse comparative du modèle avec d'autres modèles de valorisation, afin de s'assurer de l'adéquation du modèle et du payoff ;
- la mise en place d'ajustement au titre du risque de modèle pour prendre en compte les insuffisances éventuelles du modèle ou de sa calibration ;
- l'intégration du modèle dans les systèmes d'information.

Par ailleurs, les modalités de détermination de la juste valeur font l'objet d'un suivi au travers de plusieurs instances réunissant la direction des Risques, la direction Financière, le service de suivi des données de marché tels que le Comité d'observabilité et des paramètres, le Comité de valorisation, le Comité des réfections, le Comité de validation des modèles.

- **Niveaux de juste valeur**

Pour les besoins de l'information financière, la norme IFRS 13 requiert que la juste valeur des instruments financiers et non financiers soit ventilée selon les trois niveaux de juste valeur ci-dessous :

a) Niveau 1 : Évaluation utilisant des cotations de marché sur marché liquide

Il s'agit d'instruments dont la juste valeur est déterminée à partir de cotations sur des marchés actifs directement utilisables.

Le niveau 1 comprend principalement les titres cotés sur une bourse ou échangés en continu sur d'autres marchés actifs, les dérivés négociés sur des marchés organisés (futures, options...) dont la liquidité peut être démontrée et les parts d'OPCVM dont la valeur liquidative est calculée et communiquée quotidiennement.

b) Niveau 2 : Évaluation utilisant des données de marché observables

Ce niveau de juste valeur regroupe les instruments autres que les instruments mentionnés en niveau 1 de juste valeur et les instruments évalués à partir d'une technique de valorisation utilisant des paramètres observables soit directement (prix), soit indirectement (dérivé de prix) jusqu'à la maturité de l'instrument. Il s'agit principalement :

Des instruments simples :

La plupart des dérivés négociés de gré à gré, swaps, accords de taux futurs, caps, floors et options simples, sont traités sur des marchés actifs, c'est-à-dire sur des marchés liquides sur lesquels des transactions sont régulièrement opérées.

Leur valorisation résulte de l'utilisation de modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et faisant intervenir des paramètres directement observables.

Pour ces instruments, le caractère répandu du modèle utilisé et le caractère observable des paramètres ont été documentés.

Figurent également en niveau 2 :

- les titres moins liquides que ceux classés en niveau 1 dont la juste valeur est déterminée à partir de prix externes proposés par un nombre raisonnable de teneurs de marché actifs et qui sont régulièrement observables sans qu'ils soient pour autant nécessairement directement exécutables (prix issus notamment des bases de contribution et de consensus). A défaut du respect de ces critères, les titres sont classés en niveau 3 de juste valeur ;
- les titres non cotés sur un marché actif dont la juste valeur est déterminée sur la base de données de marché observables. Ex : utilisation de données de marché issues de sociétés comparables, ou méthode de multiple issue de techniques utilisées couramment par les acteurs du marché ;
- les titres souverains portugais et grecs dont la juste valeur est classée en niveau 2 compte tenu de l'écartement des fourchettes bid/ask concernant les prix de marché ;
- les parts d'OPCVM dont la valeur liquidative n'est pas calculée et communiquée quotidiennement mais qui fait l'objet de publications régulières ou pour lesquelles on peut observer des transactions récentes ;
- les dettes émises valorisées à la juste valeur sur option. La valorisation de la composante « risque de crédit émetteur » repose sur la méthode d'actualisation des « cash-flows » futurs utilisant des paramètres tels que courbe des taux, « spreads » de

réévaluation. Cette valorisation correspond, pour chaque émission, au produit de son notional restant dû et sa sensibilité tenant compte de l'existence de calls et par l'écart entre le « spread » de réévaluation (basé sur la courbe cash reoffer BPCE au 30 juin 2015 comme au 31 décembre 2014) et le « spread » moyen d'émission. Les variations de spread émetteur sont généralement non significatives pour les émissions de durée initiale inférieure à un an.

Des instruments complexes :

Certains instruments financiers plus complexes et/ou d'échéance longue sont valorisés avec un modèle reconnu et utilisant des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options et des données résultant de consensus de marché ou à partir de marchés actifs de gré à gré.

Les principaux modèles de détermination de la juste valeur de ces instruments sont décrits par nature de produits ci-dessous :

- *Produits Actions* : la valorisation des produits complexes est déterminée à partir :
 - de données de marché ;
 - d'un « payoff », c'est-à-dire de la formule des flux positifs ou négatifs attachés au produit à maturité ;
 - d'un modèle d'évolution du sous-jacent.

Les produits traités peuvent être mono sous-jacent, multi sous-jacents ou hybrides (taux /action par exemple).

Les principaux modèles utilisés pour les produits actions sont les modèles à volatilité locale, volatilité locale combiné au Hull&White 1 facteur (H&W1F), Tskew et Pskew.

Le modèle à volatilité locale repose sur la modélisation de la volatilité en fonction du temps et du cours du sous-jacent. Sa principale propriété est de prendre en compte la volatilité implicite de l'option par rapport à son prix d'exercice telle qu'elle ressort des évolutions de marché.

Le modèle hybride volatilité locale combiné au H&W1F consiste à coupler le modèle de volatilité locale décrit supra avec un modèle de taux de type Hull&White 1 Facteur dont la description est mentionnée plus bas (cf. produits de taux).

Le modèle Tskew est un modèle de valorisation d'options mono et multi sous-jacents. Son principe est de calibrer les distributions à maturité du ou des sous-jacents sur les prix d'options standards.

Le modèle Pskew est un modèle similaire au modèle Tskew utilisé tout particulièrement pour des produits actions à cliquet simple tels que les produits cliquets cappés/floorés.

- *Produits de taux* : les produits de taux présentent généralement des caractéristiques propres qui motivent le choix du modèle. Sont pris en compte les facteurs de risque sous-jacents au « payoff » à valoriser.

Les principaux modèles utilisés pour la valorisation et la gestion des produits de taux sont les modèles Hull & White (un facteur, 2 facteurs ou Hull & White un facteur à volatilité stochastique), le modèle Hunt Kennedy et le modèle BGM smile.

Les modèles Hull & White permettent une formulation simple du prix des produits

vanilles de taux et peuvent être aisément calibrés. Les produits valorisés avec ces modèles contiennent, en général, une option d'annulation du type bermudéenne (i.e. exerçable à des dates fixées en début de contrat).

Les modèles SBGM et Hunt Kennedy sont utilisés pour valoriser les produits de taux sensibles au smile de volatilité (i.e. évolution implicite de la volatilité par rapport aux prix d'exercice) et à l'auto-corrélation (ou corrélation entre les taux).

- *Produits de Change* : les produits de change présentent généralement des caractéristiques propres qui motivent le choix du modèle.
Les principaux modèles utilisés pour la valorisation et la gestion des produits de change sont les modèles à volatilité locale et stochastique, ainsi que des modèles hybrides couplant une modélisation du sous-jacent change avec deux modèles Hull&White 1 Facteur pour appréhender les facteurs taux.

Pour l'ensemble de ces instruments de niveau 2, le caractère observable des paramètres a pu être démontré et documenté. Au plan méthodologique, l'observabilité des paramètres est basée sur quatre conditions indissociables :

- les paramètres proviennent de sources externes (notamment par exemple via un contributeur reconnu) ;
- les paramètres sont alimentés périodiquement ;
- les paramètres sont représentatifs de transactions récentes ;
- les caractéristiques des paramètres sont identiques à celles de la transaction. Le cas échéant un « proxy » peut être utilisé, sous réserve de démontrer et documenter sa pertinence.

La juste valeur des instruments issue de modèles de valorisation est ajustée afin de tenir compte du risque de liquidité (bid-ask), du risque de contrepartie, du risque de crédit propre (évaluation des positions dérivés passives), du risque de modèle et de paramètres.

La marge dégagée lors de la négociation de ces instruments financiers est immédiatement comptabilisée en résultat.

c) Niveau 3 : Évaluation utilisant des données de marché non observables

Ce niveau, regroupe les instruments valorisés à partir de modèles de valorisation non reconnus et/ou reposant sur des paramètres non observables sur le marché dès lors que ceux-ci sont susceptibles d'affecter significativement la valorisation. Il s'agit principalement :

- des actions non cotées, dont la juste valeur n'a pu être déterminée à partir d'éléments observables ;
- des titres non cotés sur un marché actif relevant du métier de Capital investissement évalués à leur juste valeur selon des modèles couramment utilisés par les acteurs du marché, en conformité avec les normes International Private Equity Valuation (IPEV), mais qui sont sensibles à l'évolution du marché et dont la détermination de la juste valeur fait nécessairement appel à une part de jugement ;
- des titres structurés ou représentatifs des portefeuilles de placements privés, détenus par le métier assurance ;
- des instruments hybrides dérivés de taux et de change qui ne sont pas classés en

niveau 2 ;

- des instruments faisant l'objet d'une marge au premier jour qui a été différée ;
- des parts d'OPCVM pour lesquelles le fonds n'a pas publié d'actif net récent à la date d'évaluation, ou pour lesquelles il existe une période de « lock-up » ou toute autre contrainte qui nécessite un ajustement significatif des prix de marché disponible (valeur liquidative, NAV etc.) au titre du peu de liquidité observée pour ces titres ;
- des instruments affectés par la crise financière valorisés en juste valeur au bilan, alors qu'il n'existe plus de données de référence observables du fait de l'illiquidité du marché et qui n'ont pas fait l'objet d'un reclassement en « Prêts et créances » dans le cadre de l'amendement aux normes IAS 39 et IFRS 7 publié le 13 octobre 2008 (voir ci-dessous). Lorsque le niveau d'activité d'un marché connaît une baisse significative, un modèle de valorisation reposant sur les seules données pertinentes disponibles est alors mis en œuvre.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 20 février 2007, modifié par l'arrêté du 23 novembre 2011, relatives aux fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement et au règlement européen du 26 juin 2013 (CRR) relatives aux exigences du dispositif de Bâle 3, pour chacun des modèles utilisés, une description des simulations de crise appliquées et du dispositif de contrôle ex post (validation de l'exactitude et de la cohérence des modèles internes et des procédures de modélisation) est communiqué dans le chapitre 3.6 « Risques et adéquation des fonds propres ».

La norme IAS 39 impose que la marge soit comptabilisée en résultat dès l'initiation uniquement dans la mesure où elle est générée par la variation de facteurs que les participants du marché prendraient en compte lors de la fixation d'un prix, c'est-à-dire uniquement si le modèle et les paramètres utilisés pour la valorisation sont observables.

Ainsi, en cas de non reconnaissance du modèle de valorisation par les pratiques de marché, ou de non observabilité d'un des paramètres affectant significativement la valorisation de l'instrument, la marge positive du jour de la négociation ne peut être inscrite immédiatement au compte de résultat. Elle est étalée en résultat, de façon linéaire, sur la durée de vie de l'opération ou jusqu'à la date à laquelle les paramètres deviendront observables. La marge négative du jour de la négociation, quant à elle, est prise en compte immédiatement en compte de résultat.

Au 30 juin 2015, le périmètre des instruments pour lesquels la marge du jour de la négociation a été différée est constitué essentiellement :

- des produits structurés actions & indices multi sous-jacents ;
- de financements synthétiques ;
- d'options sur fonds (multi assets et mutual funds) ;
- de produits structurés de taux et de change ;
- de swaps de titrisation.

Pour ces instruments, le tableau ci-après fournit les principaux paramètres non observables ainsi que les intervalles de valeurs.

Classe d'Instrument	Principaux types de produits composant le niveau 3 au sein de la classe d'Instrument	Techniques de valorisation utilisées	Principales données non observables	Intervalle de données non observables au sein des produits de niveau 3 considérés
Instruments dérivés de crédit	CDO, Index tranche	Technique d'estimation des défauts tenant compte des effets de corrélation et d'une modélisation du recouvrement	Courbe de corrélation spécifique du portefeuille sous-jacent du CDO	5% - 95% (a)
	CDS sur des Private Finance Initiative (autres que des CDS sur actifs de titrisation)	Extrapolation à partir des prix sur la base d'hypothèse de recouvrement	Taux de recouvrement	60% - 100%
Instruments dérivés de taux d'intérêt	Swaps de Titrisation	Actualisation des flux attendus sur la base d'hypothèses de remboursement anticipé du portefeuille sous-jacent	Taux de Remboursement anticipé	2% - 20%
	Sticky CMS / Volatility Bond	Modèles de valorisation d'options sur taux d'intérêt	Paramètres de retour à la moyenne	1% - 5%
	Callable Spread Option and Corridor Callable Spread Option	Modèle de représentation à plusieurs facteurs de la courbe des taux	Spread mean-reversion	10% - 30%
	Swap Spread Lock et Option sur Spread Lock	Modèle Bi-Lognormal pour appréhender la valeur temps des options Spread Lock et répliquer pour les CMS et TEC Forwards	Courbe de Spread Lock, Volatilités TEC Forward et corrélation TEC-CMS	Spread Lock : -5% / +9% Volatilité : 31% / 87 % Correl TECCMS : 70% / 90%
Capital Protected Note	Pay-offs mono crédit, avec capital garanti, indexés sur la base cash-CDS d'émetteurs, intégrant une clause de rappel au pair au gré de Natixis	Modélisation qui prend en input modèle une volatilité de la base cash-csd, re-scalée en volatilité de prix, et ré-inputée dans un modèle Black associé à une méthode numérique permettant d'appréhender l'early exercise.	Volatilité de la base cash-csd	0,78% - 76,34%
Pensions et TRS VRAC	TRS et Pensions indexés sur paniers d'actions VRAC	Modélisation synthétique du panier sous-jacent VRAC (avec un repo à estimer) et valorisation actuarielle dans le cas du TRS ou avec un modèle hybride standard Equity/Taux pour l'autocall TRS	Courbe de repo des paniers VRAC	-0,29% / 0,85%
Instruments dérivés Helvetix	Strip d'options long terme, Strip d'options quantos, Strip d'options digitales Spread Options et Spread Options digitales	Modèle Black & Scholes Copule gaussienne	Corrélation change/change Volatilité long terme USDCHF & EURCHF	Corrélation : -40% / -90% Volatilité longue : 8% - 14%
Instruments dérivés sur fonds	Payoffs as Target Volatility strategy et CPPI sur Mutual Funds	L'approche retenue est un modèle hybride couplant un modèle multi sous jacent equity de type volatilité locale avec un modèle de taux 1 facteur Heath-Jarrow-Morton (HJM1F)	Données sur les fonds	Correl Indices - Taux : 11% - 38%
Instruments dérivés collatéralisés	Payoffs multi sous-jacents	Modèle de valorisation basé sur les paramètres volatilité action et shortfall à terme	Shortfall à terme	
Instruments dérivés hybrides taux / change	PRDC / PRDKO / TARN long-terme	Modèle de valorisation des options hybrides taux de change / taux d'intérêt	Corrélation entre taux de change et taux d'intérêt ainsi que des niveaux de volatilité long-terme	Correl AUDJPY et USDJPY : 30% - 60% Volatilité Long Terme : 13% - 16%
Instruments dérivés sur actions	Payoffs Multi-sous-jacent de maturité longues	Modèle de valorisation d'options sur volatilité intégrant la corrélation entre les actifs	Paramètres de corrélation	45% - 70%

(a) L'ensemble des opérations intégrant ce type de données est en parfait back-to-back ; le paramètre de corrélation qui justifie la classification de niveau 3 est donc parfaitement hedgé.

Politique suivie par Natixis concernant les transferts de niveau de juste valeur

Les transferts de niveau de juste valeur sont examinés et validés par des comités ad'hoc associant notamment Finance, Risques et Métiers. Pour ce faire, sont pris en compte différents indicateurs témoignant du caractère actif et liquide des marchés, tels qu'exposés dans les principes généraux.

Pour tout instrument pour lequel ces critères ne seraient plus respectés ou pour lesquels ces critères redeviendraient observés, une étude est menée. Les transferts vers ou en dehors du niveau 3 sont soumis à validation préalable.

En application de cette procédure, les Capital Protected Note, les instruments dérivés Helvetix ainsi que les pensions et TRS VRAC ont fait l'objet d'un transfert en niveau 3 de la hiérarchie de juste valeur (cf. note 3.4.1.2).

- **Instruments affectés par la crise financière**

a) CDS conclus avec des réhausseurs de crédit (monoline et CDPC)

Le modèle de valorisation des réfections sur opérations avec les monolines conclues sous forme de CDS consiste à appliquer aux moins-values latentes des actifs sous-jacents couverts, un taux de recouvrement homogène de 10% (taux se justifiant par la faible capitalisation des monolines au regard de leurs expositions en risque), excepté pour une contrepartie pour laquelle le taux de recouvrement est réputé nul au 30 juin 2015 (en continuité des arrêtés précédents) et une probabilité de défaut en adéquation avec le risque de crédit du rehausseur.

En outre, concernant les opérations avec les CDPC (Credit Derivatives Product Companies), la méthode en vigueur consiste en la mise en œuvre d'une approche par transparence concernant les actifs sous-jacents, reposant sur une estimation de l'exposition au moment du défaut, la PD et la LGD étant basées sur la maturité de la tranche. Les probabilités de défaut ainsi déterminées des sous-jacents ont été stressées par un facteur de 1,2 en prenant en compte un taux de « recouvrement » de 27%. Il en résulte une probabilité de défaut de la contrepartie, celui-ci étant réputé survenir dès lors que les pertes ainsi déterminées excèdent l'actif net disponible de la CDPC.

Ces provisions sont complétées d'une réserve générale tenant compte de la volatilité de la juste valeur des opérations.

b) Autres instruments non exposés au risque résidentiel US pour la valorisation desquels Natixis recourt à un modèle de valorisation

Les valorisations des actifs suivants, issus des opérations de titrisation, pour lesquelles aucun prix n'a pu être identifié sur le marché, ont été réalisées à partir de modèles de valorisation reposant sur les principes suivants :

CLO :

Un modèle de scoring de certaines structures définissant le niveau de risque de chacune d'entre elles en fonction de critères discriminants est appliqué.

CDO Trups (Trust Preferred Securities):

Le modèle de valorisation est basé sur des projections de flux de trésorerie futurs et de taux de défaut déterminés selon une approche statistique déduisant la probabilité de défaut des établissements bancaires en fonction de leurs ratios financiers. Pour les autres secteurs, les estimations des taux de défaut sont effectuées en tenant compte des notations actuelles des actifs.

CDS sur Private Finance Initiative (CDS PFI) :

Le modèle de valorisation mis œuvre pour les CDS portant sur les valeurs PFI (financement de projet en partenariat public privé) est basé sur une approche calibrée sur les prix de marchés des obligations « PFI » sous-jacentes et l'utilisation d'un taux de « recouvrement » uniforme.

1.4.1.1 Instruments reclassés en « Prêts et créances »

Au 30 juin 2015, Natixis ne détient plus de positions significatives reclassées dans le cadre de cet amendement.

1.4.1.2 Crédits enregistrés en « Prêts et créances » et encours de location financement

La grande majorité des crédits de Natixis sont des crédits à taux variable et leur juste valeur est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs. Le taux d'actualisation retenu pour un crédit donné est le taux que Natixis accorderait en date d'arrêté à une même contrepartie pour un prêt de caractéristiques similaires. S'agissant essentiellement de crédits à taux variable, la méthode consiste donc à ajuster le taux contractuel en fonction de l'évolution des taux pratiqués sur le marché des crédits et de l'évolution du risque de contrepartie.

Dès lors qu'il existe une cotation répondant aux critères de la norme IFRS 13, c'est le cours de cotation qui est utilisé.

La juste valeur des crédits dont la durée initiale est inférieure à un an est considérée correspondre à leur valeur comptable.

1.5 Dispositif de garantie des actifs de l'ex GAPC

Le 12 novembre 2009, a été mis en place un dispositif de protection des actifs d'une partie des portefeuilles de l'ex GAPC par BPCE avec un effet rétroactif au 1^{er} juillet 2009. Ce mécanisme de garantie a permis à Natixis de libérer une part importante des fonds propres alloués aux actifs cantonnés et de se prémunir contre les risques de pertes de ces portefeuilles postérieures au 30 juin 2009. Ce dispositif de protection s'articule autour de deux mécanismes :

- une sous participation en risque revêtant les caractéristiques d'une garantie financière et couvrant 85% du nominal des actifs comptabilisés dans les catégories « Prêts et créances » et « Actifs disponibles à la vente ». Par cette garantie Natixis est indemnisée dès le premier euro de défaut et à hauteur de 85% du montant de défaut ;
- deux TRS, l'un en euros et l'autre en dollars, transférant à BPCE 85% des résultats comptabilisés depuis le 1^{er} juillet 2009 (latents et réalisés) sur le portefeuille d'instruments à la juste valeur par résultat (cash et dérivés). S'agissant d'instruments dérivés, les TRS sont valorisés au bilan en juste valeur par la contrepartie du compte de résultat. En parallèle, Natixis achète auprès de BPCE une option lui permettant de récupérer dans 10 ans, si celle-ci est exercée, la performance nette positive de ce portefeuille moyennant le paiement d'une prime évaluée à 367 millions d'euros, comptabilisée également à la juste valeur.

Le montant de prime réglé par Natixis, en contrepartie de la mise en place de la garantie financière est de 1 183 millions d'euros.

Ce montant de prime n'a pas donné lieu à une comptabilisation immédiate en compte de résultat ni à un étalement linéaire, la garantie couvrant des actifs dont les moins-values latentes ou dépréciations ont déjà été prises en compte en résultat.

Comptabilisée à l'initiation en compte de régularisation, elle est étalée en compte de résultat au même rythme, dans les mêmes proportions et au même niveau d'agrégat que :

- les reprises de provisions pour dépréciations (en coût du risque) ;
- les étalements de décote (en PNB) générée le 1^{er} octobre 2008 sur les actifs reclassés en « Prêts et créances » au 1^{er} octobre 2008 dans le cadre de l'amendement aux normes IAS 39 et IFRS 7 publié le 13 octobre 2008.

NOTE 2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 Faits marquants

Les faits marquants sont mentionnés en note 1.2.

2.2 Évolution du périmètre de consolidation depuis le 1^{er} janvier 2015

Les principales évolutions du périmètre intervenues depuis le 1^{er} janvier 2015 ont été les suivantes :

2.2.1 Banque de Grande Clientèle / GAPC

- Entrées de périmètre
 - Acquisition le 13 mai 2015 de 92% du capital et des droits de vote de l'entité Leonardo & Co. SAS. Cette société est désormais nommée Natixis Partners ;
 - Entrées dans le périmètre de l'OPCVM Liquidité Short 1 et du véhicule d'émission Natixis US MTN Program LLC.
- Sorties de périmètre
 - Liquidation des entités suivantes :
 - Universe Holdings Ltd ;
 - Natixis Corporate solutions (Asia) Pte Ltd.

2.2.2 Épargne

- Entrées de périmètre
 - Acquisition au 1^{er} trimestre 2015 de l'entité Apostle désormais dénommée NGAM Australie ;
 - Acquisition le 30 juin 2015 du groupe DNCA. Cette acquisition entraîne la consolidation par intégration globale des entités : DNCA & Cie, DNCA Finance SA, DNCA Finance Luxembourg, DNCA courtage SARL et DNCA Management ;
 - Entrée de périmètre du fonds AAA ACTIONS AGRO ALIMENTAIRE investi par Natixis Assurances en représentation de contrats en Unités de Comptes ;
 - Entrée de périmètre du fonds Natixis Credit Opportunities I/A EUR géré et principalement investi par Natixis Asset Management.
- Sorties de périmètre
 - Déconsolidation des deux fonds OPVCM suite aux franchissements des seuils sur le 1^{er} trimestre 2015 : FRUCTIFONDS PROFIL 3 et ZELIS

ACTIONS MONDE.

2.2.3 Services financiers spécialisés

- Entrées de périmètre
 - Création sur le 2^{ème} trimestre 2015 et consolidation par intégration globale du véhicule de titrisation de Natixis Financement : FCT PUMACC (Purple Master Credit Cards) ;
 - Entrée dans le périmètre de consolidation de Foncière Kupka, qui porte un immeuble d'exploitation.
- Sortie de périmètre
 - Déconsolidation de la SCI Valmy Coupole suite aux franchissements des seuils.

2.2.4 Participations financières

Coface

- Restructuration
 - Fusion de l'entité COFACE DEUTSCHLAND VERTRIEB GMBH au profit de Cofacering GmbH.

2.3 Entités destinées à être cédées

Le total des actifs et des passifs des entités contrôlées destinées à être cédées dans le délai maximum de douze mois et pour lesquelles Natixis a initié la recherche active d'un acquéreur, constitue des actifs et passifs non courants présentés de manière distincte sur deux lignes spécifiques du bilan consolidé.

Au 30 juin 2015, Natixis a engagé des négociations en vue de la cession de l'entité Kompass International, qui, compte tenu de cette nouvelle circonstance, continue d'être consolidée suivant la méthode de l'intégration globale mais dont les actifs et passifs sont présentés suivant les dispositions d'IFRS 5 dans deux postes distincts du bilan.

Par ailleurs, au 31 décembre 2014, Natixis avait engagé des discussions concernant la vente de deux de ses filiales Midt factoring AS et Altus GTS Inc. Natixis avait maintenu, au 31 décembre 2014, la consolidation par intégration globale de ses filiales et présenté, conformément aux dispositions de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs et passifs de ces entités de façon regroupée sur deux postes distincts du bilan : « Actifs non courants destinés à être cédés » et « Passifs non courants destinés à être cédés ». Ces discussions se poursuivent au 30 juin 2015, le classement de ces entités conformément à IFRS 5 a donc été maintenu.

Enfin, au 29 décembre 2014, Natixis avait conclu un engagement de cession relatif à une quote-part de sa participation détenue dans le fonds Cube. La quote-part de cette participation initialement classée dans les « Actifs financiers disponibles à la vente » avait été reclassée sur la ligne « actifs non courants destinés à être cédés ». Au 31 décembre

2014, conformément à la norme IFRS 5, les titres reclassés étaient valorisés suivant les dispositions de la norme IAS 39. La cession ayant été réalisée au cours du 1^{er} semestre 2015, la quote-part de cette participation ne figure plus au bilan de Natixis au 30 juin 2015.

NOTE 3 NOTES RELATIVES AU BILAN**3.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat**

Ces actifs et passifs sont valorisés en juste valeur à la date d'arrêté avec constatation des variations de valeur, coupon inclus, dans le poste du compte de résultat « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

3.1.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs financiers à la juste valeur par résultat selon les natures d'instruments.

En millions d'euros	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Titres relevant des opérations de transaction		51 821	71 269
Titres à revenu fixe		20 278	38 829
Titres à revenu variable (1)		31 543	32 440
Prêts ou créances relevant des opérations de transaction		2 576	2 358
Sur les établissements de crédit		1 836	1 929
Sur la clientèle		740	429
Instruments dérivés hors couverture		76 356	85 749
Titres à la juste valeur sur option	3.1.3.1	66 200	89 327
Titres		13 153	12 348
Revenu fixe		3 796	3 866
Revenu variable (1)		9 356	8 482
Financement contre valeurs ou titres reçus en pension		53 048	76 979
Prêts ou créances à la juste valeur sur option	3.1.3.1	6 332	5 858
Sur les établissements de crédit		1 137	646
Sur la clientèle		5 195	5 212
Total		203 285	254 560

(1) Y compris les parts d'OPCVM.

(2) Les informations sont présentées en tenant compte des effets de la compensation réalisée conformément à la norme IAS 32 (cf. note 3.3).

3.1.2 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les passifs financiers évalués en juste valeur par résultat sont principalement constitués des dérivés non utilisés comme instruments de couverture.

Les titres classés dans les instruments relevant des opérations de transaction sont constitués essentiellement des ventes à découvert d'actifs financiers.

En millions d'euros	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Instruments relevant des opérations de transaction		97 039	123 686
Titres		20 841	38 628
Instruments dérivés hors couverture		75 369	84 122
Autres dettes		830	936
Instruments à la juste valeur sur option	3.1.3.2	67 147	96 936
Titres		14 841	13 637
Titres ou valeurs donnés en pension		51 271	82 440
Autres dettes		1 035	860
Total		164 186	220 622

(1) Les informations sont présentées en tenant compte des effets de la compensation réalisée conformément à la norme IAS 32 (cf. note 3.3).

3.1.3 Actifs et passifs financiers à la juste valeur sur option

Conditions de classification des actifs et passifs financiers à la juste valeur sur option

Les actifs et passifs financiers sont désignés à la juste valeur par résultat quand ce choix permet de délivrer une information plus pertinente ou quand ces instruments sont porteurs d'un ou de plusieurs dérivés incorporés significatifs et séparables.

L'utilisation de l'option juste valeur est supposée délivrer une information plus pertinente dans deux situations :

- en l'absence de concordance comptable entre un (ou des) actif(s) et un (ou des) passif(s) économiquement liés. C'est en particulier le cas entre un actif/passif et un dérivé de couverture lorsque les conditions de la comptabilité de couverture ne sont pas remplies : il s'opère alors une compensation naturelle entre les variations de juste valeur de l'instrument couvert et celle du dérivé de couverture ;
- en présence d'un portefeuille d'actifs et de passifs financiers gérés et évalués en juste valeur dans le cadre d'une politique documentée de gestion d'actifs et de passifs.

Les actifs financiers valorisés sur option à la juste valeur par résultat sont constitués essentiellement des pensions structurées à long terme et indexées sur un panier d'actions dont les risques sont gérés globalement et dynamiquement, ainsi que des actifs financiers représentatifs des contrats en unités de compte des activités d'assurance et dans une moindre mesure des actifs avec dérivés incorporés pour lesquels le principe de séparation de ces dérivés n'a pas été retenu.

Les passifs valorisés sur option à la juste valeur par résultat sont constitués principalement des pensions structurées à long terme et indexées sur un panier d'actions dont les risques sont gérés globalement et dynamiquement, ainsi qu'aux émissions originées et structurées pour le compte de la clientèle dont les risques et la couverture sont gérés dans un même ensemble. Ces émissions contiennent des dérivés incorporés significatifs dont les variations de valeur sont neutralisées par celles des instruments dérivés qui les couvrent économiquement.

3.1.3.1 Actifs financiers à la juste valeur sur option

En millions d'euros	30/06/2015				31/12/2014			
	Valeur comptable	Non concordance comptable	Gestion en juste valeur	Dérivés incorporés	Valeur comptable	Non concordance comptable	Gestion en juste valeur	Dérivés incorporés
Prêts ou créances sur les établissements de crédit	1 137	1 137			646	646		
Prêts ou créances sur la clientèle	5 195	149	760	4 287	5 212	74	1 113	4 024
Titres à revenu fixe	3 796	1 665	630	1 501	3 866	1 764	431	1 670
Titres à revenu variable	9 356	7 663	1 693		8 482	6 856	1 627	
Valeurs et titres reçus en pension	53 048		53 048		76 979		76 979	
Total	72 532	10 614	56 131	5 788	95 185	9 340	80 150	5 694

3.1.3.2 Passifs financiers à la juste valeur sur option

En millions d'euros	30/06/2015				31/12/2014			
	Valeur comptable	Non concordance comptable	Gestion en juste valeur	dérivés incorporés	Valeur comptable	Non concordance comptable	Gestion en juste valeur	dérivés incorporés
Dettes envers des établissements de crédit	93		93		93		93	
Dettes envers de la clientèle	87			87	303		217	86
Dettes représentées par un titre	14 748		12 467	2 282	13 543		12 297	1 247
Dettes subordonnées	93			93	94			94
Valeurs et titres donnés en pension	51 271		1 065	50 206	82 440		82 440	
Autres passifs (1)	855		855		464		464	
Total	67 147	14 480	50 206	2 462	96 937	13 071	82 440	1 427

Certains passifs émis et comptabilisés en option juste valeur par résultat bénéficient d'une garantie. L'effet de cette garantie est intégré dans la juste valeur des passifs.

(1) Les autres passifs incluent la part détenue par les tiers dans les OPCVM consolidés.

3.2 Actifs financiers disponibles à la vente

Le tableau ventile le poste des actifs financiers disponibles à la vente par nature d'instruments. Il fait apparaître la valeur brute avant dépréciations, les dépréciations et la valeur nette après dépréciations.

Les actifs disponibles à la vente font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date d'arrêté publiable (soit sur un rythme trimestriel). Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation et qu'une diminution de la juste valeur a été précédemment comptabilisée dans les capitaux propres, la perte cumulée est sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat.

En millions d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Encours de crédit	20	38
- Prêts ou créances	20	38
- Créances rattachées	0	0
Titres	52 799	45 584
- A revenu fixe	44 203	37 833
- A revenu variable (1) (2)	7 994	7 208
- Créances rattachées	602	542
Total des actifs disponibles à la vente avant dépréciations	52 819	45 621
Dépréciation des actifs disponibles à la vente	(743)	(806)
- Prêts ou créances	(16)	(17)
- Titres à revenus fixes	(33)	(31)
- Titres à revenus variables	(694)	(757)
Total	52 076	44 816

(1) Y compris les parts d'OPCVM ;

(2) Au premier semestre 2015, la charge de dépréciation durable des titres à revenu variable s'établit à 17 millions d'euros contre 25 millions d'euros au 30 juin 2014. Cette charge concerne les portefeuilles de l'assurance pour 11 millions d'euros (6 millions d'euros au 30 juin 2014) dont l'impact est neutralisé compte tenu du mécanisme de la participation aux bénéfices.

La charge du 1^{er} semestre 2015 se répartit entre un complément de dépréciation sur des titres antérieurement dépréciés pour 14 millions d'euros dont 8 millions d'euros sur les portefeuilles de l'assurance (8 millions d'euros au 30 juin 2014 dont 6 millions d'euros sur les portefeuilles de l'assurance) et des dotations sur titres nouvellement dépréciés liées à l'application des critères automatiques tels que définis dans les principes et méthodes comptables pour 3 millions d'euros portant exclusivement sur les portefeuilles de l'assurance (13 millions d'euros au 30 juin 2014 quasi exclusivement sur les portefeuilles hors assurance).

3.3 Compensation des actifs et passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente les montants compensés au bilan de Natixis déterminés conformément aux critères de la norme IAS 32, ainsi que les impacts liés à l'existence d'accords de compensation globale exécutoire ou d'accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de la norme IAS 32 en matière de compensation.

Les montants bruts compensés correspondent aux dérivés et aux opérations de pensions livrées traités avec des chambres de compensation pour lesquels les critères de la norme IAS 32 sont respectés :

- Pour les dérivés, il s'agit de la compensation par devise des valorisations actives et des valorisations passives des dérivés traités avec la chambre de compensation « LCH Clearnet Ltd », dans le cadre du système de compensation « Swapclear » ;
- Pour les opérations de pension livrée, il s'agit des opérations de pension livrée traitées avec les chambres de compensation LCH Clearnet Ltd (Repoclear), LCH Clearnet SA, Eurex AG et Fixed Income Clearing Corporation (FICC). Natixis inscrit dans son bilan le montant net des contrats de prise et de mise en pensions livrées sur titres qui :
 - ✓ sont conclus avec la même chambre de compensation ;
 - ✓ présentent la même date d'échéance ;
 - ✓ portent sur même dépositaire ;
 - ✓ sont conclus dans la même devise.

Les impacts liés à l'existence d'accords de compensation globale exécutoire ou d'accords similaires correspondent aux montants de dérivés ou d'encours de pensions livrées faisant l'objet de conventions cadres au titre desquels le critère du règlement net ou la réalisation d'un règlement simultanée(e) de l'actif et du passif ne peut être démontré ou bien pour lesquels le droit à compenser ne peut être exercé qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de l'une ou l'autre des contreparties. Ces montants ne sont pas compensés au bilan.

Les garanties reçues et données sous forme de titres figurent dans la colonne « Instruments financiers » et sont prises en compte pour un montant correspondant à leur juste valeur.

3.3.1 Actifs financiers

En millions d'euros	30/06/2015			31/12/2014		
	Montant brut des actifs financiers comptabilisés au bilan (1)	Montant brut des passifs financiers compensés	Montant net des actifs financiers présentés au bilan	Montant brut des actifs financiers comptabilisés au bilan (1)	Montant brut des passifs financiers compensés	Montant net des actifs financiers présentés au bilan
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	127 681	27 784	99 897	133 228	48 240	84 988
<i>Dérivés</i>	77 766	19 493	58 273	99 434	37 324	62 110
<i>Opérations de pension</i>	49 916	8 292	41 624	33 794	10 915	22 878
<i>Autres instruments financiers</i>						
Instruments dérivés de couverture	25	15	11			
Prêts et créances sur les établissements de crédit	8 403	0	8 403	4 751	-	4 751
<i>Opérations de pension</i>	8 403	0	8 403	4 751	-	4 751
<i>Autres instruments financiers</i>						
Prêts et créances sur la clientèle	22 214	1 894	20 321	24 122	4 279	19 843
<i>Opérations de pension</i>	22 214	1 894	20 321	24 122	4 279	19 843
<i>Autres instruments financiers</i>						
TOTAL	158 325	29 693	128 632	162 100	52 518	109 582

(1) Montant brut des actifs financiers faisant l'objet d'une compensation ou d'un accord de compensation globale exécutoire ou similaire.

En millions d'euros	30/06/2015				31/12/2014			
	Montant net des actifs financiers présentés au bilan (c)	Montants non compensés se rattachant à (a) (d)		Exposition nette (e) = (c) - (d)	Montant net des actifs financiers présentés au bilan (c)	Montants non compensés se rattachant à (a) (d)		Exposition nette (e) = (c) - (d)
		Instruments financiers (1)	Garanties reçues sous forme de Cash			Instruments financiers (1)	Garanties reçues sous forme de Cash	
<i>Dérivés</i>	58 284	39 573	12 600	6 111	62 110	41 464	14 605	6 041
<i>Opérations de pension</i>	70 348	69 603	235	510	47 472	47 330	13	129
<i>Autres instruments financiers</i>								
TOTAL	128 632	109 175	12 835	6 622	109 582	88 795	14 617	6 170

(1) Inclut les garanties reçues sous forme de titres.

3.3.2 Passifs financiers

En millions d'euros	30/06/2015			31/12/2014		
	Montant brut des passifs financiers comptabilisés au bilan (1)	Montant brut des actifs financiers compensés	Montant net des passifs financiers présentés au bilan	Montant brut des passifs financiers comptabilisés au bilan (1)	Montant brut des actifs financiers compensés	Montant net des passifs financiers présentés au bilan
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	119 023	27 418	91 605	128 850	48 228	80 622
<i>Dérivés</i>	74 914	19 126	55 787	97 719	37 313	60 406
<i>Opérations de pension</i>	44 109	8 292	35 818	31 132	10 915	20 216
<i>Autres instruments financiers</i>						
Instruments dérivés de couverture	485	381	103	159	11	147
Dettes envers les établissements de crédit	17 006	0	17 006	6 149	-	6 149
<i>Opérations de pension</i>	17 006	0	17 006	6 149	-	6 149
<i>Autres instruments financiers</i>						
Dettes envers la clientèle	22 913	1 894	21 019	23 111	4 279	18 833
<i>Opérations de pension</i>	22 913	1 894	21 019	23 111	4 279	18 833
<i>Autres instruments financiers</i>						
TOTAL	159 427	29 693	129 734	158 269	52 518	105 751

(1) Montant brut des passifs financiers faisant l'objet d'une compensation ou d'un accord de compensation globale exécutoire ou similaire.

En millions d'euros	30/06/2015				31/12/2014			
	Montants non compensés se rattachant à (a)			Exposition nette	Montants non compensés se rattachant à (a)			Exposition nette
	Montant net des passifs financiers présentés au bilan	Instruments financiers	Garanties données sous forme de Cash		Montant net des passifs financiers présentés au bilan	Instruments financiers	Garanties données sous forme de Cash	
	(c)	(1)		(e) = (c) - (d)	(c)	(1)		(e) = (c) - (d)
Dérivés	55 891	39 795	11 675	4 421	60 553	41 576	13 626	5 352
<i>Opérations de pension</i>	73 843	72 803	7	1 033	45 197	45 097	0	100
<i>Autres instruments financiers</i>								
TOTAL	129 734	112 598	11 682	5 454	105 751	86 673	13 626	5 452

(1) Inclut les garanties reçues sous forme de titres.

3.4 Juste valeur des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur au bilan

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur de l'ensemble des actifs financiers comptabilisés en juste valeur au bilan.

La juste valeur des actifs financiers évalués en juste valeur au bilan est ventilée suivant la hiérarchie des paramètres utilisés pour valoriser les actifs décrits en note 1.4.1.

3.4.1 Juste valeur des actifs financiers évalués en juste valeur au bilan

Actifs En millions d'euros	Au 30 juin 2015				Au 31 décembre 2014			
	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3 *
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	130 753	45 693	81 692	3 368	159 375	64 679	91 382	3 315
Titres détenus à des fins de transaction	51 821	44 826	6 588	408	71 269	63 123	7 701	444
dont titres à revenu fixe	20 278	14 841	5 030	408	38 829	32 123	6 261	444
dont titres à revenu variable	31 543	29 985	1 558		32 440	31 000	1 439	
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur positive)	76 356	867	73 239	2 249	85 749	1 555	81 699	2 494
dont dérivé de taux	46 307	2	45 378	927	55 875	4	54 518	1 353
dont dérivé de change	21 277	3	21 272	2	22 064	10	22 047	8
dont dérivé de crédit	2 785		1 852	933	3 137		2 137	1 000
dont dérivé actions	4 903	395	4 121	388	3 303	936	2 233	133
dont autres	1 084	467	617		1 369	605	764	
Autres actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 576		1 864	712	2 358		1 982	376
Actifs financiers désignés à la juste valeur sur option	72 532	8 677	60 585	3 270	95 185	7 440	83 859	3 886
Titres à la juste valeur sur option	13 153	8 677	1 999	2 476	12 348	7 440	2 622	2 286
dont titres à revenu fixe	3 796	908	1 374	1 515	3 866	817	1 759	1 290
dont titres à revenu variable	9 356	7 769	625	961	8 483	6 624	863	996
Autres actifs financiers à la juste valeur sur option	59 380		58 586	794	82 837		81 237	1 600
Instruments dérivés de couverture (actif)	131		131		130		130	
dont dérivé de taux	131		131		130		130	
dont dérivé de change								
Actifs financiers disponibles à la vente	52 076	39 911	8 469	3 696	44 816	35 626	5 440	3 750
Titres disponibles à la vente - Titres de participation	982	3	44	935	1 025	2	67	955
Autres titres disponibles à la vente	51 090	39 908	8 425	2 757	43 771	35 623	5 373	2 774
dont titres à revenu fixe	44 769	35 565	6 554	2 651	38 342	31 068	4 658	2 616
dont titres à revenu variable	6 321	4 344	1 871	106	5 429	4 556	716	157
Autres actifs financiers disponibles à la vente	4			4	20			20
Total	255 492	94 281	150 877	10 334	299 505	107 745	180 810	10 950

3.4.1.1 Actifs financiers à la juste valeur présentés au niveau 3

Au 30 juin 2015

en millions d'euros	Clôture niveau 3 31/12/2014 *	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période			Transactions de la période		Reclassements de la période			Variation de périmètre	Ecart de change	Clôture niveau 3 30/06/2015
		Au compte de résultat (1)		En gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Achats/ Emissions	Ventes/ Remboursements	En dehors du niveau 3	Vers le niveau 3	Autres reclassements			
		Sur les opérations en vie à la clôture	Sur les opérations échues ou remboursées au cours de la période									
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - transaction	3 315	103	(331)		1 182	(1 211)	(95)	358			47	3 368
Titres à revenu fixe détenus à des fins de transaction	444	10	2		437	(466)	(45)	17			8	407
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur positive)	2 494	93	(332)		33	(369)	(50)	341			39	2 249
dont dérivé de taux	1 353	(93)	(346)		29	(96)	(29)	108				926
dont dérivé de change	8	(4)	2		4	(6)	(2)					2
dont dérivé de crédit	1 000	167	8			(219)		(27)			3	933
dont dérivé actions	133	23	3			(48)	(19)	260			36	387
dont autres												
Autres actifs financiers détenus à des fins de transaction	376				712	(376)						711
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - sur option	3 885	67	55		469	(1 203)	(184)	28	1		151	3 270
Titres à revenu fixe à la juste valeur sur option	1 290	74	(1)		161	(37)		27			2	1 516
Titres à revenu variable à la juste valeur sur option	996	18	33		33	(105)				1	18	961
Autres actifs financiers à la juste valeur sur option	1 600	(8)	38		275	(1 060)	(184)	1			132	794
Instruments dérivés de couverture												
Actifs financiers disponibles à la vente	3 750	11	15	116	493	(320)	(381)	12	(0)	(3)	5	3 696
Titres disponibles à la vente - Titres de participation	955	12	15	(28)	22	(38)		(1)	(1)	(3)	3	935
Autres titres disponibles à la vente	2 775	(2)	144	471	471	(264)	(381)	12	1		2	2 757
dont titres à revenu fixe	2 616	(2)	144	470	470	(260)	(377)	9				2 658
dont titres à revenu variable	158			1	1	(4)	(55)	3	1		2	107
Autres actifs financiers disponibles à la vente	20	1				(18)						4
Total des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur	10 950	181	(261)	116	2 144	(2 734)	(660)	398	1	(3)	203	10 334

(1) Les principaux impacts comptabilisés en compte de résultat sont mentionnés en note 4.3.

Au 31 décembre 2014

	Ouverture niveau 3 01/01/2014 (*)	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période		Transactions de la période		Reclassements de la période			Variation de périmètre	Ecart de change	Clôture niveau 3 31/12/2014	
		Au compte de résultat (1)		En gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Achats/ Emissions	Ventes/ Remboursemen ts	En dehors du niveau 3	Vers le niveau 3				Autres reclassements
		Sur les opérations en vie à la clôture	Sur les opérations échues ou remboursées au cours de la période									
en millions d'euros												
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - transaction	3 267	1 097	152	491	(1 484)	(20)	506	(638)		(2)	3 315	
Titres à revenu fixe détenus à des fins de transaction	928	18	81	491	(1 220)	(20)	130	11		26	1 000	
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur positive)	2 338	1 079	71		(264)			(649)		(28)	2 494	
dont dérivé de taux	772	480	127		(36)			64			1 353	
dont dérivé de change	16	(11)			2			1			6	
dont dérivé de crédit	948	272	(56)		(230)			60	6		1 000	
dont dérivé actions	602	338						(774)	(34)		133	
dont autres												
Autres actifs financiers détenus à des fins de transaction							376				376	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - sur option	2 134	(330)	62	1 899	(1 409)	(66)	553	799		245	3 885	
Titres à revenu fixe à la juste valeur sur option	516	35	9	264	(113)	(1)	553	25		2	1 290	
Titres à revenu variable à la juste valeur sur option	1 121	(2)	2	60	(136)	(65)		(3)		19	966	
Autres actifs financiers à la juste valeur sur option	497	(363)	51	1 575	(1 160)			777		224	1 600	
Instruments dérivés de couverture												
Actifs financiers disponibles à la vente	1 163	(28)	31	87	760	(130)	(153)	2 035	14	(35)	3 750	
Titres disponibles à la vente - Titres de participation	1 098	7	29	83	32	(116)	(153)	7	7	(35)	955	
Autres titres disponibles à la vente	65	(27)	2	4	728	(14)		2 007	7	2	2 775	
dont titres à revenu fixe	1	(27)	2	1	710	(6)		1 931	2		2 616	
dont titres à revenu variable	64		3	3	18	(10)		76	5	2	158	
Autres actifs financiers disponibles à la vente		(8)						28			20	
Total des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur	6 563	739	245	87	3 150	(3 023)	(239)	3 094	175	(35)	10 950	

(*) Montant ajusté par rapport aux états financiers du 31 décembre 2013 correspondant principalement au reclassement du niveau 2 vers niveau 3 des titres du métier de Capital (cf. note 1.4.1) ;

(1) Les principaux impacts comptabilisés en compte de résultat sont mentionnés en note 4.3.

3.4.1.2 Actifs financiers à la juste valeur : transfert de niveau de juste valeur

En millions d'euros	De Vers	Au 30 juin 2015			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 2	Niveau 3
		Niveau 2	Niveau 1	Niveau 3	Niveau 2
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		731	669	358	95
Titres détenus à des fins de transaction		731	669	17	45
dont titres à revenu fixe		379	646	17	45
dont titres à revenu variable		352	23		
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur positive)				341	50
dont dérivé de taux (1)				108	29
dont dérivé de change					2
dont dérivé de crédit				-27	
dont dérivé actions (2)				260	19
dont autres					
Autres actifs financiers détenus à des fins de transaction					
Actifs financiers désignés à la juste valeur sur option		72	44	28	184
Titres à la juste valeur sur option		72	44	27	
dont titres à revenu fixe		72	44	27	
dont titres à revenu variable					
Autres actifs financiers à la juste valeur sur option				1	184
Instruments dérivés de couverture (actif)					
Actifs financiers disponibles à la vente				12	381
Titres disponibles à la vente - Titres de participation					
Autres titres disponibles à la vente				12	381
dont titres à revenu fixe				9	327
dont titres à revenu variable				3	55
Autres actifs financiers disponibles à la vente					

Les montants de transferts correspondent à la dernière valorisation précédant le changement de niveau de juste valeur.

(1) Concernant les instruments dérivés Helvetix, la contribution des ajustements de valorisation étant devenue très significative, au regard de la juste valeur de ces instruments prise dans son ensemble, Natixis a procédé à un transfert en niveau 3 de la hiérarchie de juste valeur au 30 juin 2015.

(2) Les TRS indexés sur un panier d'actions ont été transférés en niveau 3 de juste valeur suite à une évolution du modèle de valorisation basé sur des données propriétaires ;

Au 31 décembre 2014

En millions d'euros	De	Au 31 décembre 2014				
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 3
	Vers	Niveau 2	Niveau 1	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		509	643	506		20
Titres détenus à des fins de transaction		509	643	130		20
dont titres à revenu fixe		509	9	130		20
dont titres à revenu variable			634			
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur positive)						
dont dérivé de taux						
dont dérivé de change						
dont dérivé de crédit						
dont dérivé actions						
dont autres						
Autres actifs financiers détenus à des fins de transaction				376		
Actifs financiers désignés à la juste valeur sur option		1 232		553		66
Titres à la juste valeur sur option		1 232		553		66
dont titres à revenu fixe		1 230		553		1
dont titres à revenu variable		2				65
Autres actifs financiers à la juste valeur sur option						
Instruments dérivés de couverture (actif)						
Actifs financiers disponibles à la vente		929		2 035		153
Titres disponibles à la vente - Titres de participation						153
Autres titres disponibles à la vente		929	279	2 007		
dont titres à revenu fixe		763	279	1 931		
dont titres à revenu variable		167		76		
Autres actifs financiers disponibles à la vente				28		

Analyse de sensibilité de la juste valeur des instruments financiers évalués selon le niveau 3 - Actifs et Passifs

Une sensibilité de la juste valeur des instruments valorisés à partir de paramètres non observables a été évaluée au 30 juin 2015. Cette sensibilité permet d'estimer à l'aide d'hypothèses probables les effets des fluctuations des marchés du fait d'un environnement économique incertain. Cette estimation a été effectuée par le biais :

- ❑ d'une variation « normée ³ » des paramètres non observables en lien avec les hypothèses des ajustements additionnels de valorisation pour les instruments de taux, change et actions. La sensibilité calculée est de 16 millions d'euros ;
- ❑ d'une variation forfaitaire :
 - de 1% (à la hausse ou à la baisse) du taux de recouvrement de la dette non sécurisée sur les dérivés non collatéralisés ;
 - de 50 points de base (à la hausse ou à la baisse) appliqué à la marge utilisée pour l'actualisation des flux attendus des CDO Trups.

soit un impact de sensibilité correspondant à une amélioration de la valorisation de 18,4 millions d'euros en cas d'amélioration des paramètres ci-dessus ou à une baisse de la valorisation de 17,6 millions d'euros en cas de dégradation de ces mêmes paramètres⁴.

³ Soit l'écart type des prix de consensus utilisés pour l'évaluation des paramètres

⁴ Impact calculé avant prise en compte de la garantie BPCE

3.4.2 Juste valeur des passifs financiers évalués en juste valeur au bilan

Passifs En millions d'euros	Au 30 juin 2015				Au 31 décembre 2014			
	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3 *
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	97 039	21 134	74 223	1 683	123 686	38 541	82 891	2 254
Titres émis à des fins de transaction	20 841	20 261	569	12	38 628	37 019	1 598	10
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur négative)	75 369	873	72 825	1 671	84 123	1 522	80 357	2 244
Dont dérivés de taux	42 787	6	41 904	877	52 409	30	50 842	1 597
Dont dérivés de change	22 705	11	22 686	8	21 927	7	21 911	9
Dont dérivés de crédit	2 417		1 894	522	2 565		2 039	526
Dont dérivés actions	6 272	443	5 566	263	5 761	908	4 741	113
Dont autres	1 188	414	775	1	1 401	577	824	
Autres passifs financiers émis à des fins de transaction	830		830		936		936	
Passifs financiers désignés à la juste valeur sur option	67 147	559	65 272	1 316	96 936		96 922	14
Titres émis à la juste valeur sur option	14 841		14 660	181	13 637		13 637	
Autres passifs financiers à la juste valeur sur option	52 306	559	50 612	1 135	83 300		83 286	14
Instruments dérivés de couverture (passif)	566		566		735		735	
Dont dérivés de taux	566		566		735		735	
Dont dérivés de change								
Dont dérivés de crédit					0		0	
Total	164 752	21 693	140 061	2 999	221 358	38 541	180 548	2 269

3.4.2.1 Passifs financiers à la juste valeur présentés au niveau 3

Au 30 juin 2015

en millions d'euros	Clôture niveau 3 31/12/2014 *	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période			Transactions de la période		Reclassements de la période			Variation de périmètre	Ecart de change	Clôture niveau 3 30/06/2015
		Au compte de résultat		En gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Achats/ Emissions	Ventes/ Remboursements	En dehors du niveau 3	Vers le niveau 3	Autres reclassements			
		Sur les opérations en vie à la clôture	Sur les opérations échues ou remboursées au cours de la période									
Passifs financiers à la juste valeur par résultat - transaction	2 254	(88)	(399)		6	(8)	(336)	246			6	1 683
Titres émis à des fins de transaction	10	0	0		8		(8)					11
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur négative)	2 244	(88)	(399)		(2)	(8)	(328)	246			6	1 671
Dont dérivés de taux	1 597	(53)	(441)				(42)					877
Dont dérivés de change	9	2	4			(8)						7
Dont dérivés de crédit	526	(10)									6	523
Dont dérivés actions	113	(27)	(2)		(2)	41	(51)	191				264
Dont dérivés autres							1					1
Autres passifs financiers émis à des fins de transaction												
Passifs financiers à la juste valeur par résultat - sur option	14	3			11	(37)	(4)	1 330				1 316
Titres émis à la juste valeur sur option						(1)		183				182
Autres passifs financiers à la juste valeur sur option	14	3			11	(37)	(4)	1 147				1 134
Instruments dérivés de couverture												
Total des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur	2 268	(85)	(399)		17	(45)	(340)	1 575			6	2 999

Au 31 décembre 2014

en millions d'euros	Ouverture niveau 3 01/01/2014 (*)	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période			Transactions de la période		Reclassements de la période			Variation de périmètre	Ecart de change	Clôture niveau 3 31/12/2014
		Au compte de résultat		En gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Achats/ Emissions	Ventes/ Remboursements	En dehors du niveau 3	Vers le niveau 3	Autres reclassements			
		Sur les opérations en vie à la clôture	Sur les opérations échues ou remboursées au cours de la période									
Passifs financiers à la juste valeur par résultat - transaction	1 649	558	112			(204)			131		8	2 254
Titres émis à des fins de transaction									10			10
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur négative)	1 649	558	112			(204)			121		8	2 244
Dont dérivés de taux	1 035	397	70			(101)			196			1 597
Dont dérivés de change	51	(18)				(1)			(23)			9
Dont dérivés de crédit	526	115	32			(87)			(68)		8	526
Dont dérivés actions	38	64	10			(15)			16			113
Autres passifs financiers émis à des fins de transaction												
Passifs financiers à la juste valeur par résultat - sur option												
Titres émis à la juste valeur sur option									14			14
Autres passifs financiers à la juste valeur sur option												
Instruments dérivés de couverture												
Total des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur	1 649	558	112			(204)			145		8	2 268

3.4.2.2 Passifs financiers à la juste valeur : transfert de niveau de juste valeur

En millions d'euros	De Vers	Au 30 juin 2015		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
		Niveau 2	Niveau 3	Niveau 2
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		4	246	336
Titres émis à des fins de transaction		4		8
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur négative)			246	329
<i>Dont dérivés de taux (1)</i>			55	278
<i>Dont dérivés de change</i>				
<i>Dont dérivés de crédit</i>				
<i>Dont dérivés actions (2)</i>			191	51
<i>Dont autres</i>				(1)
Autres passifs financiers émis à des fins de transaction				
Passifs financiers désignés à la juste valeur sur option (2)			1 330	4
Titres émis à la juste valeur sur option			183	
Autres passifs financiers à la juste valeur sur option			1 147	4
Instruments dérivés de couverture (passif)				

Les montants de transferts correspondent à la dernière valorisation précédant le changement de niveau de juste valeur.

- (1) Concernant les instruments dérivés Helvetix, la contribution des ajustements de valorisation étant devenue très significative, au regard de la juste valeur de ces instruments prise dans son ensemble, Natixis a procédé à un transfert en niveau 3 de la hiérarchie de juste valeur au 30 juin 2015.
- (2) Les capital protected notes, ainsi que les TRS et pensions indexés sur un panier d'actions ont été transférés en niveau 3 de juste valeur suite à une évolution du modèle de valorisation basé sur des données propriétaires.

3.5 Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle et Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

3.5.1 Prêts et créances sur les établissements de crédit

En millions d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Encours	60 658	71 835
Encours sains	60 531	71 707
Encours en défaut	127	129
Provisions	(115)	(117)
Total	60 543	71 718

La juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit s'établit à 60 953 millions d'euros au 30 juin 2015 contre un montant de 72 620 millions d'euros au 31 décembre 2014.

3.5.2 Prêts et créances sur la clientèle

En millions d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Encours	109 147	109 500
Encours sains	104 257	104 622
Encours en défaut	4 891	4 878
Provisions	(2 327)	(2 276)
Total	106 820	107 224

La juste valeur des prêts et créances sur la clientèle s'établit à 106 262 millions d'euros au 30 juin 2015 contre un montant de 108 175 millions d'euros au 31 décembre 2014.

3.5.3 Dettes envers les établissements de crédit

En millions d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires créditeurs et dettes rattachées	6 678	6 130
Comptes et emprunts	94 590	110 807
Titres donnés en pension livrée	18 968	17 810
Autres dettes	46	29
Dettes rattachées	189	212
Total	120 472	134 988

La juste valeur des dettes envers les établissements de crédit s'établit à 120 919 millions d'euros au 30 juin 2015 contre un montant de 135 616 millions d'euros au 31 décembre 2014.

3.5.4 Dettes envers la clientèle

En millions d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires créditeurs	20 924	21 085
Comptes et emprunts	10 768	14 310
Titres donnés en pension livrée	23 221	23 410
Comptes d'épargne à régime spécial	127	179
Comptes d'affacturage	926	1 041
Dettes rattachées	28	29
Autres	1 072	806
Total	57 065	60 860

La juste valeur des dettes envers la clientèle s'établit à 57 081 millions d'euros au 30 juin 2015 contre un montant de 60 879 millions d'euros au 31 décembre 2014.

3.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

En millions d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Effets publics		
Valeur brute ⁽¹⁾	1 204	1 242
Provisions		
Effets publics nets	1 204	1 242
Obligations		
Valeur brute ⁽¹⁾	1 439	1 524
Provisions	(2)	(3)
Obligations nettes	1 436	1 521
Total	2 640	2 763

(1) Inclut les créances rattachées

La juste valeur des actifs détenus jusqu'à l'échéance s'établit à 3 151 millions d'euros au 30 juin 2015 contre un montant de 3 378 millions d'euros au 31 décembre 2014.

3.7 Ecarts d'acquisition

	31/12/2014	30/06/2015						
En millions d'Euros	Valeur début de période	Acquisitions de la période	Affectations	Cessions	Dépréciations	Ecarts de conversion	Reclassements et autres mouvements	Valeur fin de période
BGC		5						5
Natixis Partners		5						5
Epargne	2 365	579	10			117	(4)	3 067
Natixis Asset Management	2 186	579	10			117	(4)	2 888
Natixis Assurance	93							93
Gestion privée	72							72
Capital Investissement pour compte de tiers	13							13
Services Financiers Spécialisés	59							59
Natixis Interépargne	31							31
Cautions et garanties	12							12
Natixis Consumer Finance	10							10
Natixis Intertitres	6							6
Participations Financières	356					1		357
Coface	356					1		357
Autres activités	27						(1)	26
Total	2 807	584	10			118	(5)	3 514

31 décembre 2014

	01/01/2014	31/12/2014					
En millions d'Euros	Valeur début de période	Acquisitions de la période	Cessions	Dépréciations	Ecarts de conversion	Reclassement et autres mouvements	Valeur fin de période
Epargne	2 141	38			162	24	2 365
Natixis Asset Management	1 962	38			162	24	2 186
Natixis Assurance	93						93
Gestion privée	72						72
Capital investissement pour compte de tiers	13						13
Services Financiers Spécialisés	59						59
Natixis Interépargne	31						31
Cautions et garanties	12						12
Natixis Consumer Finance	10						10
Natixis Intertitres	6						6
Participations Financières	355				1		356
Coface	355				1		356
Autres activités	98		(9)	(51)	1	(12)	27
Total	2 653	38	(9)	(51)	164	12	2 807

3.8 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire...) sont ventilées selon la nature de leur support à l'exclusion des titres subordonnés classés au poste « dettes subordonnées ».

Ces dettes sont inscrites au bilan à la juste valeur à l'initiation, puis évaluées au coût amorti.

En millions d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Titres de créances négociables	45 360	52 064
Emprunts obligataires	3 385	2 129
Autres dettes représentées par un titre	1 799	2 352
Dettes rattachées	53	39
Total	50 597	56 583

La juste valeur des dettes représentées par un titre s'établit à 50 593 millions d'euros au 30 juin 2015 contre un montant de 56 587 millions au 31 décembre 2014.

3.9 Provisions et dépréciations

3.9.1 Synthèse des provisions

En millions d'euros	31/12/2014	Augmentations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres	30/06/2015
Provisions déduites de l'actif	3 527	328	(208)	(145)	56	(8)	(15)	3 535
Dépréciations sur prêts et créances ^{(1) (2)}	2 392	263	(122)	(144)	52		(1)	2 441
Dépréciations durables sur actifs financiers disponibles à la vente	806	18	(69)	(0)	1	(9)	(4)	743
Autres dépréciations	329	47	(18)	(1)	2	2	(11)	350
Provisions de passif	1 835	162	(68)	(97)	71	21	(49)	1 875
Provisions pour risques et charges	1 598	158	(65)	(96)	70	21	(49)	1 635
Provisions pour impôt courant	238	4	(3)	(0)	1	0	0	239
Total	5 362	490	(276)	(241)	127	13	(65)	5 410

Les montants présentés dans le tableau ci-dessus incluent les dépréciations des actifs détenus par les sociétés d'assurance vie. Ils sont présentés hors effet des mouvements de provisions techniques d'assurance.

- (1) Dont 84 millions d'euros de reprises utilisées suite aux cessions de créances réalisées au cours du semestre (180 millions d'euros au 31 décembre 2014).
- (2) Dont 16 millions d'euros de reprises non utilisées suite aux cessions de créances réalisées au cours du semestre (42 millions d'euros au 31 décembre 2014).

3.9.2 Provisions pour risques et charges

En millions d'euros	31/12/2014	Augmentations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres	30/06/2015
Risques de contrepartie	659	19	(18)	(4)	58	0	1	715
Engagements de financement et de garantie	63	14	(6)	(0)	2		(8)	64
Litiges (1)	588	2	(10)	(0)	56	0	(0)	634
Autres provisions	9	3	(2)	(3)			10	17
Risques de dépréciation	48	17	(1)	(3)	1		(2)	61
Immobilisations financières	34	15	(1)	(3)	1		(2)	45
Autres provisions	14	2	(0)	(0)				15
Engagements sociaux	637	50	(0)	(67)	9	0	(53)	576
Risques d'exploitation (2)	253	72	(45)	(23)	3	20	4	282
Total	1 598	158	(65)	(96)	70	21	(49)	1 635

- (1) dont 460 millions d'euros de provisions au 30 juin 2015 au titre de l'encours net Madoff contre 415 millions d'euros au 31 décembre 2014 (variation induite par l'effet change) ;
- (2) dont 22 millions d'euros au 30 juin 2015 au titre du plan d'adaptation de l'emploi contre 60 millions d'euros au 31 décembre 2014.

3.10 Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées se distinguent des créances ou des obligations émises en raison du remboursement qui n'interviendra qu'après le désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des prêts et titres participatifs et des titres super subordonnés. Elles sont valorisées selon la méthode du coût amorti.

En millions d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Dettes subordonnées à durée déterminée (1)	3 556	3 694
Dettes subordonnées à durée indéterminée	261	261
Dettes rattachées	62	53
Total	3 879	4 008

(1) Les contrats d'émission de dettes subordonnées ne comprennent pas de clause prévoyant un remboursement anticipé en cas de non-respect d'un ratio financier.

La juste valeur des dettes subordonnées s'établit à 4 035 millions d'euros au 30 juin 2015 contre un montant de 4 089 millions au 31 décembre 2014.

Evolution des dettes subordonnées au cours de la période

En millions d'euros	31/12/2014	Emissions	Remboursements (1)	Ecart de conversion	Var. de périmètre	Autres (2)	30/06/2015
Autres dettes subordonnées à durée déterminée	3 694		(102)			(36)	3 556
Titres subordonnés	1 252		(77)			(36)	1 140
Emprunts subordonnés	2 441		(25)			(0)	2 416
Autres dettes subordonnées à durée indéterminée	261						261
Titres super subordonnés							
Titres subordonnés	10						10
Emprunts subordonnés	251						251
Total	3 955		(102)			(36)	3 817

Ce tableau ne prend pas en compte: - les actions de préférence,
- les dettes rattachées.

- (1) Les remboursements d'emprunts et titres subordonnés concernent :
- Le remboursement d'un emprunt auprès de BPCE pour 25 millions d'euros ;
 - Le remboursement de titre subordonné pour 77 millions d'euros ;
- (2) Les autres variations concernent essentiellement la réévaluation des dettes ayant fait l'objet d'une couverture ainsi que les mouvements enregistrés sur le stock de titres intra-groupes détenus par Natixis Funding dans le cadre de son activité d'animation de la dette de Natixis sur le marché secondaire. Sont concernées la ligne d'emprunts participatifs de novembre 1985 ainsi que les émissions de TSR de juillet 2003, décembre 2006 et mai 2007.

NOTE 4 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 Marge d'intérêt

Les postes « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » enregistrent les intérêts des titres à revenus fixes comptabilisés dans la catégorie actifs disponibles à la vente, les intérêts sur les prêts/emprunts et créances/dettes sur les établissements de crédit et sur la clientèle.

Ils enregistrent également les intérêts sur les titres détenus jusqu'à l'échéance.

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti donnent lieu à la comptabilisation d'intérêts calculés sur la base du taux d'intérêt effectif.

En millions d'euros	1er semestre 2015			1er semestre 2014		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Banque Centrale	69	(1)	68	74		74
Intérêts sur titres	580	(184)	396	564	(166)	398
Prêts et créances	1 510	(660)	850	1 696	(831)	865
<i>Sur les établissements de crédit</i>	287	(427)	(140)	447	(602)	(155)
<i>Sur la clientèle</i>	1 038	(218)	820	1 058	(212)	846
<i>Location financement</i>	185	(15)	170	191	(17)	174
Dettes subordonnées	0	(63)	(63)		(58)	(58)
Instruments de couverture	254	(385)	(130)	176	(313)	(137)
<i>Intérêts courus ou échus sur instruments dérivés</i>	254	(385)	(130)	176	(313)	(137)
Intérêts sur créances dépréciées yc créances restructurées	9	0	9	9		9
Total	2 423	(1 292)	1 130	2 519	(1 368)	1 151

4.2 Commissions nettes

Les modalités de comptabilisation des commissions reçues rattachées à des services ou à des instruments financiers dépendent de la finalité des services rendus et du mode de comptabilisation des instruments financiers auquel le service est attaché. Les commissions rémunérant une prestation de service immédiate telles que les commissions d'apporteur d'affaires, sont enregistrées en produits dès l'achèvement de la prestation ; celles perçues dans le cadre d'une prestation de service continu, telles que les commissions de garantie ou les commissions de gestion, sont étalées prorata temporis sur la durée de la prestation. Les commissions de fiducie ou d'activité analogues sont celles qui conduisent à détenir ou à placer des actifs au nom de particuliers, de régimes de retraite, ou d'autres institutions. La fiducie recouvre notamment les activités de gestion d'actif et de conservation pour compte de tiers.

Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif d'un instrument telles que les commissions d'engagements de financement donnés ou les commissions d'octroi de crédits sont comptabilisées et amorties comme un ajustement du rendement effectif du prêt sur la durée de vie estimée de celui-ci. Ces commissions figurent donc parmi les produits d'intérêt et non au poste « Commissions ».

En millions d'euros	1er semestre 2015			1er semestre 2014		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Opérations avec les établissements de crédit	1	(15)	(13)	1	(13)	(12)
Opérations avec la clientèle	331	(7)	324	291	(11)	280
Opérations sur titres	90	(72)	18	73	(64)	9
Opérations sur moyens de paiement	175	(23)	152	181	(28)	152
Prestations de services financiers	161	(318)	(157)	181	(291)	(110)
Opérations de fiducie	1 486	0	1 486	1 158		1 158
Commissions sur engagements de financement, de garantie, de titres, d'instruments dérivés	124	(65)	59	115	(69)	46
Autres	173	(413)	(240)	192	(386)	(195)
Total	2 542	(913)	1 629	2 192	(863)	1 329

La prime versée à BPCE au titre de la garantie des actifs de l'ex-GAPC classés en « Prêts et créances » et en « Actifs disponibles à la vente » est comptabilisée en charges au prorata des reprises de provisions et des étalements de décotes de reclassement intervenus sur la période pour ces actifs.

La charge d'étalement de la prime au 30 juin 2015 comptabilisée en commission sur engagement de garantie s'élève à - 0,2 million d'euros contre - 21 millions d'euros au 30 juin 2014.

4.3 Gains ou pertes sur actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Ce poste enregistre les gains et pertes sur actifs/passifs à la juste valeur par résultat qu'ils soient qualifiés de transaction ou juste valeur sur option, y compris les intérêts générés par ces instruments. Il enregistre également les effets de la mise en œuvre de la norme IFRS 13 (cf. note 1.4.1).

La ligne « Dérivés de couverture et variation d'élément couvert » comprend les variations de juste valeur des dérivés, intérêts inclus, classés en couverture de juste valeur, ainsi que la réévaluation symétrique des éléments couverts. Elle enregistre également la part « inefficace » des couvertures de flux de trésorerie.

En millions d'euros	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Gains nets sur les actifs et passifs financiers hors dérivés de couverture	1 331	923
Gains nets sur les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction (1)	680	1 212
Gains et pertes nets sur les autres actifs et passifs financiers à la juste valeur sur option (2)	589	(30)
Autres	62	(259)
Dérivés de couverture et variation de l'élément couvert	10	18
Inefficacité de la couverture de flux de trésorerie (CFH)	14	20
Inefficacité de la couverture de juste valeur (FVH)	(4)	(2)
Variation de la couverture de juste valeur	49	52
Variation de l'élément couvert	(53)	(54)
Total	1 341	941

(1) La ligne « Gains nets sur les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction » inclut :

- Les réfactions appliquées à la juste valeur des CDS conclus avec les monolines (cf. note 5.6), qui conduisent à une diminution du stock de réfaction de 3,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015, contre un produit de 98,9 millions d'euros au 30 juin 2014, (hors impact change et effet de la garantie BPCE) portant le stock total de réfaction à 108 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 101 millions d'euros au 30 juin 2014 ;
- Une reprise de 1,2 million d'euros au 30 juin 2015 de la provision sur base de portefeuille constituée sur les expositions relatives aux CDPC (Crédit Derivatives

Product Companies) portant le stock à 10,8 millions d'euros contre 11 millions d'euros au 31 décembre 2014. Au 30 juin 2014, une reprise de 1 million d'euro avait été réalisée portant le stock à hauteur de l'exposition soit 20,9 millions d'euros.

- Au 30 juin 2015, un ajustement de valeur constaté sur la valorisation passive des dérivés au titre du risque de crédit propre (DVA) de 10,6 millions d'euros contre un produit de 2,2 millions au 30 juin 2014. Par ailleurs, l'ajustement de valeur concernant l'évaluation du risque de contrepartie (CVA) des actifs financiers est de + 0,5 millions d'euros au 30 juin 2015 contre une charge de 58,3 millions d'euros au 30 juin 2014. L'ajustement du coût de financement (« Funding Valuation Adjustment » FVA) inclus dans la valorisation des dérivés non collatéralisés ou imparfaitement collatéralisés est également enregistré sur cette ligne pour un montant de - 26,2 millions d'euros au 30 juin 2015 (sans équivalent au 30 juin 2014).
- (2) Les gains et pertes nets comprennent notamment la valorisation du spread émetteur sur les émissions de Natixis classées dans les instruments à la juste valeur par résultat sur option qui a eu une incidence de 130,6 millions d'euros sur le résultat du 1^{er} semestre 2015 contre une charge de 36,6 millions d'euros au 30 juin 2014.

4.4 Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente

Les gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente comprennent essentiellement les résultats de cession des titres et les pertes de valeur sur titres à revenu variable (dépréciation durable).

Les titres à revenu variable classés dans la catégorie « Actifs disponibles à la vente » font l'objet de test de dépréciation lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable.

Les pertes de valeur des titres à revenu fixe sont comptabilisées en coût du risque.

Les encours dont la date de syndication était dépassée au 30 juin 2015 ont fait l'objet sur la base individuelle d'une analyse afin de prendre en compte dans le résultat les éventuelles décotes de marché observées à la date de clôture.

Ce poste enregistre également les dividendes sur titres à revenu variable.

En millions d'euros	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Dividendes	91	110
Résultats de cession	292	300
Pertes de valeur des titres à revenu variable	(17)	(25)
Décotes sur crédits syndiqués	9	3
Total	375	388

4.5 Autres produits et charges

Les produits et charges des autres activités recouvrent notamment les produits et charges accessoires sur la location financement et les produits et charges sur les immeubles de placement.

Ce poste comprend également les charges et produits liés à l'activité d'assurance et notamment, les primes reçues de l'assurance vie, les charges de prestation et les dotations et reprises de provisions techniques des contrats d'assurance.

En millions d'euros	1er semestre 2015			1er semestre 2014		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Opérations de location financement	190	(184)	7	72	(59)	14
Immeubles de placement	55	(25)	30	50	(18)	32
Sous total activités immobilières	245	(209)	36	122	(76)	46
Charges et produits d'assurance	3 067	(3 095)	(28)	2 812	(2 847)	(35)
Opérations de location simple	38	(30)	8	39	(30)	9
Autres produits et charges accessoires	190	(191)	(1)	281	(198)	83
Total	3 540	(3 524)	15	3 254	(3 150)	104

4.6 Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation comprennent essentiellement les frais de personnel, dont les salaires et traitements nets des refacturations, les charges sociales ainsi que les avantages au personnel tels que les charges de retraite (partie relative aux régimes à prestations définies) ou encore les paiements sur base d'actions, conformément à la norme IFRS 2.

Ce poste comprend également l'ensemble des frais administratifs et les services extérieurs.

En millions d'euros		1er semestre 2015	1er semestre 2014
Frais de personnel	Salaires et traitements (1)	(1 244)	(1 116)
	dont paiements en actions (2)	(46)	(26)
	Avantages de retraite et autres avantages à long terme	(118)	(108)
	Charges sociales	(288)	(281)
	Intéressement et participation	(93)	(80)
	Impôts et taxes liés aux rémunérations	(78)	(74)
	Autres (3)	21	16
Total Frais de personnel		(1 799)	(1 643)
Autres charges d'exploitation	Impôts et taxes (4)	(162)	(83)
	Services extérieurs	(881)	(817)
	Autres	(36)	(45)
Total Autres charges d'exploitation		(1 079)	(946)
Total		(2 877)	(2 589)

- (1) Dont 3,2 millions d'euros au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi au 30 juin 2015 contre 3,3 millions d'euros au 30 juin 2014 ;
- (2) Le montant de l'étalement comptabilisé dans les comptes au premier semestre 2015, concernant les plans de fidélisation et de performance, comprend une charge de 44 millions d'euros pour la partie de la rémunération réglée en trésorerie et indexée sur la valeur de l'action Natixis et un complément de charges de 1,7 millions d'euros pour la partie de la rémunération réglée en actions Natixis ;
- (3) Dont 26 millions de reprise de provision non utilisée, au titre du plan d'adaptation de l'emploi au 30 juin 2015 ;
Au 30 juin 2014, une reprise nette de provision générale d'exploitation pour frais personnels était comptabilisée pour 17 millions d'euros ;
- (4) Dont Contribution au fonds de résolution unique (FRU) de 47,6 millions d'euros au 30 juin 2015 ;
Dont Taxe sur risques bancaires systémiques (TSB) de 31,3 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 44,2 millions d'euros au 30 juin 2014.

4.7 Coût du risque

Ce poste enregistre principalement la charge du risque sur les opérations de crédit : les dotations nettes de reprises de provisions, individuelles et collectives, les créances passées en perte sur l'exercice et les récupérations sur les créances amorties.

Sont également enregistrées dans ce poste les dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré.

En millions d'euros	1er semestre 2015					1er semestre 2014				
	Dotations	Reprises nettes	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations s/ créances amorties	Net	Dotations	Reprises nettes	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations s/ créances amorties	Net
Provisions pour risques et charges	(19)	18			(1)	(31)	25	0		(6)
Engagement par signature	(14)	6			(8)	(6)	4	0		(2)
Autres	(5)	12			7	(25)	21			(4)
Dépréciation des actifs financiers	(265)	96	(29)	58	(141)	(320)	180	(41)	24	(157)
Coût du risque	(285)	114	(29)	58	(141)	(351)	205	(41)	24	(163)
dont										
Reprises de dépréciations sans objet		114					205			
Reprises de dépréciations utilisées		143					330			
		257					535			
Pertes couvertes par provisions		(143)					(330)			
sous-total reprises :		114					205			
total reprises nettes :		114					205			

4.8 Rapprochement entre la charge d'impôt totale et la charge d'impôt théorique

En millions d'euros	1er semestre 2015	1er semestre 2014
+ Résultat net- Part du groupe	737	642
+ Résultat net- Part des minoritaires	69	21
+ Impôt de l'exercice	551	348
+ Dépréciations des écarts d'acquisition	0	39
- Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	(22)	(20)
= Résultat comptable consolidé avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence (1)	1 335	1 030
+/- Différences permanentes	92	(81)
= Résultat fiscal consolidé	1 427	949
x Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%
= Impôt théorique	(476)	(316)
+ Contributions et impôt forfaitaire annuel	(9)	(13)
+ Impôt au taux réduit	(1)	(1)
+ Déficits de l'exercice limités par prudence	(5)	(6)
+ Effets de l'intégration fiscale	25	11
+ Différence de taux d'impôt sur filiales étrangères	(8)	24
+ Crédits d'impôt	19	17
+ Impôt sur exercices antérieurs (2)	(51)	(44)
+ Autres éléments (3) (4)	(45)	(20)
= Charge d'impôt de l'exercice	(551)	(348)
dont : impôt exigible	(241)	(246)
impôt différé	(310)	(102)

- (1) Les principales différences permanentes sont constituées des plus-values taxées au régime du long terme, des résultats exonérés des filiales étrangères situées au Luxembourg, en Belgique et aux Etats-Unis. En 2015, les différences permanentes comprennent également les impacts de la TSB (Taxe systémique bancaire) et de la FRU (fonds de résolution unique) qui constituent des charges non déductibles. L'amortissement fiscal du goodwill aux Etats-Unis génère en 2015 un impôt différé passif et est donc sans impact.
- (2) Dont : - 51 millions d'euros de désactivation de déficit antérieur sur le groupe d'intégration fiscale France (- 50 millions d'euros au 30 juin 2014).
- (3) Dont : - 31 millions d'euros de taxes sur les dividendes (- 8 millions d'euros au 30 juin 2014).
- (4) Dont : + 10 millions d'euros d'économies d'impôt résultant de l'imputation de déficits antérieurs non activés sur le bénéfice de l'exercice 2015 (+ 68 millions d'euros au 30 juin 2014).

NOTE 5 VARIATIONS DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

En millions d'euros	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Ecarts de revalorisation des régimes à prestations définies	47	(59)
<i>Autres mouvements</i>	47	(59)
Eléments non recyclables en résultat	47	(59)
Ecarts de conversion	349	55
<i>Reclassement vers le résultat</i>	0	0
<i>Autres mouvements</i>	349	54
Réévaluation des actifs disponibles à la vente	(147)	264
<i>Reclassement vers le résultat</i>	(81)	(96)
<i>Autres mouvements</i>	(67)	359
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	115	(135)
<i>Reclassement vers le résultat</i>	79	67
<i>Autres mouvements</i>	36	(202)
Quote part de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence recyclable en résultat	(1)	6
<i>Reclassement vers le résultat</i>	(0)	-
<i>Autres mouvements</i>	(1)	6
Eléments recyclables en résultat	315	189
Impôts	(4)	(10)
TOTAL	359	120

NOTE 6 INFORMATION SECTORIELLE

En 2012, compte tenu des contraintes réglementaires et d'un environnement économique demeurant incertain, Natixis a poursuivi sa politique de transformation. En particulier, s'agissant de la Banque de Financement et d'Investissement, son organisation a été adaptée afin de placer la relation client au cœur du développement et le pôle renommé en conséquence Banque de Grande Clientèle.

L'organisation est regroupée autour de trois métiers cœur :

- **La Banque de Grande Clientèle**, qui conseille les entreprises, les investisseurs institutionnels, les compagnies d'assurances, les banques et les entités du secteur public et leur propose une gamme diversifiée de solutions de financements ainsi qu'un accès aux marchés de capitaux. Sa mission est triple : renforcer l'orientation client de la banque, être un lieu de rencontre entre émetteurs et investisseurs, déployer le modèle « Originate to Distribute » destiné à optimiser la rotation du bilan de la banque au travers d'une gestion active du portefeuille de crédits ;
- **Le pôle Épargne**, qui comprend la gestion d'actifs, l'assurance, la banque privée et le métier de Capital investissement pour compte de tiers issu de la scission de Natixis Private Equity en 2010 ;
- **Les Services Financiers Spécialisés**, qui regroupent les métiers de l'Affacturage, du Crédit-bail, du Crédit à la consommation, des Cautions et garanties, du Financement du cinéma, de l'Ingénierie sociale, des Paiements et des Titres. Ces services s'inscrivent au cœur du développement de la banque de détail du Groupe BPCE.

Cette organisation a été confirmée dans le cadre du Plan Stratégique 2014-2017 de Natixis dénommé « **New Frontier** ».

Les activités de Coface, de Corporate Data Solutions, de Capital investissement (activité pour compte propre et quote-part dans les fonds sponsorisés), de **Natixis Algérie et de la succursale de Ho-Chi-Minh** sont gérées comme des participations financières en raison des moindres synergies qu'elles présentent avec les autres métiers de Natixis.

En 2011, les activités de **Coface** ont été recentrées sur ses métiers cœur (assurance-crédit et affacturage en Allemagne et Pologne), regroupés sous le périmètre **Coface**.

Les activités non stratégiques issues de Coface (activités de services principalement) ont été regroupées sous le périmètre **Corporate Data Solutions et** sont désormais pilotées directement par Natixis au sein de la Direction financière.

C'est sur la base de cette organisation que la Direction générale suit le résultat des différentes activités, établit ses « plans d'affaires » et effectue sa gestion opérationnelle. Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », c'est donc à partir de ce découpage interne des activités que Natixis a défini ses secteurs opérationnels.

6.1 Banque de Grande Clientèle

La Banque de Grande Clientèle conseille les entreprises, les investisseurs institutionnels, les compagnies d'assurances, les banques et les entités du secteur public en leur proposant une gamme diversifiée de solutions de financement sur mesure et un accès aux marchés de capitaux.

L'expertise et la technicité de ses équipes, associées à une recherche reconnue et régulièrement primée, permettent à Natixis de concevoir des solutions adaptées aux besoins de ses clients et intégrant les dernières évolutions des marchés.

Elle est structurée en deux sous-pôles aux objectifs complémentaires :

- **La Direction « Relations clients et conseils »** qui a pour missions de développer les relations avec les clients et de contribuer au renforcement des synergies entre les métiers de Natixis. Elle regroupe le Conseil en fusions-acquisitions, le Primaire actions, les Financements classiques ainsi que le Coverage. Celui-ci, en partenariat avec l'ensemble des métiers de Natixis, conçoit des solutions innovantes et sur mesure, adaptées aux besoins spécifiques de chacun de ses clients, allant des financements classiques aux montages les plus sophistiqués ;
- **La Direction « Financement et solutions de marché »**, qui réunit :
 - Les « Solutions de marché » qui regroupent les lignes métiers Actions, Taux, Crédit, Change, Matières premières et « Global structured Credit and Solutions » ;
 - Les « Financements structurés » qui originent et développent les financements d'avions, d'exportations et d'infrastructures, de l'énergie et des matières premières, les financements stratégiques et d'acquisition, les financements immobiliers et Strategic Equity Finance ;
 - « Global transaction banking », qui a en charge le développement de l'offre de flux et de Trade Finance ;
 - La « Gestion du portefeuille de financements », qui a en charge l'optimisation du portefeuille de financements. Ce département est un maillon essentiel du modèle Originate to Distribute ;
 - Le pilotage des plate-formes internationales, en ligne avec les objectifs généraux de la banque : Amériques, Asie-Pacifique et EMEA (Europe hors France, Moyen-Orient, Afrique).

6.2 Services Financiers Spécialisés

Ce pôle rassemble un ensemble d'activités de service dédiées principalement aux réseaux des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires ainsi qu'aux clients de Natixis :

- **Affacturage** : ce métier apporte des solutions aux entreprises pour la gestion de leur poste clients (financement, assurance, recouvrement). Natixis Factor utilise les réseaux des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne qui assurent une part importante du flux d'affaires ;
- **Cautions et garanties financières** : cette ligne de métier est exercée par la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions (CEGC). Ce métier regroupe principalement : des cautions sur les crédits immobiliers aux particuliers et professionnels octroyés par le réseau des Caisses d'Épargne et plus récemment par le réseau des Banques Populaires, des garanties légales, des cautions financières ;
- **Crédits à la consommation** : la ligne de métiers de crédits à la consommation regroupe au sein de Natixis des activités larges sur la chaîne de valeur des prêts revolving (marketing, octroi, gestion administrative, recouvrement amiable...) et des activités de gestion administrative de prêts personnels. Ces activités sont exercées au travers de Natixis Financement, qui gère les encours revolving des réseaux du Groupe BPCE et assure la gestion des prêts personnels des Caisses

d'Épargne et son extension au périmètre des Banques Populaires ;

- **Crédit-Bail** : cette ligne de métier apporte des solutions de financement pour des actifs mobiliers ou immobiliers sous forme de crédit-bail ou de location longue durée ;
- **Ingénierie sociale** : ce métier propose une offre complète pour l'ingénierie sociale des entreprises, autour de la gestion de leur épargne salariale (tenue de comptes salariés, gestion administrative et comptable des fonds...) et des titres de services ;
- **Titres** : ce métier offre des prestations de back-office et de middle-office sur la conservation Titres Retail (tenue de comptes, sous-traitance back-office titres, service bureau, contrôle dépositaire...) pour les réseaux de BPCE et pour des clients externes ;
- **Paiements** : ce métier met à disposition des outils, infrastructures et services pour les paiements : monétique, émission et recouvrement des transferts électroniques de masse, traitement des chèques ;
- **Financement du cinéma** : cette ligne de métier est opérée au travers de la filiale Coficiné, établissement spécialisé dans le crédit structuré aux activités cinématographiques et audiovisuelles en France et en Europe.

6.3 Épargne

- **Gestion d'actifs** : les activités de gestion d'actifs sont rassemblées au sein de Natixis Global Asset Management. Elles couvrent l'ensemble des classes d'actifs et sont exercées principalement aux États-Unis et en France. Celles-ci sont assurées par une organisation fédérale d'entités autonomes (sociétés de gestion spécialisées et structures spécialisées pour la distribution) sous le contrôle d'une holding, qui assure la cohérence d'ensemble du modèle en prenant en charge les fonctions de pilotage. Ces sociétés peuvent se concentrer sur leur cœur de métier, la génération de performance, tout en gardant la possibilité de développer une clientèle institutionnelle propre et en bénéficiant des autres fonctions support du pôle avec des modèles économiques adaptés. Nombre de celles-ci bénéficient d'une forte notoriété, telles que Loomis Sayles, Harris Associates, AEW ou Natixis Asset Management.
Ensemble, ces sociétés de gestion spécialisées permettent au groupe d'offrir une gamme complète d'expertises qui répond à la demande de toutes les catégories de clients. L'organisation de la distribution autour de la plate-forme NGAM Distribution, ainsi que des fonds de commerce développés historiquement par les sociétés de gestion, notamment en direction des clientèles groupe, permet d'optimiser la couverture des différentes clientèles. Pour sa part, la distribution auprès des réseaux-actionnaires reste assurée en France par les sociétés de gestion ;
- **Assurances** : Natixis Assurances est un holding regroupant diverses filiales opérationnelles d'assurance. En mars 2014, conformément au plan de développement du modèle bancassurance, Natixis Assurances a réalisé l'acquisition de la filiale d'assurance dommage et prévoyance BPCE Assurances. Elle propose une gamme complète de produits en assurance vie individuelle et collective, en prévoyance et en assurance dommages aux biens. Son offre, diversifiée et modulable, s'adresse aux particuliers, aux professionnels, aux agriculteurs, aux entreprises et aux associations ;

- **Banque Privée :** cette ligne de métier couvre les activités de gestion de fortune en France et au Luxembourg, la gestion patrimoniale et une offre de services à destination des Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants (CGPI). La Banque Privée 1818, issue de la fusion entre Banque Privée Saint Dominique (BPSD) et La Compagnie 1818, prend une place notable sur le marché français. La banque développe sa clientèle essentiellement à partir de la clientèle des Caisses d'Épargne, des Banques Populaires et complétées par celle de Natixis. Elle recouvre le conseil, l'expertise et la gestion de patrimoine, ainsi que la gestion financière d'OPCVM ;
- **Capital investissement pour compte de tiers :** depuis début 2014, les sociétés de gestion de Capital investissement pour compte de tiers ont été rattachées à Natixis Global Asset Management et un véhicule de sponsoring a été mis en place pour effectuer le suivi des engagements de Natixis dans les fonds. L'expertise des équipes est tournée vers le financement des petites et moyennes entreprises en général, non cotées, en France et en Europe, via des prises de participations sponsorisées. Ce métier couvre les segments d'activité du private equity pour compte d'investisseurs tiers tels que les opérations de capital développement (financements du haut de bilan de sociétés matures), de capital risque (sociétés jeunes et innovantes) et de fonds de fonds.

6.4 Capital investissement (activités non cœur de métier)

Cette activité regroupe le capital investissement exercé pour compte propre ainsi que la participation de Natixis dans certains fonds sponsorisés qui n'a pas vocation à être conservée au sein de Natixis. Après la cession en octobre 2010 à AXA Private Equity de l'essentiel de l'activité pour compte propre en France, la partie internationale organisée en plusieurs petites équipes d'investisseurs a fait l'objet de désengagements successifs dont la plus récente au deuxième trimestre 2015. L'expertise de ces équipes est tournée vers le financement des petites et moyennes entreprises à l'international en général non cotées, via des prises de participations.

6.5 Coface

Les principales activités exercées sont : l'assurance-crédit, l'affacturage à l'étranger, l'information et notation d'entreprise (solvabilité et marketing), la gestion de créances (de l'émission au recouvrement) et la gestion des procédures publiques pour le compte de l'État français. La majeure partie du chiffre d'affaires est réalisée à l'international.

Depuis 2011, les activités de Coface ont été recentrées sur les activités stratégiques (assurance-crédit et affacturage en Allemagne et Pologne).

Natixis a procédé à l'introduction en Bourse de 58,65% du capital de Coface en juin 2014.

6.6 Corporate Data Solutions

Les activités non stratégiques de Coface (principalement des activités de services) ont été regroupées début 2013 au sein de Corporate Data Solutions. Les deux principales entités sont Kompas et Ellisphere.

6.7 Hors pôle

A ces pôles opérationnels s'ajoutent les activités du Hors-pôle. A ce titre, il enregistre les mécanismes de centrale financière et les revenus liés à la gestion actif – passif de Natixis. Il regroupe également les résultats du portefeuille de participations de la banque ne relevant pas de l'activité d'un pôle, ainsi que la réévaluation de la dette propre. En matière de coûts, ce pôle porte les coûts de structure de la banque, ainsi que certains coûts de restructuration non alloués aux métiers.

6.8 Information sectorielle du résultat

30/06/2015								
	Banque de Grande Clientèle	Epargne	Services financiers spécialisés	Coface	Capital Investissement	GAPC	Autres activités	Total
En millions d'Euros	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]		[7]	
Produit net bancaire	1 648	1 669	659	347	-2	-	169	4 491
évolution 2014/2015	10%	23%	4%	-1%	72%	-100%	136%	15%
Frais généraux et assimilés	-951	-1 159	-426	-277	-5	-	-166	-2 984
évolution 2014/2015	8%	19%	1%	0%	14%	-100%	76%	11%
Résultat brut d'exploitation	697	510	233	70	-7	-	3	1 507
évolution 2014/2015	13%	33%	10%	-2%	26%	-100%	-114%	24%
Résultat courant avant impôt	601	518	200	67	-6	-	-22	1 357
évolution 2014/2015	17%	35%	13%	-4%	18%	-100%	-75%	34%
Résultat net part du groupe	400	327	128	13	-6	-	-124	737
évolution 2014/2015	19%	28%	12%	-71%	18%	-100%	66%	15%

(1) Il s'agit de l'évolution entre le 30 juin 2015 et le 30 juin 2014 Pro forma présenté ci-dessous.

30/06/2014 - PRO FORMA								
	Banque de Grande Clientèle	Epargne	Services financiers spécialisés	Coface	Capital Investissement	GAPC	Autres activités	Total
En millions d'Euros	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]		[7]	
Produit net bancaire	1 495	1 360	632	349	-1	7	72	3 913
Frais généraux et assimilés	-877	-975	-420	-278	-4	-48	-94	-2 697
Résultat brut d'exploitation	618	385	212	71	-5	-41	-23	1 216
Résultat courant avant impôt	514	385	177	70	-5	-43	-87	1 011
Résultat net part du groupe	337	254	114	45	-5	-28	-75	642

(1) Le pro forma 2014 inclut les conséquences sur le PNB et l'impôt de l'application de la norme analytique 2015 sur le calcul des fonds propres normatifs des métiers (à somme nulle sur Natixis) et l'application rétroactive de l'interprétation IFRIC 21 (impact sur le PNB, les charges et l'impôt de Natixis et des métiers)

30/06/2014 - publié								
	Banque de Grande Clientèle	Epargne	Services financiers spécialisés	Coface	Capital Investissement	GAPC	Autres activités	Total
En millions d'Euros	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]		[7]	
Produit net bancaire	1 483	1 358	632	348	-1	7	86	3 913
Frais généraux et assimilés	-854	-968	-415	-277	-4	-48	-131	-2 697
Résultat brut d'exploitation	629	390	217	72	-5	-41	-45	1 217
Résultat courant avant impôt	526	390	182	70	-5	-43	-109	1 011
Résultat net part du groupe	345	258	117	45	-5	-28	-89	642

NOTE 7 GESTION DES RISQUES

7.1 Risque de crédit et risque de contrepartie

Les informations sur la gestion des risques de crédit requises par la norme IFRS 7, à l'exception de celles mentionnées ci-dessous, sont présentées dans la partie 3.4 du chapitre III « Risques et adéquation des fonds propres ».

7.1.1 Exposition brute aux risques de crédit

Le tableau ci-dessous présente l'exposition de l'ensemble des actifs financiers de Natixis au risque de crédit. Cette exposition est déterminée sans tenir compte des garanties, sûretés, achats de protection, collatéraux sur instruments financiers à terme négociés de gré à gré, effet de l'application de contrats cadres de compensation et autres rehaussements de crédit. Elle correspond à la valeur nette comptable des actifs financiers inscrits au bilan, nette de toutes dépréciations effectuées (individuelles ou collectives).

En millions d'euros	Encours sains	Encours en défaut	Dépréciations	Encours nets 30/06/2015	Encours nets 31/12/2014
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (hors titres à revenus variables)	162 386	0	0	162 386	213 638
Instruments dérivés de couverture	131	0	0	131	130
Actifs disponibles à la vente (hors titres à revenus variables)	44 819	5	(49)	44 775	38 363
Prêts et créances sur EC	60 531	127	(115) *	60 543	71 718
Prêts et créances sur la clientèle	104 257	4 891	(2 327) *	106 820	107 224
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (1)	2 643	0	(2)	2 641	2 763
Engagements de financement donnés	58 504	198	(3)	58 699	76 647
Engagements de garantie financière donnés	25 468	110	(61)	25 517	22 821
TOTAL DE L'EXPOSITION BRUTE	458 739	5 331	(2 558)	461 512	533 305

(1) Inclut les créances rattachées

* Y inclus les provisions collectives.

Le passage des encours comptables (périmètre consolidé) aux expositions brutes et expositions en risque du périmètre prudentiel risque de crédit (présenté dans la partie 3.4 du chapitre III « Risques et adéquation des fonds propres ») intègre les principales opérations suivantes :

- exclusion des expositions d'assurance (sociétés d'assurance mises en équivalence dans le périmètre prudentiel) retenues dans les expositions en risque prudentielles pour leur valeur de mise en équivalence ;
- exclusion des expositions classées en trading ;
- prise en compte des accords de compensation sur les opérations de marché ;
- retraitement des positions d'affacturage pour prendre en compte une exposition sur le risque de défaut et une position sur le risque de dilution ;
- application d'un facteur de conversion équivalent crédit sur les engagements de financement et les engagements de garantie.

7.1.2 Ventilation par zone géographique des provisions individuelles et collectives afférentes aux prêts et créances aux établissements de crédit et à la clientèle

en millions d'euros Zones géographiques	30/06/2015						31/12/2014					
	Risques individualisés	Risques collectifs	Total des risques	Dépréciation risques individualisés	Dépréciation risques collectifs	Total Dépréciations	Risques individualisés	Risques collectifs	Total des risques	Dépréciation risques individualisés	Dépréciation risques collectifs	Total Dépréciations
France	1 748	9 769	11 516	954	107	1 061	1 737	10 047	11 783	954	118	1 072
Autres pays d'Europe de l'Ouest	1 726	9 085	10 810	610	96	706	1 994	8 371	10 365	616	96	712
Europe de l'Est	259	1 900	2 158	62	26	88	122	874	996	58	9	67
Amérique du nord	388	5 598	5 986	120	77	197	276	5 869	6 145	96	70	166
Amérique centrale et latine	312	1 267	1 579	177	5	182	320	1 528	1 848	157	10	166
Afrique et Moyen-Orient	353	2 307	2 661	131	34	165	304	2 770	3 074	126	30	156
Asie et océanie	539	3 904	4 444	67	41	108	551	4 543	5 093	74	43	117
TOTAL	5 325	33 830	39 156	2 121	386	2 507	5 303	34 002	39 304	2 081	375	2 456

7.1.3 Répartition des provisions collectives par secteur d'activité

Secteurs d'activité (répartition en %)	30/06/2015	31/12/2014
Immobilier	15,8%	18,2%
Pétrole / Gaz	13,2%	10,8%
Industries de base	11,9%	6,2%
Holdings/ Groupes Divers	7,9%	7,6%
Transport	7,3%	13,8%
Electricité	6,6%	7,5%
Finance	5,4%	4,7%
Distribution - commerce	5,0%	6,2%
Automobile	4,2%	5,0%
Communication	3,6%	3,6%
Commerce International des matières premières	3,1%	2,3%
Administrations	2,4%	2,1%
Biens de consommation	2,0%	1,6%
Pharmacie / Santé	1,9%	1,2%
Services aux collectivités	1,8%	1,1%
Hôtel /Tourisme /Loisirs	1,6%	2,6%
Agroalimentaire	1,5%	0,6%
Services	1,2%	1,2%
Technologie	0,9%	0,5%
BTP	0,8%	1,2%
Construction mécanique électrique	0,7%	1,3%
Télécommunications	0,6%	0,3%
Autres	0,4%	0,3%
Aéronautique / Armement	0,0%	0,0%
Titrisations	0,0%	0,0%
TOTAL	100,0%	100,0%

51,9 % des provisions collectives sur le secteur d'activité Finance sont constitués de provisions sur les CDPC (Credit Derivative Product companies).

7.1.4 Evolution des provisions collectives

En millions d'euros	Stock de provision au 31/12/14	Dot (+)	Rep (-)	Ecart de conversion	Stock de provision au 30/06/2015
Sectoriel	328		(24)	9	312
Géographique	47		25	2	74
TOTAL	375		1	10	386

La reprise sectorielle comprend une reprise de 1,2 million d'euros au titre des CDPC.

7.2 Risque de marché, risques de taux d'intérêt global, de liquidité et de change structurel

Les informations sur la gestion des risques de marché, risques de taux d'intérêt global, de liquidité et de change structurel requises par la norme IFRS 7 sont présentées dans la partie 3.6 et 3.8 du chapitre III « Risques et adéquation des fonds propres ».

NOTE 8 AUTRES INFORMATIONS

8.1 Instruments de capitaux propres émis

8.1.1 Capital social

Actions ordinaires	Nombre d'actions	Nominal	Capital en euros
Valeur à l'ouverture	3 116 507 621	1,60	4 986 412 194
Augmentation de capital	3 114 520	1,60	4 983 232
Valeur à la clôture	3 119 622 141		4 991 395 426

8.1.2 Calcul du résultat par action

	30/06/2015	30/06/2014
Résultat par action		
Résultat net - part du groupe en millions d'€	737	642
Résultat net attribuable aux actionnaires en millions d'€ (1)	711	616
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	3 118 572 496	3 104 492 363
Nombre moyen d'actions propres en circulation au cours de l'exercice	1 074 577	2 857 312
Nombre moyen d'actions pour le calcul du résultat par action	3 117 497 919	3 101 635 050
Résultat par action en €	0,23	0,20
Résultat dilué par action		
Résultat net part du groupe en millions d'€	737	642
Résultat net attribuable aux actionnaires en millions d'€ (1)	711	616
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	3 118 572 496	3 104 492 363
Nombre moyen d'actions propres en circulation au cours de l'exercice	1 074 577	2 857 312
Nombre d'actions potentielles dilutives issues de l'exercice de plans d'options de souscriptions d'actions et de l'attribution d'actions gratuites (2)	9 790 000	12 629 177
Nombre moyen d'actions pour le calcul du résultat dilué par action	3 127 287 919	3 114 264 227
Résultat dilué par action en €	0,23	0,20

(1) L'écart correspond aux intérêts versés sur les Titres super subordonnés - action de préférence après économie d'impôt (- 25,84 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

(2) Ce montant d'actions concerne les actions attribuées dans le cadre des plans de bonus différés dénoués en actions (plans 2011, 2012 et 2013) et du plan d'augmentation de capital réservé aux salariés mis en place en 2014 et 2015.

8.1.3 Autres instruments de capitaux propres émis

8.1.3.1 Titres super subordonnés à durée indéterminée et actions de préférence

Conformément aux dispositions de la norme IAS 32, les instruments financiers émis sont qualifiés de dettes ou de capitaux propres selon qu'ils incluent ou non une obligation contractuelle de remettre de la trésorerie à leur détenteur.

Ainsi, les émissions de titres super subordonnés à durée indéterminée et les émissions d'actions de préférence s'analysent depuis le 31 décembre 2009 comme des instruments de capitaux propres émis en raison d'une clause devenue discrétionnaire concernant le

paiement de dividende et figurent au poste « Capital et réserves liées » du bilan consolidé.

Les titres super subordonnés, d'un montant de 989 millions d'euros, sont stables au cours du premier semestre 2015.

8.2 Impacts liés à la mise en place d'IFRIC 21

La présente note présente les principaux impacts de la première application de l'interprétation IFRIC 21 sur les états financiers de l'exercice 2014.

La principale modification induite par l'application de l'interprétation IFRIC 21 concerne la contribution sociale de solidarité des sociétés.

Les comparatifs aux 30 juin et 31 décembre 2014 présentés dans l'ensemble des notes de l'actualisation du document de référence 2015 n'ont pas été retraités de ce changement compte tenu de leur montant en regard des rubriques d'états financiers impactés.

A cet égard, il est précisé que l'application au 1^{er} janvier 2014 de ce changement aurait eu pour conséquences :

- Une augmentation des capitaux propres part du groupe au 1^{er} janvier 2014 de 18 millions d'euros,
- La constatation d'une charge complémentaire au 30 juin 2014 de - 26,8 millions d'euros (PNB de - 2 millions, charges générales d'exploitation de - 41,2 millions d'euros compensés par un produit d'impôt de +16,4 millions d'euros). Au 31 décembre 2014, l'impact aurait été une charge nette de -2,3 millions d'euros (charges générales d'exploitation de - 3,5 millions d'euros et un produit d'impôt de + 1,3 millions d'euros),
- Les capitaux propres part du groupe au 31 décembre 2014 auraient donc progressé de + 15,3 millions d'euros pour s'établir à 18 886,8 millions d'euros.

8.3 Changement comptable concernant le traitement en impôt différé de l'amortissement fiscal d'un écart d'acquisition

Le traitement comptable lié à l'amortissement fiscal de l'écart d'acquisition (goodwill) constaté lors de l'achat en 2000 du sous-groupe Nvest par Ixis Asset Management a été revu au cours de la période.

Pour rappel, conformément à la législation fiscale américaine, ce goodwill est amorti fiscalement sur une durée de 15 ans, créant une différence temporelle entre la valeur comptable du goodwill (non amortissable) et sa valeur fiscale (amortie au fil du temps).

En 2005, lors de la mise en œuvre des normes IFRS, il avait été considéré que le renversement de cette différence ne pourrait intervenir qu'en cas de cession de titres de la Holding US par NGAM ou en cas de cession partielle de titres d'affiliés, sous forme « d'equity deal », réalisées depuis la France, les plus-values en résultant étant dégagées en France et imposées suivant le régime fiscal français.

En conséquence, en application d'IAS 12.51 qui dispose qu'il convient de tenir compte du mode de règlement / recouvrement de la valeur des actifs pour évaluer les actifs et passifs d'impôt différé qui leur sont afférents, le traitement comptable appliqué jusqu'à présent dans les comptes consolidés de Natixis a été de retenir le taux d'impôt applicable aux plus-values à long terme.

La publication par l'IFRIC, en juillet 2014, dans ses Interpretations Committee Agenda Decisions, d'une information complémentaire relative à « IAS12 Income Taxes : recognition of deferred tax for a single asset in a corporate wrapper » apporte une clarification et conduit à considérer, qu'au-delà du § 51 de la norme IAS 12 qui prend en compte le mode de recouvrement ou de règlement des actifs (dans notre cas, jusqu'alors, cession des titres depuis la France), il convient de constater un impôt différé passif à la fois sur la différence temporelle qui porte l'actif (ici le goodwill) dans la filiale, sur la base de la fiscalité qui lui est applicable (« inside basis »), et la différence temporelle qui porte sur les titres consolidés (« outside basis »), né de l'écart entre la valeur comptable consolidée IFRS des titres et leur valeur fiscale (dès lors que la société n'a pas le contrôle du reversement de cette différence).

L'application de ce changement comptable a entraîné la constatation d'un impôt différé passif au 1^{er} janvier 2015 d'un montant de 423,8 millions d'euros en contrepartie d'une diminution des capitaux propres comptables (- 383,0 millions d'euros en réserves consolidées et - 40,8 millions d'euros en réserves de conversion) correspondant à l'impôt différé sur « l'inside basis » explicité ci-avant. Une charge d'impôt différé passif a par ailleurs été enregistrée au titre du 1^{er} semestre 2015 (dernière année d'amortissement) pour - 14,5 millions d'euros. Natixis continuera par ailleurs à ne pas constater d'impôt différé passif au titre de « l'outside basis » dans la mesure où elle a le contrôle du reversement de la différence.

Ce changement n'emporte pas de conséquence concernant le montant des fonds propres prudentiels, l'impôt différé passif ainsi constaté étant filtré de ses fonds propres au même titre que l'écart d'acquisition auquel il se rapporte.

Les comparatifs aux 30 juin et 31 décembre 2014 présentés dans l'ensemble des notes de l'actualisation du document de référence 2015 n'ont pas été retraités de ce changement compte tenu de leur montant considéré non significatif par Natixis en regard des rubriques d'états financiers impactés.

A cet égard, il est précisé que l'application au 1^{er} janvier 2014 de ce changement aurait eu pour conséquences :

- une diminution des capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2014 de - 384,7 millions d'euros (- 347,3 millions d'euros en réserves consolidées et - 37,4 millions d'euros en réserves de conversion),
- la constatation d'une variation de l'écart de conversion en 2014 de - 3,4 millions d'euros, celui-ci s'établissant donc à 352 millions d'euros en lieu et place de 393 millions d'euros publié,
- la constatation d'une charge d'impôt additionnelle de - 35,7 millions d'euros pour l'exercice 2014 (dont - 17,2 millions d'euros au titre du 1^{er} semestre 2015), le résultat net part du Groupe au 31 décembre 2014 s'élevant dès lors à 1 102 millions d'euros contre 1 138 millions d'euros publié et le résultat net part du Groupe au 30 juin 2014 s'établissant à 625 millions d'euros contre 642 millions d'euros publié.

Les capitaux propres part du Groupe au 31 décembre 2014 se seraient donc établis à 18 448 millions d'euros contre 18 872 millions d'euros publiés.
Le résultat net par actions au 31 décembre 2014 se serait élevé à 34 centimes au lieu de 35 centimes publié.

8.4 Parties liées

8.4.1 Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

Les principales opérations de Natixis avec les parties liées (BPCE et ses filiales, les Banques Populaires, les Caisses d'Épargne et l'ensemble des participations comptabilisées par mise en équivalence) sont détaillées ci-dessous :

En millions d'euros	30/06/2015			30/06/2014			31/12/2014		
	BPCE	Groupe Banque Populaire	Groupe Caisse d'Épargne	BPCE	Groupe Banque Populaire	Groupe Caisse d'Épargne	BPCE	Groupe Banque Populaire	Groupe Caisse d'Épargne
ACTIF									
Actifs à la juste valeur par le résultat	13 058	3 353	7 886	16 327	4 170	11 224	16 911	4 477	8 607
Actifs financiers disponibles à la vente	2 664	282	70	2 939	735	15	1 962	512	15
Prêts et créances sur établissements de crédit	38 237	720	75	68 765	697	72	52 414	715	70
Prêts et créances sur la clientèle	143	105		198	100	1	194	45	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2			11			11		
PASSIF									
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	10 033	1 407	1 002	14 309	1 957	2 078	15 294	2 033	1 296
Dettes envers les établissements de crédit	78 401	1 968	1 025	108 359	1 911	1 185	90 243	2 537	1 143
Dettes envers la clientèle	40	77	17	112		1	131		180
Dettes représentées par un titre		16						8	
Dettes subordonnées	2 056		2	2 172	2	2	2 058		2
Capitaux propres (TSS)	355		15	387			348		15
RESULTAT									
Intérêts et produits assimilés	221	9	3	296	27	64	587	44	67
Intérêts et charges assimilés	(340)	(13)	(17)	(457)	(17)	(77)	(815)	(27)	(89)
Commissions nettes	13	(128)	(28)	(17)	(106)	(15)	(12)	(271)	4
Gains /pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat	300	(41)	94	(1 067)	229	1 102	(2 044)	396	1 634
Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente				31			31		
Produits et Charges des autres activités	(8)	4	(34)	(11)	1	(7)	(27)	3	(14)
Charges générales d'exploitation	(64)		(7)	(31)	(0)	(0)	(60)	0	(2)
ENGAGEMENTS									
Engagements donnés	221	150	2	1 645	238	116	275	295	37
Engagements reçus	5 482	2 268	1 501	3 581	2 651	1 566	3 520	2 375	1 564

Les relations avec les entités mises en équivalence, hors CCI, ne sont pas significatives.

8.5 Résultat des entreprises d'assurance

Les sociétés du périmètre Natixis concernées par la présentation assurance sont : Coface et ses filiales, Natixis Assurances et ses filiales (Assurance-vie, Prévoyance, IARD) et CEGC (Compagnie Européenne de Garanties et Cautions).

Le tableau ci-dessous permet d'opérer un passage entre les comptes des entreprises d'assurance et la traduction de ces comptes dans les comptes présentés au format bancaire. Il présente également la contribution consolidée des sociétés d'assurance au format bancaire.

Les principaux reclassements concernent la différence de comptabilisation des frais généraux, imputés par destination selon le format assurance et par nature selon le format bancaire.

- Au niveau du Produit Net Bancaire, les éléments d'assurance présentant une nature bancaire (intérêts et commissions principalement) ont été reclassés dans ces postes par homogénéisation avec les comptes bancaires présentés. Les provisions techniques et les charges de sinistres sont affectées en diminution du PNB et non en coût du risque ;
- Au bilan, les reclassements sont peu significatifs ; l'essentiel des postes

spécifiques du bilan des entreprises d'assurance est présenté au poste « Placements des entreprises d'assurance » à l'actif et « Provisions techniques des entreprises d'assurance » au passif. Les créances et dettes rattachées, présentées en comptes de régularisation dans le format assurance ont été reclassées sur les mêmes lignes que le principal, conformément à la présentation bancaire.

30 juin 2015

Libellé	30/06/2015	30/06/2015						
	Présentation assurance Total	Présentation bancaire						
		PNB	Frais Généraux	RBE	Coût du risque	Impôts	Autres éléments	Résultat net
Primes émises	3 847	3 847		3 847				3 847
Variation des primes non acquises	(193)	(193)		(193)				(193)
Primes acquises	3 654	3 654		3 654				3 654
Produits d'exploitation bancaire	36	36		36				36
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	127	127		127				127
Autres produits d'exploitation	19	2	17	19				19
Produits des placements	791	791		791				791
Charges des placements	(188)	(184)	(4)	(188)				(188)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	271	271		271	(0)			271
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	183	183		183				183
Variation des dépréciations sur placements	(12)	(12)		(12)				(12)
Produits des placements nets de charges	1 045	1 048	(4)	1 045	(0)			1 045
Charges des prestations des contrats	(3 821)	(3 777)	(44)	(3 821)				(3 821)
Produits des cessions en réassurance	904	904		904				904
Charges des cessions en réassurance	(769)	(769)		(769)				(769)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	135	135		135				135
Coût du risque	(2)				(2)			(2)
Charges d'exploitation bancaire	(7)	(0)	(7)	(7)				(7)
Frais d'acquisition des contrats	(438)	(312)	(127)	(438)				(438)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés								
Frais d'administration	(300)	(128)	(172)	(299)	(1)			(300)
Autres produits et charges opérationnels courants	(116)	(8)	(107)	(115)	(1)			(116)
Autres produits et charges opérationnels	(2)	(2)	(0)	(2)				(2)
RESULTAT OPERATIONNEL	328	774	(443)	331	(4)			328
Charge de financement	(23)	(23)	(0)	(23)				(23)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	7						7	7
Impôts sur les résultats	(107)		(1)	(1)		(107)		(107)
Résultat après impôt des activités discontinuées								
Intérêts minoritaires	(50)						(50)	(50)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	154	751	(443)	308	(4)	(107)	(43)	154

30 juin 2014

Libellé	30/06/2014	30/06/2014						
	Présentation assurance Total	Présentation bancaire						
		PNB	Frais Généraux	RBE	Coût du risque	Impôts	Autres éléments	Résultat net
Primes émises	3 748	3 748		3 748				3 748
Variation des primes non acquises	(168)	(168)		(168)				(168)
Primes acquises	3 579	3 579		3 579				3 579
Produits d'exploitation bancaire	32	32		32				32
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	94	94		94				94
Autres produits d'exploitation	14	7	8	14				14
Produits des placements	722	722		722				722
Charges des placements	(151)	(147)	(4)	(151)				(151)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	184	184		184				184
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	217	217		217				217
Variation des dépréciations sur placements	(8)	(8)		(8)	(0)			(8)
Produits des placements nets de charges	964	968	(4)	964	(0)			964
Charges des prestations des contrats	(3 719)	(3 673)	(46)	(3 719)				(3 719)
Produits des cessions en réassurance	979	979		979				979
Charges des cessions en réassurance	(875)	(875)		(875)				(875)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	103	103		103				103
Coût du risque	(2)				(2)			(2)
Charges d'exploitation bancaire	(375)	(266)	(109)	(375)				(375)
Frais d'acquisition des contrats								
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	(289)	(121)	(168)	(289)				(289)
Frais d'administration	(106)	(3)	(103)	(106)	(0)	0	0	(106)
Autres produits et charges opérationnels courants	2	2	(0)	2				2
Autres produits et charges opérationnels								
RESULTAT OPERATIONNEL	297	722	(422)	300	(3)	0	0	298
Charge de financement	(17)	(17)		(17)				(17)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	5						5	5
Impôts sur les résultats	(45)					(45)		(45)
Résultat après impôt des activités discontinuées								
Intérêts minoritaires	(13)						(13)	(13)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	228	706	(422)	283	(3)	(45)	(8)	228

8.6 Engagements de garantie et de financement

8.6.1 Engagements de garantie

Une garantie financière est un contrat qui exige de l'émetteur d'indemniser l'entreprise garantie suite aux pertes qu'elle a effectivement subies en raison de la défaillance d'un débiteur de payer les échéances contractuelles dues. L'exercice de ces droits est subordonné à la réalisation d'un événement futur incertain.

Le montant communiqué est la valeur nominale de l'engagement donné :

En millions d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Engagements de garantie donnés		
Aux établissements de crédit	3 186	3 311
- Confirmation d'ouverture de crédits documentaires	2 097	1 912
- Autres garanties	1 089	1 398
A la clientèle	22 392	19 570
- Cautions immobilières	160	348
- Cautions administratives et fiscales	339	346
- Autres cautions et avals donnés	9 641	8 850
- Autres garanties	12 252	10 027
Total des engagements de garantie donnés	25 578	22 880
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	9 379	9 174

Le 12 novembre 2009, BPCE a apporté sa garantie à Natixis pour la couverture de 85% de la valeur nominale d'un portefeuille d'instruments de dette logé dans l'ex canton GAPC classés en catégorie de « Prêts et créances » et « Actifs disponibles à la vente », à compter du 1^{er} juillet 2009. Cette garantie donne lieu à paiement d'une indemnité dès lors qu'un défaut de paiement (en capital, intérêt, commissions, frais, accessoires et toute autre somme due au titre de la documentation contractuelle relative à l'actif) sera intervenu sur l'un des actifs du portefeuille couvert. Natixis est indemnisée dès le premier euro et à hauteur de 85% du défaut. Cette garantie figure pour 85% du nominal des actifs couverts sur la ligne des « Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit ».

8.6.2 Engagements de financement

Conformément à la norme IAS 39 (§2), les engagements de financement exclus du périmètre IAS 39 sont comptabilisés selon la norme IAS 37 « Provisions, actifs et passifs éventuels ».

Les engagements de financement entrant dans le périmètre d'IAS 39 sont les suivants :

- engagements qualifiés de passifs financiers à la juste valeur par résultat. Une entité qui a une pratique de revente ou de titrisation des crédits juste après leur émission les assujettit à IAS 39, dès la phase d'engagement ;
- ceux qui font l'objet d'un règlement net (c'est-à-dire d'une cession) ;
- ceux qui vont se déboucler par un prêt en dessous des conditions de marché.

Les autres engagements de financement relèvent de la norme IAS 37.

Un engagement de financement donné est un passif éventuel, défini dans IAS 37 comme :

- une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous contrôle de l'entreprise ;
ou
- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, ou
 - le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

En millions d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Engagements de financement donnés		
Aux établissements de crédit	1 527	13 209
A la clientèle	57 175	63 442
- Ouverture de crédits documentaires	3 788	3 589
- Autres ouvertures de crédits confirmés	46 647	43 726
- Autres engagements	6 740	16 127
Total des engagements de financement donnés	58 702	76 652
Engagements de financement reçus		
- d'établissements de crédit	6 859	22 619
- de la clientèle	784	16 036
Engagements de financement reçus	7 643	38 655

NOTE 9 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est intervenu depuis le 30 juin 2015.

5.2 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière consolidée résumée

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61, rue Henri Regnault
92075 La Défense Cedex

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
2, avenue Gambetta
92066 Paris-La-Défense Cedex

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2015****NATIXIS**

30, avenue Pierre Mendès France
75013 Paris

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société NATIXIS, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.1 et 8.2 qui exposent les effets de la première application de l'interprétation IFRIC 21 « Taxes » ainsi que la note 8.3 relative au changement comptable concernant le traitement en impôt différé de l'amortissement fiscal d'un écart d'acquisition.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris La Défense, le 3 août 2015

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Mazars

KPMG Audit
Department of KPMG S.A.

José-Luis Garcia

Michel Barbet-Massin

Jean-François Dandé

Jean-Marc Mickeler

Emmanuel Dooseman

VI CHAPITRE 7 : ELEMENTS JURIDIQUES

7.1 Statuts de Natixis

Natixis

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 5 005 004 424 euros
Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France – 75013 PARIS
542 044 524 RCS PARIS

Statuts

L'assemblée générale mixte de Natixis, réunie le 19 mai 2015, a décidé de modifier :

- Les articles 9 et 18 des statuts, afin de se conformer au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-Medef en réduisant la durée du mandat des administrateurs et des censeurs de six à quatre ans ;
- L'article 12 des statuts, afin de conférer au conseil d'administration la compétence pour décider ou autoriser l'émission d'obligations et de toutes valeurs mobilières représentatives d'un droit de créance ;
- L'article 22 des statuts, afin d'y intégrer les modifications introduites par le décret du 8 décembre 2014, relatives à la « record date » ;
- L'article 25 des statuts, afin d'introduire une exception à l'attribution automatique d'un droit de vote double à toute action entièrement libérée pour laquelle il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au nom du même actionnaire.

Par ailleurs, l'article 3 des statuts a été modifié, suite à la décision du directeur général du 24 juillet 2015 constatant l'augmentation de capital de Natixis d'un montant total de 45 037 279,08 euros par émission de 8 505 624 actions nouvelles de 1,60 euro de nominal (se décomposant en 13 608 998,40 euros de nominal et de 31 428 280,68 euros de prime d'émission) consécutive à l'opération Mauve 2015 d'augmentation de capital réservée aux salariés, décidée par le conseil d'administration du 18 février 2015 sur délégation de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2013 (16^{ème} résolution).

Ces articles sont désormais rédigés de la manière suivante :

Article 3 – Capital social

Le capital social est fixé à 5 005 004 424 euros divisé en 3 128 127 765 actions de 1,60 euro chacune entièrement libérées.

Article 9 – Composition du conseil d'administration

La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) administrateurs au moins et de dix-huit (18) administrateurs au plus sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale ordinaire, sauf la faculté pour le conseil, en cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs postes, de procéder par cooptation à la nomination de leurs remplaçants, chacun pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale.

Lorsqu'il a été établi, conformément à la réglementation en vigueur que le pourcentage du capital détenu par l'actionnariat salarié dépassait le seuil fixé par la loi, un administrateur est nommé par l'assemblée générale ordinaire parmi les candidats désignés à cet effet par le conseil de surveillance du ou des fonds communs de placement d'entreprise.

L'administrateur désigné à ce titre n'est pas pris en compte pour le calcul du nombre maximum énoncé au premier alinéa du présent article.

L'administrateur ainsi nommé siège au conseil d'administration avec voix délibérative et est soumis aux mêmes droits et obligations que les autres administrateurs de la Société.

Le nombre d'administrateurs ayant dépassé l'âge de 70 ans ne peut être supérieur au tiers du nombre des administrateurs en fonction. Lorsque cette proportion se trouve dépassée, le plus âgé des administrateurs cesse d'exercer ses fonctions à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pendant toute la durée de son mandat, chaque administrateur doit être propriétaire de cent quarante (140) actions de la Société au moins.

Les administrateurs sont nommés pour une durée de quatre (4) ans. Ils sont rééligibles. Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Article 12 – Pouvoirs du conseil d'administration

12.1 Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi ou les présents statuts aux assemblées générales, il se saisit de toutes questions intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le président ou le directeur général est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Sur proposition de son président, le conseil d'administration peut décider la création en son sein de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son président soumet, pour avis, à leur examen. Il fixe la composition et les attributions de ces comités qui exercent leurs activités sous sa responsabilité.

12.2 En sus des opérations visées par la loi et les règlements en vigueur, le règlement intérieur du conseil d'administration fixera les décisions qui seront soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

12.3 Le conseil d'administration a qualité pour décider ou autoriser l'émission d'obligations et de toutes autres valeurs mobilières représentatives d'un droit de créance.

Le conseil d'administration peut déléguer à toute personne de son choix, les pouvoirs nécessaires pour réaliser, dans un délai d'un an l'émission de telles valeurs mobilières et en arrêter les modalités.

Les personnes désignées rendent compte au conseil d'administration dans les conditions déterminées par celui-ci.

Article 18 – Censeurs

L'assemblée générale ordinaire peut nommer un ou plusieurs censeurs.

Les censeurs sont nommés pour une durée quatre (4) ans. Les fonctions d'un censeur prennent fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les

comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat. Les censeurs sont rééligibles et peuvent être révoqués par l'assemblée générale.

Les censeurs reçoivent les mêmes informations que les administrateurs et sont convoqués à toutes les réunions du conseil d'administration. Ils siègent au conseil d'administration avec voix consultative.

Ils peuvent être nommés à titre provisoire par le conseil d'administration, sous réserve de ratification par la plus prochaine assemblée générale.

Ils peuvent recevoir une rémunération dont le montant est fixé par le conseil d'administration.

Article 22 – Admission aux assemblées – Pouvoirs

Les assemblées se composent de tous les actionnaires dont les titres sont libérés des versements exigibles.

Conformément à l'article R. 225-85 du Code de commerce, le droit de participer à l'assemblée générale est subordonné à l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris (J-2), soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par les intermédiaires habilités.

Pour les actionnaires au nominatif, cette inscription en compte à J-2 dans les comptes de titres nominatifs est suffisante pour leur permettre de participer à l'assemblée générale.

Pour les actionnaires au porteur, ce sont les intermédiaires habilités qui tiennent les comptes de titres au porteur qui justifient de la qualité d'actionnaire de leurs clients auprès du centralisateur de l'assemblée par la production d'une attestation de participation qui doit être annexée au formulaire de vote ou à la demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Un actionnaire peut toujours se faire représenter aux assemblées générales par un mandataire régulièrement autorisé. Ce mandataire n'a pas la faculté de se substituer une autre personne.

Les actionnaires peuvent voter par correspondance ou donner procuration selon les modalités fixées par la loi et les dispositions réglementaires. Sur décision du conseil d'administration, les actionnaires peuvent participer à l'assemblée par voie de visioconférence ou voter par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet, dans les conditions prévues par la réglementation applicable au moment de son utilisation. Cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO). Ceux des actionnaires qui utilisent à cette fin, dans les délais exigés, le formulaire électronique de vote proposé sur le site Internet mis en place par le centralisateur de l'assemblée, sont assimilés aux actionnaires présents ou représentés. La saisie et la signature du formulaire électronique peuvent être directement effectuées sur ce site par tout procédé arrêté par le conseil d'administration et répondant aux conditions définies à la première phrase du deuxième alinéa de l'article 1316-4 du Code civil [à savoir l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant le lien de la signature avec le formulaire], pouvant notamment consister en un identifiant et un mot de passe.

La procuration ou le vote ainsi exprimés avant l'assemblée par ce moyen électronique, ainsi que l'accusé de réception qui en est donné, seront considérés comme des écrits non révocables et opposables à tous, étant précisé qu'en cas de cession de titres intervenant avant le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, la Société invalidera ou modifiera en conséquence, selon le cas, la procuration ou le vote exprimé avant cette date et cette heure.

Article 25 – Droits de vote

Par exception à l'attribution de droit d'un droit de vote double à toute action entièrement libérée pour laquelle il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au nom du même actionnaire prévue à l'article L. 225-123 alinéa 3 du Code de commerce, chaque membre de l'assemblée a droit à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

7.2 Renseignements de caractère général concernant le capital de Natixis

7.2.2 CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 5 005 004 424 euros au 24 juillet 2015, divisé en 3 128 127 765 actions de 1,60 euro chacune entièrement libérées.

7.3 Répartition du capital et des droits de vote

7.3.1 REPARTITION DU CAPITAL AU 31 JUILLET 2015

Au 31 juillet 2015, les principaux actionnaires de Natixis sont les suivants :

	% du capital	% des droits de vote
BPCE	71,20 %	71,24 %
Actionnariat salarié ^(a)	2,30 %	2,30 %
Titres autodétenus	0,05 %	0,00 %
Public	26,45 %	26,46 %

(a) dont 0,83 % investis dans FCPE sauf BPCE Actions Natixis.
 dont 0,67 % investis dans FCPE BPCE Actions Natixis.
 dont 0,80 % tout autre actionnariat salarié (SAGA, PACA, SO...).

À la connaissance de Natixis, il n'existe aucun autre actionnaire, hormis ceux cités dans le tableau ci-avant, qui détienne plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

7.3.4 ACTIONNARIAT SALARIÉ

Par décision en date du 24 juillet 2015, le directeur général de Natixis a constaté la réalisation d'une augmentation de capital de 45 037 279,08 euros par émission de 8 505 624 actions nouvelles de 1,60 euro de nominal se décomposant en 13 608 998,40 euros de nominal et 31 428 280,68 euros de prime d'émission, et modifié les statuts en conséquence.

VII CHAPITRE 8 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**8.1 Attestation du responsable de la présente actualisation du document de référence 2014**

« J’atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d’omission de nature à en altérer la portée.

J’atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l’ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d’activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l’exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu’une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l’exercice.

J’ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils m’indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu’à la lecture d’ensemble de la présente actualisation. »

Les informations financières historiques présentées dans cette actualisation ont fait l’objet d’un rapport des contrôleurs légaux figurant en section 5.2, qui contient des observations.

Fait à Paris, le 6 août 2015

Laurent Mignon

Directeur Général de Natixis

8.2 Documents accessibles au public

Des exemplaires du présent document sont disponibles sans frais au siège social de Natixis, 30 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Le présent document peut également être consulté sur les sites Internet de l’Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) et de Natixis (www.natixis.com).

8.3 Table de concordance du document de référence

Afin de faciliter la lecture du présent document, la table de concordance suivante renvoie aux principales rubriques exigées par l'annexe 1 du règlement CE n° 809/2004 du 29 avril 2004 pris en application de la Directive dite «Prospectus».

Rubriques	N° page du document de référence 2014	Actualisation du 6 août 2015
1. Personnes responsables	454	192
2. Contrôleurs légaux des comptes	307-308	197
3. Informations financières sélectionnées		
3.1. Informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur pour chaque exercice	8-9	
3.2. Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	N/A	
4. Facteurs de risque	103-107	69
5. Informations concernant l'émetteur		
5.1. Histoire et évolution de la société	4 à 7	
5.2. Investissements	178 à 180 ; 302	
6. Aperçu des activités		
6.1. Principales activités	10 à 25	
6.2. Principaux marchés	283 à 287	
6.3. Événements exceptionnels	N/A	
6.4. Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	168	
6.5. Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	10 à 24	
7. Organigramme		
7.1. Description sommaire du groupe	4-5 ; 7	
7.2. Liste des filiales importantes	206 à 217 ; 309 à 320	
8. Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	233-234	
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	368 à 378 ; 392 à 395	
9. Examen de la situation financière et du résultat		
9.1. Situation financière	103 à 107 ; 111 à 152 ; 157 à 163 ; 178 à 192	69 à 76 ; 123
9.2. Résultat d'exploitation	8 ; 181-182 ; 196	99 à 120 ; 124

Rubriques	N° page du document de référence 2014	Actualisation du 6 août 2015
10. Trésorerie et capitaux	Table de concordance	
10.1. Informations sur les capitaux de l'émetteur	111 à 125 ; 198-199	69 à 77 ; 191
10.2. Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	200-201	127
10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	189-190	120-121
10.4. Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	N/A	
10.5. Information concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2 et 8.1	189-190 ; 195	120-121 ; 123
11. Recherche et développement, brevets et licences	168	
12. Information sur les tendances	10 à 24 ; 104 à 107 ; 302	
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	N/A	
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale		
14.1. Organes d'administration	32 à 72	58 à 68
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	72	
15. Rémunération et avantages		
15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature	72 à 85	
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	304	
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
16.1. Date d'expiration des mandats actuels	34 à 56	
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration	72	
16.3. Information sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	64 à 69	67-68
16.4. Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme ou non au régime de gouvernement d'entreprise	57	
17. Salariés		
17.1. Nombre de salariés	384	

Rubriques	N° page du document de référence 2014	Actualisation du 6 août 2015
17.2. Participations et stock-options des administrateurs	82 ; 414-415	
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	237-238	191
18. Principaux actionnaires		
18.1. Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	417	191
18.2. Existence de droits de vote différents des actionnaires susvisés	417	
18.3. Contrôle de l'émetteur	418	
18.4. Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	419	
19. Opérations avec des apparentés	N/A	
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1. Informations financières historiques	195 à 320 ; 323 à 363	122 à 185
20.2. Informations financières pro forma	8-9 ; 285 à 287	174
20.3. États financiers	193 à 320 ; 323 à 363	122 à 185
20.4. Vérification des informations financières historiques	321-322 ; 364-365	186-187
20.5. Date des dernières informations financières	321-322 ; 364-365	186-187
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	N/A	
20.7. Politique de distribution des dividendes	26 ; 412	
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	167-168	91
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	302	
21. Informations complémentaires		
21.1. Capital social	351 ; 413 à 418	71-72 ; 191
21.2. Acte constitutif et statuts	408 à 412	188 à 191
22. Contrats importants	23	
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	N/A	
24. Documents accessibles au public	455	192
25. Informations sur les participations	206 à 211	

8.4 Table de concordance du rapport financier semestriel

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et à l'article 222-4 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Rapport financier semestriel	N° page Actualisation du 6 août 2015
1. Etats financiers au 30 juin 2015	122 à 185
2. Rapport semestriel d'activité	99 à 121
2.1. Évènements importants survenus pendant les 6 premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes semestriels	100 à 104
2.2. Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les 6 mois restant de l'exercice	
2.3 Principales transactions intervenues entre parties liées	119
3. Attestation du responsable	192
4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière du premier semestre de l'exercice 2015	186-187

8.5 Responsables du contrôle des comptes**Responsables du contrôle des comptes****Commissaires aux comptes titulaires**

- Deloitte & Associés (représenté par les associés signataires José-Luis Garcia et Jean-Marc Mickeler) - 185, avenue Charles-de-Gaulle - 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex ;
- KPMG Audit (représenté par l'associé signataire Jean-François Dandé), département de KPMG SA - 2, avenue Gambetta - 92066 Paris-La-Défense Cedex ;
- Mazars (représenté par les associés signataires Michel Barbet-Massin et Emmanuel Dooseman), 61, rue Henri Regnault - 92075 La Défense Cedex.

Deloitte & Associés, KPMG Audit et Mazars sont enregistrés comme commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et placés sous l'autorité du «Haut Conseil du Commissariat aux Comptes».

Commissaires aux comptes suppléants :

- BEAS, 7-9, Villa Houssay - 92200 Neuilly-sur-Seine représenté par l'associé Mireille Berthelot ;
- M.Malcolm Mc Larty, 2, avenue Gambetta - 92066 Paris-La-Défense Cedex ;
- M.Franck Boyer, Immeuble Exaltis, 61, rue Henri Regnault - 92075 La Défense Cedex.



30, avenue Pierre Mendès France
75013 Paris
Tél. : +33 1 58 32 30 00

www.natixis.com

